TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 726 — 24 PAGES — JEUDI 26 JUILLET 1979

Attentat à Cannes contre le chef de l'organisation palestinienne pro-syrienne

LIRE PAGE 24

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 15 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 180 F CFA; Danemark, 4 kr.; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 30 p.; Grèce, 30 dr.; Iran, 70 ris.; Italie, 500 l.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 15 fr.; Norvège, 3,50 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 180 F CFA; Suède, 3 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 15

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

La France écartée de l'Europe des armements

Pour la deuxième fois en quatre ans, la Belgique, en décidant d'acquérir aux Etats-Unis ses blindés, enlève à des industriels français tout espoir de lui vendre leurs matériels militaires et, du même coup, de conquérir la part du marché européen des armements qu'ils estiment, à tort ou à raison, devoir leur revenir.

Juin 1975 : de préférence au Mirage-F 1, la Belgique, après les Pays-Bas, le Danemark et la Norvège, choisit l'avion américain F-16, mettan fin, pour au moins quinze années, à un projet d'édifier une construction aéronautique militaire à long terme qui aurait conçu, en coopération, les futurs appareils de combat de l'Europe. Juillet 1979 : pour remplacer ses engins anciens (le M-75 américain et le blindé léger AMX-13 français), la Belgique refuse d'acheter le char léger AMX-10 et le véhicule de l'avant blindé VAB fabriqué par la France pour adopter deux matériels américains, au risque d'entraîner, par effet d'imitation ou de standardisation des équipements, les Pays-Bas, qui doivent prochainement choisir le successeur de leurs vieux blindés DAF.

En cette matière des marchés militaires, le client peut généralement justifier point par point ses décisions.

Les raisons techniques d'abord : un état-major peut avancer n'importe quelle considération opérationnelle pour retenir un blindé à chenilles — c'est le cas des matériels américains — au détriment d'un blindé à roues, comme le sont les modèles français. Les arguments financiers ensuite : les fournisseurs en compétition ne calculent jamais de la même façon le coût de leurs productions, selon qu'ils incluent ou non les dérives de leurs prix dues à l'inflation, le stock des pièces de rechange ou l'assistance technique qu'ils promettent après vente. Et ce manque de rigueur favorise toutes les interprétations. Les raisons industrielles enfin : le client est aujourd'hui de plus en plus attentif au volume et à la qualité des compensations garanties en retour, sous forme d'une charge de travail — très difficile à comparer d'une offre à l'autre — que le fournisseur s'engage à placer localement pour mieux équilibrer le contrat.

Dans ces conditions, on devine que le choix final est surtout de nature politique. Et dans le cas précis de la décision de Bruxelles, s'il existe un reproche à lui adresser, c'est moins celui d'anti-européanisme que celui de trop vouloir, apparemment, maintenir une balance égale entre les Etats-Unis et l'Europe, puisque la Belgique est, probablement, de tous les pays européens, celui qui a déjà acheté à la France le plus grand nombre de matériels militaires.

Il reste que les industriels français de l'armement ont le sentiment qu'ils sont progressivement exclus du marché européen, comme en a témoigné, encore récemment, la décision des Danois et des Néerlandais de commander des avions américains de surveillance maritime après le rejet des propositions françaises.

A l'heure où, paradoxalement, les industriels français de l'armement obtiennent leurs succès commerciaux à l'exportation davantage au Proche-Orient ou en Amérique latine qu'en Europe, la décision du ministère de la défense de dresser un inventaire des programmes — non nucléaires — de l'avenir, pouvant être conçus en coopération, est certainement la bienvenue.

Ce travail d'analyse et de prospection, qui est en cours, devrait permettre à la France de partager, chaque fois qu'il est possible, entre alliés européens, les avantages et les risques d'un projet communautaire sans attenter à son indépendance militaire ou à son autarcie industrielle, trop souvent confondues, dans le passé, avec une politique isolationniste.

(Lire nos informations page 7.)

Le redressement de la Sécurité sociale

• Majoration de 1 % pendant 18 mois des cotisations maladie des assurés
• Plafonnement et contrôle renforcé des dépenses hospitalières
• Suppression de l'augmentation prévue des honoraires médicaux

M. Jacques Barrot, ministre de la santé et de la Sécurité sociale, devait commenter, au début de l'après-midi, les décisions arrêtées par le conseil des ministres du 25 juillet, pour parer aux difficultés financières du régime de prévoyance sociale et plus précisément au déficit de l'assurance maladie.

Le dispositif, mis au point, après consultation des différentes organisations syndicales, patronales et professionnelles, devait comporter des mesures d'ordre structurel qui seront mises en œuvre en septembre, certaines nécessitant l'intervention du Parlement. D'autres décisions entreront en vigueur immédiatement.

Parmi celles-ci figureraient notamment une majoration de 1 %, pendant dix-huit mois, des cotisations payées par les salariés, et certains autres assurés au titre du régime maladie ; un contrôle plus strict et centralisé des dépenses hospitalières ; enfin, l'annulation de la revalorisation des honoraires médicaux qui devait intervenir en octobre prochain.

Le déficit de l'assurance-maladie pour les trois années 1978-1979-1980 représente 25 milliards, si l'on retient les évaluations actuelles, fortement aggravées par rapport aux prévisions antérieures. Il y a six mois, dit-on aujourd'hui de source officielle, on considérait que l'année écoulée se solderait par un déficit de 6 ou 7 milliards alors qu'il atteint 10 milliards. Les mesures de redressement et le relèvement de cotisations appliqués le 1er janvier 1979 devaient permettre de combler le « trou » de l'année précédente et contrebalancer les dépenses de l'exercice en cours. Or celui-ci va encore connaître un déséquilibre de 10 milliards.

Diamétralement opposé à celui qu'on attendait, ce résultat est dû à la poursuite de l'accroissement des dépenses de santé dont le rythme annuel est aujourd'hui de 22 % contre 20,3 % en décembre 1978 et 17,6 % quatre mois auparavant. Naturellement les pouvoirs publics mettent l'accent sur les répercussions de la facture pétrolière, dont ils soulignent qu'elle s'alourdira encore.

Ces estimations gouvernementales sont fortement contestées par les syndicats. Pour sa part, M. Derlin (F.O.), président de la Caisse nationale maladie, rappelle que, voici quinze jours, les experts estimaient le déficit de l'année en cours à 2,5 ou 4 milliards, et le parti socialiste dénonce la « dramatisation soudaine » déclenchée par le gouvernement pour culpabiliser les Français et leur faire oublier les inégalités.

● LES COTISATIONS.

Pour augmenter les recettes, le gouvernement, après avoir longtemps hésité, déciderait une majoration temporaire des cotisations versées par les travailleurs (une augmentation de la part patronale est exclue, car elle mettrait en cause l'expansion, voire la survie des entreprises). Il ne retiendrait aucun critère de ressources, de façon que la mesure soit générale. Indépendamment des sommes dégagées, l'objectif est aussi de frapper l'opinion et de provoquer des réflexes susceptibles de freiner la consommation médicale.

La cotisation pour l'assurance-maladie des salariés du régime général serait ainsi temporairement majorée de 1 point sur la totalité de la rémunération, formule que nous laissions prévoir dans *le Monde* du 21 juillet. Cette mesure serait appliquée immédiatement pour une période fixée à dix-huit mois. Le même dispositif serait appliqué aux salariés agricoles et à d'autres catégories d'assurés. Le relèvement des cotisations rapporterait environ 8 milliards de francs.

● LES HOPITAUX.

Il s'agit aussi de freiner les dépenses hospitalières, dans l'immédiat et à long terme. Ralenties en 1977 (le nombre de journées d'hospitalisation a même décru de 2,5 millions cette même année), elles ont en effet repris à un rythme extrêmement rapide en 1978, et plus encore au cours des cinq premiers mois de 1979. Pour toute l'année 1979, les dépenses pourraient atteindre 53,5 milliards de francs, dont 37,5 pour le secteur hospitalier public. Il est à noter que l'augmentation des dépenses est, proportionnellement, nettement plus faible dans le secteur hospitalier privé.

Aussi le gouvernement va-t-il prendre des mesures immédiates de ralentissement de ces dépenses. Alors que leur mécanisme d'augmentation repose aujourd'hui sur l'adjonction de « *budgets supplémentaires* » aux budgets primitifs, pour constituer la base des prix de journée, un système plus autoritaire sera, selon toute vraisemblance, élaboré pour contenir les dépenses.

(Lire la suite page 20.)

AU JOUR LE JOUR

CAUCHEMAR

La Sécurité sociale n'est pas atteinte de maladie incurable. C'est en tout cas l'avis du docteur Jacques Barrot, qui semble avoir trouvé quelques remèdes miracles. Halte au système D, comme déficit.

D'ailleurs, afin que les méfaits de l'alcoolisme ne coûtent plus quelques milliards à la vénérable institution, il a été décidé aujourd'hui que le ballon de gros rouge serait désormais plus cher que le verre d'eau minérale.

Avec tous ces somnifères que m'a prescrits mon médecin, j'ai encore fait un mauvais rêve.

PIERRE ZIMMER.

Le règlement de deux conflits

SIDÉRURGIE : signature de la convention sur les réductions d'emploi
PORTS : reprise du travail des dockers

La C.F.D.T., F.O., la C.F.T.C. et la C.G.C. ont signé, mardi 24 juillet, à minuit, la convention sociale de la sidérurgie destinée à atténuer les effets du plan de restructuration qui prévoit la suppression de vingt et un mille emplois. La possibilité de départ en retraite à cinquante-cinq ans, voire, dans certains cas, à cinquante ans, une prime de 50 000 F proposée à ceux qui acceptent de partir d'eux-mêmes, et une réglementation du système de mutations, constituent les principaux points de cette convention. Celle-ci est contestée par les sidérurgistes de Longwy (C.G.T. et C.F.D.T.) qui s'affirment déterminés à poursuivre la lutte contre les licenciements.

Dans les ports français, l'activité devrait reprendre normalement dans les prochains jours, après l'accord signé, également mardi, entre la fédération des dockers C.G.T. et l'Union nationale des industries de manutention. Le conflit, qui durait depuis près de sept mois, portait essentiellement sur les rémunérations.

(Lire nos informations page 20.)

Une paix chèrement payée

La signature de la convention dans la sidérurgie met un point final, semble-t-il, au conflit social qui avait le plus inquiété les pouvoirs publics. Depuis l'annonce en décembre de la suppression en deux ans de près de vingt et un mille emplois concentrés dans le Nord et la Lorraine, le gouvernement se savait en présence d'un brûlot qui pouvait à tout instant propager l'incendie de département en département.

L'augmentation régulière et uniforme du nombre des demandeurs d'emploi n'est pas pour l'alarmer. En revanche, il a tout lieu de redouter la formation de ce que l'on peut appeler des « poches » de chômage. Dans le premier cas, l'effet est plutôt anesthésiant. Dans le second, il risque d'être proprement explosif. Une trop forte concentration d'ouvriers désespérés ouvre la porte à toutes les conduites de désespoir.

Cela s'est vérifié, au demeurant, du côté de Denain et de Longwy, où la colère des sidérurgistes s'est manifestée violemment à maintes reprises. Nul n'a oublié non plus la « *marche sur Paris* » du 23 mars et son exploitation à certains égards dramatique. S'il n'était mis fin aux agitations, tout concourrait à faire des bassins sidérurgiques en effervescence le détonateur d'un incontrôlable « coup de grisou ».

De cela, le gouvernement ne voulait absolument pas. Cependant il ne s'agissait plus cette fois d'éponger d'invraisemblables dettes, mais de régler le sort de vingt et un mille salariés. L'argent filant des caisses de l'Etat n'a jamais troublé outre mesure les contribuables qui alimentent ces mêmes caisses. En revanche, les suppressions d'emplois sont ressenties par chacun comme une menace personnelle et ne peuvent être obtenues qu'en y mettant le prix.

C'est ce qui vient d'être fait. Les mesures prises sont suffisamment exceptionnelles pour que la plupart des syndicats s'y soient ralliés. Seule la C.G.T., qui se refusait à approuver certains points de la convention, l'a rejetée dans son ensemble. Dans cette affaire, la C.F.D.T. fait preuve d'un « réalisme » qui entre dans sa stratégie nouvelle. Il n'empêche qu'elle devra compter avec les militants de Longwy qui ont affirmé leur volonté de poursuivre la lutte, y consacrant même ce qui aurait dû être le temps de leurs vacances.

Est-ce l'annonce de nouvelles tourmentes ? Le gouvernement s'en consolerait mal, qui a consacré à l'opération des sommes considérables : l'assainissement financier de la sidérurgie coûtera à la collectivité publique 10 milliards de francs en cinq ans, et les mesures sociales adoptées mardi ajouteront 7 milliards à ces dépenses.

Cet effort inusité oblige à s'interroger sur une politique qui, de plus en plus, semble tendre à payer des hommes à ne rien faire. Avec toutes les conséquences qu'elle peut entraîner, à commencer par les difficultés de la Sécurité sociale, qui perd ainsi des rentrées de cotisations.

FRANÇOIS SIMON.

LE JAPON, PUISSANCE MILITAIRE RÉGIONALE

Le Japon a lancé, mardi 24 juillet, un nouvel avertissement à Moscou, au sujet du renforcement militaire soviétique dans le monde, et plus particulièrement en Asie, qui « nécessite de la part de l'Occident de procéder à un sérieux réexamen de l'équilibre militaire entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. »

Le directeur de l'agence japonaise de la défense, qui a donné cet avertissement dans *le livre blanc annuel* que publie son administration, s'entretient, ce mercredi, de la coopération militaire avec les dirigeants sud-coréens. Sa visite à Séoul illustre le rôle grandissant du Japon dans la stratégie régionale.

De notre correspondant PHILIPPE PONS

Tokyo. — En se rendant en Corée du Sud, mercredi 25 juillet, M. Yamashita, directeur de l'agence de défense japonaise, fait un voyage significatif à plus d'un titre : cette première visite à Séoul de l'équivalent d'un ministre des armées nippon en exercice indique clairement les liens qui unissent de plus en plus étroitement les deux pays en matière de sécurité. Elle se situe, d'autre part, dans le contexte d'une intégration plus profonde du Japon dans le système de défense américain en Asie et témoigne enfin de l'attitude désormais « *libérée* » des Japonais vis-à-vis des problèmes militaires autrefois tabous.

Au cours de plusieurs interviews M. Yamashita a précisé que sa visite en Corée du Sud « *ne signifiait pas que le Japon entende assumer des responsabilités militaires* » dans la péninsule, mais qu'il était « *nécessaire* » que les deux pays aient des échanges de vue de plus en plus réguliers en matière de défense. Depuis l'accord Nixon-Sato de 1969, la sécurité du Japon est liée à la stabilité dans la péninsule coréenne. Cet accord conclu à la veille du changement de politique de Washington en Asie — retrait d'Indochine et début du processus de normalisation avec la Chine — concerne aussi Taïwan. Après l'établissement des relations entre Pékin et Washington en janvier, la question de la validité de cet accord a été soulevée à la Diète japonaise : elle a été laissée en suspend jusqu'à l'expiration du délai de préavis d'un an précédant l'abrogation du traité militaire entre les Etats-Unis et Taïwan.

En janvier prochain donc, elle se posera à nouveau, et Japonais et Coréens s'emploient depuis plusieurs mois à redéfinir et à approfondir leurs rapports. En matière de *défense, les relations* entre les libéraux-démocrates au pouvoir et le régime Park sont très étroites, et le lobby pro-coréen regroupé autour de l'ancien premier ministre Fukuda est l'un des plus puissantes groupes de pression au Japon. Il reçoit d'ailleurs de solides contributions de Séoul. Cependant, depuis l'été dernier s'opère une restructuration en profondeur des réseaux nippo-sud-coréens.

Parallèlement aux anciens se constituent de nouveaux contacts qui concernent non seulement les « affaires », mais de plus en plus les questions militaires. C'est ainsi qu'en avril s'est formé le « *conseil parlementaire nippo-sud-coréen pour la sécurité* », qui réunit des députés japonais et coréens. En quelques mois, d'autre part, se sont succédé à Séoul la plupart des anciens directeurs de l'Agence de défense nippone, dont M. Nakasone, qui passe pour un « faucon » du parti libéral-démocrate.

Selon des sources coréennes et japonaises serait actuellement à l'étude la création d'un système intégré de défense liant les Etats-Unis, le Japon et la Corée du Sud serait actuellement à l'étude. Interrogées, les autorités militaires japonaises démentent cette information. En fait, une telle évolution n'en paraît pas moins logique et prévisible : au cours des deux dernières années s'est en effet opérée une intégration croissante des états-majors au niveau bilatéral : Etats-Unis-Japon, d'une part, par la définition de principes d'action commun (*le Monde* du 30 novembre 1978) ; Etats-Unis-Corée, d'autre part, par la création, à la fin de l'année dernière, d'un commandement conjoint des forces des deux pays. Il paraît dans ces conditions normal que se développent des relations horizontales entre les deux « protégés » des Américains.

(Lire la suite page 5.)

DEUX EXPOSITIONS A NICE ET A MONTMORILLON

Images de piété

Dans les mille musées français, il ne se passe pas toujours des choses extraordinaires. Mais une mode, peut-être contestable, et beaucoup moins répandue dans les autres pays européens, veut qu'on affiche des expositions pour l'été. Ce sont souvent des manifestations de routine ou d'obligation, comme la présentation d'une célébrité locale, souvent aussi des expositions circulantes sur la porcelaine, la bande dessinée, etc., qui accomplissent, elles aussi, leur tour de France.

Tout cela ne fait pas de mal, mais le tableau de ces expositions laisse une impression de flottement. Une orientation d'ensemble, une volonté, n'apparaissent guère. On voudrait signaler deux exceptions intéressantes, deux cas où l'on saisit — et apprécie — une initiative « motivée ».

A Nice d'abord, au musée Message biblique Marc Chagall, qui réunit des tableaux, dessins et gravures vénitiens d'inspiration religieuse appartenant à divers musées de France et qu'on revoit ici dans un nouveau contexte. A Montmorillon ensuite, où, à la chapelle Saint-Laurent, après l'exposition en 1975 des statues de saints de la région, on trouve cette fois les madones du Montmorillonnais : plus de soixante-dix pièces, la plupart du dix-septième siècle, qui illustrent le terroir des cantons environnants.

A. C.

(Lire page 11.)

Le Monde

idées

OBJECTEURS DE CONSCIENCE

Retourner en prison ?

par JEAN-JACQUES DE FELICE (*)

DEPUIS la loi du 21 décembre 1963, on pouvait croire le problème résolu. Après d'autres pays européens, mais sans équivoque, la France d'alors — pourtant présidée par un général — avait reconnu le droit à l'objection de conscience, et les objecteurs avaient été libérés de prison.

Etait-ce prématuré ? Et la tradition nationaliste, militariste et cocardière de notre pays a-t-elle repris le dessus ? On peut le craindre puisque deux objecteurs sont actuellement en prison — au Puy — et que trente autres risquent de les rejoindre.

La commission juridictionnelle, instituée par la loi et chargée d'examiner les demandes des objecteurs qui revendiquent le bénéfice du statut, en a rejeté deux cents depuis le mois de novembre 1978. Ces demandes étaient rédigées de manière identique à cinq cents autres acceptées par la même commission entre 1973 et 1978 !

Trente des objecteurs concernés sont en situation d'insoumission depuis le 1er avril pour certains, depuis le 11 juin pour d'autres. Les cent soixante-dix autres le seront vraisemblablement lors des prochaines incorporations.

Les deux objecteurs, en prison au Puy après avoir été condamnés le 15 juin 1978 à un an de prison, dont six mois ferme, par la cour d'appel de Riom, avaient refusé, comme trois mille de leurs camarades, leur affectation autoritaire à l'Office national des forêts (O.N.F.). Ils ont été arrêtés au lendemain des élections européennes, le 11 juin.

La répression des objecteurs ne date pas d'aujourd'hui. Le gouvernement a toujours refusé la réelle possibilité d'exercer un droit concédé en 1963.

Dès les premières discussions parlementaires le projet de loi a été déformé par des dizaines d'amendements, déposés notamment par M. Michel Debré, et rendant très restrictives les conditions d'attribution du statut. La loi française est actuellement en contradiction avec l'esprit de la Convention européenne des droits de l'homme, ratifiée par la France en 1974.

Des dix articles que comporte la loi, quatre sont employés à rendre difficile, voire impossible, l'obtention du statut (articles L 41 à L 45). De plus, l'article L 50, ineptie juridique unique en Europe, interdit pratiquement toute publicité à la loi, alors que la règle *« nul n'est censé ignorer loi »* s'impose évidemment à tous.

L'article L 50 du code du service national dit ceci : *« Est interdite toute propagande, sous quelque forme que ce soit, tendant à inciter autrui à bénéficier des dispositions de la présente section dans le but exclusif de se soustraire aux obligations militaires. Toute infraction aux dispositions du présent article sera punie d'un emprisonnement de six mois à trois ans et d'une amende de 400 à 10 000 francs. »*

De plus, les objecteurs ont seulement *un mois* dans leur vie pour effectuer leur demande (article L 42), alors que la loi prévoit explicitement (articles L 45 et L 49) qu'il est possible de renoncer à son statut et donc de faire le service militaire pendant une période de dix ans à compter de son obtention. En revanche, toute personne devenant objecteur après avoir accompli ses obligations militaires n'a que la possibilité de renvoyer son livret militaire, acte passible de poursuites devant les tribunaux.

Les futurs appelés — candidats objecteurs — *doivent adresser une* demande à la commission juridictionnelle chargée d'examiner la sincérité de leurs motivations, obligatoirement philosophiques ou religieuses d'après l'article L 41. Cette commission nie les principes élémentaires du droit : les débats ne sont pas publics, elle n'a jamais convoqué un intéressé ou un avocat comme le lui permet *la loi. Elle refuse tout débat* contradictoire. L'intéressé n'a même pas connaissance des documents que peut fournir le ministre de la défense à la commission.

La commission ne motive pas ses décisions sur le fond et se contente de vagues appréciations sur la forme, telles que : *« L'intéressé n'apporte pas à l'appui de son opposition à l'usage personnel des armes les justifications d'ordre philosophique ou religieux exigées par les articles L 41 et L 42 du code du service national. »*

Cette pseudo-juridiction est composée de trois officiers nommés par le ministre de la défense, de trois personnalités nommées par le premier ministre et d'un magistrat, qui donne l'apparence des garanties judiciaires.

Elle use avec zèle des possibilités d'appréciations diverses que lui permet la loi. Elle vient de le prouver en refusant le statut à deux cents objecteurs, après l'avoir accordé à plus de cinq cents autres qui avaient effectué leurs demandes en termes identiques. Devant cet arbitraire, le Conseil d'Etat a cassé par deux fois les refus de la commission d'accepter des demandes rigoureusement semblables, faisant remarquer que celles qui étaient rejetées s'appuyaient sur des arguments philosophiques et que le caractère *stéréotypé* de ces demandes n'altérait en rien leur sincérité. La commission juridictionnelle n'admet pas cette argumentation. Ce n'est pas un hasard si les objecteurs ont eu recours à des demandes collectives, seul moyen pour eux de s'opposer à la fantaisie de la commission juridictionnelle.

Plus de trois cents procès ont *été intentés à des objecteurs, près* de trois mille sont attendus.

Quand se souciera-t-on de ces « dissidents » français et, avec eux, des quelques centaines de prisonniers « politiques » — déserteurs ou insoumis — qui sont actuellement dans nos prisons ?

(*) Avocat à la cour d'appel de Paris.

Libertés grignotées...

par HUGUETTE BOUCHARDEAU (*)

SANS bruit, jour après jour, par petites touches, les libertés *publiques sont grignotées : ré*glementation de l'affichage, expulsion des résidents de la Sonacotra, loi Bonnet-Barre sur l'immigration... Un des derniers exemples, c'est l'affaire Guenego.

Jean-Louis Guenego est psychologue titulaire à l'hôpital de Semur-en-Auxois (Côte-d'Or). Depuis le 15 juin, il a été licencié, rayé de la fonction publique.

Car Jean-Louis Guenego pense mal. Il a renvoyé son livret militaire et, à ce titre, a été condamné deux fois ; la deuxième fois, il a été privé de ses droits civiques pour un an. En application de l'article L 809 du code de la santé publique, qui stipule que l'emploi dans un hôpital public suppose la jouissance de ses droits civiques, le directeur de *l'hôpital l'a licencié.*

Assimilés aux criminels

Ainsi, les renvoyeurs de livrets militaires sont désormais assimilés aux criminels et aux proxénètes : *ni* les uns ni les autres ne peuvent exercer dans un établissement public lorsqu'ils sont privés de droits civiques. On remarquera au passage que, *grâce à cette décision*, la notion de *« dangerosité sociale »* fait des progrès décisifs. Car c'est bien parce qu'il est un élément dangereux, malsain, que Jean-Louis Guenego — *trente-quatre ans, par ailleurs* bon époux, bon père, bon citoyen et bon psychologue — ne peut plus contribuer au fonctionnement d'un service public.

On me permettra un premier étonnement. La loi française reconnaît l'objection de conscience. Elle contraint même les objecteurs à effectuer *une année de service* civil au sein de l'Office national des forêts, qui, selon ses statuts, ne peut employer *de* personnel privé de ses droits civiques. C'est dire que, dans ce cas, l'objection de conscience n'est pas considérée comme un acte de *« dangerosité sociale »*. Jean-Louis Guenego, en revanche, a effectué son service militaire. Ce n'est qu'après qu'il a changé d'avis sur la meilleure façon de défendre son pays, et c'est pour souligner ses convictions non violentes qu'il a renvoyé son livret. Etre objecteur au moment de son service n'est donc pas un délit. L'être après, c'en est un. Curieux.

Mais son étonnement ne s'arrête pas là. Localement, l'affaire a fait grand bruit. Des pétitions ont circulé, des manifestations ont été organisées. Le président du conseil général (P.S.) *s'en est mêlé. Et a obtenu du* préfet de région un sursis à statuer, en attendant le résultat d'une enquête administrative. Or voilà un fonctionnaire — le directeur de l'hôpital de Semur — qui se refuse à appliquer les ordres de l'autorité de tutelle. Etonnant, non ? Car, *dit-il, je n'ai* rien reçu officiellement.

L'arbitraire s'installe

Alors, ou bien le préfet raconte n'importe quoi. Ou bien le directeur de l'hôpital se sait couvert par une plus haute autorité que le représentant régional du gouvernement. Qui peut être plus puissant que les saints, sinon Dieu lui-même ? C'est-à-dire, en l'occurrence, le ministre de la santé, *qui, par directeur d'hôpi*tal interposé, fait un exemple pour l'édification des masses.

Ainsi, en France, en 1979, un fonctionnaire peut être radié parce qu'il pense mal. Un autre fonctionnaire peut ignorer les ordres parce qu'il se sait approuvé. Sous le couvert de la loi, c'est l'arbitraire qui s'installe, c'est le délit d'opinion qui s'instaure. *Tous les régimes totalitaires ou fasci*sants sélectionnent leurs fonctionnaires selon leurs opinions personnelles, pour assurer leur pouvoir : au Maroc, en Iran, ou dans les pays qui se prétendent socialistes, par exemple. La France avait réussi, jusqu'à présent, à éviter cet arbitraire, grâce à un code de la fonction publique relativement libéral. Il n'en est plus ainsi. Il suffira désor*mais d'une modification mineure du* code pénal, prévoyant parmi les peines possibles une privation même symbolique des droits civiques, pour que n'importe qui puisse être privé de son emploi. On pourra ainsi se débarrasser des marginaux, des gêneurs, des opposants des mal pensants. Aujourd'hui, les renvoyeurs de livrets militaires. Demain, les participants à une manifestation inter*dite. Après-demain, d'autres encore...*

A moins que nous ne soyons nombreux à réagir et à exiger que de telles mesures soient rapportées.

(*) Secrétaire nationale du P.S.U.

FEUILLETON

N° 20

ATAR-GULL

LIVRE CINQUIÈME

CHAPITRE III
LA VEILLE DES NOCES

L'esclave Atar-Gull voue une haine terrible à M. Wil, le colon qui l'a acheté et a fait pendre son père en l'accusant faussement de vol. Pour réaliser sa vengeance, il décide de devenir le serviteur favori de M. Wil. Une nuit, il se rend auprès de la secte des empoisonneurs et lui demande de détruire la propriété de son maître. Sur le chemin du retour, alors que le jour se lève, Atar-Gull assiste à un combat entre un secrétaris (1) et un serpent.

LE *secretaris*, livrant le bout osseux de ses ailes aux dents aiguës du reptile, le saisit dans ses serres, et d'un effroyable coup de bec lui ouvrit le crâne.

Le serpent agita violemment sa queue... en battit la terre... se roula... se tordit... finit par rester sans mouvement... et mourut.

Alors l'oiseau, revenant à la charge, lui déchiqueta la tête avec fureur, lorsqu'un coup de feu l'abattit...

Atar-Gull tressaillit, se retourna, et vit au-dessus de lui, sur une roche, Théodrick, son fusil à la main...

« Eh bien ! Atar-Gull, dit le jeune homme en se laissant glisser du sommet du rocher, voilà de l'adresse, qu'en dis-tu ?

— Bien tué, bien tué, maître ! Mais c'est dommage, car les *secretaris* nous débarrassent de ces mauvais serpents... tenez, voyez plutôt celui-ci... »

Et le Noir montrait le reptile mort, qu'il tenait par la queue, et qui pouvait avoir sept à huit pieds de long et quatre pouces de diamètre...

« Diable !... j'en suis fâché... car nous sommes infectés de ces animaux, et je donnerais bien mille gourdes pour qu'il n'y en eût pas un dans toute l'île...

— Vous avez raison, maître, car les bestiaux sont souvent mortellement piqués...

— Oui, Atar-Gull, d'abord, et puis c'est que ma Jenny a encore une effroyable peur de ces animaux, moins pourtant qu'autrefois ; car alors le nom seul la faisait pâlir comme une morte, la pauvre enfant. Son père, sa mère, moi, nous avons tout tenté pour faire passer cette frayeur... nous avons cent fois mis des serpents empaillés, morts, sur son passage... aussi maintenant elle commence à les moins redouter...

— C'est le seul moyen, maître, dit Atar-Gull ; dans nos *kraals*, c'est ainsi que nous habituons nos enfants et nos femmes à ne rien craindre ; mais j'y pense... en voici un... si vous l'employiez, maître, dit Atar-Gull, dont les yeux prirent une singulière expression, qui disparut aussi vite que la pensée... mais il lui faut couper la tête, quoiqu'il soit mort... On ne saurait prendre trop de précautions.

— Brave homme ! » dit Théodrick.

Et aidant le Noir à séparer la tête du corps, afin que son innocente plaisanterie fût sans aucun danger, la tête tomba.

« *Bien*, se dit Atar-Gull en lui-même, *c'est une femelle...*

— Allons, dit Théodrick, dépêchons-nous d'arriver à l'habitation, afin qu'on ne nous voie pas... porte le serpent, Atar-Gull, et suis-moi... »

L'habitation était tout proche ; Théodrick marchait le premier, et le Noir, tenant le serpent par la queue, le traînait sur la savane, qui s'affaissait et formait un léger sillon ensanglanté sous le poids du cadavre de ce reptile.

Ils arrivèrent...

La maison du bonhomme Will, comme toutes les demeures des colons, n'avait qu'un rez-de-chaussée et un premier étage.

Au *rez-de-chaussée étaient* les *chambres* de M. et de Mme Wil et de Jenny.

Une double persienne et une jalousie les défendaient de la chaleur dévorante du ciel des tropiques.

Théodrick s'approcha sur la pointe du pied, car il trouva la persienne à demi ouverte...

Jenny n'était pas dans sa chambre, elle priait sans doute avec sa mère...

Alors Théodrick, écartant le store, enjamba la plinthe de la fenêtre, prit le serpent des mains d'Atar-Gull, qui, par une dernière mesure de précaution, voulut écraser encore le cou du reptile sur les dalles qui servaient d'appui au chambranle.

Puis Théodrick cacha le serpent, dont les vives couleurs étaient déjà ternies par la mort, sous une petite table, remit la jalousie, la persienne et le store en place, puis se retira.

Comme il se retournait vers Atar-Gull, qui suivait tous ses mouvements avec une singulière attention... on lui saisit violemment le bras...

« Ah ! je vous y prends, monsieur le séducteur ! », dit une bonne grosse voix avec un bruyant éclat de rire ; c'était le colon...

« Plus bas, monsieur Wil, plus bas, dit Théodrick, Jenny peut nous entendre...

— Eh bien !... monsieur l'amoureux ?

— Eh bien ! il ne le faut pas, je viens de faire ce que nous avons fait vingt fois... pour la guérir de sa malheureuse frayeur...

— Vrai... un serpent ? *Oh ! la bonne farce !* Ah ! nous allons rire... mais il n'y a rien à craindre, au moins...

— La tête coupée et écrasée en deux endroits... monsieur Wil...

— Je suis tranquille, mon garçon... viens, nous allons nous cacher derrière la porte de la chambre, la bien tenir, et nous entendrons ses cris de *Mélusine* », dit le bonhomme en tâchant de marcher légèrement... pour gagner sans bruit la galerie sur laquelle donnait une des portes de l'appartement de Jenny.

L'autre porte donnait chez sa mère...

Et, suspendant leur respiration, serrant le bouton de la serrure, échangeant de joyeux regards, ils attendirent...

Atar-Gull sourit plus que d'habitude en se rendant à son service.

La porte s'ouvrit et Jenny entra. (...)

Elle ouvrit un œil attentif, puis l'autre, dressa sa jolie tête... son corps... écouta... les yeux grands, grands ouverts, comme une jeune biche aux aguets, *et, n'entendant rien, fut d'un bond auprès d'un* petit meuble surmonté d'une glace.

Puis elle prit dans ce meuble des rubans, des fleurs, de la gaze... et, chantant à demi-voix la chanson que Théodrick aimait tant, elle essayait la coiffure qui plaisait aussi à Théodrick.

Un léger frôlement qu'elle entendit du côté de la fenêtre la fit tressaillir... elle tourna vivement la tête... les joues colorées, toute honteuse de se voir peut-être surprise dans ses secrets les plus chers...

Mais tout à coup ses lèvres pâlirent... elle jeta violemment ses mains en avant... essaya de se lever... mais ne le put...

Elle retomba sur sa chaise, agitée d'un affreux tremblement...

La malheureuse enfant venait de voir la tête hideuse d'un monstrueux serpent qui se glissait à travers la jalousie et les persiennes, soulevait le store et s'avançait en rampant...

Il se cacha un moment dans la caisse de fleurs qui encadrait la fenêtre.

La disparition momentanée de cet affreux reptile semblant donner des forces à Jenny, elle se précipita vers la porte de la galerie, s'y cramponna, tâcha de l'ouvrir en criant :

« Au secours !... ma mère... au secours !... un serpent !... »

Impossible...

Son père, sa mère et son amant tenaient cette porte en dehors, et Jenny entendit la *joyeuse* voix du bonhomme Wil qui disait :

« Oui, oui, crie bien, crie bien, ça t'apprendra à avoir peur !... petite folle !... Il ne te mangera pas !... Sois donc raisonnable !... mon Dieu ! que tu es enfant !

— Prends cela sur toi, ma Jenny, dit sa bonne mère... une fois guérie de la peur, c'est pour toujours... Allons, sois gentille... »

Jusqu'à son Théodrick qui ajouta :

« C'est moi, ma Jenny, c'est moi qui ai tout fait, et tu me donneras pourtant un beau baiser pour ma peine, car c'est pour ton bien, ange de toute ma vie... »

Ils croyaient, eux autres, qu'il s'agissait du serpent mort qu'ils avaient mis là pour *habituer* la pauvre enfant, comme ils disaient.

Jenny poussa un horrible cri et tomba au pied de la porte...

Le serpent venait de déborder la caisse, et sa queue était encore au milieu des fleurs, que sa gueule entrouverte, qui bavait l'écume, béait sur Jenny.

Il s'approcha, vit sa femelle morte, écrasée sous la petite table, et poussa un long sifflement sourd et caverneux.

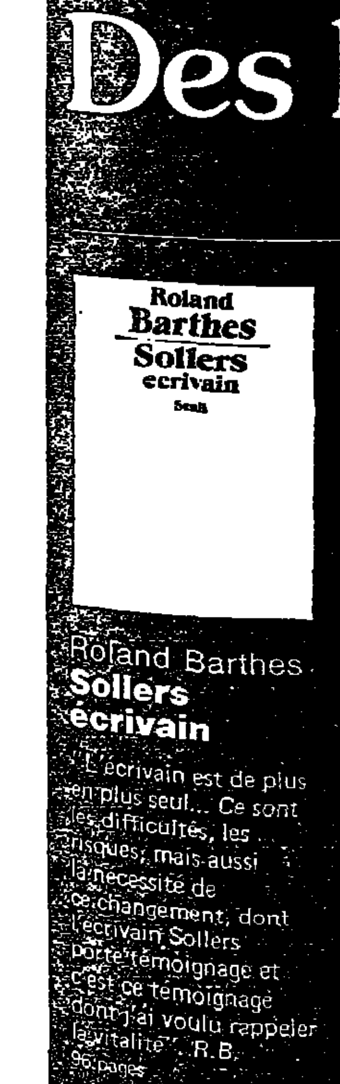
Il entoura avec une inconcevable rapidité les jambes, le corps, les épaules de Jenny qui s'était évanouie.

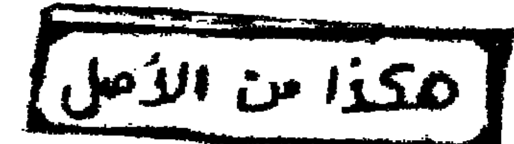
Le col visqueux et froid du reptile se collait sur le sein de la jeune fille.

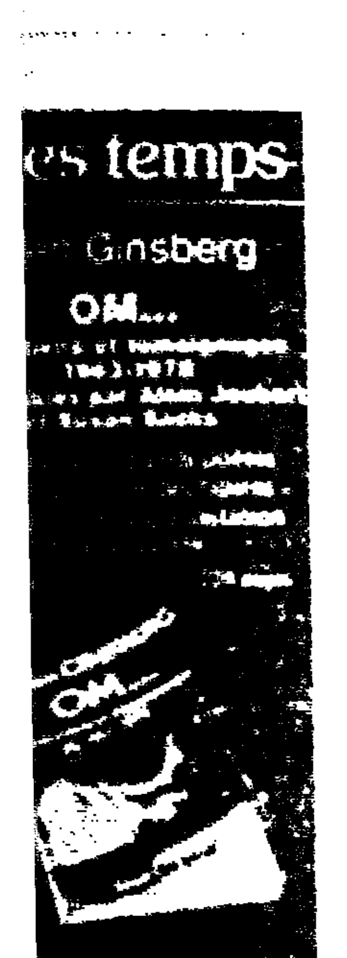
Et là, se repliant sur lui-même, il la mordit à la gorge...

EUGÈNE SUE.
(A suivre.)

(1) Espèce d'aigle marin.







Le Monde

étranger

IRAN

Les rebelles kurdes occupent six postes frontaliers

Six postes frontaliers de la gendarmerie iranienne, dans la région de Ghatur, au nord-ouest de l'Iran, ont été occupés par des éléments kurdes, a annoncé mardi 24 juillet, M. Djamchid Haghgou, gouverneur général de la province d'Azerbaïdjan occidental.

L'occupation de ces postes situés près de la Turquie est intervenue quelques heures après que les autorités eurent lancé une mise en garde aux tribus kurdes de cette région, leur intimant l'ordre de cesser leurs opérations contre les postes de l'armée et de la gendarmerie.

Du fait de mauvaises communications, on ignorait tout du sort du personnel armé des postes occupés, a précisé M. Haghgou à la radio. Il a rappelé que ces attaques étaient survenues après le début des négociations sur le problème de l'occupation, il y a quelques jours, du poste de la gendarmerie de Sero, dans cette même province.

D'autre part, deux hommes, accusés d'avoir déposé, lundi, des bombes sous les oléoducs acheminant les produits raffinés d'Abadan au port de Mahchahr, ont été exécutés mardi.

Trois autres personnes ont été condamnées à mort et passées par les armes mardi : l'une pour trafic d'héroïne, la deuxième pour avoir violé sa fille de six ans, et la troisième pour *« activités contre le régime islamique »*.

A Gonbad-E-Qavous, dans la région turkmène iranienne, trois gendarmes ont été exécutés mardi matin pour avoir *« massacré des révolutionnaires pendant les journées de la révolution de février »*.

Enfin, l'interdiction de diffuser de la musique par l'imam Khomeiny semble avoir été largement ignorée. Mardi, en effet, la radio a passé dans la journée plusieurs enregistrements de musique populaire, classique et des chansons révolutionnaires commémorant le début de la révolution de février. Le directeur de la radio et de la télévision, M. Ghotbzadeh, a déclaré que cette interdiction *« ne serait appliquée que pendant le saint mois du Ramadan »* et ajouté qu'une décision interviendrait après. — *(A.F.P., A.P.)*

De l'horrible danger de la musique

par Voltaire

Nous, par la grâce d'Allah imam de la Sainte République islamique de Perse, lumière des lumières, élu entre les élus, à tous les fidèles qui ces présentes verront, sottise et bénédiction.

Comme ainsi soit que les infiniment pernicieux génies qui soufflent le mal dans le cœur des hommes ont rapporté parmi nous l'usage de la musique,

ayant consulté sur cette ignominie nos vénérables frères les ayatollahs et mollahs de la sainte ville de Qom, et surtout les derviches connus pour leur zèle contre l'esprit,

il a semblé bon à Mahomet et à nous-même de condamner, proscrire, anathémiser ladite infernale invention de la musique, pour les causes ci-après énoncées :

1) Comme l'a écrit un misérable poète, « la musique est peut-être l'exemple unique de ce qu'aurait pu être la communication des âmes ». *Or le monopole de cette communication-là est réservé à Allah, et par conséquent à nous-même ;*

2) Comme l'a écrit un autre misérable poète, « la musique creuse le ciel ». *Or le ciel de notre Sainte République islamique de Perse ne saurait être creusé, non plus que son sol, sans la très expresse autorisation d'Allah et de nous-même ;*

3) Comme l'a écrit un troisième poète, encore plus misérable que les deux premiers, « la musique est un bruit qui pense ». *Or la pensée, surtout quand elle fait du bruit, est un attentat énorme contre les ordres de la Providence. Elle tend évidemment à dissiper l'ignorance, qui est la gardienne et la sauvegarde des Etats bien policés.*

A ces causes et autres, pour l'édification des fidèles et pour le bien de leurs âmes, nous leur défendons de jamais entendre aucune musique, fût-elle religieuse, sous peine de damnation éternelle. Et, de peur que la tentation diabolique ne leur prenne d'en écouter pourtant, nous ordonnons que tous les instruments à cordes, vent ou électrons susceptibles de produire, enregistrer ou retransmettre des sons musicaux soient immédiatement saisis et brûlés sur toute l'étendue du territoire de la Sainte République islamique de Perse.

Pour prévenir toute contravention à notre ordonnance, nous défendons expressément aux fidèles de chanter, sous les mêmes peines ; enjoignons à tous les vrais croyants de dénoncer à nos tribunaux islamiques quiconque aurait fredonné trois notes liées ensemble, desquelles se pourrait inférer l'effluve de l'effluve d'un air, même peu mélodieux ; ordonnons que les mères cessent de psalmodier des berceuses, les amoureux et les pigeons de roucouler, et que la langue soit arrachée aux rossignols — tout spécialment à ceux de la ville de Chiraz, réputés pour la lascivité de leurs chants.

Et, pour empêcher que n'entre quelque note de musique en contrebande dans notre Sainte République islamique de Perse, commettons spécialement l'ayattolah, chef de notre police islamique, et lui donnons pouvoir par ces présentes de faire saisir toute note de musique, même isolée ou fausse, soit-elle blanche, noire ou croche, qui se présenterait par écrit, de bouche ou sur les ondes à nos frontières terrestres ou célestes, et de nous amener ladite note de musique pieds et poings liés, pour lui être infligé par nous tel châtiment qui nous plaira.

Donné en notre palais de la Stupidité, le 23 de la lune de Muharem, l'an 1192 de l'Hégire.

P.C.C. : J.-M. ROYER.

P.S. — Ceci est l'adaptation — très libre — du texte *De l'horrible danger de la lecture* (1765), où Voltaire raillait le « Moufti du Saint-Empire ottoman », qui venait de faire détruire les imprimeries pour empêcher la propagation des idées occidentales. Les « misérables poètes » cités sont respectivement Proust, Baudelaire et Hugo.

BIBLIOGRAPHIE

« LE MOUVEMENT NATIONAL KURDE » de Chris Kutschera

Le but auquel aspire cet ouvrage est *« une étude approfondie de l'histoire du mouvement national kurde depuis le début du XIXe siècle »*. Une tâche difficile, *« une répression plus que centenaire,* note l'auteur, *ayant systématiquement tout fait pour éliminer toute trace écrite de l'histoire de la nation kurde »*, au point que *« celui qui étudie les révoltes kurdes de 1921, 1925, 1927, 1930, 1937, a l'impression d'être un archéologue cherchant les rares débris d'une civilisation vieille de cinq mille ans »*. Chris Kutschera laisse entendre au passage que la connaissance de leur histoire aurait permis aux dirigeants et aux cadres du mouvement du général Barzani d'éviter la répétition d'un certain nombre d'erreurs commises par les premiers héros malheureux du mouvement kurde.

Parmi ces erreurs, celle qui revient le plus fréquemment au fil des ans est la propension des dirigeants nationalistes kurdes à chercher un *« protecteur étranger »*. On sait vers quelles aberrations cette politique a mené Mustapha Barzani, qui s'est allié avec le chah, la C.I.A. et les Israéliens pour essayer de préserver les acquis de ses succès, avec les résultats que l'on connaît.

Dans sa conclusion, l'auteur s'interroge sur l'avenir du mouvement kurde. Pour lui, *« il est désormais clair que les Kurdes ne peuvent attendre aucune aide de l'extérieur et ne doivent compter que sur eux-mêmes »*. Il ajoute cependant que, circonscrire la lutte à une seule des « provinces » irakienne, iranienne et turque du Kurdistan, *« c'est la condamner à l'échec »* et estime que *« c'est seulement en réunissant toutes leurs forces »* et *« en abrogeant dans leurs mentalités ces frontières qu'ils sont en train d'accepter que les Kurdes ont une chance d'imposer leur nation »*. Une perspective bien lointaine, surtout après le grave revers qu'a subi le mouvement national kurde à la suite de la trahison de celui qui fut pendant près de quarante années sa figure de proue.

J. G.

★ Ed. Flammarion, 393 p.

ISRAËL

LES BÉDOUINS DU NÉGUEV MANIFESTENT CONTRE LE PROJET DE CONFISCATION DES TERRES

Jérusalem *(Reuter, A.F.P.)*. — Plusieurs centaines de Bédouins du Néguev ont manifesté mardi 24 juillet devant la Knesset pour protester contre les confiscations de terres envisagées par le gouvernement pour le transfert dans cette région de l'infrastructure militaire du Sinaï.

Un député de l'opposition, M. Meir Payil (Shelli), a déclaré aux manifestants qu'*« aucun facteur de sécurité ne justifiait des réquisitions ni la loi proposée à cet effet interdisant aux Bédouins de faire appel devant les tribunaux »*. Il est possible, a-t-il dit, de commencer la construction des aérodromes et de négocier en même temps un arrangement juste avec les Bédouins.

Le projet de loi présenté à la hâte devant la Knesset prive les Bédouins, jusqu'ici fidèles soutiens de l'État d'Israël, de toute possibilité d'appel contre la saisie de leurs terres.

Le gouvernement avait déjà tenté de réquisitionner les terres dans le Néguev il y a plusieurs mois, mais il s'était heurté à l'opposition des habitants, suivie d'un arrêt de la Cour suprême interdisant la poursuite des travaux.

Huit mille personnes sont concernées par ces expropriations, qui portent sur 8 300 hectares. M. Ahmed Abou Rabia, un parlementaire bédouin, membre du parti travailliste, a précisé que, dans certains cas, le gouvernement avait proposé aux propriétaires des indemnités ne représentant en valeur que 10 % de la superficie des terrains à exproprier.

M. Abou Rabia a ajouté que pour la première fois une loi israélienne, qu'il a qualifiée d'*« inhumaine »*, ne concernerait qu'un groupe spécifique de la population. *« Pourquoi,* a-t-il dit, *ne veulent-ils pas négocier avec nous, comme ils le font avec les juifs qui sont contraints de quitter le Sinaï ? »* Les Bédouins font valoir à ce propos que les colons israéliens de Yamit, dans le nord du Sinaï, demandent 160 000 dollars parce qu'ils vont devoir évacuer leurs habitations à la suite du traité israélo-égyptien, alors qu'on ne leur propose que des sommes d'argent allant de 200 à 800 dollars.

CRÉÉE EN OCTOBRE 1973

La force d'urgence des Nations unies au Sinaï a cessé d'exister

Nations unies *(A.F.P.)*. — La force d'urgence des Nations unies (FUNU), créée le 25 octobre 1973 pour séparer les armées égyptienne et israélienne dans le Sinaï, a cessé d'exister, juridiquement. La dissolution et le rapatriement des quatre mille « casques bleus » prendra de six à huit semaines, et le démantèlement des installations environ six mois, estime le secrétaire général de l'O.N.U.

Mais si la FUNU s'en va, les observateurs militaires de l'organisme de surveillance de la trêve (ONUST), qui lui prêtaient leur concours, demeurent sur place, en dépit de l'opposition d'Israël.

Ces décisions ont été prises mardi 24 juillet par le Conseil de sécurité, au cours d'une réunion à huis clos, dont, sur l'insistance de l'U.R.S.S., une déclaration à la presse de M. Waldheim constituera le seul compte rendu.

La décision reflète celle de Washington de passer outre aux objections israéliennes à la présence continue des observateurs de l'ONU.

Dans les milieux diplomatiques, on attribue le refus d'Israël, non pas tant aux motifs officiels — la crainte que l'ONUST puisse être retirée comme la première FUNU le fut en mai 1967 —, mais plutôt à une réaction négative à tout accord concernant le Proche-Orient entre Washington et Moscou.

A cette crainte s'ajouterait la préférence d'Israël pour la force multinationale que les Etats-Unis se sont engagés à mettre sur pied comme alternative à la FUNU, dans les lettres de M. Carter qui accompagnent les accords de Camp David.

Evacuation du « corridor pétrolier »

Enfin, le gouvernement israélien a pu espérer que, en l'absence d'effectifs internationaux, l'Egypte accepte que des patrouilles conjointes égypto-israéliennes assument les responsabilités des observateurs militaires. L'Egypte, disait récemment son représentant à l'ONU, M. Meguid, ne peut donner son accord à une procédure qui, en fait, reconnaîtrait le maintien de la présence israélienne dans le Sinaï.

L'ambassadeur égyptien pense que des consultations entre des représentants américains, égyptiens et israéliens aboutiront à un arrangement. En attendant, une nouvelle zone du Sinaï est remise ce mercredi par les Israéliens à l'Egypte, sans que les « casques bleus » aient à jouer un rôle quelconque dans l'opération.

La zone II du Sinaï, qu'Israël évacue ce mercredi, conformément aux accords de Washington, avait été surnommée par les Israéliens « le corridor pétrolier ». D'une superficie totale de 6 000 kilomètres carrés (110 kilomètres de long sur 50 kilomètres de large), avec une population clairsemée d'environ quatre mille Bédouins nomades, cette zone permettait en effet aux Israéliens d'avoir accès, par les axes routiers du Sinaï, vers les régions pétrolifères situées à l'extrême sud de la péninsule. En reprenant possession de ce secteur, l'Egypte a, pour la première fois depuis juin 1967, le contrôle total de presque toute la partie occidentale du Sinaï depuis la mer Méditerranée jusqu'au nord d'El Tor.

Chef du département politique de l'O.L.P.

M. KADDOUMI S'ENTRETIENDRAIT AVEC M. FRANÇOIS-PONCET

Le chef du département politique de l'Organisation de libération de la Palestine (le « ministre des affaires étrangères » de l'O.L.P.), M. Farouk Kaddoumi, arrivé mardi 24 juillet à Paris, sera vraisemblablement reçu par M. François-Poncet, comme il l'a toujours été par le ministre des affaires étrangères lors de ses visites à Paris.

Outre l'examen de la situation au Proche-Orient, M. Kaddoumi compte évoquer certainement les entretiens qu'a eus à Vienne M. Arafat, président du conseil exécutif de l'O.L.P., avec le chancelier autrichien, M. Kreisky, et M. Brandt. Dans les milieux officiels français, on déclare cependant n'avoir aucune connaissance d'un projet de voyage de M. Arafat à Paris ni d'une invitation du gouvernement français au chef de l'O.L.P.

La situation au Sud-Liban

LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS EXPRIME UNE « TRÈS VIVE PRÉOCCUPATION » AU SUJET DES BOMBARDEMENTS ISRAÉLIENS.

Le gouvernement français a chargé son représentant en Israël d'exprimer au gouvernement israélien ses *« préoccupations »* au sujet des bombardements dans le Sud-Liban, a indiqué mardi 24 juillet, le porte-parole du ministère des affaires étrangères.

« Le gouvernement français, a-t-il déclaré, *qui a toujours condamné les actes de violence et de représailles, d'où qu'ils viennent, exprime sa très vive préoccupation devant la recrudescence des bombardements terrestres et aériens, dont le Sud-Liban et d'autres parties du territoire libanais sont actuellement l'objet.*

» La répétition d'attaques, qui font de nombreuses victimes civiles dans la population libanaise, et le harcèlement des forces des Nations unies, qui ont eu plusieurs blessés au cours des derniers jours, ne peuvent laisser indifférents ceux qui souhaitent que le Liban n'entre pas dans un nouveau cycle de violences aussi inutile que dangereux pour l'avenir », a conclu le porte-parole.

Une nouvelle incursion israélienne a été signalée mardi matin au Sud-Liban, ainsi que des tentatives réitérées des milices chrétiennes de grignoter les positions des « casques bleus » de l'ONU. A Beyrouth, des incidents qui ont fait un mort, ont opposé, dans le secteur est de la capitale libanaise, les milices chrétiennes et les Syriens de la Force arabe de dissuasion.

AFRIQUE

En raison des attaques du Polisario en territoire marocain

WASHINGTON POURRAIT LEVER CERTAINES RESTRICTIONS SUR L'UTILISATION DES ARMEMENTS LIVRÉS A RABAT.

Washington *(A.F.P.)*. — Les Etats-Unis pourraient lever certaines des restrictions sur l'utilisation des armements qu'ils livrent au Maroc, en raison des attaques menées depuis le début de l'année par le Front Polisario à l'intérieur même du territoire marocain, ont indiqué, mardi 24 juillet, des sources proches de l'administration américaine. Aucune décision n'a encore été prise à ce sujet, mais le Congrès et le gouvernement procèdent à un examen de la situation provoquée par le conflit du Sahara occidental.

M. Saunders, sous-secrétaire d'Etat pour le Proche-Orient, a reconnu que les attaques du Polisario à l'intérieur des frontières marocaines avaient changé « *de manière fondamentale* » le conflit et que le Maroc « *ne combat plus seulement pour pacifier une région qu'il a annexée, mais qu'il doit maintenant défendre son propre territoire contre des attaques extérieures* ».

Les Etats-Unis sont avec la France le principal fournisseur d'armements du Maroc. Mais leurs livraisons sont soumises à des restrictions : Rabat ne peut utiliser ces armes pour combattre le Polisario. Au cours de la présente année fiscale, les Etats-Unis ont accordé 45 millions de dollars de crédits militaires au Maroc. Ils ont réduit ces crédits à 30 millions pour la prochaine année fiscale, mais le Sénat a voté une rallonge de 15 millions de dollars, qui n'a pas encore été acceptée par les représentants. Durant sa visite à Washington, en novembre, le roi Hassan II avait demandé à M. Carter un accroissement des fournitures militaires et notamment des hélicoptères de combat Cobra. A l'époque, il n'avait pas obtenu satisfaction.

● *Le Front Polisario* a annoncé que ses combattants ont attaqué la ville de Smara au Sahara occidental, jeudi 19 juillet. La ville aurait été investie pendant trois heures. Un communiqué militaire publié à Alger fait état de la capture d'un lieutenant, de deux sous-officiers et de cinq caporaux des forces armées royales. Le communiqué affirme, d'autre part, que quatre-vingt-six militaires auraient été tués et de nombreuses armes détruites ou récupérées. — *(A.P.)*

Ouganda

L'OPPOSITION AU NOUVEAU RÉGIME SEMBLE SE RENFORCER

En dépit d'un interdit du gouvernement, le mouvement de grève s'est développé, mardi *24 juillet*, à Kampala où les marchés sont à court de vivres. A l'hôpital Mulago, dix-sept patients seraient morts faute de soins. Le personnel médical aurait décidé de poursuivre une grève entreprise pour protester contre le meurtre de quatre de ses membres, dont un médecin-chef. Les autorités médicales indiquent aussi qu'une centaine de soldats ont été récemment empoisonnés, soit par de l'alcool dénaturé soit par des flèches. Le ministère ougandais de l'intérieur a annoncé l'arrestation de onze pillards en uniforme de l'armée tanzanienne, et qui se faisaient passer pour des soldats ougandais.

Dans la capitale et aux alentours, l'opposition au régime Binaisa semble se renforcer et l'intervention des militaires tanzaniens ne semble pas capable, pour l'instant, de mettre un terme aux *luttes de factions* et à la criminalité. Enfin, la première de deux réunions sur la reconstruction du pays s'ouvre mercredi, à Kampala, avec la participation de pays amis et d'organismes internationaux. — *(A.F.P., A.P., Reuter)*.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Inquiet des nombreuses critiques

M. CARTER TENTE DE JUSTIFIER LE REMANIEMENT DE SON ÉQUIPE

M. Carter a reconnu, lundi 23 juillet, devant trois cents membres du personnel politique de la Maison Blanche réunis à huis clos, qu'il avait peut-être commis une erreur en demandant la démission collective du cabinet, le 17 juillet, parce que celle-ci avait provoquée des réactions inattendues, écrit mardi le *Los Angeles Times*. Il a aussi regretté de n'avoir pas consulté davantage de personnalités républicaines au cours de ses entretiens de Camp David.

La Maison Blanche s'est efforcée, lundi et mardi, de dissiper la mauvaise impression provoquée par les circonstances dans lesquelles s'est effectué le remaniement, et par le remaniement *lui-même*. *Des hauts fonctionnaires* ont fait savoir que les craintes exprimées, notamment *dans* la presse européenne, à propos de dissensions majeures à l'intérieur de l'administration, étaient injustifiées.

M. Powell, porte-parole du président, a qualifié de « *semi-hystérique* » la réaction défavorable de la presse de Washington. Il a précisé que l'accroissement des pouvoirs de M. Jordan, nommé secrétaire général de la Maison Blanche, ne signifiait pas que celui-ci était susceptible de prendre des décisions importantes à la place du président.

M. Carter a de nouveau, mardi, tenté de rassurer un certain nombre de ses conseillers et de fonctionnaires de diverses agences gouvernement, affirmant qu'ils conserveraient leur emploi s'ils faisaient preuve de « *loyauté* » à son égard. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

● *Des pièces détachées provenant des Etats-Unis* servent à la fabrication de camions utilisés par l'armée soviétique, a reconnu *mardi 24 juillet, à Washington*, M. Frank Weil, assistant du secrétaire au commerce, devant la sous-commission des forces armées de la Chambre des représentants. L'autorisation d'exporter ces pièces, a-t-il précisé, avait été donnée par l'administration Nixon, car ces camions, construits au complexe industriel de Kama, en U.R.S.S., sont trop gros pour servir dans des combats. — *(A.F.P.)*

Argentine

Les témoignages de deux « disparues »

Environ quinze mille personnes ont disparu ces dernières années en Argentine après avoir été enlevées par des commandos militaires ou policiers agissant plus ou moins clandestinement. Les témoignages sur le sort des « desaparecidos » étaient jusqu'à présent très rares, très peu d'entre eux ayant « réapparu ». Une évolution, cependant, est constatée à l'approche de la visite que doit *faire en Argentine, à partir du 6 septembre*, une commission d'enquête sur les droits de l'homme de l'Organisation des Etats américains. Les pressions de certains pays européens ont aussi commencé à porter leurs fruits.

Mme Cécilia Vasquez de Lutzy, enlevée le 19 juillet 1978, a été libérée le 18 mai dernier à la suite de démarches effectuées par la France, où son mari bénéficiait du statut de réfugié *politique*. Mme Estrella Iglesias, ressortissante espagnole, militante du parti communiste marxiste-léniniste argentin, enlevée le 11 août 1978, a, *elle aussi*, été libérée en mai, grâce à l'intervention du roi Juan Carlos. L'une et l'autre sont en France, accueillies par le Club des *droits* socialistes de l'homme (1) et leur récit permet de se faire une idée de ce qu'est une *disparition* en Argentine.

« *Mon frère avait été enlevé à l'usine où il travaille par des hommes armés, habillés en civil. Le lendemain, un groupe semblable est venu chez mes parents* », explique Mme Vasquez de Lutzy ; *ils m'ont emmenée, ainsi que ma sœur, après avoir volé de l'argent et des montres dans l'appartement familial* ». Cette sœur a été libérée assez rapidement, mais le frère est toujours détenu, probablement à Rawson, dans le sud du pays.

Un camp dans une zone militaire

Mme Vasquez de Lutzy, elle, avait participé au mouvement des familles de prisonniers politiques et manifesté régulièrement devant le palais du gouvernement, place de Mai à Buenos-Aires, pour réclamer des informations à leur sujet. Elle a été torturée pendant plusieurs mois, *soumise au supplice de l'électricité*, frappée sur tout le corps à coups de matraque. On l'a fait mordre par des rats. Ses bourreaux voulaient connaître l'organisation du mouvement, mais semblaient aussi n'agir parfois que par sadisme.

Elle a pu découvrir l'endroit où elle a été détenue, de même que Mme Iglesias. Il s'agit d'un camp dépendant du régiment d'infanterie de La Tablada, dans une zone militaire qui se trouve sur le chemin de l'aéroport international de Buenos-Aires, et qui semble servir d'atelier de réparation automobile.

Soixante-dix personnes se trouvaient là (environ la moitié ont été libérées depuis). Elles étaient allongées la plupart du temps, la tête couverte d'une cagoule, attachées au sol et au mur par des menottes. Elles pouvaient entendre le 17 août, jour de la fête nationale, des marches militaires. Les rares médicaments dont elles ont pu disposer venaient du laboratoire de l'armée de terre. Sur les verres, également, se trouvaient les insignes de celle-ci.

Des camarades de détention ont *affirmé* à Mme *Iglesias* avoir vu le nom de Mme Françoise Dauthier, une Française disparue depuis le 21 octobre 1977 à Buenos-Aires, *gravé* sur un *mur* du camp. Jusqu'à présent, les autorités argentines ont déclaré ne rien savoir du sort de cette dernière.

La libération de Mmes Vasquez de Lutzy et Iglesias a eu lieu en deux étapes, et dans la plus grande confusion juridique. Elles ont d'abord été transférées de leur camp dans des commissariats ou des prisons « officielles », où les tortures et les mauvais traitements ont cessé. Puis elles sont passées devant un conseil de guerre, qui s'est déclaré incompétent. Au moment même où elles comparaissaient devant lui, l'armée répondait à leurs familles qu'elles ne figuraient sur aucun registre...

(1) Club des droits socialistes de l'homme, 190, avenue Jean-Jaurès, 75019 Paris. Celui-ci organise chaque jeudi, à midi, une manifestation de solidarité devant l'ambassade d'Argentine, 6, rue Cimarosa, à Paris, dans le seizième arrondissement.

● *La coordination nationale de solidarité avec le peuple nicaraguyen* organise un meeting de soutien ce mercredi 25 juillet à 20 h. 30 à la salle Lacordaire, 21, rue des Tanneries, 75013 Paris. *Métro « Glacière »*. *M.* Angel Varrahon, responsable du Front sandiniste en Europe, participera au meeting.

Brésil

Les évidentes ambitions du gouverneur de Sao-Paulo

De notre correspondant

Sao-Paulo. — « *Si le gouvernement a perdu la partie lors des élections de novembre à Sao-Paulo, ce n'est pas parce que son parti n'était pas à la hauteur, mais parce qu'il avait mal choisi ses hommes. Ici, comme ailleurs dans ce pays, on vote en fonction des personnes et non des partis.* » Et nul doute que, aux yeux de M. Paulo Maluf, gouverneur de l'Etat de *Sao-Paulo, qui nous reçoit au* Palaço dos Bandeirantes de la ville, l'homme du redressement de la situation à Sao-Paulo, pour le parti gouvernemental Arena, ce sera bien lui.

La charge de gouverneur d'un Etat, *dans* un pays à la politique aussi régionale que le Brésil, est plus importante que n'importe quel poste ministériel, et M. Maluf ne cache pas ses ambitions, d'autant que la course à l'investiture pour l'élection présidentielle de 1985, qui pourrait, cette fois, favoriser un civil, a déjà commencé. Il a réussi un tour de force : désigné gouverneur par les instances locales de l'Arena, contre la volonté du président Geisel et de son successeur, le général Figueiredo, il assume ses fonctions dans cette région-clef considérée « perdue » par le régime, où l'opposition a remporté quelque 85 % des voix.

En quatre mois, à la surprise générale, M. Maluf a commencé à renverser la vapeur. Contrôlant parfaitement la machine du parti, multipliant les contacts à l'intérieur de l'Etat, il a lancé une campagne qui évoque l'ancien gouverneur, M. Ademar De Barros, le plus fameux représentant de ce populisme de droite qui a toujours fait obstacle à la pénétration de la gauche parmi les masses laborieuses de la grande métropole. Pour le président Figueiredo, à court d'alternative, il ne restait qu'à l'*accepter comme un fait accompli.*

S'attribuant des compétences de politique fédérale, M. Maluf achève une visite au Paraguay, où il a conversé d'égal à égal avec le chef de l'Etat, le général Stroessner, projette pour la fin de cette année un voyage en Arabie Saoudite et en Irak, afin d'y discuter le problème des ventes de pétrole au Brésil. « *En échange, Sao-Paulo pourrait vendre à ces pays les produits manufacturé que leur fournit aujourd'hui l'Europe occidentale* », affirme-t-il.

M. Maluf ne manque pas de grands desseins. Comme celui de chercher du pétrole dans l'Etat de Sao-Paulo, rompant ainsi le sacro-saint monopole accordé depuis 1953 à l'entreprise fédérale Petrobras. « *Les Etats-Unis ont cent huit entreprises qui font des forages pétroliers, le Brésil n'en a qu'une,* souligne-t-il. *Si le monopole pouvait se justifier lorsque le nant, il faut changer de mentanant il faut changer de mentalité.* » Et si la Petrobras s'opposait à ce projet ? « *La loi m'interdit de forer pour chercher du pétrole, mais pas pour chercher de l'eau. Et si je trouve du pétrole en cherchant de l'eau ?* », réplique-t-il.

M. Maluf entend aussi construire une nouvelle capitale pour son Etat, et ce dès l'an prochain.

M. Maluf nous affirme qu'il *ne peut évidemment qu'aimer les* ouvriers puisqu'il est patron d'entreprise. Il irrite par son style populiste ses adversaires. Ceux-ci rappellent aussi l'affaire Luftalla, cette faillite scandaleuse d'une entreprise dont sa femme, Mme Silvia Luftalla, était un des principaux actionnaires (comme, à moindre échelle, M. Maluf lui-même). Mais cela n'empêche pas le gouverneur de gagner rapidement du terrain. Ce qui, dans cette ville, considérée comme la plus politisée du pays, ne manque pas de donner à réfléchir.

THIERRY MALINIAK.

ASIE

Le Japon, puissance militaire régionale

(Suite de la première page.)

La décision récente de M. Carter de « geler » jusqu'en 1981 le retrait des troupes américaines de Corée du Sud tend à confirmer, aux yeux des Japonais, que les *Etats-Unis* veulent *faciliter*, en ne dramatisant pas les choses, le glissement vers ce nouveau système de défense tripartite qui leur permettrait d'alléger leur présence dans la péninsule.

D'une manière générale, bien qu'il s'en défende, le Japon paraît appelé à jouer en Asie un rôle de stabilisateur — pas forcément militaire au sens étroit du terme — de plus en plus important. Est actuellement à l'étude la création d'un comité conjoint entre le Japon et les pays de l'ASEAN, idée lancée par M. Fukuda à Manille en juin. D'autre part, des contacts plus fréquents se sont établis entre les chefs d'état-major nippons et leurs homologues en Asie du Sud-Est. Enfin, à en croire une récente déclaration de M. Sonoda, ministre des affaires étrangères, le Japon est de plus en plus sollicité par ses voisins pour les approvisionner en armes — ce à quoi il se refuse pour l'instant.

Ce ne sont encore là que des tendances de la politique de défense japonaise en Asie, *mais* elles se prolongent au plan intérieur par la poursuite régulière de la « modernisation », c'est-à-dire du renforcement du potentiel militaire nippon. L'Agence de défense a approuvé, mardi 17 juillet, un « *projet à moyen terme* » de dépenses militaires. Il s'agit, en fait, de la première version du Ve plan de défense 1980-1984, d'un coût de 12,9 milliards de *dollars*, ce projet met l'accent sur la défense navale et aérienne.

La marine sera en particulier dotée de 39 nouveaux navires, dont 16 destroyers (elle en possède 6 actuellement), de 5 sous-marins et d'appareils de lutte anti-sous-marine de fabrication américaine 40 P 3 Orion. L'aviation étant équipée d'appareils d'interception F 15 Eagle. Les unités terrestres stationnées en Hokkaido, île septentrionale de l'archipel, sera d'autre part mécanisée et équipée de 300 chars destinés à faire face à la « menace » soviétique.

L'ensemble de ces dépenses ne devrait pas excéder la limite de 1 % du P.N.B. que le Japon s'est fixée en matière de défense. Il semble néanmoins que peu à peu Tokyo soit amené à abandonner ce « seuil » symbole de son pacifisme, sous la pression des Américains, qui dépensent 1,2 milliard de dollars par an pour entretenir leurs quarante-cinq mille hommes stationnés sur l'archipel. Compte tenu de la croissance du P.N.B. au cours des dix dernières années, les dépenses militaires nippones ont *été déjà pratiquement* multipliées par quatre.

PHILIPPE PONS.

● *Les Japonais élaborent un plan décennal de développement des sources alternatives d'énergie.* — Le ministère japonais du commerce international et de l'industrie (MITI) vient de décider d'affecter la somme de 2 500 milliards de yens (11,7 milliards de dollars) à un programme de dix ans destiné à développer les sources d'énergie de remplacement à partir de l'année fiscale 1980, annonce le *Japan Times*. Le plan proposera une nouvelle taxe sur les produits pétroliers, ainsi que sur l'électricité et le gaz, afin de trouver les fonds nécessaires. Le plan du MITI devra promouvoir le développement du charbon, de l'énergie solaire, nucléaire et géothermique.

Pékin et Moscou se rendent mutuellement responsables d'un sanglant incident frontalier

Le ministère chinois des affaires *étrangères* a adressé, mardi 24 juillet, une note à l'ambassade soviétique à Pékin, élevant une « *ferme protestation* » à la suite d'un incident survenu à la frontière le 16 juillet, dans la province du Xinjiang, et qui a fait un tué et un blessé du côté chinois, annonce Chine nouvelle.

A Moscou, l'agence Tass, qui jusqu'alors n'en avait pas parlé, a confirmé cet incident, rejetant la responsabilité sur la Chine.

La note chinoise s'élève contre cette « *provocation frontalière préméditée et ce sérieux incident sanglant de la part des soldats frontaliers soviétiques* ». Selon cette version, une vingtaine de soldats soviétiques ont tendu une embuscade dans la région de Tersadi et ouvert le feu sur un cadre et un vétérinaire venus inspecter le bétail dans les pâturages. Le premier a été tué et le second blessé et enlevé par les Soviétiques au cours d'une incursion du côté chinois. La Chine exige que le vétérinaire soit relâché. La note fait état de plusieurs autres incidents n'ayant pas fait de victimes, survenus ces derniers temps sur la frontière du Xin*jiang*.

En revanche, selon Tass, quatre militaires chinois ont pénétré le 16 juillet à 1 kilomètre à l'*intérieur du territoire soviétique*, dans le Kazakhstan oriental, à un point situé à 44 kilomètres au sud-est du col de Khabarasou. Un « *officier des organes de sécurité* » chinois a été tué au cours d'un affrontement avec les gardes-frontières soviétiques. Un autre militaire chinois a été blessé et arrêté, ajoute Tass.

C'est le deuxième incident frontalier important entre la Chine et l'U.R.S.S. depuis les affrontements de 1969. Le précédent avait eu lieu le 9 mai 1978 à la frontière du Heilongjiang, dans le nord-est de la Chine.

La note chinoise souligne que cet incident survient alors que les deux pays discutent des « *arrangements concrets* » sur la tenue des négociations pour normaliser leurs relations d'Etat à Etat, à la mi-septembre à Moscou. Elle révèle que l'incident a été suivi le 17 juillet d'une représentation verbale de l'U.R.S.S. accusant les Chinois d'avoir franchi la frontière soviétique et rendant la Chine responsable d'autres franchissements de ce genre « *sous la protection de soldats chinois* ». Pékin rejette ces accusations et souligne que, dans la zone en question, la frontière est clairement délimitée. — *(A.F.P.)*

LES NEUF ET LES RÉFUGIÉS D'INDOCHINE

Les ministres des affaires étrangères de la C.E.E. confirment la suspension de l'aide alimentaire au Vietnam

L'aide alimentaire et financière de la Communauté économique européenne aux réfugiés d'Indochine, allouée par le truchement du H.C.R., sera sensiblement accrue, indique notre correspondant à Bruxelles, Philippe Lemaître. Mais, jusqu'à nouvel ordre, le programme 1979 d'aide alimentaire au Vietnam ne sera pas exécuté. Telles sont les décisions prises, mardi 24 juillet, par les ministres des affaires étrangères des Neuf, et qui correspondent, à quelques nuances près, aux orientations préconisées par la Commission européenne (*le Monde* du 24 juillet).

On a pu croire un instant que le programme en faveur des réfugiés d'Indochine ne serait pas approuvé : les Allemands, parce qu'ils n'avaient pas encore étudié les résultats de la conférence de Genève, les Britanniques, parce qu'ils auraient voulu que le programme 1979 en faveur du Vietnam soit, non pas « gelé », mais supprimé, ont hésité à donner leur feu vert. M. Cheysson, commissaire chargé de la politique de coopération et du développement, est vigoureusement intervenu pour souligner que le conseil ne pouvait décemment pas se séparer sans avoir confirmé les engagements pris par la Communauté à Genève. Il a été suivi.

En ce qui concerne le programme 1979 d'aide alimentaire de la C.E.E. au Vietnam (86 000 tonnes de céréales, 15 000 tonnes de poudre de lait, 4 000 tonnes de butter oil), les choses restent en l'état ; jusqu'à décision contraire, il ne sera donc pas exécuté. Après le rapport que fera, à l'automne, M. Waldheim devant l'assemblée générale de l'ONU sur la manière dont les autorités de Hanoï s'acquittent des engagements pris à Genève, la Communauté examinera s'il y a lieu de mettre en œuvre ce programme ou de le laisser bloqué.

D'autre part, les Etats-Unis espèrent toujours pouvoir envoyer rapidement au Vietnam des agents consulaires pour examiner les cas des Vietnamiens souhaitant se rendre en Amérique (*le Monde* du 25 juillet). Le porte-parole du département d'Etat a précisé, mardi 24 juillet, que Washington avait reçu du haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés des assurances que le Vietnam n'avait aucune objection à la présence pour une brève période de personnel consulaire américain *sur son sol*. Des négociations se poursuivent à ce sujet.

Plusieurs navires ont recueilli en mer au début de la semaine des réfugiés vietnamiens. Un pétrolier de la VIIe flotte américaine a pris à son bord dix-neuf personnes à près de 600 kilomètres au large des Philippines. Un pétrolier français a recueilli cent dix réfugiés en mer de Chine, où cent dix autres ont été sauvés par un cargo allemand.

● *L'avion de U.T.A.*, qui était attendu mercredi 25 juillet à Roissy avec deux cent deux réfugiés à son bord venant de l'île de Poulo-Bidong en Malaisie (*le Monde* du 25 juillet), arrivera à Paris jeudi 26 juillet, à 8 heures du matin, indique-t-on au ministère des affaires étrangères.

● *Le navire-hôpital français « Ile-de-Lumière »* est bloqué depuis dix jours à Singapour où son équipage attend le permis du gouvernement indonésien pour se rendre aux îles De Riau (à l'est de Sumatra) afin de venir en aide aux réfugiés vietnamiens, a annoncé mardi 24 juillet à Djakarta un des médecins du navire, le docteur Bérès, au cours d'une conférence de presse.

Selon le docteur Bérès, qui s'est rendu à Djakarta pour préparer le départ du bateau vers l'Indonésie, le séjour à Singapour coûte 3 000 dollars indonésiens (6 000 F) par jour au comité français « Un bateau pour le Vietnam ».

EUROPE

Italie

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU P.S.

M. Craxi a renoncé à former le cabinet

De notre correspondant

Rome. — Comme on s'y attendait, M. Craxi, secrétaire général du parti socialiste, a renoncé à former le gouvernement. Il s'est rendu au Quirinal, mardi 24 juillet, pour informer le chef de l'Etat, M. Pertini, que le veto de la démocratie chrétienne rendait sa tentative impossible. Le premier parti italien venait, en effet, de lui dire « non » pour la deuxième fois, en invoquant les mêmes raisons que la semaine dernière : une présidence du conseil socialiste modifierait « *les rapports entre les forces politiques* », elle enlèverait à la démocratie chrétienne le « *rôle central* » que les électeurs lui ont reconnu, à savoir la direction du pays, comme c'est le cas depuis trente-trois ans.

Les socialistes sont furieux, mais déclarent qu'ils ne feront pas la politique du pire. Leur attitude sera « *digne* » et « *responsable* ». On perçoit cependant que « *la contribution du P.S.I. à la gouvernabilité du pays* » n'ira pas au-delà d'un vote d'abstention, même si un « *laïc* » (républicain ou social-démocrate) prenait la relève de M. Craxi.

Le choix entre deux attitudes

C'était la première fois qu'un socialiste était appelé à former le gouvernement. Toutes les formations en ont été perturbées, à commencer par la D.C. et le P.C.I. Les dirigeants des deux grands partis étaient persuadés qu'une présidence du conseil socialiste ferait basculer le pays à droite et enterrerait la politique d'union nationale. Paradoxe que la plupart des socialistes contestaient avec force.

On a assisté en tout cas à une nouvelle donne. L'Italie aurait pu avoir un président du conseil de quarante-cinq ans, préférant les blue-jeans aux cravates, qui aurait certainement changé un style, sinon une politique, de gouvernement. Malgré son échec, la tentative de M. Craxi laissera des traces. Désormais, toutes les formules gouvernementales apparaîtront bien traditionnelles.

On se retrouve au point zéro, avec quelques rancœurs et complications supplémentaires. Sept semaines après les élections législatives, la crise apparaît sans issue véritable. Le chef de l'Etat a le choix entre deux attitudes : chercher à réconcilier les démocrates-chrétiens et les socialistes — mais ce sera bien difficile — ou leur imposer un « cabinet institutionnel » composé de techniciens et que dirigerait, par exemple, le président du Sénat, M. Fanfani. Dans les deux cas, la crise risque de se conclure par une solution transitoire, et donc de se rouvrir à l'automne après le congrès démocrate-chrétien.

Ce congrès a déjà commencé, si l'on peut dire, grâce à M. Craxi. La désignation d'un socialiste a révélé les divisions de la démocratie chrétienne. On l'a encore vu, mardi, lorsque le ministre des affaires étrangères, M. Forlani, s'est opposé au secrétaire général de la D.C., l'accusant d'ambiguïté et de contradictions. M. Forlani fait partie d'un fort courant minoritaire qui était favorable à la présidence du conseil socialiste, y voyant le meilleur moyen de reconstituer l'alliance de centre gauche et d'enfermer le P.C.I. dans l'opposition.

ROBERT SOLÉ.

● *M. Toni Negri n'a pas téléphoné à Mme Eleonora Moro,* neuf jours avant la mort de son mari Aldo, a affirmé un des experts commis par la défense. L'homme qui a appelé Mme Moro le 30 avril 1978 pour lui soumettre l'ultimatum des Brigades rouges était originaire de la ville de Trente, dans le Trentin (Haut-Adige), a affirmé l'expert américain, M. John Tramper, alors que le professeur Negri est né à Padoue et en a conservé l'accent. L'expert américain a étudié quatre-vingts échantillons de voix pour parvenir à la conclusion que le professeur Negri était complètement étranger à l'affaire. — *(A.F.P.)*

Une crise caniculaire

Rome. — « Un président du conseil socialiste, c'est comme la scarlatine : il faut l'avoir eue un jour ou l'autre pour être immunisé », *murmurait, il y a quelques jours, un responsable du parti républicain. Dix autres boutades, aussi méchantes, font le régal du Palazzo, qui s'est installé dans la crise gouvernementale comme on s'installe pour un bon et long spectacle aux Thermes de Caracalla.*

Ni la canicule romaine ni l'approche du mois d'août ne semblent troubler les professionnels de la crise. L'après-midi, quand le soleil fait fondre l'asphalte autour du palais Montecitorio, ils disparaissent tous derrière des volets clos. Mais, dès le coucher du soleil, recommencent les conciliabules au bord des fontaines. Une célèbre trattoria du Panthéon est l'un des hauts lieux de cette activité frénétique. Entre les tables qui envahissent la petite rue, d'étranges dialogues, mêlés de rires, se nouent entre des hommes politiques de toute appartenance, des journalistes de diverses chapelles et des noctambules d'appellation non contrôlée.

Un lieutenant de M. Donat Cattin (démocrate-chrétien de gauche devenu l'espoir de la droite) vient apporter des nouvelles toutes fraîches du parti. « On en a jusqu'à fin août », *annonce-t-il joyeusement à un journaliste communiste, en lui tapant dans le dos.* « Excuse-moi », *dit le journaliste qui se précipite sur un passant : c'est M. Gerardo Bianco, président des députés démocrates-chrétiens, soupçonné d'anticommunisme. On s'envoie des* ciao de circonstance, *avec un naturel et une gentillesse qui, en France, feraient frémir les plus chauds partisans de la décrispation. Il a l'air de confirmer, « le Gerado » : la situation est très difficile, c'est le brouillard, aucune lueur à l'horizon. Mais on finit par se perdre dans ses métaphores contradictoires : M. Bettino Craxi ne confiait-il pas l'autre jour que si son entreprise échouait, on allait vers* « des situations incendiaires » ?

C'était une menace à la démocratie chrétienne qui avait cherché divers prétextes pour faire échouer sa tentative. Mais la menace n'a guère impressionné les stratèges de la place du Gesu. Alors, ce lundi soir, pour leur clouer le bec, le président du conseil désigné a choisi de s'exprimer en paraboles. Sur les marches du Montecitorio, il raconte aux journalistes l'histoire suivante : « Un riche posédant devait épouser une jeune fille pauvre. Mais, malgré toutes les asurances de la *famille*, la fiancée ne lui plaisait pas. Il demanda à la voir toute nue. On déshabilla la jeune fille avec les précautions d'usage. L'époux la regarda attentivement, puis il dit : non, le nez ne me plaît pas ».

Cette « crise non pilotée » *donne au monde politique romain l'occasion d'enrichir son vocabulaire. M. Craxi proposait un* « gouvernement pentacolore » *(comprenant cinq partis) pour remplacer l'actuel* « tricolore » *et éviter de retourner à la formule* « monocolore ». *Devant l'échec de sa tentative, les commentateurs du Palazzio sont formels : seul un* « gouvernement incolore », *avec un président du conseil aussi peu politique que possible, permettrait de sortir de l'impasse. Dans cet esprit,* l'Espresso *a suggéré de confier* « une mission exploratoire » *à Jean-Paul II.*

On aura, en tout cas, un « gouvernement balnéaire », *qui durera l'espace de l'été. Il ne jouirait pas d'une* « majorité organique », *comme en 1978, ni d'une* « majorité de programme », *comme en 1977, ni même d'une* « majorité d'abstentions », *comme en 1976, mais d'une* « abstention technique » *des socialistes, avec une* « opposition constructive » *du P.C.I.*

Tout dépend du chef de l'Etat, M. Pertini, soucieux de détendre les rapports entre socialistes et démocrates-chrétiens. L'éditorialiste du Corriere della Sera *expliquait mardi :* « Pertini cherche une formule qui attirerait une phase de refroidissement. » *Il fait, en effet, 30° C à l'ombre, et Rome est, malgré tout, à 20 kilomètres de la plage la plus proche.* — R. S.

Grande-Bretagne

Les Communes rejettent la proposition de remettre en cause le monopole du Post-Office britannique

La proposition présentée par un député conservateur de mettre fin au monopole de l'office britannique des postes a été rejetée le 24 juillet aux Communes par 210 voix contre 187.

M. Neville Trotter, qui défendait le projet, estimait que l'on accroîtrait ainsi l'efficacité du service et la qualité du travail des postiers. Le député travailliste M. Charles Morris a vivement contré cette argumentation en rappelant les plaintes des usagers devant les mauvaises prestations des services *privés* de remplacement mis en place lors de la longue grève de 1971. Il a en outre mis l'accent sur le fait que si l'on mettait fin au monopole postal les entreprises privées traiteraient seulement le courrier rentable et laisseraient les services déficitaires à l'office public. Selon lui les difficultés actuelles de la poste britannique s'expliqueraient essentiellement par l'insuffisance des effectifs : dix mille postes de postiers seraient actuellement vacants.

[Cette tentative de remettre en cause le monopole postal s'inscrit dans la ligne de la politique de dénationalisation définie par le gouvernement conservateur et qui l'a conduit à renoncer aux participations de l'Etat dans le transport aérien et la construction aéronautique.

Elle intervient à un moment où la situation de la poste britannique a été nettement redressée.

Calculé sur une base 100 en 1970, son trafic était tombé à l'indice 86,8 en 1976 sous les effets conjugués des grèves, des réductions de services, des économies et des hausses de tarifs. Depuis 1978, la courbe des objets expédiés a remonté et se rapproche des chiffres français (douze milliards d'objets traités chaque année).

Un bénéfice est apparu en 1977 avec 24,3 millions de livres (285 millions de francs). Il s'est élevé en 1978 à 40,4 millions de livres (344 millions de francs).

Ce redressement a été atteint tout en respectant les critères de qualité de service, soit 93 % du courrier de première catégorie distribué le lendemain de son expédition et 96 % du courrier de deuxième catégorie distribué le troisième jour suivant son expédition.]

Turquie

HUIT CENT VINGT-DEUX PERSONNES SONT JUGÉES À LA SUITE DES ÉMEUTES DE KAHRAMANMARAS

Ankara *(A.F.P.).* — La seconde phase du procès des personnes impliquées dans les émeutes du 19 décembre 1978, à Kahramanmaras (sud-est de la Turquie), a commencé le 24 juillet devant le tribunal de l'état de siège d'Adana, à 480 km au sud-est d'Ankara (*le Monde* du 24 décembre 1978).

Quatre cents témoins seront entendus par trois magistrats militaires, qui jugent huit cent vingt-deux personnes accusées de dix-sept crimes : participation à la révolte, meurtre, massacre, pillage, vol, etc. Dans l'acte d'accusation de deux cent quarante-huit pages, qui déclare notamment qu'on a assisté à « *une véritable guerre civile et à une révolte armée contre les forces de l'ordre* », trois cent trente-huit accusés risquent la peine de mort.

La première partie de ce procès, ouvert le 3 juin, n'a pas apporté d'éléments substantiels. Les accusés, à l'issue des interrogatoires, ont seulement déclaré qu'ils « *ne savaient rien et n'avaient rien vu ni rien entendu* ».

L'opinion espère que les dépositions des témoins feront apparaître la vérité sur les événements de Kahramanmaras, qui ont fait cent onze morts, et qui ont été qualifiés de « *génocide* » par le premier ministre, M. Ecevit.

Espagne

L'ETA MILITAIRE ANNONCE LA POURSUITE DE LA LUTTE ARMÉE

Bilbao (A.F.P.). — L'organisation séparatiste basque ETA militaire a annoncé, mardi 24 juillet, qu'elle poursuivra sa lutte armée « tant que le peuple travailleur basque n'aura pas un authentique régime démocratique, qui suppose la rupture définitive avec l'actuel régime de dictature militaire de Juan Carlos ».

Dans un communiqué reçu par divers organes de presse du Pays basque, l'ETA militaire précise qu'elle prendra pour cible de son « action armée offensive », « tous les soutiens du gouvernement espagnol en Euzkadi, y compris les bandes parallèles de mouchards ».

EUROPE

Union soviétique

LE PREMIER SECRÉTAIRE DU P.C. DE TURKMÉNIE DÉNONCE LA PERSISTANCE DE L'INFLUENCE DE L'ISLAM

Moscou (*A.F.P.*). — M. Mukhamadnadzar Gapourov, premier secrétaire du P.C. de Turkménie, a dénoncé, le 20 juillet, dans un long rapport, la persistance de l'« influence » de l'islam dans cette République soviétique, bordée au sud par l'Iran et l'Afghanistan.

M. Gapourov, cité par le quotidien *Turkmenskaya Iskra*, a notamment déclaré : « *Les organisations du parti sous-estiment souvent les conséquences de la propagande religieuse. Le nombre des prétendus « lieux saints » ne diminue pas. Sous l'influence du clergé musulman et de toutes sortes de charlatans, des survivances du passé, comme les funérailles et le mariage religieux, ou comme la circoncision, demeurent. Fréquemment, ces rites sont observés par des membres du parti, des Jeunesses communistes et par des intellectuels.* »

M. Gapourov a regretté « *les cas fréquents* » de « *paiement du kalym* » (tribut payé par le fiancé aux parents de sa future femme), de « *mariage de filles impubères* » et de « *bigamie* ».

Le premier secrétaire a vigoureusement défendu le développement de l'étude de la langue russe et critiqué le professeur turkmène O. Nazarov, qui propose que, dans les établissements d'enseignement supérieur, les étudiants puissent choisir, à l'examen final, de remplacer l'épreuve de russe par une composition en langue turkmène.

Il a enfin dénoncé « *les centres de mensonges des étrangers (...), qui mènent une propagande effrénée en faveur du nationalisme, du panturquisme et du panislamisme* ».

M. MÉDECIN ET LES CAMPS DE CONCENTRATION EN U.R.S.S.

M. Médecin (U.D.F.), député et maire de Nice, a posé, mercredi 11 juillet, deux questions écrites au ministre des affaires étrangères et au ministre de la jeunesse et des sports, au sujet de « *révélations sur l'existence de camps de concentration en Union soviétique, dans lesquels seraient internés plus de dix mille enfants* ». Dans la première, M. Médecin demande à M. Jean François-Poncet s'il a l'intention de « *faire procéder à une enquête approfondie sur ces révélations afin que les membres du gouvernement et du Parlement français puissent être complètement informés et puissent juger de la bienséance d'une participation des athlètes de notre pays aux Jeux olympiques de Moscou en 1980* ».

Dans la seconde, M. Médecin demande à M. Soisson, « *dans la mesure où une enquête diligentée par le ministre des affaires étrangères confirmerait l'existence de ces camps* », si la participation française aux Jeux olympiques de Moscou serait remise en cause.

[N.D.L.R. : M. Médecin fait allusion à une information rendue publique, lors d'une conférence de presse organisée, mercredi 4 juillet, à Tel-Aviv, par le Centre de recherches sur les prisons, asiles psychiatriques et camps de travaux forcés en U.R.S.S. Cette information a été démentie, vendredi 6 juillet, par l'agence Tass (« le Monde » daté 8-9 juillet).]

● ERRATUM. — L'association France-U.R.S.S. qui, comme quatre autres agences, organise des voyages en U.R.S.S. (*le Monde* du 24 juillet, page 9) n'est plus rue de la Vrillière, mais est installée 61, rue Boissière, Paris-16e, tél. 501-59-00.

Allemagne fédérale

Bonn entend mettre un terme aux règlements de comptes entre Iraniens

De notre correspondant

Bonn. — En demandant, lundi à Munich et mardi à Hambourg, à ses compatriotes de ne pas se livrer à des exactions sur le territoire de la République fédérale, l'ayatollah Hossein Nouri, représentant personnel de l'imam Khomeiny, n'a que très partiellement apaisé les inquiétudes du gouvernement de Bonn.

Selon l'ayatollah, le gouvernement de Téhéran n'a donné à personne le droit d'intervenir contre ceux qui ont pu servir le régime du chah. C'est donc devant les tribunaux iraniens que les anciens agents de la SAVAK devraient être traduits et non devant des comités établis dans la République fédérale.

L'ayatollah a cependant reconnu que le gouvernement iranien n'a entrepris aucune démarche pour réclamer l'extradition de ceux qu'il accuse d'avoir servi l'ancien régime. A l'heure actuelle, de telles demandes n'auraient pas beaucoup de chances d'être agréées par les tribnaux ouest-allemands. Le système judiciaire, tel qu'il *fonctionne* en Iran, n'est pas de nature à convaincre les autorités que l'on pourrait compter à Téhéran sur une justice objective et sereine. Aussi n'est-il pas surprenant que les partisans de l'imam en R.F.A. s'efforcent de contraindre leurs compatriotes considérés comme suspects à rentrer en Iran, même contre leur gré.

Jusqu'à présent, le ministère de l'intérieur ouest-allemand a enregistré une quinzaine de cas où des Iraniens auraient été « *entendus* » par de prétendus tribunaux révolutionnaires, à Francfort, Hambourg, Hanovre, Brême, Constance et Krefeld. Dans tous ces cas, les autorités soupçonnent que l'on a eu recours non seulement à des menaces mais à des séquestrations et même à des tortures. Une dizaine d'Iraniens convaincus d'avoir pris part à de telles exactions sont arrêtés ; beaucoup d'autres font encore l'objet de recherches policières.

Les gouvernements de Bonn et des Laender se déclarent résolus à intervenir contre les activistes iraniens, mais des nuances se manifestent à cet égard. Dans les milieux chrétiens-démocrates, on rappelle certains précédents. C'est *ainsi* que Bonn ne se *serait* jamais opposé d'une façon très résolue aux services secrets yougoslaves qui sont intervenus ici contre les partisans d'une Croatie indépendante. La *Frankfurter Allgemeine Zeitung* remonte même à l'enlèvement du colonel Argoud, en 1963, pour suggérer que le gouvernement fédéral aurait alors accepté un peu trop passivement l'action illégale des services français.

Personne, au surplus, n'ignorait plus depuis plusieurs années déjà que l'organisation des étudiants iraniens CISNU a constamment manifesté sa présence dans la République fédérale par des actions violentes, notamment lors de la visite du chah. Or, aucun de ses membres n'a jamais été expulsé. A ce moment-là, il est vrai, le gouvernement de Bonn pouvait soutenir qu'on ne saurait renvoyer à Téhéran *des adversaires du* régime. Ceux-ci, en *effet*, risquaient d'être reçus dans leur pays de façon plutôt brutale.

JEAN WETZ.

LA VISITE DE M. FRANÇOIS-PONCET

La R.D.A. donne son accord à l'ouverture d'un centre culturel français à Berlin-Est

De notre envoyé spécial

Berlin-Est. — M. François-Poncet vient de réussir un exercice périlleux. Sans indisposer les *Allemands de l'Ouest, sensibles* à la nette réaffirmation sur place du statut quadripartite de Berlin (reproduite *in extenso* dans les journaux de la R.D.A.), le ministre français a, semble-t-il, tout à fait satisfait les Allemands de *l'Est* qui, pour la première *fois*, recevaient le *chef* de la diplomatie d'une des puissances occidentales, responsables « *de l'Allemagne dans son ensemble* ».

Il est significatif que M. Honecker, numéro un de la R.D.A., recevant, mardi 24 juillet, M. François-Poncet, lui ait donné son accord de principe pour l'ouverture à Berlin-Est d'un centre culturel français, ainsi que d'un centre culturel est-allemand à Paris. Le ministre français avait fait de l'ouverture de cet organisme, qui avait jusqu'à présent été refusée à tous les Occidentaux, la condition de la conclusion d'un accord culturel auquel les dirigeants de la R.D.A. semblent attachés. Bien entendu, les modalités restent à discuter, mais sauf accident, l'Union soviétique devrait être prochainement le seul pays communiste de l'est européen à ne pas accepter de centre culturel français ou de salles de lecture publique.

Le voyage du ministre, minutieusement préparé dans ses principes — étant donné le caractère très particulier de Berlin — et dans les détails de l'exécution, s'est déroulé sans anicroches. M. François-Poncet avait *insisté* pour que toute cérémonie impliquant l'armée de la R.D.A. lui soit épargnée, puisque Berlin-Est est considérée par la France comme occupée par la seule armée soviétique. Il a eu satisfaction, étant donné que les seuls uniformes de la R.D.A. qu'il ait rencontrés sont ceux de deux sentinelles qui, en permanence, montent la garde à l'entrée du palais du Conseil d'Etat, où réside M. Honecker.

Les Allemands de l'Est ne pouvaient faire moins. Comme un journaliste ouest-allemand lui demandait sans aucune animosité d'ailleurs, comment il avait « *apprécié* » cette puissante armée de la R.D.A., le ministre français répondit *par une boutade* : « *La télévision m'éclairait au point que je n'ai rien aperçu* », répondit-il.

Au cours de sa conférence de presse finale, M. François-Poncet a indiqué qu'il avait remis à son collègue allemand, M. Fischer, une *liste* de cas humanitaires (il y en aurait quarante-deux) pour lesquels, compte tenu de l'amélioration des relations politiques, la France compte bien obtenir une solution satisfaisante. Les conversations se poursuivront à ce sujet par la *voie diplomatique*.

Le ministre a souligné l'expansion des relations économiques. M. Mittag, responsable du parti communiste est-allemand pour les relations économiques avec l'étranger, viendra prochainement à Paris poursuivre les négociations en cours avec M. Deniau, ministre du commerce extérieur. M. François-Poncet a confirmé qu'une commission de juristes franco-est-allemands allait étudier un accord consulaire s'inspirant de la formule déjà agréée par la R.D.A. et les Etats-Unis.

Pour ce qui concerne la situation internationale, M. François-Poncet, avec M. Fischer comme avec M. Stoph, chef du gouvernement, *et avec M. Honecker*, a discuté de la préparation de la conférence de Madrid sur la sécurité et la coopération en Europe, en 1980, en souhaitant qu'elle se déroule « *dans un esprit dépourvu de polémique et de complaisance* », et du désarmement, notamment de la proposition française de conférence sur le désarmement conventionnel en Europe.

Sur ces deux sujets, les contacts continueront entre les deux gouvernements, ainsi d'ailleurs qu'entre la France et d'autres pays de l'Est. Ils seront notamment au centre des entretiens qu'auront la semaine prochaine M. François-Poncet et M. Andrei, ministre des affaires étrangères *de Roumanie*.

MAURICE DELARUE.

● *Les Etats-Unis et l'Union Soviétique* se sont mis d'accord pour faire le point de leurs négociations bilatérales sur l'interdiction des armes chimiques devant le comité du désarmement des Nations unies. M. Israelyan, représentant soviétique, a annoncé, mardi 24 juillet, à Genève, que les *deux délégations* avaient rédigé un projet de rapport commun sur l'état d'avancement des négociations menées depuis 1976. — (*A.F.P.*)

A TRAVERS LE MONDE

Bangladesh

● TROIS HOMMES ONT DETOURNE, mercredi 25 juillet, vers l'aéroport de Calcutta, un appareil *Fokker de la compagnie* Bangladesh biman assurant la liaison intérieure Dacca-Jessore, et ayant quarante-cinq personnes à son bord. Ils ont menacé de faire sauter l'avion s'il ne leur était pas versé une somme de 1 million de dollars. — (*Reuter*)

Belgique

● SIX BELGES, MEMBRES *DU MOUVEMENT* POUR LE DESARMEMENT ET LA PAIX, ont entamé une grève de la faim afin d'obtenir du gouvernement polonais qu'il autorise l'entrée sur son territoire d'une « caravane de la paix », qui devait quitter, le 29 juillet, Bruxelles, siège de l'OTAN, pour la capitale polonaise, siège du pacte de Varsovie. — (*A.F.P.*)

Colombie

● UNE CENTAINE DE PERSONNES, soupçonnées d'appartenir au mouvement de guérilla M. 19, ont été arrêtées ces derniers jours dans la *région de Popayan, dans le* sud, a-t-on appris mardi 24 juillet à Bogota. — (*A.F.P.*)

Cuba

● CINQ CENTS PRISONNIERS POLITIQUES ont été libérés, a-t-on annoncé officiellement mardi 24 juillet à La Havane, portant ainsi le nombre des libérations depuis le début de l'année à deux mille quatre cents. Cette décision fait suite au programme rendu public en novembre par M. Castro, prévoyant la libération progressive de trois mille six cents détenus politiques. — (*A.F.P.*)

Espagne

● UNE BOMBE A EXPLOSE mardi 24 juillet dans un bar de Behobie, près de la frontière française, ne provoquant que des dégâts *matériels*. — (*A.F.P.*)

Etats-Unis

● LA PRESENCE MILITAIRE SOVIETIQUE. — Le département d'Etat a déclaré récemment qu'il ne disposait d'aucun élément pouvant confirmer un accroissement substantiel de la présence militaire soviétique à Cuba. La chaîne de télévision américaine A.B.C. avait fait état de l'arrivée dans l'île de six mille militaires *soviétiques*. — (*A.P.*)

Guatemala

● UN GROUPE DE SENATEURS AMERICAINS se trouve au Guatémala pour recueillir des informations sur la progression éventuelle du communisme en Amérique centrale. — (*A.F.P.*)

Pakistan

● LES QUATRE COACCUSES DE L'ANCIEN PREMIER MINISTRE ALI BHUTTO, pendu le 4 avril, ont été exécutés mercredi 25 juillet. Les quatre hommes, Rana Iftikar, Arshad Iqbal, Mian Ghulam Abbas et Ghulam Mustafa, appartenaient aux forces fédérales de sécurité (F.S.F.). Ils avaient été condamnés à mort après avoir reconnu leur participation à l'attentat visant à éliminer M. Ahmed Reza Kasuri, un homme politique *opposé* à M. Bhutto. La victime désignée avait échappé à une fusillade dirigée contre sa voiture, à Lahore, mais son père, le nawab Ahmed Khan, avait été mortellement blessé. — (*A.F.P.*)

Pérou

● LE PRESIDENT FRANCISCO MORALES BERMUDEZ a procédé, mardi 24 juillet, à un remaniement ministériel. Les généraux Carlos Gamarra Perez Egana, Jose Soriano Morgan et Javier Elias Vargas reçoivent les portefeuilles de l'agriculture, des transports et communications, et du travail, en remplacement des généraux Luis Arbulu Ibanez, Elivio Vannini Chumpitazi et Jose Garcia Carderon. - (*Reuter.*)

Vietnam

● QUATRE VIETNAMIENS D'ORIGINE CHINOISE ont été condamnés, le 20 juillet, à des peines de cinq à douze ans de prison, après avoir été inculpés d'espionnage au profit de Pékin, a annoncé l'agence vietnamienne de presse captée à Hongkong. — (*A.F.P.*)

Le Monde

société

Croquis d'été

UNE SOIRÉE A SÈTE

Au bar des Deux Ramiers, deux dragueurs de la vieille école ont attaqué en piqué les trois jeunes filles, sagement attablées devant d'assez monstrueuses coupes glacées : *« C'est à vous, ces beaux yeux-là ? »* On a beau dire. C'est beau, c'est éternel, la France ! Le garçon de café, un jeune homme plein d'humour lui aussi, a passé commande : *« Ein pastis, bitte »* ; et dehors, en terrasse, le marchand de ballons en forme de cœur a mis genou à terre devant une — probable — Néerlandaise bâtie en grenadier, se disant prêt à tout lâcher pour elle.

Folles nuits de Sète. Les grands chalutiers blancs sont à quai ce soir. Des filets bleus, déposés en paquets sur le sol et encore pleins de sardines décapitées, monte une odeur violente, obsédante, de marée. A moins que cela ne vienne de l'eau huileuse qui file en bouillonnant vers le bassin de Thau. Ou bien peut-être même, de ces états de coquillages, là-bas, près des restaurants. Derrière, un peu au-delà d'un vaste entrepôt qui fait penser à celui de Maître Panisse — « Fournitures pour la marine » —, un autre bateau a battu le rappel. Illuminé comme seule peut l'être un navire dans la nuit, moteurs au ralenti, le car-ferry *Notre-Dame-d'Afrique* va partir, chargé jusqu'à la gueule. Sur le pont supérieur, massés à côté de leur voiture, les passagers, pauvres marins d'autoroutes, agitent des mouchoirs pour saluer la terre une dernière fois, ou bien là-haut, au-dessus de la ville, le phare qui balaie la nuit.

Sète, la nuit, est encore un vrai port, plus tourné vers la mer que vers ses touristes. Là-bas, sur d'autres quais, ceux du port marchand, aucun touriste ne parade devant les montagnes de bois précieux qui sentent l'Afrique. Aucun ne se hasarde dans les rues sombres où les entrepôts exhalent des odeurs de pinard, d'épices et de pourriture.

Les touristes, ici, se prennent au lamparo, comme des papillons attirés par les lumières du centre ville.

On exagère ? Tout est dit, là, sur cette pancarte d'un bateau de promenade, le *Popeye*, ou quelque chose comme ça. Pour 10 F, la promenade en mer, dans les ports et avec, si possible, *« le passage à proximité des paquebots et des grands navires marchands »*. En somme, le passage à côté de l'aventure. Sur les quais, parmi toutes ces maisons, sans charme excessif, qui attestent que Sète reste laborieuse, il en est une, ni plus belle ni plus laide, sur laquelle est apposée une plaque. Ici, paraît-il, naquit un certain Paul Valéry.

La nuit commence

Là, en tout cas, commence le déambulatoire, le voyage à petit cours devant les restaurants, au coude à coude, *la Rascasse, les Goélands, la Marine*. Les anciennes halles elles-mêmes ont été transformées en une immense table. Partout, pour des prix relativement modiques, se préparent des orgies de fruits de mer, de soupes de poissons aux rouilles féroces, et de fritures. Partout s'enseigne ce drôle de mot, la bouillabaisse, qui fait tellement plaisir aux oreilles étrangères.

Les gens qui défilent devant les terrasses et ceux qui, y étant assis, les regardent passer, sont à la fois le spectacle et au spectacle. Tous en tenue de parade, tous vêtus de ces couleurs blanches qui flattent le bronzage, toutes affublées de ces colliers d'os blanc qu'une véritable nuée de camelots africains proposent sans défaillance. Des filles du Nord, pour l'immense majorité, blondes, cuivrées, échappées du Cap-d'Agde naturiste ou du mega-camping du lac de Thau, chaloupent dans les rues de Sète. Et leurs grands « gala-plats » de maris suivent, tout fiers, sans se douter du danger qu'ils encourent ici à trop vanter leur femme.

Là-bas, dans un restaurant, un guitariste, pour la couleur locale, chante le port d'Amsterdam, mais, heureux compromis, à la façon de Georges Brassens. Plus loin, entre une crêperie bretonne et un milk-bar américanisé, une boîte super-disco — probablement un ancien bar à filles — est déjà ouverte. Dans la fureur d'un soir d'été et l'atmosphère d'un bain turc, la nuit commence vraiment.

Cela n'empêchera pas Paul Valéry de dormir là-haut, dans la splendeur d'un cimetière marin.

PIERRE GEORGES.

Huit condamnés du 23 mars et du 1er mai sont encore en prison

Dix-sept des vingt-cinq jeunes gens détenus après les incidents du 23 mars et du 1er mai, à Paris, ont déjà été libérés. Huit sont encore en prison. A propos des condamnés du 23 mars, le garde des sceaux avait déclaré, le 15 juin, à l'Assemblée nationale : *« Il n'y en a aucun qui ne soit libérable au plus tard au mois d'août ou au début de septembre »*. Si rien ne permet d'infirmer ces propos, certains avocats observent que plusieurs condamnés n'ont pas bénéficié du maximum de clémence que permettait le jeu combiné des réductions de peine, de la procédure des libérations conditionnelles et des remises pour réussite aux examens que certains détenus ont passés en prison.

L'appel que nous publions ci-dessous émane du Comité des physiciens français pour la défense de Youri Orlov (1), signataire, dans *le Monde* du 12 mai, d'un texte intitulé : *« La liberté s'use quand on ne la défend pas »*. Il renouvelle, en faveur des *« oubliés de l'été »*, la demande d'amnistie présentée notamment par le groupe socialiste de l'Assemblée nationale et le parti communiste.

(1) C/o Michel Schott, tour 23, université Paris-VIII, 2, place Jussieu, 75221 Paris Cedex 05.

Les oubliés de l'été

La justice a suivi son cours, les magistrats se mettent en vacances, des condamnés du 23 mars restent à l'ombre. Soyons justes : l'opinion aussi se met en vacances.

Depuis six mois, les motifs d'écœurement et de révolte n'ont pas manqué. Alors le 23 mars, que voulez-vous qu'on y fasse ? Précisément, il y a à faire, en profitant justement des vacances. Des condamnés sont à ce jour en prison, certains d'entre eux encore pour plusieurs mois. Les aberrations des dossiers ne sont plus maintenant niées par personne. La dégradante prestation ministérielle de M. Peyrefitte est de se retrancher derrière l'indépendance d'une justice qui s'est abaissée à n'être que l'auxiliaire d'une mauvaise police. La révision ne peut intervenir que s'il y a des éléments nouveaux. La fantaisie maintenant confirmée des témoignages policiers en seront-ils? Il reste une solution : que chaque lecteur de ce texte intervienne dès maintenant en faveur de l'amnistie. Un projet de loi a été déposé. L'étape suivante, c'est que, dès la rentrée parlementaire, il soit inscrit à l'ordre du jour des travaux de l'Assemblée nationale (pas facile : la session d'automne est celle du budget).

Le Comité des « cent deux physiciens », élargi aux personnes qui, quelle que soit leur profession, l'ont rejoint, demande donc à chacun de faire part au député et aux sénateurs de sa circonscription de son intérêt pour l'amnistie en faveur des condamnés du 23 mars : écrivez-leur, rendez-leur visite. Les sondages que nous avons faits montrent que sur ce point une majorité peut se dégager au Parlement pour que cette mesure soit adoptée.

L'amnistie est la seule possibilité pour les immigrés condamnés de pouvoir rester en France. Les règlements en vigueur disposent, nous a-t-on dit, qu'il n'est même pas besoin de réunir une commission administrative pour les expulser dès leur sortie de prison. Deux personnes sont sous cette menace.

Pour d'autres, l'amnistie est le seul moyen de conserver leur emploi. Déjà, l'éducation nationale, prenant motif de sa condamnation, a prévenu un des condamnés qu'il est rayé des effectifs. Pour tous, l'amnistie est le seul moyen d'avoir un casier judiciaire vierge, alors que, en raison de leur âge, ils seront à la recherche d'un emploi. Répétons encore une fois notre conviction que c'est aussi en balayant devant notre porte que nous serons le mieux à même de faire reculer le cynisme des gouvernements de l'Est comme de l'Ouest.

LA CHAMBRE D'ACCUSATION DE PARIS EXAMINERA L'AFFAIRE LEGUAY LE 21 SEPTEMBRE

Jean Leguay, soixante-dix ans, ancien préfet, et son défenseur, Me Yves Jaffré, demandaient, mardi 24 juillet, à la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris de déclarer incompétent, en raison de la prescription, le magistrat instructeur qui avait inculpé, le 12 mars dernier, Jean Leguay pour *« crimes contre l'humanité »* après la plainte déposée par des enfants de déportés juifs, représentés par Mes Serge Klarsfeld et Charles Libmann (*le Monde* du 13 mars). Jean Leguay a été, de mai 1942 à janvier 1944, délégué en zone occupée du secrétaire général à la police du gouvernement de Vichy, René Bousquet. Il était donc en poste à Paris au moment de la grande rafle du Vélodrome d'Hiver, les 16 et 17 juillet 1942.

Le débat sur le fond n'a pas eu lieu, la chambre d'accusation, présidée par M. Jean Bertholon, ayant renvoyé l'affaire au 21 septembre. Elle n'a, en effet, reçu que depuis quelques jours la note du ministre des affaires étrangères interprétant les traités internationaux à propos de l'imprescriptibilité des crimes commis pendant l'occupation (*le Monde* du 21 juillet).

AUX DOSSIERS DE L'ÉCRAN

La Mafia ou le mythe tenace de la toute-puissance

L'actualité offrait un prolongement au film de Francesco Rosi, *Lucky Luciano*, présenté avant le débat sur la Mafia, mardi soir 24 juillet, sur Antenne 2, aux « Dossiers de l'écran ». Carmine Galante, un des chefs de la Mafia new-yorkaise, assassiné à soixante-neuf ans, jeudi 12 juillet, dans un restaurant italien de Brooklyn, était, en effet, un ancien lieutenant de Luciano.

Il est donc regrettable que le débat lui-même n'ait guère permis de faire justice du mythe, exprimé par les questions des téléspectateurs, d'une *« organisation toute-puissante, très fortement structurée, ayant les policiers, les magistrats et les politiciens à sa solde, contrôlant l'économie américaine et même les élections présidentielles »*. M. Francis Ianni, universitaire et conseiller en criminologie auprès de la ville de New-York, auteur d'une étude sociologique traduite en français (1), sur la Mafia, est le seul qui, au-delà des anecdotes pittoresques, ait cherché à remettre les choses à leur place, indiquant notamment que Galante avait sans doute été tué par sa propre « famille », parce qu'il faisait une trop large place aux activités illégales traditionnelles, en premier lieu la drogue, alors que la Mafia s'orientait de plus en plus vers les affaires « normales ».

M. Ianni explique la Mafia comme le phénomène de défense d'une minorité ethnique. Dans les Etats-Unis du début du siècle, les immigrants italiens, pauvres et illettrés, ignorés par la justice américaine, ne parlant pas l'anglais, ont besoin de « protection ». Aujourd'hui que les citoyens d'origine italienne ont atteint un niveau de vie comparable aux autres — et se sont intégrés à la société américaine — ce sont de nouvelles minorités, telles que les Noirs ou les Hispano-Américains qui prennent le relais pour la drogue, la prostitution, les jeux clandestins. A New-York, en particulier, la prostitution est entièrement aux mains des Noirs. La transition se fait souvent en douceur, les Italiens louant des emplacements, accordant des « concessions », avant de se retirer définitivement. Les fils des *mafiosi* de l'entre-deux-guerres ont fait des études et préfèrent, désormais, la spéculation immobilière ou les casinos légaux.

La nouvelle criminalité américaine est, du même coup, moins structurée. Les gangs italiens recrutent traditionnellement dans le clan familial étendu aux cousins et aux parents éloignés, tandis que les associations de malfaiteurs noirs naissent des rencontres de hasard dans les prisons. M. Ianni conteste cependant l'idée d'une organisation centrale de la Mafia, étendant son pouvoir sur l'ensemble du pays, comme l'affirmait, en 1951, la commission pour l'étude du banditisme présidée par le sénateur Estes Kefauver, ou comme l'a toujours proclamé l'ancien directeur du F.B.I., John Edgar Hoover. Les chefs des « familles » se rencontrent parfois, l'un d'eux peut acquérir une puissance ou une notoriété plus grande, comme jadis Al Capone ou Lucky Luciano, mais il n'y a pas une direction unique.

L'idée d'une société secrète toute-puissante appartient à une certaine imagerie romanesque populaire, à laquelle Balzac, dans *l'Histoire des treize*, a donné ses lettres de noblesse, mais elle ne correspond guère à la réalité du crime organisé aux Etats-Unis, qui dépasse de beaucoup les seuls Italo-Américains. Les *mafiosi* ont certes trempé dans de nombreux trafics, tels que les détournements des fonds de retraite du Syndicat des camionneurs (les « Teamsters ») ou la vente forcée, sous la menace, de terrains dans l'Arizona ou en Californie, mais ils n'étaient pas les seuls.

Le débat de mardi soir a pourtant eu le mérite, grâce notamment à la présence de Michele Tito, journaliste italien, d'éclairer la carrière de Lucky Luciano dans l'Italie de l'immédiat après-guerre. Devançant les troupes alliées, avec l'accord des autorités militaires américaines, celui-ci remplaçait les maires et les notables fascistes par des *mafiosi*. Mais, plus sans doute qu'à ces *« services rendus aux forces armées des Etats-Unis »*, c'est à ses contributions électorales à la campagne du gouverneur républicain de l'Etat de New-York, Thomas Dewey, que Lucky Luciano a dû l'étonnante impunité dont il a joui à la fin de sa vie.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(1) *Des affaires de famille, la Mafia à New-York*, par Francis Ianni. Plon, collection « Terre humaine ».

DÉFENSE

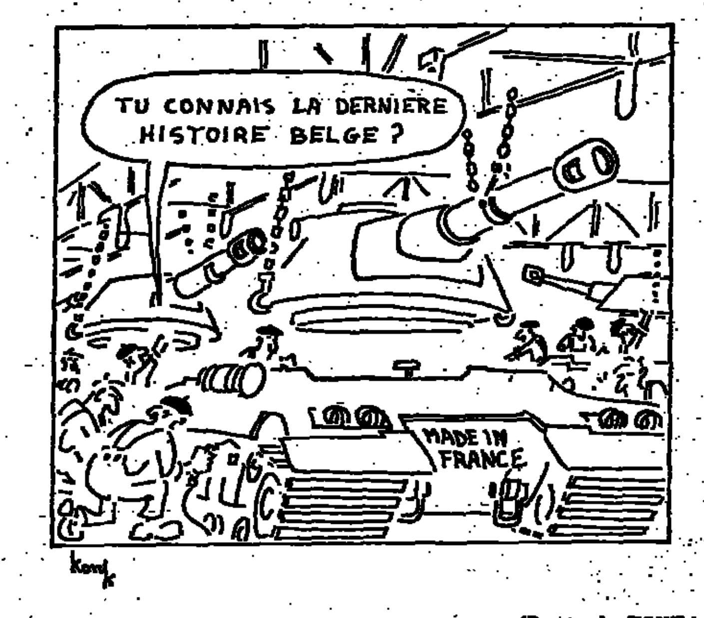
DE PRÉFÉRENCE A UN MATÉRIEL FRANÇAIS

La Belgique achètera 1039 blindés américains

Bruxelles (*A.F.P.*). — Le premier ministre belge, M. Wilfried Martens, a annoncé mardi soir 24 juillet, au terme du conseil des ministres, à Bruxelles, que son gouvernement avait *« décidé de suivre la proposition du ministre de la défense nationale de doter l'armée de 1 189 véhicules blindés à chenilles »*, dont la plus grande partie seront des engins de conception américaine. Le gouvernement belge rejette donc les propositions françaises (*le Monde* des 14, 24-25 et 29 juin) concernant un véhicule blindé à roues, le VAB (véhicule de l'avant blindé), conçu par Creusot-Loire et Renault-Véhicules industriels.

Le premier ministre a précisé : *« Constatant que l'ensemble des épreuves techniques et des tests opérationnels ont, incontestablement, fait apparaître la meilleure fiabilité, la plus grande robustesse et la capacité opérationnelle supérieure des véhicules A.I.F.V. et M 113 A-1, le gouvernement a décidé d'autoriser le ministre de la défense nationale à adresser à la firme américaine B.M.F. une lettre d'intention. »* « *Cette lettre d'intention*, a précisé le premier ministre belge, *sera établie en collaboration avec le ministre des affaires économiques et portera sur l'achat de 514 A.I.F.V. et 525 M 113 A-1, dont la construction sous licence belge devra s'effectuer en Belgique à raison de 70 % et dont les 30 % restants devront être entièrement compensés dans les conditions et avec les garanties déterminées par le ministre des affaires économiques.* »

Le gouvernement, a enfin précisé M. Wilfried Martens, *« a décidé de réserver le choix du type des cent cinquante véhicules restants jusqu'à la fin 1980 »*. Selon certains observateurs à Bruxelles, cette tranche de cent cinquante véhicules a été réservée pour, éventuellement, lancer la construction d'un blindé belge, le Cobra, actuellement au stade de prototype.



(Dessin de KONK.)

Le vice-premier ministre belge et ministre des affaires économiques, M. Willy Claes, a précisé, de son côté, que le coût de cette commande était, au total, d'environ 24 milliards de francs belges (4 500 millions de francs français).

Plusieurs partis politiques, les socialistes francophones notamment, membres du gouvernement, avaient pris position pour une *« solution mixte »*. Il semble que le ministre de la défense nationale, M. Paul Vanden Boeynants, ait finalement et complètement rallié le gouvernement belge au choix américain.

FAITS DIVERS

Deux morts dans un accident au centre nucléaire de Mururoa

Le Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.), a indiqué, mardi 24 juillet, qu' *« un accident du travail »* n'ayant aucun caractère nucléaire s'est produit le 6 juillet au centre d'expérimentation du Pacifique (CEP) à Mururoa, où deux personnes ont trouvé la mort et deux autres ont été blessées dont l'une gravement.

Les quatre victimes ont subi des brûlures, les deux premières, mortelles, la troisième, graves, et la quatrième, plus légères, à la suite d'une déflagration provoquée par les étincelles d'une perceuse électrique dans l'atmosphère explosive d'une cuve d'acétone. Ce solvant est utilisé pour la décontamination.

Les deux morts sont : Gérard Froment, qui travaillait pour une société de sous-traitance, la Société de travaux en milieu ionisant (S.T.M.I.), et Michel Vilette, agent de la Direction des applications militaires (DAM) du C.E.A., détaché du centre de Villacoublay.

M. Lacour, agent civil du C.E.A., qui travaillait pour la S.T.M.I. et qui a été gravement brûlé, est soigné à l'hôpital militaire de Clamart. Il est maintenant hors de danger, selon le C.E.A.

Le syndicat C.F.D.T. de la Côte-d'Or (où se trouve le centre de Valduc du C.E.A.) estime que *« l'affaire a été étouffée »*. Mais on peut se demander si la venue dans le Pacifique du président de la République n'est pas à l'origine du retard du C.E.A. à annoncer la mort de ses deux agents.

● *Menaces de mort contre un journaliste.* — Le bimensuel *Demain l'Afrique* a reçu lundi 24 juillet à son siège, rue Guillaume-Tell (17e arrondissement), des menaces de mort contre l'un de ses rédacteurs en chef, M. Roland Malet. Le texte, dactylographié et signé « le Groupement », annonçait à la rédaction du journal que la mort de M. Malet aurait lieu dans la semaine.

A trois reprises, les 30, 31 mai et 18 juillet, la voiture de M. Malet avait été endommagée volontairement. Le journal, créé en septembre 1977, avait été cambriolé le 16 juin 1978 (*le Monde* du 20 juin 1978). Plusieurs journalistes avaient également reçu des menaces téléphoniques après l'attentat commis le 26 mai contre la revue *Jeune Afrique* (*le Monde* des 27, 28 et 29 mai 1978).

En Haute-Savoie

QUATRE VOLEURS DE CRISTAUX RARES ARRÊTÉS

Quatre ressortissants suisses ont été interpellés mardi 24 juillet à Chamonix (Haute-Savoie) en train d'extraire des cristaux à l'explosif dans le massif des Grandes-Jorasses ; 700 kilos de pierres diverses (fluorines roses, quartz blanc et fumé) ont été saisis. Gardés à vue par les gendarmes de Chamonix, les quatre hommes devaient être déférés au parquet mercredi 25 juillet dans l'après-midi.

[Le massif des Grandes-Jorasses étant un site classé, propriété de la commune de Chamonix, tous les travaux sont soumis à l'autorisation du ministère [illegible]. L'utilisation des explosifs, dont l'origine reste à déterminer, nécessite l'autorisation de la préfecture. Quant à l'hélicoptère dont se servaient les quatre hommes pour transporter leur butin, il aurait dû faire l'objet d'une autorisation de travail aérien.]

Au large de la côte girondine

SIX PERSONNES TUÉES DANS UNE COLLISION AÉRIENNE

L'une des victimes a été dévorée par les requins

(*De notre correspondant.*)

Bordeaux. — Deux avions de tourisme, des « Robin 140 » de l'aéroclub de Soissons (Aisne) se sont heurtés et ont sombré en mer dans l'après-midi du 24 juillet au large de Carcans (Gironde). Leurs six occupants ont péri.

Les six personnes, toutes originaires de Soissons, avaient entrepris un tour de France aérien. Selon les témoignages recueillis auprès des baigneurs, les deux avions se suivaient à environ 500 mètres de distance, à une altitude de 300 mètres, jusqu'au moment où l'hélice du second toucha l'arrière du premier.

Aussitôt les secours s'organisaient. Quatre corps devaient être retrouvés, un cinquième était porté disparu, tandis que le sixième avait été dévoré par une bande de requins-pèlerins. Un banc de ces squales avait été repéré ces jours derniers au large de la côte girondine.

Les six victimes, toutes titulaires du brevet de pilote, sont MM. Thierry Ancelin, dix-huit ans ; Pascal Gandon, vingt ans ; Jackie Rohart, vingt-deux ans ; Jean-Luc Diot, dix-neuf ans ; Christina Chauvin, vingt ans et Jean-Marc Daumizaut, vingt-cinq ans.

● *Deux tonnes de haschisch* ont été récupérées en mer ces dernières semaines, près des côtes hollandaises, par des chalutiers qui les ont acheminées dans différents ports néerlandais. On suppose qu'un trafiquant sur le point d'être contrôlé les a jetées par-dessus bord. — (*Reuter.*)

SPORTS

TENNIS

LA COUPE DE GALÉA

Noah qui rit, Portes qui pleure

De notre envoyé spécial

Vichy. — La Coupe de Galéa réservée aux joueurs de moins de vingt et un ans de quarante et un pays, dont la phase finale se dispute sur les courts du Sporting Club de Vichy du 24 au 29 juillet, met cette année à l'honneur des habitués de l'épreuve : l'Italie, vingt fois qualifiée pour la phase finale et quatre fois victorieuse depuis trente ans ; la France, dix-neuf fois qualifiée et sept fois victorieuse ; la Tchécoslovaquie, quinze fois qualifiée et six fois victorieuse, et la R.F.A., douze fois qualifiée et deux fois victorieuse.

Ce devait être un mardi sans surprise, tant la supériorité des tennismen tchécoslovaques et français paraissait, *a priori*, évidente sur leur rivaux. Pourtant au soir du 24 juillet, si la qualification *des Tchécoslovaques pour la* finale est pratiquement assurée, la France et l'Italie sont à égalité, et l'entraîneur français, Patrice Hagelauer connaît de gros soucis avec Pascal Portes, handicapé par une douleur dorsale.

Trois des quatre rencontres de la première journée furent effectivement des formalités réglées chacune en moins d'une heure. Les Allemands de l'Ouest qui, dans la quinzaine précédente avaient dû successivement éliminer le Maroc et la Norvège à Sarrebruck, puis le Canada, la Grande-Bretagne et l'Espagne à Pampelune, avaient même renoncé à *s'entraîner la veille* à Vichy. Wolfgang Popp, vingt-sixième joueur de son pays et son second, Gert Muller, qui avait remplacé Danier Keretic, blessé, ne se faisaient guère d'illusion en s'alignant contre Ivan Lendl, classé *trente-cinquième au plan mondial* par l'Association des tennismen professionnels, et Miroslav Lacek.

Ils n'avaient pas tort, tant les derniers se montrèrent expéditifs pour s'imposer respectivement par 6-3, 6-1, et 6-0, 6-4. Si on excepte une petite déconcentration et un léger passage à vide au début du second set, il en fut de même pour Yannick Noah, vainqueur de Patricio Parrini, 6-2, 6-3 en cinquante minutes.

Reste le cas de Pascal Portes, une nouvelle fois déconcertant. Face à un rival aussi modeste que Marco Alciati classé vingt-huitième joueur italien et remplaçant de Gianluca Rinaldi blessé dans son dernier match de qualification contre les Suédois, on s'attendait à voir le Français prendre rapidement le match en mains. *Il n'en fut rien, puisqu'il fut* le premier à perdre son service avant d'être mené 5-1. Moins percutant au service, incapable de soutenir l'échange, montant au filet sans préparation, Pascal Portes donnait plus que jamais l'impression de traîner son ennui sur le court. Après sa défaite par 6-3, 6-4, il laissait entendre en bougonnant qu'il avait souffert d'une douleur, probablement d'origine vertébrale, qui se serait irradiée vers les membres et notamment les jambes. Cette gène, apparue la semaine précédente dans la phase qualificative de la Coupe Galéa à Arcachon, a handicapé Pascal Portes dans ses mouvements. Mais il est permis de se demander si elle ne l'a pas surtout diminué moralement.

Nul n'ignore, en effet, que le jeune Français n'est pas, physiquement, aussi *bien armé que sur* le plan technique. Contrairement aux champions qui se révèlent dans l'adversité, Pascal Portes ne reprendra pas le dessus tant qu'il ne se saura pas débarrassé de cette douleur. Malgré les soins entrepris aussitôt après le match, c'est bien ce qui est le plus inquiétant pour l'avenir de cette équipe de France, dont les chanses de conserver la Coupe Galéa, gagnée l'an dernier face à la Tchécoslovaquie, apparaissent tout à coup singulièrement réduites.

GÉRARD ALBOUY.

Les Spartakiades

DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL ... A PARIS

Obtenir une accréditation aux Spartakiades de Moscou est apparemment chose facile, mais obtenir le visa pour s'y rendre l'est beaucoup moins. C'est ce que l'on doit conclure de la mésaventure survenue à notre collaborateur François Janin qui, dûment habilité par les autorités sportives soviétiques à suivre la rencontre, n'a toujours pas obtenu, alors que les compétitions les plus importantes des Spartakiades sont en cours, le visa qu'il avait demandé voici une semaine au consulat soviétique à Paris.

La presse paraît décidément poser des problèmes à l'administration soviétique. Nombre de nos confrères se plaignent des conditions de travail sur place ; ils devraient pourtant s'estimer heureux à côté des journalistes de diverses nationalités — Israéliens, Egyptiens, Néo-Zélandais — qui se contenteront de regarder la télévision et les dépêches d'agences. Les Norvégiens ont failli être victimes du même ostracisme et, seule, une menace de boycottage des équipes sportives nationales a amené les Soviétiques à revenir sur leur décision.

Six cent trente journalistes devaient assister aux Spartakiades. L'an prochain, aux Jeux olympiques, ils devraient être dix fois plus nombreux. Du travail en perspective pour les services de visas des consulats soviétiques...

NATATION. — *Daniel Menguy, parti de Cherbourg, a touché trente-cinq heures plus tard la côte anglaise du Dorset, à l'ouest de l'île de Wight. Il est le premier à réussir cette traversée de 150 kilomètres.*

MODE

Les collections d'hiver

Taille fine et pantalons

A mi-parcours des collections d'hiver en haute couture le tailleur « new look » décarcassé, consolide son avance. Ainsi, en alternance avec la tunique sur pantalon ou jupe, le tout noirs mœlleux et contrastés, ou en opposition de couleurs primaires. EMMANUEL UNGARO se renouvelle avec bonheur dans un éventail de styles contemporains. Ses grands manteaux ou pelisses, courts et carrés, sont taillés en puissance dans des patchworks de grosse laine, de gabardine de soie, voire de plumes d'autruche pour servir de coupe-vent aux ensembles « taille fine » à veste menue et jupe de velours droite et boutonnée.

Mais il propose aussi un pittoresque tailleur disco à pantalon abondamment pailleté, aux blouses recouvertes de mouches de pêcheur, de plumes ou d'autres tissus en relief, et coiffe ses mannequins de casques à ailettes ou de grands tambourins, *sur des* cheveux lisses, nattés dans le dos.

Jules-François Crahay, chez LANVIN, rend hommage à Diaghilev sans sombrer dans le folklore. Son superbe « théâtre de la vie » met sur orbite une nouvelle façon de s'habiller en éléments qui paraissent ne s'accorder *en rien, mais forment des en*sembles infiniment harmonieux. Les manteaux de « malabar » neuf-dixième découvrent toujours un bout de jupe droite noire ou de couleur, mais révèlent, en outre, des vestes courtes et des blouses ou des tuniques, chaque pièce taillée dans un tissu différent, le tout agrémenté de détails « Shéhérazade » chatoyants à souhait. Les lamés et les façonnés allient l'or aux couleurs des pierres précieuses, souvent rehaussés de velours noir.

Louis FERAUD retrouve le style « jeune parisienne » qui l'a rendu célèbre. Tout ici donne chaud : les tricots et gros collants noirs bordés de ganses vives, l'intensité des mélanges de rouge et de bleu roi, ainsi que les *combinaisons, manteaux et ac*cessoires en jacquard d'inspiration islandaise. Des pyjamas du soir au bustier en crêpe de Chine imprimé s'accompagnent de blouses tuniques et de grandes écharpes assorties. Enfin, de belles *robes à danser noires et blanches* sont pailletées en rayures de tennis.

Chez CHANEL, Jean Cazaubon et Yvonne Dudel jouent la décontraction dans les formes, tout en respectant le classique qu'on vient chercher rue Cambon. Les carrures restent droites pour les vestes, dont seules les manches se musclent légèrement sur des jupes souples qui affinent la silhouette. De vastes manteaux-capes sont ornés de grands cols de renard, de collerettes de Pierrot, voire de fraises amovibles en tweeds mouchetés lavande, bruyère ou tabac. Tout cela est seyant, et flatteur, peut-être plus que les robes du soir alourdies par leurs ourlets au sol.

Lola PRUSAC, doyenne de la haute couture, qui vient de se voir décerner la légion d'honneur pour ses activités *dans le do*maine des métiers d'art et de création, passe d'une ligne tubulaire à de belles tuniques taillées en X, aux épaules carrées, à buste triangulaire, taille fine et basque évasée. Elle les coupe aussi bien *en grosse laine qu'en soie* peinte pour le soir, portées alors sur de longues jupes noires.

NATHALIE MONT-SERVAN.



LANVIN : grande houppelande en soie damassée vert et marron de Martine Nourissat, bordée de kalgan marron, sur une robe bustier de soie rose de Carlotto et une jupe de velours marron de Buche. Portée avec une couronne à la russe en lamé or et vert.

UNGARO : tailleur disco en soie blanche brodée de paillettes en rayures tennis de Schlaepfer sur une blouse en crêpe Georgette brodée de plumes, un pantalon en grain de poudre de Gandini, avec un casque à ailettes d'organdi plissé et un grand renard.

CHANEL : tailleur de tweed noir bordé de rouge de Fournier, une blouse de crêpe rouge chaudron de Bucol et un taupé posé droit, orné d'un nœud.

FERAUD : ensemble emmitouflé d'un manteau jacquard d'inspiration islandaise, à grande écharpe et gilet sur une combinaison de jersey de laine noire ceinturée d'un corselet bleu turquoise.

PRUSAC : tunique en gros tissage main de laine noir et blanc, haut fendue sur une jupe noire droite, assortie aux manches. Bonnet de laine ébouriffé rouge et noir.

(Croquis de MARCQ.)

ÉDUCATION

ADMISSION AUX AGRÉGATIONS

SCIENCES NATURELLES.

OPTION SCIENCES DE LA TERRE
Mmes et MM. Allart (6e), François Borie (5e), Manuela Comte, née Comte (3e), Huchon (8e), Jubiot (7e ex aequo), Lacointe (4e), Lagabrielle (1er), Suzan Mayeur, née Langlois-Berthelot (7e ex aequo), Tutenuit (2e).

OPTION SCIENCES BIOLOGIQUES
Mmes et MM. Chantal Amouroux, née Pezas (12e), Bourrat (11e), Dominique Castanet, née Dubois (7e), Cattaert (16e), Conan (10e), Dieumegard (14e), Ferrand (19e), Gheysen (22e), Guitard (20e), Janin (12e), Jaudet (5e), Kuntz (9e), Lemarie (6e), Leonard de Juvigny (15e), Mansard (23e), Marcandier (3e), Perreau (18e), Daniel Petit (2e), Redor (17e), Elizabeth Rotival, née Guesne (1er), Rotureau (23e), Bénédicte Ruller, née Breval (4e), Seureau (21e), Florence Varaire, née Rieul (8e).

هكذا من الأصل

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

Le temps du jazz

Tous les ans en juillet, dès que l'immense Festival de Newport (revue générale des troupes) s'achève, le jazz prend la route de l'Europe. C'est le temps des grands rassemblements et des grandes messes à programmes souvent communs.

Autour du marathon de Montreux, du prestige un rien marchand d'Antibes et de l'œcuménisme bon enfant de Nice, se monte une kyrielle de manifestations qui veulent faire leur place à l'ombre de la nuit. Et le plus souvent, les entreprises les plus discrètes sont aussi les plus audacieuses et les moins injustes.

Car l'organisation d'un festival peut aussi bien relever d'un entrepreneur de spectacles astucieux que d'un désir de promotion locale ou d'une équipe d'amateurs militants. Le public souvent ne s'aperçoit pas de ces finesses, qui goûte, un ou deux soirs de vacances, aux plaisirs imprévus de l'improvisation.

F. M.

Nice : rock and roll sous les lampions

IL ne viendrait à l'idée de personne de regretter la présence d'un Rubinstein sur une scène de concert classique et pas davantage la présence à Cimiez de quelques musiciens chevronnés pour lesquels George Wein a de la tendresse, et dont certains (au demeurant peu nombreux) retrouvent en Nice une ville qu'ils ont connue jadis et qui a beaucoup changé. Ces artistes des années folles réjouissaient sur la Côte les fêtards, les viveurs, les bambocheurs dans des cabarets de nuit ou des palaces que fréquentaient des personnages fastueux, des rupins cousus d'or.

Les Crésus ne font plus le parterre du théâtre jazzique. Il est constitué maintenant par la foule qui brasse tous les âges et toutes les catégories sociales en une sorte d'énorme dîner sur l'herbe, foule bougeuse et dont la rumeur, quand elle se déploie, se rehausse vers 20 heures d'une pointe d'accent. L'un des mérites majeurs de la manifestation niçoise, c'est, soulignons-le, d'être un lieu en effet que n'envahissent pas seulement les touristes, mais aussi les gens du coin.

Festival réveillant un passé éloigné ? Pour quelques chercheurs et documentalistes, sûrement. On rencontre à Cimiez chaque mois de juillet des rats de phonothèques qui deviennent alors rats des champs. Ils pourchassent les musiciens en tenant à la main des photos jaunies dans le fébrile espoir de glaner quelques noms, quelques dates. Ils mènent en collectionneurs la lutte interminable et absolument inégale contre le temps, contre la mort. Festival ranimant un passé tout proche ? Pour la plupart des auditeurs, c'est cela certainement. Non point uniquement pour ceux qui acclament Hampton ou Grappelli — deux des musiciens qui ont fait le jazz, à l'égal des plus grands, — mais aussi pour l'ensemble des décagénaires qui se reconnaissent en la musique de Muddy Waters, de B. B. King ou de Chuck Berry. Il fallait voir le soir du 14 juillet la marée humaine qui battait de tous côtés l'estrade des jardins. Il fallait entendre scander avant que les musiciens n'apparaissent cette profession de foi que soulignaient les bras tendus, les poings fermés au-dessus des têtes :

« One, two, three, four, five »
« Rock and roll is still alive ! »
(« Le rock and roll est toujours vivant ! »)

Chuck Berry l'affirme à son tour et le montre. Une musique manifeste son actualité par son efficacité mobilisatrice et la prouve par la passion d'un public. Et pourtant, ce rock, d'où vient-il ? Pour l'essentiel du blues et de cette forme particulière de lui-même que fut le boogie-woogie des pianistes de bar du Middle-West et des *« rent parties »* de l'Illinois d'il y a très longtemps. Nous voici revenus aux années vingt, exception faite de l'amplification électrique.

L'appel de chuck Berry

On a toujours trop vite dit que le goût varie avec les générations et se transforme à travers leurs conflits. Il n'est point vrai que toutes les situations humaines soient également fertilisantes et pour tous les arts. Il n'est point vrai que la musique ait, à chaque moment et partout, la même chance d'exploser avec la même force de vérité. Il y a des peuples qui parfois prennent en charge mieux que d'autres leurs désirs et ceux des voisins. Il y a aussi démographiquement des classes creuses et esthétiquement des classes vides. La durée en art ou le retour, c'est le gage de la nécessité.

Chuck Berry, qui déjà connaissait la gloire alors que ceux qui lui font ovation n'étaient pas encore au monde, a des attitudes et des gestes familiers. S'il piétine, c'est doucement. S'il se déplace, c'est souplement, la jambe gauche tendue, la jambe droite fléchie dans un style cocasse et qui n'appartient qu'à lui. Le creux de la main placé derrière l'oreille est une incitation à la réponse, un appel jeté à cette masse houleuse qui se presse autour des tréteaux. L'index levé au-dessus du béret est une manière de recommandation d'écoute comme s'il s'agissait surtout de ne rien perdre d'une sentence, d'une assertion, d'une idée importante et grave.

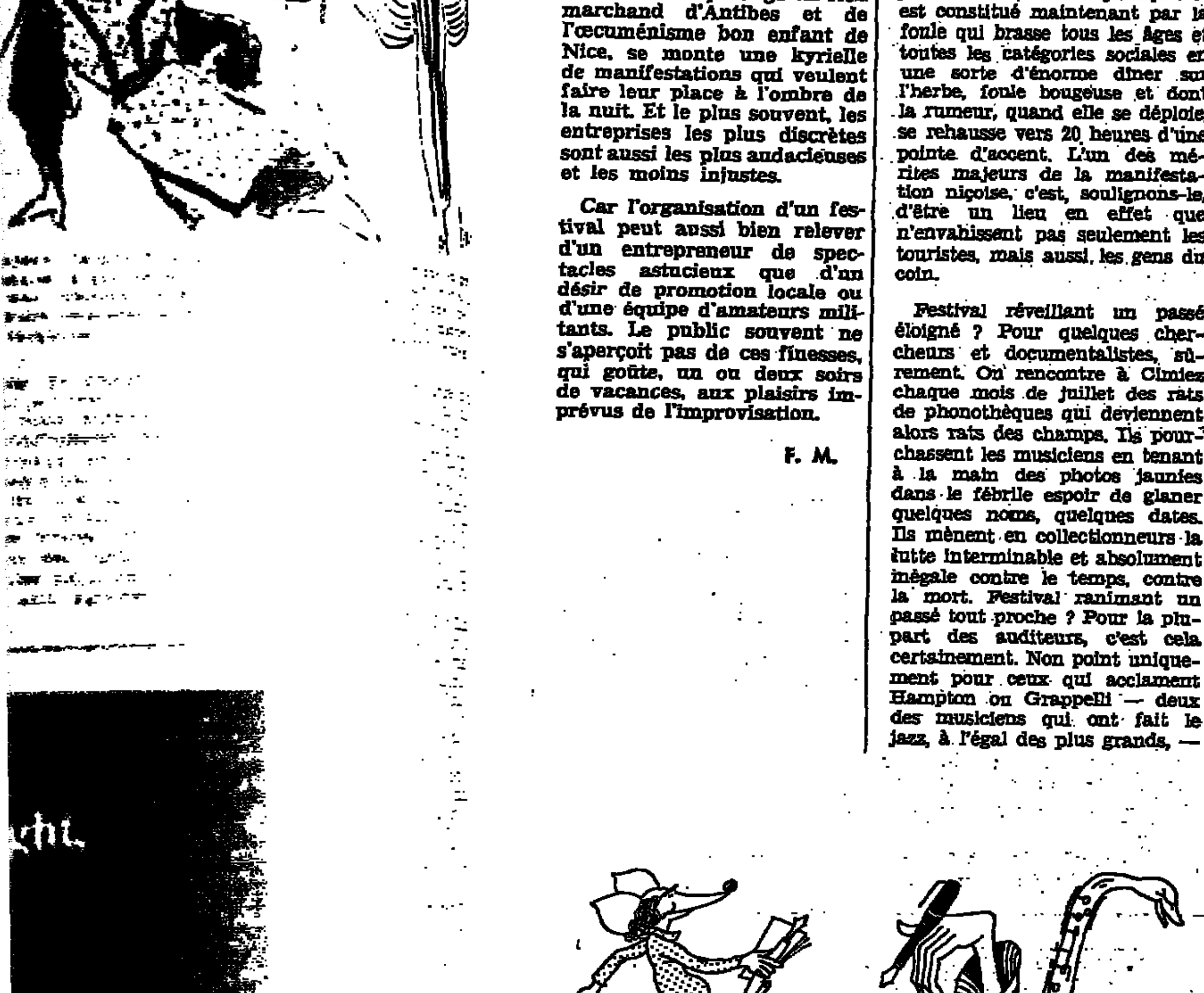
Quant à sa guitare, il la fréquente depuis tant de lustres qu'il en joue en la plaçant dans toutes les positions : installée sur le piano et à plat, ou hissée sur l'épaule comme un fusil, ou touchant presque le sol lors des esquisses de grand écart, ou maintenue contre la poitrine amie quand le musicien s'agenouille et crie. Boris Vian écrivait dans *l'Ecume des jours* que le jeu de Johnny Hodges recelait quelque chose *« d'éthéré, d'inexplicable et de parfaitement sensuel »*, quelque chose comme *« la sensualité à l'état pur, dégagée du corps »*. Chez Chuck Berry (comme chez Muddy Waters ou B.B. King), le corps ne la lâche pas aussi facilement.

Dans le pré, certains spectateurs se sont juchés sur d'autres particulièrement bienveillants. Quelques-uns font des moulinets en tenant en l'air leur veste de jean. Certains ont grimpé dans les oliviers et s'y tiennent debout sur les branches, ou encore se sont assis grâce à de providentielles fourches, comme s'ils avaient dégoté des hamacs. Les illuminations du podium et du parc tiennent à quelques fils accrochés à ces arbres. Tout l'ensemble secoué par les escaladeurs fait danser les lampions de la fête qui se sont éteints le 16 au matin.

On avait compté en l'été 1978 cent vingt mille entrées. Il ne fait aucun doute que beaucoup plus de monde encore s'est pressé cette fois au Festival, lequel fut quelques soirs à la limite de la saturation avec — nouveauté de la saison — de loin en loin dans les jardins de Cimiez des auditeurs de Radio-France qui écoutaient quelque concert, la tête penchée vers leur transistor. Il faut dire que les billets achetés en juin et au début de juillet ne coûtaient que 25 francs et les autres 35 francs, pour chaque soir, sept heures de musique en plein air et ce, après dix mois de grisaille ou de pluie ou de temps plus que frais. Et puis, il y eut Chuck Berry qui, quoi qu'on en pense, a fait, selon Georges Wein, serment d'allégeance à la musique afro-américaine « en pratiquant l'une des formes le plus immédiatement accessibles, mais aussi le plus incontestablement authentiques ».

Ce jazz de rock and roll, on aurait tort de le tenir pour négligeable. C'est une musique tonifiante, furieuse, sans pitié. Elle dit très haut le choix qu'elle a fait et qui, après tout, en vaut bien d'autres : vous pouvez aimer en silence, nous, nous sommes là pour hurler, c'est la joie criante qui nous importe, les autres joies, vous savez, pour l'instant, au moins, on s'en fout.

LUCIEN MALSON.



Nîmes : rêveries dans les arènes

« VOICI arrivé le quatrième Festival de jazz de Nîmes, toujours organisé par le Jazz Club avec une aide très importante de la municipalité et des rapports du comité départemental des activités culturelles et socio-éducatives du Gard et du ministère de la culture et de la communication.

» Aucune mainmise des « margoulins » et des « affairistes », avec un souci toujours constant des organisateurs de mettre à la portée de tous un panorama de la musique de jazz, du jazz vivant, du jazz d'aujourd'hui, sans pour cela négliger le jazz classique ou le blues. »

Au moins, à Nîmes, on sait sur quel pied danser : c'est le programme officiel du Festival qui donne le ton. On sait aussi que dans la course aux cachets et aux embrouilles, c'est encore ici qu'il y a le moins de compromissions, le moins d'opportunisme touristique, et la plus grande intransigeance.

Mais le Festival de Nîmes ne se réduit pas à une pétition de principes : la ligne générale on la comprend dès les premiers soirs. Dans l'équilibre sans esbroufe d'avant-garde et de robuste tradition, dans le mélange, assez inattendu sur les scènes estivales, d'Américains et d'Européens, et dans une rigueur de programmation très pédagogique.

Ouverture en fanfare, la Compagnie Bernard Lubat et le Myth-Science Arkestra, de Sun Ra. Tous en scène, pour la plus spectaculaire débauche d'énergies, c'est du moins ce que l'on pouvait espérer sur le papier. Curieusement, la Compagnie, que l'on attend toujours au tournant de l'énormité, reste ici dans une sorte de réserve. D'excellentes séquences musicales, de bons moments scéniques, sans doute, et, pourtant, on garde le souvenir d'éléments discontinus : une série de tableaux mal liés malgré le lyrisme profond de Jean-Louis Chautemps, malgré les diableries sans nom de Norbert Letheule, malgré les feux d'artifice, les outrances sonores et le délire — ludion de Lubat qui ne cesse de renaître, au milieu des fumées, aux percussions, au piano ou à la guitare basse. Comme si le spectacle aux éléments incontestables ne parvenait qu'à un incertain tempo d'ensemble.

L'Arkestra, c'est une autre affaire. Monument mythique de la musique libre, il ne surprend plus aujourd'hui par ses costumes chamarrés, son exotisme de pacotille et son culte solaire. Après tout, la célébration du soleil est essentielle au blues, et ce qui frappe dans l'entreprise de l'Arkestra, au fil des temps, c'est la permanence de son invention. Sa dépense sans limite pour faire du spectacle. Son plaisir sensible, visible, à se constituer en collectif. Sa jubilation ouverte à improviser hors normes, dans l'énorme, aussi bien qu'à jouer les arrangements de Fletcher Henderson avec les gestes d'antan. Ce qui frappe, c'est la fraîcheur intacte d'un projet qui avait tout pour échouer : comment, en effet, ériger en principe l'improvisation collective sans en faire un dogme, et le délire spectaculaire sans le ritualiser. Et la réponse tient dans chacun des concerts de Sun Ra : promenades comiques, utopies sonores, furies de percussions, ils sont autant d'œuvres souveraines de dépaysement.

On pourrait en dire autant d'un autre classique de la modernité, aux voies toutes différentes : Sonny Rollins, maître d'un son en prise directe, qui lui permet de se détacher des micros, et de se balader, sur scène comme dans ses musiques. Avec un quartet qui tourne à la perfection, même si Al Foster n'est pas le batteur le mieux désigné sur certains tempos; Rollins semble fait pour les Arènes et le public de Nîmes.

Le carnaval de Rollins

Il vous embarque tout, décor antique, sable sacré et foule impatiente, dans ces rêveries nonchalantes et les mélodies insistantes où sa musique fait semblant de se perdre. De plus en plus, avec une sorte de rage souriante, il va vers les mélodies simplettes répétitives, les égare dans de monstrueuses improvisations carnavalesques, tricotées de réminiscences et de citations, ne respecte qu'une chose, mais avec dévotion : le rythme ; et l'on voudrait crier en reprenant le titre de son rappel : Don't stop the carnival, on voudrait, bien sûr, que le carnaval de Rollins ne s'arrête jamais.

On regrette un peu que la chaleur de cette démonstration ait rendu plus discrète la prestation du Quartet de saxophonistes européens : John Tchical, André Goodbeck, François Jeanneau et Philippe Maté, sur des compositions sévères de Tchical, ont montré qu'il y avait encore d'autres directions pour l'écriture, et des interprètes pour les suivre.

FRANCIS MARMANDE.

PIANISTES SOUS LA PINÈDE

APRES le groupe Weather Report, le jazz électrique est revenu sur la scène de Juan-les-Pins avec les formations du bassiste français Bunny Brunel et du batteur américain Tony Williams. Le premier vient de connaître la chance de sa carrière. Il y a un an tout juste, il accompagnait la chanteuse et pianiste Tania Maria ; aujourd'hui, il vient d'enregistrer aux Etats-Unis, sous son nom, un disque pour une grande compagnie, et sert de bassiste à Chick Corea comme à Tony Williams. Brunel joue vite et avec brio. La plupart de ses compositions sont orchestrées autour d'une syncope funky ; il aligne les petites interventions courtes et incisives, propres à ce style de musique très dansant.

Quant à Tony Williams, maître à penser d'une génération de batteurs, de retour seize ans après un concert historique avec Miles Davis, il déçut par une musique brutale et un peu ennuyeuse...

Après les sonorités électriques, celle, plus familière au jazz, du piano acoustique, reprenait sa place sous la pinède. C'était une bonne idée d'avoir programmé Martial Solal, juste avant le duo Herbie Hancock et Chick Corea. L'occasion unique de montrer aux amateurs des deux grandes vedettes la personnalité et le talent de Martial Solal. Ce qu'on attendait se produisit. C'est-à-dire que Solal s'imposa facilement au public par la seule force de son talent et de ses idées. Ensuite, ce fut la partie de rigolade, entre les deux monstres sacrés du clavier actuel, ceux dont on parle le plus, puisqu'ils n'hésitent pas à enregistrer toutes sortes de musiques, y compris le disco, pour élargir leur audience.

Plus spectaculaire encore, et tout aussi exquis sur les improvisations, le pianiste Don Pullen au sein du Mingus Dinasty. Formé autour de Dannie Richmond, Mingus Dinasty comprend cinq anciens musiciens de l'orchestre de Mingus, plus deux invités : le trompettiste Randy Brecker et, place cruelle et ingrate, Mike Richmond à la basse. Les solos offerts par le ténor George Adams et par Don Pullen, l'homme qui écrase ses mains sur le piano, ont donné à cette soirée son éclat et son succès. L'absence de Mingus, dont le « drive » et le son étaient uniques, est lourde à accepter dans cet orchestre, mais on lui sait gré de dispenser, malgré tout, une musique de si haut niveau, celle de leur père spirituel en matière de création, celui qu'on appelait « Chazz », Charlie, ou encore Charles Mingus, disparu pour toujours, mais jamais oublié.

P.-E. R.

★ Herbie Hancock et Chick Corea, duo de piano (chez C.B.S.) ; Bunny Brunel, Touch (W.E.A.).

Antibes : les combats de Norbert Gamsohn

JAZZ à Juan est le plus ancien festival d'été consacré à la musique afro-américaine. Créé il y a vingt ans par Jacques Hebey, le Festival a permis à la ville d'Antibes de prendre sa place dans l'histoire du jazz en Europe, d'associer son nom définitivement à cette musique. Après deux ans d'interruption, en 1971 et en 1972, Norbert Gamsohn, à la tête de l'agence Télémuse, a repris le flambeau en juillet 1973. Tandis que la ville d'Antibes, par l'intermédiaire de sa Maison du tourisme, donne une subvention et un complément d'assistance technique, Norbert Gamsohn et Luc Gaurichon, auquel il a délégué les compétences administratives, mènent un combat de chaque jour pour que la régularité et la bonne marche du festival soient sans faille.

« *Le mérite et le courage de l'initiative du Festival*, dit Gamsohn, *reviennent à Jacques Hebey et à Jacques Souplet qui, l'été 59, se sont lancés dans cette aventure. Lorsque je les ai remplacés, je n'ai essayé que de conserver au Festival une image de marque déjà existante et de le rendre plus solide encore. Antibes est un festival panoramique qui est autant attaché au middle-jazz et au swing qu'aux tendances modernes du free ou du jazz-rock, tâchant à chaque fois d'associer aux noms connus de nouvelles valeurs pour les présenter au public. Cette année, douze soirées étaient prévues, dont au moins deux consacrées à l'avant-garde. Par la suite, nous avons appris que le budget accordé par la ville ne concernait que huit concerts. Nous sommes donc revenus à dix jours de festival et, lors d'un vote d'une commission du jazz comprenant des représentants de la ville d'Antibes, ce sont les concerts nouvelle vague qui ont sauté, à mon plus grand regret.*

» *Pourtant, Jazz à Juan doit sa réputation aux initiatives qu'il a prises en ce domaine : Keith Jarrett et John Coltrane, par exemple, ont joué sous la pinède quand ils n'étaient connus et reconnus que des spécialistes. Les grosses vedettes du jazz-rock, si elles représentent un courant contemporain, n'offrent pas le même intérêt ; souvent happées par le star-system, elles sont encadrées par leur propre organisation, qui cherche son intérêt et non celui du Festival, ce qui est parfaitement compréhensible. Cela dit, la vocation de Jazz à Juan, c'est aussi les grosses vedettes, comme Count Basie, Oscar Peterson et Ray Charles, toujours très attendus. Dans tous les cas, bien que je me batte contre l'organisation interne, un peu carcérale et non adaptée à l'esprit du jazz, je tiens à ce que les spectateurs puissent être assis confortablement et ne pas être dérangés dans leur écoute.* »

C'est là, sur ce problème précis des places numérotées, de leur prix, du service d'ordre, des forces de police en nombre ridiculement élevé que le Festival d'Antibes-Juan-les-Pins a souvent été attaqué. Lorsque les premiers rangs sont à moitié remplis, et que les spectateurs du fond, en général les plus enthousiastes, ne peuvent y accéder, on comprend que l'organisation à Antibes est anachronique et indisposante. Mais la priorité au confort, au respect de la musique dont parle Gamsohn, qui distingue une manifestation culturelle d'une manifestation tout court, comment ne pas l'encourager ? Comment refuser au jazz son droit d'être traité comme la musique classique et d'être rémunéré décemment ? Les musiciens de jazz sont souvent excédés quand on leur parle des prix excessifs des concerts, considérant, on les comprend, que deux heures de leur musique et de leur énergie valent bien le prix d'un repas au restaurant. Bien sûr, certains festivals proposent un tarif d'entrée bas pour une affiche de qualité, mais alors surgit le risque du déficit, et un déficit c'est un croc-en-jambe au développement du jazz.

Pour Norbert Gamsohn, « *il ne faut pas tenter de coup de poker, car, au bout du compte, c'est le jazz qui est perdant. Lorsqu'on a présenté un jeune musicien inconnu, c'est qu'il était à l'affiche aux côtés d'une célébrité. Autrement, on ne lui rendra pas service. On perdra de l'argent et on frustrera les musiciens de leur désir de communiquer. Le jazz est rentable, il faut le savoir. Ses difficultés viennent du fait qu'il n'est ni vraiment une musique commerciale ni un art reconnu par les pouvoirs publics. Moi qui suis venu au jazz et au rock à travers la production de concerts classiques, je peux témoigner qu'il existe une disproportion énorme et insupportable entre la part faite aux musiciens de jazz qui expérimentent pour eux-mêmes et aux chercheurs en laboratoire qui expérimentent au nom de la « culture » avec force millions, alors qu'ils disposent d'un public beaucoup plus restreint* ».

Norbert Gamsohn continue et continuera, semble-t-il, de se battre pour la promotion du jazz et des musiques nouvelles ainsi que pour la décence et le respect de leur prise en charge. De cela les musiciens lui sont reconnaissants. Bobo Shaw, programmé l'été dernier avec son groupe, a même apprécié, selon ses propres mots, *« d'être traité avant tout comme un musicien plutôt que comme un nègre »*.

Propos recueillis par
PAUL-ETIENNE RAZOU.

UN ENTRETIEN AVEC JURGIS BALTRUSAITIS

La passion de l'énigme

AVEC « le Miroir », publié au cours de l'hiver dernier (« le Monde » du 13 décembre 1978), Jurgis Baltrusaitis achevait le grand œuvre qu'il avait entamé il y a plus de vingt ans : quatre ouvrages consacrés aux légendes secrètes, plus ou moins oubliées, qui ont transfiguré l'histoire (le mythe d'Isis, l'égyptomanie antérieure à Champollion), le visage humain (la physiognomonie), les jardins, les cathédrales et les pierres, qui ont perverti l'usage rationnel de la perspective (1).

Dans ce polyptyque où chaque page se déplie et se multiplie par les prodiges d'une étourdissante érudition, Jurgis Baltrusaitis a su développer tous les germes d'une méthode éprouvée longtemps sur l'art médiéval. Contre une interprétation « positiviste », les grands ouvrages antérieurs (« le Moyen Age fantastique » et « Réveils et prodiges dans l'art gothique ») avaient imposé un « autre » Moyen Age : non plus « réaliste » et orienté vers l'avènement de *l'homme moderne sûr de son individualité et de* sa force au milieu des espèces soumises, mais profondément « irréaliste », car toujours attentif aux métamorphoses incessantes des formes.

L'auteur, qui a étudié mieux que quiconque le fantastique au Moyen Age, s'est *bientôt* attaché à en dégager la permanence à travers des légendes plus tardives, constituées à la Renaissance (comme la représentation de la cathédrale-forêt), inventées dans l'Antiquité et resurgies dans l'âge classique (la physiognomonie), passionnément enrichies par l'application des savants et des philosophes (les anamorphoses).

A côté d'une histoire de l'art attachée aux œuvres et aux biographies d'artistes, comme nous les connaissons depuis l'avènement de l'artiste renaissant confirmé par le romantisme la perspective formelle de Baltrusaitis trace dans l'histoire de longs parcours légendaires où toutes les obsessions fondamentales de notre culture s'offrent à la curiosité du lecteur et à la *réflexion* du philosophe. L'auteur des « Anamorphoses » écrivait pour introduire son livre : « La perspective est généralement considérée, dans l'histoire de l'art, comme un facteur de réalisme restituant la troisième dimension. C'est avant tout un artifice dont la nature varie selon les conceptions de l'œuvre. Nous en traiterons ici les aspects fantastiques et le côté absurde. » Plus dans l'histoire des idées (qui est maintenant le véritable terrain d'enquête de Baltrusaitis) que dans l'histoire des formes artistiques, les perspectives faussées sont importantes, car elles révèlent ce qu'on ne doit pas craindre d'appeler avec l'auteur des « vérités métaphysiques ».

Vérités qui engagent profondément la personnalité du chercheur. *La quête d'Isis reprise* par les romantiques allemands (et notamment par Novalis), puis *par* Nerval, dans la continuité d'une égyptomanie remarquablement étudiée par le grand historien, est comme l'emblème de l'œuvre. Tous les commentateurs l'ont répété, et chaque *lecteur le vérifie pour son* bonheur, Jurgis Baltrusaitis « impose à l'histoire son point de vue particulier et individuel » (Louis Grodecki).

Ainsi son dernier livre intègre-t-il parfaitement la séduction complexe de son objet, le miroir : des rapprochements inattendus ouvrent sur de longues perspectives ; une écriture extrêmement rapide offre dans chaque éclat la vérité de l'ensemble et sa véritable image. On peut chercher sous l'identité multiple le mot de l'énigme. Voici un érudit qui est aussi un merveilleux écrivain.

(1) *Aberrations (quatre essais sur la légende des formes)*, Olivier Perrin, 1957 ; *la Quête d'Isis (essais sur la légende d'un mythe)*, Olivier Perrin, 1967 ; *Anamorphose (ou magie artificielle des effets merveilleux)*, Olivier Perrin, 1969 ; *le Miroir (essai sur la légende scientifique)*, Aline Elmayan-Le Seuil, 1978.

« Dans l'histoire de l'érudition, ce qui m'intéresse, *dit Jurgis Baltrusaitis*, c'est le côté aberrant, dépravé, de certaines pensées. Généralement, l'histoire suit une voie rectiligne, sans tenir compte des éléments marginaux : on rejette tout ce qui n'est pas clair, positif. J'ai ramassé tout ce qui était écarté, toute une série de textes qui étaient méprisés, méconnus, qui appartiennent tout de même à la pensée, qui en sont le revers, et qui, dans certains cas, la dirigent. Je termine *le Miroir* par cette formule : « Les deux constantes » antinomiques — dérèglement » et règle — en définissent la » poésie et la singularité. » (A propos de la science des miroirs — la catoptrique). Toute l'histoire des miroirs est fondée sur le jeu de l'antinomie règle-dérèglement — les règles déréglées, le dérèglement comme règle. Cette idée traverse tout ce que j'ai fait, mais je ne m'en étais pas rendu compte avant de m'être relu. Je cherche la règle du dérèglement. Je commence par le dérèglement et je trouve brusquement la règle.

— Vous terminez votre polyptyque sur une formule. Vous avez trouvé la clef d'une énigme ?

— C'était mon point de départ inconscient, et, finalement, j'ai pu le formuler. Il me semble que cette phrase peut couvrir tout ce que j'ai fait pendant des années. Le côté secret m'attire. Mais l'énigme, finalement, c'est toujours très clair, cela se résout tout seul.

— Avant d'entreprendre ce grand polyptyque qui se définit plutôt du côté de l'histoire de la pensée que du côté de l'histoire des formes artistiques, vous avez suivi une longue carrière de médiéviste. Vous avez été l'élève de Focillon.

— J'avais été formé à l'école allemande : Worringer, Spengler, Schmartzov, etc. Un formaliste solide, un peu schématique, mais qui rompait tout de même avec la tradition purement iconagraphique de descriptions littéraires des tableaux. Je suis arrivé en France, j'ai vu Focillon, j'ai été ébloui par son verbe, ses paroles, sa méthode, sa souplesse : je trouvais un formalisme qui correspondait absolument avec ce que je cherchais. J'ai commencé par la stylistique ornementale. En fait, je voulais étudier le théâtre, mais il n'y avait rien.

Les métamorphoses du gothique

» Avec Focillon, j'ai commencé par un exposé sur le geste. J'ai découvert la dimension de l'ornement : le formalisme pur. J'ai montré comment un schéma géométrique fonctionne avec l'image en la déformant. Il y a le canon antique, où la mesure est dictée par les proportions internes ; il y a le canon géométrique, où la mesure est dictée par la loi du cadre. Le corps, l'image, doit se soumettre à la géométrie, donc il se déforme. Encore le dérèglement par la règle : la règle ornementale détermine le dérèglement de la figure. Cela correspondait à peu près à cette volonté chez les peintres contemporains de formules géométriques.

» Je suis arrivé ainsi aux déformations, aux métamorphoses du gothique. C'est l'histoire des survivances romanes dans l'art gothique : *Réveils et prodiges (le gothique fantastique)*, c'est-à-dire « réveils » du roman dans l'imagerie gothique. Et puis aussi les apports extérieurs, étrangers : l'art gothique est toujours considéré comme une quintessence de l'Occident ; en fait, il n'en est rien : de nombreux corps étrangers (notamment des souvenirs d'Orient) sont venus détruire cette pureté supposée. Mais, pour que ces corps étrangers aient pu entrer dans l'art occidental, il fallait que certaines formes se soient défaites. Comme cela est né *le Moyen Age fantastique*.

— Comment vous êtes-vous intéressé à la perspective ? Comment s'est réalisée la logique de votre travail ?

— J'ai été fasciné par la géométrie, qui a un côté intellectuel, un côté magique. La geométrie m'attirait comme une énigme. J'ai collectionné les livres sur la perspective, parce qu'il y avait la géométrie et des images. Je ne voyais aucun rapport entre la création des monstres dans le cadre géométrique sur les façades romanes et la géométrie de la perspective, mais il y avait dans ces livres l'abstraction géométrique, et il y avait l'image derrière, qui se modelait plus ou moins en rapport et en désaccord avec cette géométrie. J'ai collectionné les traités de Barbaro, de Jean Cousin, de Troili, etc. Je les trouvais beaux, et je pensais qu'ils étaient inutiles. Ils sont devenus mes amis ; j'ai commencé à voir se construire une histoire très complexe, avec des cheminements parallèles, des renversements (l'anamorphose) auxquels on n'accordait pas assez d'importance, alors qu'ils rejoignent la scolastique médiévale et concernent les grands philosophes : Descartes, Mersenne...

» Ensuite, les aberrations sont venues. Aberrations dans les formes : formes comme dépravations de l'esprit et formes scientifiques, puisque l'aberration est un terme d'astronomie qui signifie voir un corps céleste là où il ne se trouve pas. Voir la chose où elle ne se trouve pas : c'est un thème qui traverse les quatre derniers livres. Voir la bête dans l'homme, la forêt dans l'église, le monde entier, le paradis dans le jardin, voir une imagerie dans les pierres : ce sont les quatre essais qui forment le livre *Aberrations*.

— Vous vous intéressez à la « légende scientifique » et à ses erreurs.

— L'erreur est créatrice. Cette idée est assez bien illustrée par le miroir ardent d'Archimède. On a construit une légende énorme autour d'une petite phrase de Galien affirmant qu'Archimède avait détruit à l'aide d'un miroir la flotte romaine menaçant Syracuse. Au cours du seizième et du dix-septième siècle on a cherché les combinaisons les plus absurdes pour prouver l'exploit. Buffon, au dix-huitième siècle, a trouvé la solution, en construisant avec trois cent soixante miroirs une machine efficace : le véritable miroir d'Archimède. On aboutit par la suite aux fours solaires modernes. La légende s'est constituée sur un tout petit fait, jusqu'au moment où elle a été démontrée scientifiquement. Il y a donc un renversement : la légende avait, pendant des siècles, éveillé la recherche : la découverte scientifique réveille la légende.

— Les mêmes noms, les mêmes figures, reviennent souvent dans vos quatre derniers livres. Ce sont comme des personnages, avec qui vous êtes en toute familiarité.

— Kircher, par exemple, est un homme extraordinaire. Mirami, je l'ai découvert tout à fait par hasard : c'est un juif de Ferrare, dont on ne connaît rien. J'ai mis une phrase de lui en tête de chacun des chapitres de mon livre. Giambattista della Porta, j'ai beaucoup à faire avec lui, c'est un ami. Il est aussi bien pour les formes animales dans l'homme que pour les pierres, pour les miroirs, pour tout, c'est un homme universel. Les hommes du seizième, du dix-septième siècle... j'ai des affinités avec eux. Quand je les lis, je trouve des définitions, des mots, qui auraient pu être les miens. Chaque fois que je peux, je choisis, quand je les cite, ce que j'aurais moi-même écrit. De ces passages, il y en a beaucoup, qui concordent parfaitement avec ma pensée. Quand j'écris un chapitre, j'ai toujours un sentiment de familiarité avec les textes que je cite, je cherche à écrire comme ces auteurs ; c'est dans ces formules que je trouve beaucoup de joie. Quand j'écris et quand je les cite, j'ai l'impression que c'est un peu la même chose. Ce n'est pas de la coquetterie, c'est vraiment une affinité. Les juxtapositions de certains mots, les formules un peu bizarres, tout cela *me touche... ce langage* très particulier du seizième et du dix-septième siècle. Il y eut une période, quand j'ai commencé à écrire, où l'on disait : il faut être très clair. C'était parfois choquant comme simplification.

La Gorgone et le miroir

— Vous aimez les juxtapositions, les contrastes.

— C'est une de mes techniques. Par exemple, l'histoire de Moïse et de la Gorgone dans *le Miroir*. Quand Moïse est descendu du mont Sinaï, son visage s'est transformé en miroir qui reflétait la gloire divine, et les Hébreux ne pouvaient pas le voir, sinon dans un miroir, indirectement. De même, la Gorgone pétrifiait celui qui la regardait ; pour la tuer, il fallait la regarder dans un miroir.

» Dans les deux cas, on retrouve la nécessité de la vision indirecte, en énigme. Ou, un autre rapprochement : Narcisse est mort de sa propre passion. *Je rapproche le récit d'Ovide de* l'histoire d'un autre miroir mortel, le basilic : le basilic projette du venin, on le tue en lui présentant un cristal qui lui renvoie son poison. Dans une version ultérieure, on lui présente un miroir qui le foudroie. Ou encore, l'histoire du miroir brisé. Il y a beaucoup d'histoires.

— Que faisiez-vous avant votre venue en France ?

— Cela ne compte plus. C'est une autre vie. J'ai eu plusieurs vies successives... Focillon m'a pris par la main, et il m'a dit : « Vous allez faire ceci, puis » cela ».

— Dans les Aberrations, *vous parlez d'une « succession rapide de sensations violentes et opposées ».*

— Je n'ai pas peur du contraste... C'est une question de style.

— Qu'est-ce que c'est le style ?

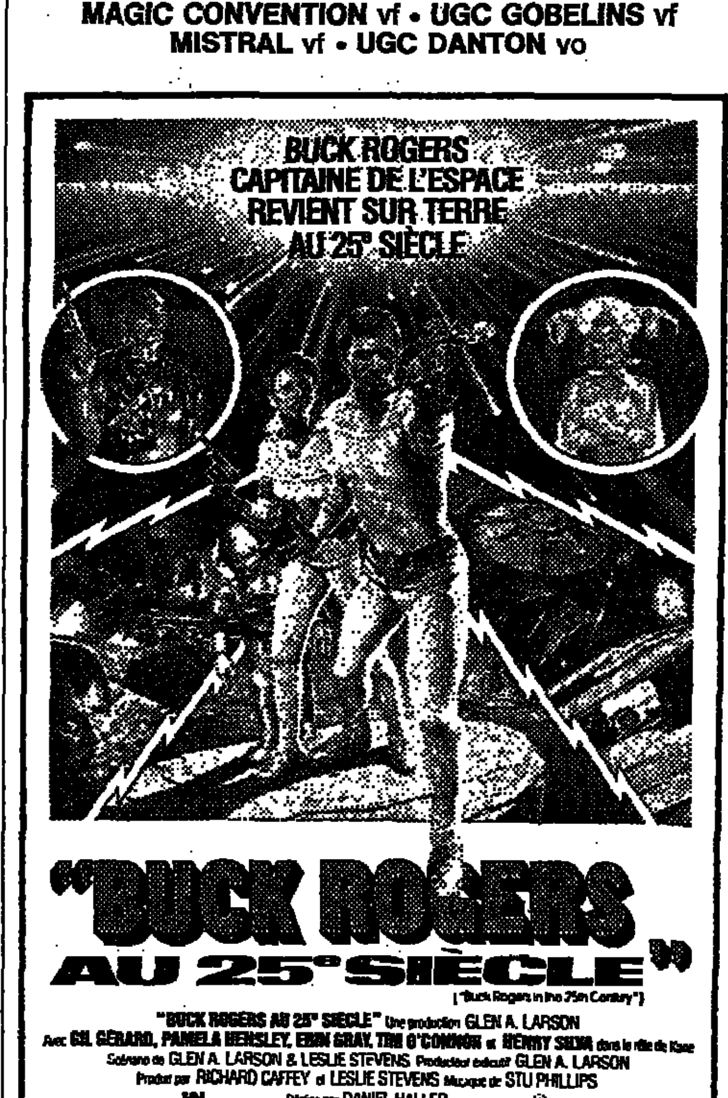
— Ça, je ne sais pas. Je cherche à mettre dans une phrase *des* mots inattendus... Je ne cherche pas spécialement ; ça vient naturellement. J'ai une seule méthode de travail : aller à la source, chercher les vrais textes, au-delà des articles de synthèse qui présentent un certain état de la question. C'est en allant vers la source qu'on arrive à une exacte vision des choses. On suit un chemin rebattu, et à la fin on découvre un paysage tout à fait différent... Quand je *tiens un bon bout, je suis le* fil, et, si le point de départ est bon, tout converge, tout se confirme, et tout s'enrichit, s'élargit. Je suis conduit par le destin, et j'y vais, les yeux bandés, et j'y arrive généralement. Je ne peux pas choisir ; ça va tout seul. Je pensais que toutes ces choses-là étaient disparates et sans rapport, et je vois maintenant que dans ces quatre livres tout concorde parfaitement. Quand j'ai fini, le livre part, et j'oublie complètement.

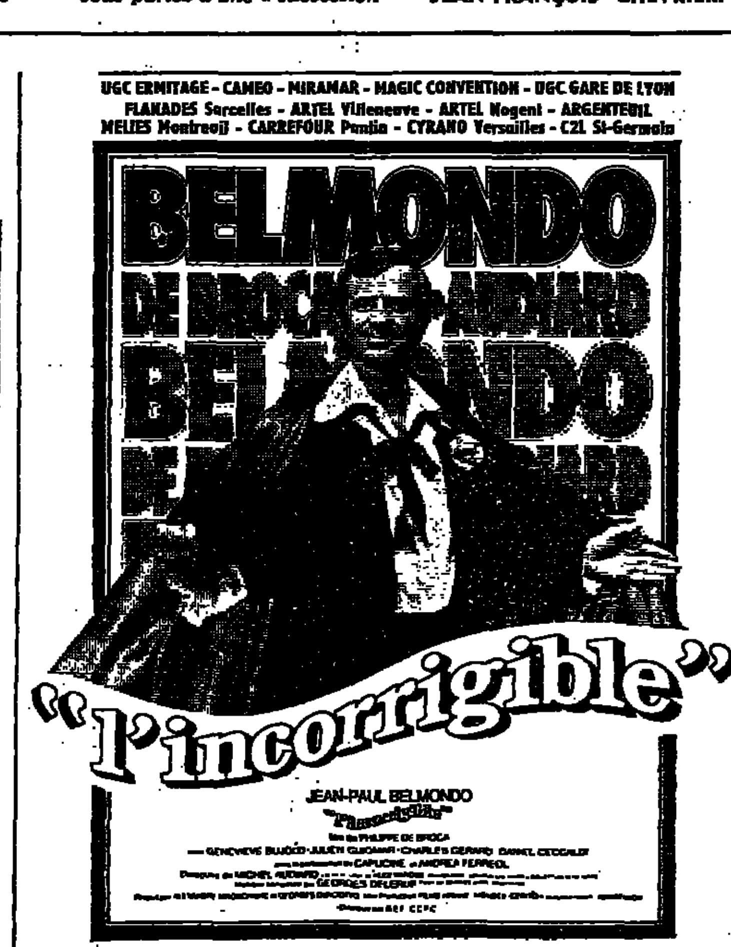
» Pour *Isis*, j'ai pris un bon bout, j'ai commencé par Paris, par l'Ile-de-France, par Issy-les-Moulineaux, par Issoire... Et puis je suis arrivé en Allemagne... Et quand on va plus loin, on trouve la même chose en Inde... Vous êtes forcé d'y aller, et vous êtes conduit, mais en partant je ne savais pas du tout que je passerais par là. C'est irrésistible. Une fois pris un chemin qui vous tient, vous ne devez pas vous retourner. Quand j'ai commencé *les Miroirs*, je ne savais pas du tout où j'arriverais. *Tous ces chapitres me* paraissaient tellement disparates : les miroirs magiques, Pythagore, le phare de Pharos, Archimède, Dieu, ciel, lune... Et puis, finalement, tout cela s'est lié, a fait bloc, et correspondait aux rubriques du texte de Mirami. J'ai pu organiser le livre avec Mirami... Je devenais l'homme de la Renaissance.

— Et le vingtième siècle ?

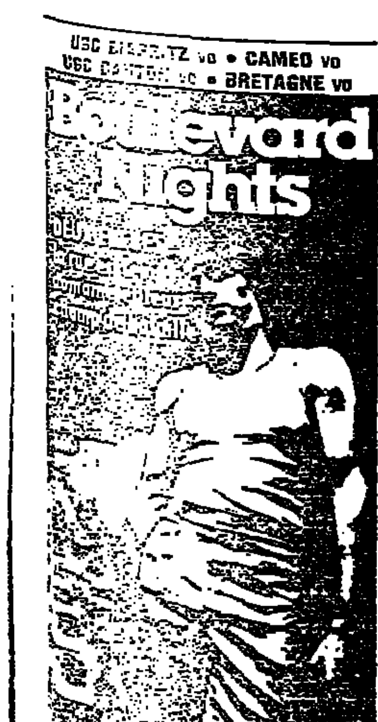
— Je me sens un homme d'aujourd'hui ; je ne me sens pas un archiviste. Ce que je fais est assez d'avant-garde.

Propos recueillis par
JEAN-FRANÇOIS CHEVRIER.













Au Musée d'art moderne de la ville de Paris

LE FESTIN DE PIERRE

POUR celui qui veut connaître, ou plutôt pénétrer sinon apprécier quarante années de vie picturale à Paris — 1924-1964, — le chemin de l'avenue Wilson paraît indiqué. Mais la justification du choix se limite à l'activité d'une seule galerie de tableaux, dont l'animateur, disparu il y a quinze ans, était sans nul doute l'un des ferments les plus explosifs d'un passé encore proche que l'exposition d'aujourd'hui s'efforce de faire revivre.

Pour le propos, l'on a rassemblé deux cent huit tableaux, sculptures, aquarelles et dessins, augmentés de trente-deux objets d'art primitif. De telle sorte que, ne voulant omettre aucun des artistes qui avaient « passé » entre les mains de l'animateur en question, on aboutit nécessairement à un échantillonnage plus ou moins heureux, puisqu'il ne peut représenter l'œuvre proprement dite de l'artiste, à quelques rares exceptions formant un ensemble, tels ceux de Miro, Lam, Artaud et fatalement Picasso.

Assurément, les organisateurs se sont heurtés à la difficulté de prêts demandés mais non consentis. Car, en effet, si tous les noms ici catalogués ont bien fait partie du brassage de la galerie Pierre, on constate que nombre d'œuvres présentes n'ont pas été celles ayant glissé entre les mains propres de Pierre Loeb. Il y a là un cas de substitution honnête, qui du fait du remplacement enlève quelque peu à l'exposition sa mission de vérité. A cet endroit, on ne peut que s'étonner du refus, pour raisons discutables, du prêt du fameux *Bœuf* par Soutine, que Pierre Loeb avait vendu à Andry-Farcy, conservateur à l'époque du musée de Grenoble. Si fragilité il y a, des précautions pouvaient être prises. Et puis, la peinture de Bonnard, que Pierre Loeb prisait, est aussi absente, sans parler d'aquarelles de Cézanne — Pierre Loeb en avait acheté sept d'un coup à Vollard, — dont aucun exemplaire n'est là pour marquer sa prédilection. Bref, on s'interroge : la présente exposition n'est-elle pas, plutôt qu'un reflet de la peinture défendue par la galerie Pierre, un écho indirect de la forte personnalité du meneur de jeu ?

Le besoin de changement

Quelles que soient les qualités ou les faiblesses des œuvres et quel que soit l'intérêt que l'on trouve à redécouvrir la force individuelle d'un peintre oublié, tel Kolle *(Portrait de Wilhem Uhde)*, quel que soit le plaisir ressenti devant la peinture de *la Moisson*, par Tchlichew, ou l'émotion devant *l'Arbre*, de Giacometti, le poudroiement fugitif devant *la Perspective bleue*, de Vieira da Silva (reproduit tête-bêche dans le catalogue), et bien d'autres sentiments ou ressentiments suscités par de grandes ou petites renommées, on ne s'empêche pas de voir avant tout dans cette assemblée l'image d'un homme dont le flux nerveux le poussait à passer d'un monde à l'autre, d'un opus à un autre opus, d'un artiste pour lequel il déclarait une passion presque inconsidérée à un cénacle de masques nègres dit kono, qui surgissaient en primeur avant que personne ne les ait vus, dans son entresol, où il fallait baisser la tête pour ne pas se cogner au plafond. C'était bien là le lieu de la diversité, due non pas tant à l'éclectisme d'un esprit cultivé qu'à l'inquiétude, ce désir d'absolu difficile à trouver en permanence, le tout mêlé à un besoin frénétique de changement d'où le moteur du gain n'était pas le seul agent.

L'exposition fait renaître le souvenir de l'homme, une nature certes exceptionnelle, qui devait sa personnalité en grande partie aux éléments les plus bénéfiques du judaïsme, dont il était issu. Car il était fier de ses origines et ne s'en cachait pas. Il était, en effet, de ces marchands, tels Léoncé Rosenberg et Berthe Weill, qui n'avaient pas à être chassés du temple de l'art. Mais que l'on ne croie pas que l'on fasse ici profession de racisme inversé, puisque l'on peut songer, avec leurs autres défauts et qualités, à un Vollard, un Clovis Sagot, plus lointainement à un Père Tanguy, plus proche de nous à un René Drouin. Toutefois, il apparaît à nos yeux que l'hérédité juive a un certain poids dans cette recherche renouvelée de quelque chose d'autre.

Mais chez Pierre Loeb, s'il y avait alternance d'inquiétude et d'enthousiasme — ne faut-il pas rappeler sa profonde émotion quand il vit au musée de Stockholm *le Serment de Claudius Civilis*, par Rembrandt, — il y avait aussi, perçu à travers son regard où le sarcastique se mêlait à la bonté, un amour têtu de la vie, donc de l'art qui en est le miroir, donc des hommes. La porte était ouverte à la galerie Pierre, on y entrait sans gêne, amateurs, vrais ou faux, les « petits marchands », vus par Pascin, qui fit l'ouverture de sa première galerie, rue Bonaparte, et les « gros » avec lesquels il fallait ruser, il y avait naturellement les peintres en veine de cimaise et aussi l'un des clochards du quartier venant s'affaler sur le banc de jardin, unique siège de la galerie, où Pierre, dans un bouffée de fumée de pipe, jetait un regard analytique sur une peinture, tout à la fois acquiesçant, tel un Diogène, au dire plus ou moins philosophique du clochard du quartier.

Un coin dans la rue de Seine

Ce coin de rue de Seine fut ainsi point de rencontre, lieu géométrique de tendances picturales distinctes : celle de Balthus dont la première exposition s'ouvrit là en 1934 : l'insolite de *la Rue* pouvait s'y laisser surprendre librement, mais *la Leçon de guitare*, dont l'érotisme symbolique, émule de l'Arétin, aurait chatouillé les esprits policiers du temps, ne s'offrait à la dérobée aux initiés que dans l'arrière-boutique. Aujourd'hui, alors que cette *Leçon* n'effraie pas les complexes des visiteurs du Museum of Modern Art, le Musée de la Ville de Paris craint les gloussements gaulois les plus idiots, et c'est pourquoi *la Leçon* est ici perdue. Autre monde... Vieira da Silva fut introduite avec circonspection en 1949 après sa révélation par Jeanne Bucher.

Le surréalisme y vécut sa première révolution en 1925, aussi littéraire que mondaine, et c'est là que Miro en la même année fit ses premières armes ludiques, réduisant au néant par quelques mini-signes toute allusion réaliste. Que de têtes extravagantes ont passé ce seuil d'angle, accueillies par un sourire, parfois par l'insolence. Pierre était l'être changeant par excellence, aussi fidèle qu'infidèle, aussi passionné que prenant ses distances. Somme toute, incarnation du risque, chaque lancée d'un nouveau jeune peintre était pour lui l'aventure qui pouvait ou tourner court ou se prolonger.

Certains furent des étoiles filantes bien que Pierre sût goûter de leur création (Hajdu, Messagier). D'autres lui échappèrent complètement et il en exprima trop tard le regret : Staël fut l'étoile de première grandeur qui manqua à sa constellation...

Pourtant les jeunes pousses avaient le plus d'attrait pour lui, en raison même de leur virtualité, d'où la découverte de Bernard Dufour, Paul Kallos et Agathe Valto, sa seconde compagne, trop tôt et dramatiquement disparue, qui ne put achever un talent prometteur. Bien des noms seraient à citer, l'exposition les offre au regard avec l'émotion qui ressuscite un pan de siècle, le catalogue, riche et nourri d'iconographie et d'une documentation passionnante sur la succession chronologique des expositions de la galerie Pierre — catalogue dû principalement à l'excellent travail d'André Berne Joffroy — les retient comme les noms d'un cimetière où les vivants et les morts se croisent. L'authentique « Festin de Pierre », ce fut le renouvellement endiablé de ses aventures. Sa silhouette, coiffée d'un chapeau mou dont les bords ondulent autour d'un visage émacié, demeure une figure en quête perpétuelle d'un repos que l'aventure n'accorde pas.

PIERRE GRANVILLE.

★ Jusqu'au 18 septembre 1979.

Deux expositions d'art religieux

Images de piété

NICE dispose d'une belle panoplie de musées. Tout le monde s'en rend-il bien compte sur place ? C'est une autre question. Cette vieille cité de repos russe et britannique possède une cathédrale orthodoxe des plus typiques, qui était juste achevée en 1914. Est-ce sa présence qui a inspiré la donation faite par Marc Chagall, le fils de Vitebsk, d'un fonds de tableaux (avec esquisses), lithographies, estampes (avec cuivres) propres à éclairer son métier ? En tout cas, il a son mémorial — qui, pour une fois, n'est pas posthume — comme Léger à Biot et Matisse, tout près, à Cimiez. Il s'agit d'un musée national, avec une vocation précise, très chagallienne par l'accent mis sur l'affectivité religieuse : « message biblique », et devant engendrer des expositions sans cesse renouvelées. Comment gérer cette redoutable ambition ?

Le conservateur, Pierre Provoyeur, et l'inspection des musées, semblent bien avoir su en éviter les écueils dont le moindre n'était pas la tentation de la facilité de l'angélisme et de la mièvrerie, qui auraient eu, certes, leur public. L'idée est toute simple : tous les deux ou trois ans, un groupement d'œuvres, d'argument religieux bien défini, provenant des musées de province français. Ce fut, en 1976, un très remarquable choix de tableaux du dix-septième siècle français présenté par Jacques Thuillier ; cette année des ouvrages vénitiens du seizième siècle, conservés ici ou là : Marseille, Lille — qui a prêté entre autres la fabuleuse esquisse du *Paradis*, par le Tintoret, — Nancy d'où vient une magnifique *Déploration* aux tons sourds, du même Tintoret. Le Louvre a ajouté quelques pièces pour faire le poids ; un remarquable ensemble de dessins, intelligemment choisis et intéressants à confronter, complète le tout.

On trouvera, comme toujours, quelques-uns des nocturnes un peu chargés, des Bassano qui avaient tant de succès au temps de Louis XIV et qui sont assez nombreux en France. La *Suzanne* blanche, au milieu de ses vêtements pleins d'étincelles, semble illuminer la nuit (musée de Nîmes) : tableau bien identifié maintenant comme de Jacopo. La Bible permet bien des échappées profanes : on n'a pas de Loth impudique, mais le singulier Noé, maigre et vieux sur un fond de vigne pareil à une tapisserie, encadré des trois fils, dont Cham ricanant, composition extraordinaire, sans exemple, qu'une usure excessive de la toile a malheureusement affaiblie. Chef-d'œuvre qui revient à Giovanni Bellini, on n'en doute plus guère aujourd'hui. Autre tableau malmené par le temps, mais encore passionnant : le *Saint Sébastien* mélancolique de Cariani, debout, ceint d'un grand linge blanc.

La fécondité printanière

Trois curiosités : *l'Annonciation* de Paris Bordone, sous un portique gris extravagant, ouvrage récemment acquis (musée de Caen), qui enchantera les commentateurs de tableaux faux et composites ; le superbe *Concile de Trente* vu d'un sanctuaire, tableau d'atmosphère, d'un type rare en Italie, qui peut revenir au Véronais Brussasorci plutôt qu'à un Vénitien (Louvre). *Le Christ et Madeleine* du Hollandais italianisé Sustris illustre bien la froideur d'un certain artifice, avec son jardin à parterres (musée de Lille). Pour retrouver un ton riche et sensible, on aura la *Vierge au lapin* de Titien (Louvre), tableau qui a été beaucoup travaillé, et même repris pour mettre en évidence, dans le rougeoiement du soir, l'animal blanc, pelucheux, symbole familier de la fécondité printanière, dont la présence a pu étonner. En fait, la piété vénitienne, si formaliste pour le cérémonial, admettait en peinture une absorption surprenante d'éléments, d'attitudes de traits quotidiens, comme si l'on rapportait tout, le meilleur et le pire, à la protection surnaturelle. Après tout, l'Arétin, ami et commensal de Titien, a écrit des poèmes en l'honneur de la Madone.

Le déplacement, la présentation des œuvres dans un nouveau contexte, la redistribution dans un ordre et dans des lieux différents des multiples fonds du pays, sont de bonne guerre. C'est même le seul moyen d'en révéler tous les aspects. Il y a là une bonne ligne à suivre.

L'autre, qu'illustre bien une charmante exposition présentée pour l'été à la chapelle Saint-Laurent de Montmorillon, puis à l'automne à Poitiers, relève d'une autre préoccupation. Il s'agit d'ouvrages, qui, généralement conservés dans des sanctuaires de village, risqueraient — si l'on n'y prenait garde — d'alimenter plutôt les antiquaires et les collections privées de l'étranger que les musées. Comme ils sont l'expression des terroirs, il y a un intérêt évident à les garder, le plus longtemps possible *in situ*. Les expositions que produisent les commissions régionales de l'inventaire général entendent présenter, d'un même coup, dans un local ancien, découvertes et problèmes. Un matériel nouveau.

Un visage de nonne étonnée

A Dijon, on a vu ces dernières années, les résultats de l'enquête sur les sculpteurs du Châtillonnais. Les Poitevins ont travaillé dans la zone calme de Montmorillon : aux statues de saints présentées en 1975, succèdent des madones ; plus de soixante-dix pièces, tirées des sept cantons de l'arrondissement, explicitant les modalités du culte marial à travers la statuaire. Les Vierges miraculeuses semblent plus rares en France qu'en Italie. Une Pietà polychrome de Bourg-Archambault, dont les grands voiles restent fidèles au parti médiéval, attire toujours les pèlerins. Beaucoup d'autres ont dû avoir leur légende mais l'ont perdue.

En interrogeant leur matériau, leur assiette, les gestes, la position relative de la Madone et de l'Enfant, mille aspects de la sensibilité chrétienne et paysanne apparaissent ; dans le même siècle — le dix-septième — on a une pierre polychrome, un bloc où la Vierge, engoncée, a un visage de nonne étonnée, guettant le fidèle par-dessus un Jésus nu (Angles-sur-Anglin) et un magnifique ouvrage de bois, d'une élégance toute hellénique, l'Enfant juché haut, qui est un ouvrage tendre et soigné (Chauvigny). Du couvent des Filles de la Croix (La Puge), viennent cinq ouvrages qui déploient toute la gamme des matières (on notera un haut-relief d'albâtre, importé d'Aquitaine) et des formes. La Vierge allaitant n'est pas adoptée ici (un seul exemple) ; pas d'exhibitions ni de vêtements à l'espagnole. Le ton est calme et grave. Les singularités iconographiques sont rares : sur un bois polychrome, l'Enfant semble vouloir dérober à la Mère la vue d'un oiseau, sans aucun doute un avatar du chardonneret, symbole de la Passion (Lhommaizé); l'exécution raffinée retient toute l'attention.

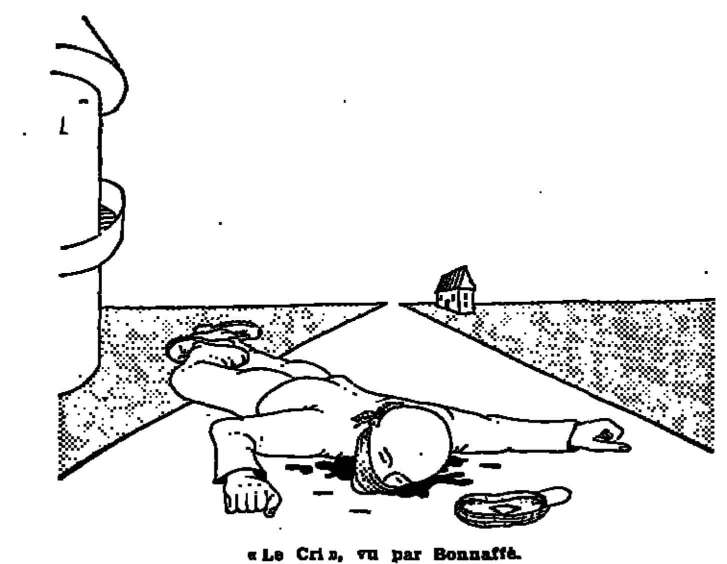
Tout cela sans nom d'auteur, bien entendu. La plupart des œuvres doivent dater du dix-septième siècle et il faut bien accorder à l'âge classique, comme au Moyen Age, le privilège de l'anonymat. En pensant aux préoccupations des artisans qui parfois répètent et parfois innovent, mais sans rien changer au fond. Des cheminements toutefois s'esquissent : la Vierge de La Puge doit dériver du modèle célèbre de Germain Pilon au Mans ; les Immaculées Conceptions, toutes tardives, s'inspirent de Bouchardon ; des madones en plâtre, serrant l'Enfant, très étirées, correspondent à un type d'un sculpteur de 1800. Sandales à l'antique ou chaussons pointus, énormes voiles ou coiffe sur la nuque, regard fixe d'idole ou tension d'inquiétude, c'est entre ces termes qu'on cherchait — et trouvait — ce qu'on avait à dire, dans le silence de ces modestes sanctuaires. Le regroupement à l'éloquence d'une famille à travers les âges, d'une coupe à travers le souvenir.

ANDRÉ CHASTEL.

★ *Madones du Montmorillonnais*, soixante-douze numéros, préface de J. Verney, introduction de Yves-Jean Riou. Chapelle Saint-Laurent (jusqu'au 2 septembre). Musée Sainte-Croix à Poitiers (15 septembre-14 octobre).

★ *L'art religieux à Venise : 1500-1600*. Cinquante-cinq numéros, préface de P. Provoyeur. Musée national message biblique Marc Chagall (jusqu'au 1er octobre).

une sélection



« Le Cri », vu par Bonnaffé.

cinéma

LE CRI
DE MICHELANGELO ANTONIONI

L'errance, dans la plaine du Pô, d'un homme abandonné par la femme qu'il aime. Quête douloureuse menant au désespoir et au grand problème du suicide. Paysages de mélancolie, de brume, de désolation. Tourné avant l'Avventura, qui lui valut la consécration, ce film d'Antonioni n'est pas, exception troublante, situé dans un milieu bourgeois, intellectuel. C'est la « nausée » d'un prolétaire, fou d'amour et de chagrin sans remède.

AU BON VIEUX TEMPS DES MAISONS CLOSES DE MATJAZ KLOPCIC

Reprise, sous un titre racoleur, d'un superbe film yougoslave, la Peur, sorti fin 1975. La ville de Ljubljana, en 1895, le romantisme tourmenté d'un ténébreux propriétaire de maison close, un tremblement de terre. Des images baroques évoquant Stroheim, Sternberg et Ophüls, portées par la Neuvième Symphonie d'Anton Bruckner.

CEDDO
DE SEMBENE OUSMANE

Par le plus célèbre des cinéastes sénégalais, défense de la culture et de l'identité africaines contre les oppressions religieuses s'appuyant sur le pouvoir d'Etat. Une page d'histoire du dix-septième siècle, stylisée pour une fable sur la réalité contemporaine... Interdite au Sénégal.

Buck Rogers au vingt-cinquième siècle, de Daniel Haller : adaptation à grand spectacle de la première bande dessinée américaine de science-fiction · **Corps à cœur,** de Paul Vecchi[illegible] [illegible]e passionnelle d'un c[illegible] [illegible]al » : Nicolas Silberg e[illegible] [illegible]urgère, emportés par la fatalité **les Belles Manières,** de Jean-Claude Guiguet : une Antinéa bourgeoise (Hélène Surgère) et un jeune ouvrier (Emmanuel Lemoine). Mystères, équivoques sexuelles et secrets intimes, à partir d'un rapport de classes ; **Toto, misère et noblesse,** de Mario Mattoli : tradition de la farce napolitaine et génie d'un grand comique italien ; **la Drôlesse,** de Jacques Doillon : la tendresse des enfants perdus ; **Norma Rae,** de Martin Ritt : luttes ouvrières et conquête du bonheur ; **les Moissons du ciel,** de Terrence Malick : des marginaux dans les grands espaces ; **The Kids are allright avec les Who** : l'histoire du rock est celle de notre temps ; **la Maison du Docteur Edwardes,** d'Alfred Hitchcock : la rédemption de la psychanalyse, Ingrid Bergman et Gregory Peck ; **Now, voyager,** d'Irving Rapper : métamorphoses subtiles, émouvantes, de Bette Davis ; **Festival Wim Wenders** : l'univers fascinant d'un jeune cinéaste allemand ; **Ciné Polar** : une soixantaine de films policiers rares ou inédits, pour l'été.

théâtre

DOM JUAN
A LA COMÉDIE-FRANÇAISE

Clarté, ferveur, poésie, infusent cette mise en scène de la pièce la plus grave de Molière. Dernière le 30 juillet. (Représentation les 25, 26, 28, 29, 30, en soirée, et le 29 en matinée.)

AVIGNON

COUR D'HONNEUR : **Lorenzaccio,** mise en scène de Krejca, les 26 et 28 juillet ; **En attendant Godot,** mise en scène de Krejca, le 27.

CLOITRE DES CARMES : **la Conférence des oiseaux,** mise en scène de Peter Brook, les 25 et 26 ; le ***Cirque impérial (théâtre musical)***, d'Antoine Duhamel, Claude Alranq, les 30 et 31 juillet, 1er août.

THÉATRE MUNICIPAL : **Histoire du cheval,** d'après Tolstoï, mise en scène de Tovstonogov (Théâtre Gorki de Leningrad, en langue russe), les 23, 24, 26, 27, 28.

CHAPELLE DES PÉNITENTS BLANCS : **Revoir la mer,** de J.-P. Thibaudat, mise en scène de Christian Rauth, du 28 juillet au 1er août.

SALLE BENOIT XII : **Anecdotes provinciales,** d'Alexandre Vampilov, mise en scène de G. Garran, du 25 au 28.

CLOITRE DES CÉLESTINS : **Un jour comme un autre,** spectacle musical de Vinko Globokar et Michel Raffaëlli, du 25 au 27.

musique

PRADES ET SAINT-DONAT

Deux traditionnels et excellents festivals de musique de chambre débutent cette semaine : le vingt-huitième de Prades, qui commémore le souvenir de Casals, avec toute une équipe de jeunes interprètes français : Krivine, Lodéon, Ivaldi, les Fontanarosa, A. Bernard, J. Boyer, les Tortelier, M.-J. Pires, les orchestres de chambre de Versailles, Toulouse et Stuttgart, sans oublier G. Pludermacher, tout auréolé du prix Geza-Anda, qu'il vient de remporter brillamment (du 26 juillet au 10 août). A Saint-Donat, le Festival Bach, dirigé par M.-C. Alain, en est déjà à sa dix-huitième édition ; autour du bel orgue de Schwenkedel, on entendra l'Orchestre de chambre de Stuttgart, la Grande Ecurie et la Chambre du Roy, le Quintette Touvron, E. Lamandier, K. Sana, l'Ensemble de Provence et les organistes M.-C. Alain, P. Simonet, D. Sanger (du 27 juillet au 10 août).

FESTIVAL ESTIVAL

Bonne semaine au Festival estival, avec, dans un hommage à Wanda Landowska (Saint-Merri, le 25), le « Requiem » de Cimarosa, par le NOP, dirigé par B Amaducci (Saint-Merri, le 26), l'Orchestre de chambre de Stuttgart, avec B. Engerer, lauréate française des prix Reine-Elisabeth et Tchaïkovski (fac de droit, le 27), Linda Nicholson, prix du concours de forte-piano (Hôtel Intercontinental, le 28, à 18 h. 30), Ch. Wells, haute-contre, et T. Waterhouse, luth, dans des œuvres du seizième siècle (Conciergerie, le 30, à 18 h. 30), les « Impropères », de Palestrina, par la Cappella concinite de Louvain (Saint-Séverin, le 30), des motets du douzième au seizième siècle, par le Séminaire européen de musique ancienne de Bruges (Sainte-Chapelle, le 31, à 18 h. 30 et 20 h. 30). Un grand bain de musique ancienne.

HAYDN A CARPENTRAS

Après le « Roméo » de Gounod, Carpentras présente un des premiers opéras bouffes de Haydn, « l'Apothicaire » (Lo speziale), où un pharmacien qui veut épouser sa pupille se heurte à deux rivaux... Mais la musique est étincelante. Avec Colette Alliot-Lugaz, sous la direction de C. Diederich (Cour de la Charité, les 30 juillet, 1er et 2 août, à 21 h. 30).

FÊTES DE LA SAINTE-BAUME

Un rare foyer de rencontres et de participation à la création contemporaine : dans l'admirable site de la Sainte-Baume, non loin de Saint-Maximin, treize jours d'ateliers et de concerts, avec la Trisha Brown Dance Company, A. Boucourechliev, J.-P. Drouet, A. Ponce, P.-Y. Artaud, D. Charles, l'Ensemble « Musiques nouvelles » de Liège et Henri Pousseur, dont « Chevelures du temps », en création mondiale, achèvera ces rencontres d'une originalité particulière (du 29 juillet au 12 août. CIBS, Le Plan d'Aups, 83640 Saint-Zacharie, tél. : (42) 04-50-19).

SUR LA PLACE SAINT-MICHEL

Menton convoque à nouveau, dans le cadre exquis de la place Saint-Michel, plate-forme aérienne sous les étoiles, les plus grands interprètes d'aujourd'hui : Richter, dans Beethoven et Schubert (le 1er août) ; l'Orchestre de chambre de Stuttgart (le 3) ; Vichnevskaïa et Rostropovitch (le 6), et puis Postnikova et Rojdestvensky, le Quatuor Vegh, Janis, Kremer et Bachkirova, Yo-Yo-Ma, Barenboïm, M. André, etc. (du 1er au 31 août).

danse

TWYLA THARP A AVIGNON

Enfant terrible de la danse, Twyla Tharp lance, dans la cour d'honneur du Palais des papes, une troupe entraînée qui cultive la virtuosité sous une apparence flegmatique et décontractée : une danse typiquement américaine.

expositions

DESSINS D'ARCHITECTURE A L'HOTEL DE SULLY

Soixante dessins présentés de manière brute, sans théorie, sans commentaire. Soixante, pris dans le fonds du Royal Institute of British Architecture, qui en contient près d'un quart de million. Soixante dessins pour se reposer en été. Où l'on voit que l'architecture, c'est d'abord savoir dessiner.

LA GALERIE PIERRE AU MUSÉE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS

(Lire notre article page 11.)

L'ART RELIGIEUX A VENISE AU MUSÉE CHAGALL DE NICE

(Lire notre article page 11.)

MIRO A SAINT-PAUL-DE-VENCE

La fondation Maeght a fait place à Miro pour l'été ; Miro, qui, par des œuvres, habite les lieux depuis leur création, il y a quinze ans. Mais, d'année en année, d'autres sculptures, d'autres céramiques, des dessins, des aquarelles, des gouaches, sont venus y renforcer sa présence.

NICOLAS MIGNARD AU PALAIS DES PAPES D'AVIGNON

Accompagnées d'études et de dessins préparatoires, une vingtaine de toiles, « grandes machines d'église » de Mignard, ont été rassemblées dans la grande chapelle de Clément VI, où elles ont été restaurées et nettoyées.

RAUSCHENBERG AU MUSÉE DE TOULON

Les travaux récents d'un artiste américain au nom indissociable du pop'art, mais dont on ne sait plus trop ce qu'il est devenu depuis les « combinaisons » de matériaux hétéroclites d'il y a vingt ans.

IPOUSTEGUY AU MUSÉE DE MONTAUBAN

Trente-six sculptures, presque autant de dessins, une nouvelle occasion, après les expositions de Paris et de Berlin, de reconnaître un grand sculpteur d'aujourd'hui, bien que les marbres — ses œuvres plus « confidentielles » — ne soient pas présentés.

Paris-Moscou, au Centre Georges-Pompidou (un énorme rassemblement d'œuvres et de documents, la plupart venus des musées soviétiques, pour évoquer les échanges culturels entre les deux capitales, entre 1900 et 1930) ; **l'Art en France sous le Second Empire,** au Grand Palais (un nouveau regard sur une période mal connue) ; **Mer Egée, Grèce des îles,** au Louvre (de l'ère du bronze à la période classique). **Le Louvre d'Hubert Robert,** au Louvre (un dossier très inspiré du département des peintures) ; **Daumier et ses amis républicains,** au Musée Cantini de Marseille (une des expositions du centenaire, dans la ville natale de Daumier).

jazz

DON CHERRY ET CHARLIE HADEN AU PALAIS DES GLACES

Dewey Redman, Ed Blackwell, Charlie Haden et Don Cherry, ou les retrouvailles de quatre chefs historiques du « free jazz ». Avec leurs « Anciens et Nouveaux Rêves » (Old and New Dreams) et leur musique de légende, on est certain d'assister à un concert d'exception (mardi 31, 20 h. 30). Au même endroit, le 25 : Woody Shaw ; les 26 et 27 : Pharoah Sanders.

MUSIQUES MULTIPLES A SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE

Un programme éclectique et équilibré, de l'Europe au Brésil, en passant par le quartet d'Archie Shepp : Cohelmec (qui assure aussi des ateliers d'improvisation), Didier Lockwood, Jimmy Gourley, et, sur le délire de bruits d'une sculpture autodestructible de Jean Tinguely, une « construction » proposée par Daniel Humair et François Jeanneau (jusqu'au 28 juillet).

Les festivals de province

AQUITAINE

LE PYLA
(SEMAINES MUSICALES)

CHAPELLE DU SAINT-ESPRIT, le 25, à 21 h. : J. Quevedo (Pujol, Sor, Turina, Brouwer, Moreno-Torroba, Tarrega).

SAINT-EMILION
(ANIMATION 79)

CLOITRE DE LA COLLEGIALE, le 29, à 17 h. 30 : M. Drobinski, V. Derevianko (Beethoven, Brahms, Prokofiev).

SAINT-SEVER
(Xe FESTIVAL DES ABBAYES)

CLOITRE DES JACOBINS, le 26, à 21 h. 15 . M Larrieu, S. Mildonian.

BOURGOGNE

CLOS DE VOUGEOT
(XXIe FESTIVAL DES NUITS DE BOURGOGNE)

CHATEAU, le 26, à 21 h. : Orchestre de chambre de Stuttgart, dir. : K. Munchinger (Bach, Mozart).

BRETAGNE

QUIMPER
(SEMAINES MUSICALES)

CATHEDRALE SAINT-CORENTIN, le 1er août, à 21 h. : Orchestre P. Kuentz (Mouret, Mozart, Purcell, Telemann, Vivaldi).

SIZUN
(FESTIVAL DE SIZUN)

EGLISE, le 26, à 20 h. 45 : B. Le Mest, le 2, à 20 h. 45 : O. Pierre.

CENTRE

CHAMBORD
(ETE EN LOIR-ET-CHER)

CHATEAU, TOUR DE LA CHAPELLE, le 29, à 18 h. : Octuor à cordes du 8e R. T. du Mont-Valérien.

CORSE

AJACCIO
(FESTIVAL INTERNATIONAL DES MILELLI)

DOMAINE DES MILELLI, le 25, à 21 h. 30 : Bessie Griffin ; le 27, à 21 h. 30 : Orchestre de chambre J.P. Paillard (Haendel, Telemann, Bach, Debussy, Bartok).

LANGUEDOC-ROUSSILLON

ALBI
(FESTIVAL DE MUSIQUE)

PALAIS DE LA BERBIE, les 27 et 28, de 18 h. à 23 h. : J.-P. Wallez, Ph. Bride, T. T. Adamopoulos, A. Noras, P. Rouillier, J. Chambon, D. Bourgue, B. Rigutto, S. Risler, M. Pena, L. Pezzino, J.-Ph. Lafont (Fauré, Duparc, Chausson, Gounod, Franck).

EGLISE ST-MICHEL DE CORDES, le 26, à 21 h. 30 : J.-P. Brosse (Duphly), le 30, à 21 h. 30 : A. Kremski ; le 31, à 21 h. 30 : Trio Deslogères ; le 1er, à 21 h. 30 : Libre Parcours : Musique de chambre

EGLISE ST-SALVY, le 2, à 21 h. 30 : M. Prat-Molinier.

ALES
(FESTIVAL DU JEUNE THEATRE)

THEATRE MUNICIPAL, le 25, à 21 h. 30 : Le Parré sifflera trois fois ; le 26, à 21 h. 30 : la Ballade de Mister Punch ; le 27, à 21 h. 30 : Arlequin, l'Amour et la Faim.

BALARUC-LES-BAINS

Le 27, à 18 h. : Pichot Nanet, Théâtre de la Rampe ; le 28, à 21 h. 30 : Gallneta, Théâtre de la Carriera le 29, à 21 h. 30 : Cantadis.

CORDES-SUR-CIEL
(VIIIe FESTIVAL DE MUSIQUE)
(voir aussi Festival d'Albi)

EGLISE SAINT-MICHEL, le 28, à 21 h. 30 : J.-C. Mara, J. Dahair.

BANYULS-SUR-MER
(IVe FESTIVAL DE MUSIQUE EN ROUSSILLON)

CHAPELLE ROMAINE DE LA RECTORIE, le 25, à 21 h. 30 : T. Martial.

FESTIVAL MEDITERRANEEN DES JEUNES INTERPRETES
CAP-D'AIL

Le 27, à 21 h. : J.-L. Beaumadier, J. Koerner.

CERET

Le 26, à 21 h. : P. Petit, M. Roux, M. Mellory (Offenbach).

SAINTES-MARIES-DE-LA-MER

Le 25, à 21 h. : A. et C. Moreno.

AMIS DE LA MUSIQUE DU LUBERON

MAS DE SIMIANE, le 29, à 21 h. : C. Sille (Schumann, Chopin, Poulenc).

SETE
(XXe FESTIVAL DE LA MER)

THEATRE DE LA MER, le 27 : Ballet-Théâtre J. Russillo ; le 29 : L'Idée fixe ; le 2 : l'Epouvantail.

VILLEVIEILLE
SOIREES MUSICALES

CHATEAU, le 29, à 21 h. 15 : I Solisti Veneti, dir. : C. Scimone (Vivaldi) ; le 30, à 21 h. 15 : même ensemble (Albinoni, Rossini, Verdi).

LIMOUSIN

GOURDON-EN-QUERCY
(RENCONTRES ESTIVALES)

EGLISE DES CORDELIERS, le 25, à 21 h. 30 : Quatuor bulgare (Schubert, Chostakovitch, Dvorak : le 1er, à 21 h. 30 : Pro Arte de Munich, dir. K. Redel (Friedrich II, Mozart, Mendelssohn, Schubert, Telemann).

LORRAINE

REMIREMONT
(FESTIVAL D'ORGUE)

ABBATIALE SAINT-PIERRE, le 27, à 21 h : O. Pierre.

MIDI-PYRÉNÉES

GRAMONT
(FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE)

EGLISE, le 1er, à 21 h. 30 : Orchestre de chambre d'Ankara, direct. : G. Aykal, sol. : Suna Kan (Bach, Mozart, Grieg).

PRADES
(XXVIIIe FESTIVAL DE PRADES)

ABBAYE SAINT-MICHEL-DE-CUXA, le 26, à 21 h : Orchestre de chambre de Versailles (Haendel, Pergolèse, Bach, Vivaldi, Leclair) ; le 27, à 21 h. : même orchestre (Lalande, Haydn, Bach, Corelli, Hindemith) ; le 28, à 21 h. : Krivine, Lodéon, Pludermacher (Beethoven, Brahms, Schubert) ; le 30, à 21 h. : Krivine, Ivaldi (Mozart, Debussy, Franck) ; le 2, à 21 h. : Trio Fontanarosa (Beethoven, Mozart, Mendelssohn).

SAINT-BERTAND-DE-COMMINGES
(FESTIVAL DU COMMINGES)

Le 27, à 21 h. : P. Cochereau (Racquet, Bach, Franck).

TOULOUSE
(DE MESSIDOR A VENDEMIAIRE)

CLOITRE DES JACOBINS, le 27, à 21 h : Orchestre de chambre national de Toulouse (Dall'Abacco, Respighi, Mozart, Bartok) ; le 2, à 21 h. : Ensemble de cuivres d'Aquitaine.

NORD-PICARDIE

(FESTIVAL DE LA COTE D'OPALE)
CALAIS

MAISON POUR TOUS, le 25, à 21 h. : Les Etoiles

THEATRE, le 28, à 21 h. : R. Siffer, Mont Jola.

LE PORTEL

EGLISE, le 25, à 21 h. : Quatuor de clarinettes de l'Orchestre national de France.

ETAPLES

SALLE DES SPORTS, le 26, à 21 h. : Una Ramos.

BERCK

KURSAAL, le 27, à 21 h. : H. Tachan.

BOULOGNE

SALLE DES SPORTS, le 29, à 21 h. : A. Souchon et L. Voulzy.

NORMANDIE

(VIIe FESTIVAL DES SOIREES DE NORMANDIE)

CHATEAU D'O, le 25, à 21 h. : Trio Fontanarosa.

SAINTE-HONORINE-DES-PERTES

EGLISE, le 28, à 21 h. : N. Lee (Debussy, Ravel, Schubert).

HONFLEUR

EGLISE SAINT-CATHERINE, le 28, à 21 h. : *Devernay.*

VER-SUR-MER

EGLISE, le 2, à 21 h. : C. Kahn.

PAYS DE LA LOIRE

AMBOISE
(FESTIVAL D'ORGUE)

COLLEGIALE SAINT-DENIS, le 25, à 21 h. : D. Nisse-Salvignol ; le 1er à 21 h. : J. Boyer.

GUERANDE

COLLEGIALE, le 27, à 21 h. : M.-A. Grall-Menet (Bach, Franck, Langlais, Dupré, Vierne).

POITOU-CHARENTES

(VIIes NUITS MUSICALES D'OLERON)
DOLUS

Le 25 : A. Bernard, J.-L. Gil.

SAINT-GEORGES

SALLE DES FETES, le 26, à 21 h.

SAINT-DENIS

FOYER RURAL, le 27, à 21 h. : Groupe Pop'Hephaestus.

PROVENCE-COTE D'AZUR

AIGUES-MORTES
(XVe FESTIVAL)

THEATRE DES REMPARTS, le 1er, à 21 h. 45 : le Roman comique.

AIX-EN-PROVENCE
(FESTIVAL INTERNATIONAL D'ART LYRIQUE ET DE MUSIQUE)

THEATRE DE L'ARCHEVÊCHÉ, les 25 et 1er, à 21 h. 30 : Porporino ; les 26 et 31, à 21 h. : les Noces de Figaro ; les 27, 30 et 2, à 21 h. 30 : Werther.

CLOITRE SAINT-SAUVEUR, le 27, à 18 h. : J. Bastin.

CATHEDRALE SAINT-SAUVEUR, le 29, à 18 h. : Orchestre de l'Academy Saint-Martin in the Fields, dir. : N. Marriner ; Chœurs E. Brasseur, dir. : C. Brilli (Haydn : la Création).

CHATEAU D'ANSOUIS, le 27, à 21 h. 30 : J. Bowman, A. Raynaud (musique baroque italienne)

ABBAYE DE SILVACANE, le 28, à 18 h. : Chœur contemporain de l'université de Provence (Xenakis, Jolas, Belbel).

CLOITRE SAINT-LOUIS, le 28, à 21 h. 30 : Orchestre philharmonique de Lille, dir. : S. Cambreling, sol. : Ch.-E. Pierre (Chaynes, Ravel, Honegger).

(FESTIVAL DE DANSE)

ATELIER RUE ANCIENNE-MADELEINE, le 25, à 17 h. : Théâtre chorégraphique de Rennes ; le 26, à 17 h. : Aérodanse.

PARC JOURDAN, le 25, à 21 h. 30 : Aérodance.

ANTIBES
(XXe FESTIVAL DE JAZZ)

Le 25 : Keith Jarrett.

ARLES
(FESTIVAL D'ARLES)

THEATRE ANTIQUE, le 29, à 21 h. 45 : Compagnie J. Russillo.

COUR DE L'ARCHEVECHE, le 28, à 21 h. 45 : Indépendanse ; le 30, à 21 h. 45 : L Ekson, D. Agezilas, S. Chaufour. Le 31, à 21 h. 45 : M. Harnil, S. Chaufour, D. Agesilas ; le 1er, à 21 h. 45 : M. Harmel, S. Chaufour : le 27, à 21 h. 45, Atahualpa Yupangui ; le 27, à 21 h. 45 : Orchestre de chambre de Stuttgart, dir. : K. Munchinger (Bach, Mozart).

AVIGNON
(XXXIIIe FESTIVAL)

COUR D'HONNEUR DU PALAIS DES PAPES, les 26 et 28, à 22 h. : Lorenzaccio ; les 25 et 27, à 22 h. : En attendant Godot ; les 1er et 2, à 21 h. 30 : Twyla Tharp and Dancers.

CLOITRE DES CARMES, les 25 et 26, à 20 h. 30 : la Conférence des oiseaux ; les 30 et 31, à 22 h. ; les 1er et 2, à 21 h. 30 : le Cirque impérial.

PARC CHAMPFLEURY, du 25 au 30, à 21 h. : Méphisto ; les 25, 27, 28, 31 et 1er, à 21 h. 30 : Pique-Nique au moulin d'Ardus.

THEATRE MUNICIPAL, les 26, 27, 28, à 21 h. 30 : Histoire du cheval ; le 2, à 21 h. 30 : A. Jehan Alain, Electre, Peer Gynt.

CHAPELLE DES PENITENTS-BLANCS, du 28 au 1er, à 21 h. 30 : Revoir la mer.

SALLE BENOIT-XII, les 25, 26, 27, 28, à 21 h. 30 : Anecdotes provinciales ; les 1er et 2, à 21 h. 30 : Audience-Vernissage.

COUR DE L'ORATOIRE, les 25, 28 et 31, à 22 h. : Récital J. Dasté ; les 26 et 29, à 22 h. : Une fille à brûler ; les 27 et 30, 22 h. : On a feulé chez monsieur Sloop.

THEATRE DU CHENE-NOIR, à 21 h. 30, sauf dimanche : Lili Calambouïa.

CLOITRE DES CELESTINS, les 25, 26, 27, à 22 h. : Un jour comme un autre ; les 26 et 27, à 18 h. : Tania Maria ; le 31, à 22 h. : le 1er et 2, à 21 h. 30 : Mario et le magicien.

METROPOLE NOTRE-DAME-DES-DOMS, le 29, à 10 h. : Ensemble vocal de Valence ; le 25, à 18 h. : Antonini.

THEATRE DU CHAPEAU-ROUGE, 15 h., les 25 et 26 : Rimelle ; les 27 et 28 : les Démodés ; les 29 et 30 : Lili Drop, Rock. Tous les jours, 17 h. 30 : Babylone ; 20 h. Cité solaire ; 22 h. : la Tempête.

CLUB LEO-LAGRANGE, les 25 et 26, à 23 h. 30 : Witold ; du 28 au 2, à 23 h. 30 : la Célestine.

CARRY-LE-ROUET
(HEURES MUSICALES)

EGLISE, le 2, à 21 h. : Jan Nouve et Catarino, G. Bonnet.

CHATEAUVALLON

Les 26 et 28, à 21 h. 30 : Orchestre régional Provence-Côte d'Azur, dir. : Ph. Bender (Mozart : Cosi Fan Tutte) ; le 27, à 21 h. 30 : même orchestre (Mozart : symphonie concertante pour violon et alto, Concerto pour clarinette, Symphonie numéro 41).

LOURMARIN

CHATEAU, le 28, à 21 h. 30 : Baubet-Gauny (Schubert, Liszt, Baubet-Gauny).

MENTON
(XXXe FESTIVAL DE MUSIQUE)

Le 1er : Sviatoslav Richter (Beethoven, Schubert).

NICE
(CONCERTS ET SERENADES)

MONASTERE DE CIMIEZ, le 27, à 21 h. : Association symphonique de chambre de Paris, dir. : J. Pernoo (Bach, Ibert, Wagenr) ; le 31, à 21 h. : même formation, dir. : P. Dervaux (Bach, Mendelssohn, Liszt, Luypaerts, Wagner).

SAINT-REMY-DE-PROVENCE
(MUSIQUES MULTIPLES)

HOTEL DE LUBIERES, le 29, à 21 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. : G. Amy ; Ensemble musique vivante, dir. : D. Masson (Ligeti).

SALON-DE-PROVENCE
(XVIes NUITS DE L'EMPERI)

COUR RENAISSANCE DU CHATEAU, le 2, à 21 h. 30 : Academy Saint Martin in the Fields (Haendel, Mendelssohn, Pachelbel, Vivaldi).

SAUSSET-LES-PINS
(SEMAINE MUSICALE DE LA COTE BLEUE)

SALLE DES ARTS ET DE LA CULTURE, le 25, à 21 h. 30 : Maroto ; le 28, à 21 h. 30 : Trio Fontanarosa ; le 31, à 21 h. 30 : Los Koyas.

VAISON-LA-ROMAINE CARPENTRAS
(XXVIIe FESTIVAL)
CARPENTRAS

THEATRE DE PLEIN-AIR, le 25, à 21 h. 30 : Roméo et Juliette. Les 27 et 28, à 21 h. 30 : M. Denard et le Théâtre du Silence ; le 29, à 21 h. 30 : Ensemble traditionnelle de Provence.

CATHEDRALE SAINT-SIFFREIN, le 26, à 21 h. 30 : J.-P. Thibaud, P. Dubeau (Telemann, Albinoni, Corelli).

VAISON-LA-ROMAINE

Théâtre antique, le 25, à 21 h. 30 : of Academy Saint-Martin in the Fields, dir. : N. Marriner (Mozart). Le 26, à 21 h. 30 : G. Bécaud. Le 28, à 21 h. 30 : Ballets S. Lifar, Ballet du Rhin. Cathédrale, le 30, à 21 h. 30 : M. Dintrich (Dowland, Vallet Sanz, Albeniz).

VALBONNE SOPHIA-ANTIPOLIS

Amphithéâtre, les 26, 28 et 30, à 21 h. 30 : Trio Borodine (Beethoven).

LE VIGAN

Festival du Vigan. Le 27 : Quintette de cuivres de l'Orchestre national (Lully, Josquin des Prés Douay).

VILLENEUVE-LES-AVIGNON

VIe Rencontres internationales. Tinel, le 28, à 19 h. : Boston Camerata ; les 25, 26, 7 et 29, à 22 h. : Le cirque Alfred. Le 27, à 22 h. : Compagnie F. Bolerl. Les 31, 1er et 2, à 22 h. : le Fer à cheval irlandais. La choucroute au Cap-Horn. Collégiale, les 25 et 27, à 22 h. : C. Marcadé, D. Boivin ; les 26 et 28, à 22 h. : Compagnie Bagouet ; les 29 et 30, à 22 h. : Compagnie S. Buirge. Chapiteau, du 25 au 28, à 21 h. 30 : A. Prucnal.

RHONE-ALPES

LES CARROZ
(VIIIe FESTIVAL)

Le 28, à 21 h. : Ensemble instrumental de Grenoble (Vivaldi, Leclerc, Mozart, Suk, Roussel).

CHIRENS
(XVe FESTIVAL DE MUSIQUE DE CHAMBRE)

PRIEURE, le 28 : Orchestre de chambre d'Ankara, dir. : G. Akyal, sol. : S. Kan (Geminiani, Bach, Grieg).

SAINT-DONAT
(XVIIIe FESTIVAL INTERNATIONAL J.-S. BACH)

COLLEGIALE, le 28 : *M. Cl. Alain* (Bach) ; le 29 : M. Cl. Alain, Orchestre de chambre de Stuttgart, dir : K. Munchinger (Haendel, Bach) ; le 30 : Orchestre de chambre de Stuttgart, dir. : K. Munchinger (Bach, Mozart). Le 2 : P. Simonet (Bach).

EGLISE DE BATHERNAY, le 27 : E. Lamandier.

SISTERON
(XXIVe NUITS DE LA CITADELLE)

26. Af-

CLOITRE SAINT-DOMINIQUE, le 26, à 21 h. 45 : Scottish Baroque Ensemble, dir. : L. Friedman (Haydn, Bach, Mozart, Beethoven).

THEATRE DE LA CITADELLE, le 28, à 21 h. 30 : l'Alcade de Zalamea.

CATHEDRALE NOTRE-DAME DES POMMIERS, le 2, à 21 h. 30 : Quatuor bulgare (Mozart, Beethovent, Schubert).

THONON-LES-BAINS
(XIe RENCONTRES MUSICALES INTERNATIONALES)

Le 26 : L. Hilbrand.

VIENNE
(FESTIVAL DES VILLES ROMAINES)

THEATRE ANTIQUE, le 26, à 21 h. 30 : l'Alcade de Zalamea ; le 27, à 21 h. 30 : J. Hallyday.

ANCIENNE ABBAYE SAINT-ANDRE-LE-BAS, le 25, à 21 h. 15 : Pro Cantione Antiqua de Londres (G. de Machaut, Byrd).



هكذا من الأصل

Expositions

CENTRE POMPIDOU

Entrée principale, rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

PARIS-MOSCOU, 1900-1930 — Jusqu'au 5 novembre.

EMILE GILIOLI. Sculptures. — Jusqu'au 3 septembre.

ENVIRONNEMENT DE SOTO. — Hall. Jusqu'à l'automne.

PEINTURES DE L'EXPOSITION INTERNATIONALE de PARIS, 1937. — Jusqu'au 20 août.

LES ENFANTS DANS LE PARIS DES REVOLUTIONS : 1789, 1830, 1848, 1871. — Jusqu'au 1er octobre.

ATELIER PHOTOGRAPHIES : Elizabeth Lennard. — Jusqu'au 26 août.

MUSEE DES SACRIFICES, MUSEE DE L'ARGENT. — Jusqu'au 24 septembre.

ATELIERS AUJOURD'HUI 16 : Tony Long - Guy Lozac'h. — Jusqu'au 3 septembre.

LES RUSSES A PARIS, 1919-1939. — Jusqu'au 3 septembre.

BERENICE ABBOTT. — Salle « Animation ». — Jusqu'au 24 septembre.

CENTRE DE CREATION INDUSTRIELLE

AFFICHES DE FILMS SOVIETIQUES ET FRANÇAISES. — Jusqu'au 17 septembre.

B. P. I.

EINSTEIN. — Jusqu'au 28 août.

PAROLES RESURGIES, contes et récits de vie. — Jusqu'au 29 juillet.

IL ETAIT UNE FOIS... L'ART DU CONTE. — Jusqu'au 29 juillet.

LA BIENNALE 78 DE BRATISLAVA. Dessins d'enfants. — Jusqu'au 30 juillet.

MUSEES

L'ART EN FRANCE SOUS LE SECOND EMPIRE. — Grand Palais, entrée Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h., mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 6 F. Jusqu'au 13 août. (L'exposition est complétée, le mercredi, à 18 h. 30, par des conférences (salle 404).

REBEYROLLE. Peintures 1968-1978. — Grand Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 13 août.

AUBIGNY - ARCHITECTURES. — Galeries nationales du Grand Palais, porte A, entrée avenue du Général-Eisenhower. Tous les jours sauf mardi, de 10 h. à 20 h. Jusqu'au 24 septembre.

CADILLAC : Aspects connus et inconnus d'un canton. — Grand Palais, porte D. Sauf samedi et dimanche, de 10 h. à 18 h. 30. — jusqu'au 2 septembre.

PEINTRES DE FLEURS EN FRANCE, DU XVIIe AU XIXe SIECLE. — Petit Palais, avenue Alexandre-III (265-99-21). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 2 septembre.

GRAVURES DE GOYA (collection Dutuit) - DESSINS DE PUVIS DE CHAVANNES. — Petit Palais (voir ci-dessus). Entrée : 5 F. Jusqu'au 2 septembre.

MER EGEE, GRECE DES ILES. — Musée du Louvre, entrée porte Denon (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 12 F ; le dimanche : 9 F. Jusqu'au 3 septembre. L'exposition est complétée, le mardi et le jeudi à 18 h. 30, par des conférences.

LE LOUVRE D'HUBERT ROBERT. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Entrée : 6 F ; gratuite le dimanche. Jusqu'au 29 octobre.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES DU MUSEE DU LOUVRE. — Tissages et vêtements de l'Egypte du désert; Petra et la Nabatène ; Sculptures françaises de la Renaissance ; François Rude ; Théorie et pratique du paysage, de Corot à Bonnard. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15.

ATELIER LACOURIERE - FRELAUT, ou cinquante ans de gravure et d'imprimerie en taille-douce. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40, mercredi, jusqu'à 20 h. 30. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 7 octobre.

L'AVENTURE DE PIERRE LOEB. Galerie Pierre (Paris 1924-1964). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 30 septembre.

CHRYSSA. Peintures récentes. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 7 octobre.

HOMMAGE A GARBELL (1963-1970). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 9 septembre.

PIERO DORAZIO. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 2 septembre.

ANTOINE - PIERRE GALLIEN : peintre à la ligne noire (1919-1926) - MARTIN BARRE - ROBERT DOISNEAU : Paris, les passants qui passent. Photographies. — ARC-Paris, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 2 septembre.

DESSINS POUR LA MAISON POMPEIENNE DU PRINCE NAPOLEON. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Jusqu'au 1er octobre.

LA CARTE POSTALE D'AVANT-GARDE. — Hall du Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 septembre.

LA PETITE REINE. Le vélo dans l'affiche à la fin du dix-neuvième siècle (110 affiches : 1890-1914). — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf lundi et mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 23 septembre.

RODIN ET L'EXTREME-ORIENT. — Musée Rodin, 77, rue de Varenne (707-01-34). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Entrée : 6 F ; le dimanche : 3 F. Jusqu'au 20 août.

LE MUSEE DE L'OR DE BOGOTA. Antoine Poncet. — Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (224-07-02). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 31 août.

TROIS GENERATIONS D'ARTISTES : Maurice Denis, Marcel et Antoine Poncet. — Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Jusque fin septembre.

IMAGERIE DU TABAC ET DES ALLUMETTES. — Galerie du SEITA, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim., de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 30 septembre.

HEBERT ET LE SECOND EMPIRE. — Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (222-23-82). Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 5 novembre.

IMAGERIE DE JEANNE-D'ARC. — L'INVISIBLE DANS LA MEDAILLE : la médaille religieuse autrefois et aujourd'hui. — Musée de la Monnaie, 11, quai de Conti. Sauf dim. et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 septembre.

VOYAGES EN MONGOLIE. Autochromes et films (1912-1913) des collections A. Kahn. Photographies prises en 1976 par C. Leprette. — Musée Guimet, 6, place d'Iéna (723-61-65). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. 15. Jusqu'au 30 septembre.

MODES ENFANTINES (1750-1950). — Musée de la mode et du costume, palais Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-23). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 8 F. Jusqu'en octobre.

SE VETIR AU QUEBEC (1850-1916). — Musée national des arts et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi, bois de Boulogne (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 15. Entrée : 6 F ; dim. : 4 F. Jusqu'au 3 septembre.

POULBOT. — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). De 14 h. 30 à 17 h. 30. Dim., de 11 h. à 17 h. 30. Entrée : 5 F. Jusqu'en septembre.

ANNEE DE L'ENFANT. — Musée de l'Assistance publique, 13, rue Scipion. Mer., sam. et dim., de 10 h. à 17 h., jeudi et vend., de 11 h. à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.

TROIS MILLIONS D'ANNEES D'AVENTURE HUMAINE, le C.N.R.S. ET LA PREHISTOIRE. — Muséum national d'histoire naturelle, 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire (555-92-2[illegible] poste 2587). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Jusqu'au 30 septembre.

RITES DE LA MORT. — Musée de l'homme, Palais de Chaillot (505-70-60). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h.

L'ART POPULAIRE DE LA TURKMENIE. — Hall du Musée de l'homme et salle publique d'Asie (voir ci-dessus). Jusqu'au 30 septembre.

EN PROVINCE

AIX-EN-PROVENCE. Traces et reliefs : Sheila Hicks et Daniel Graffin. — Musée des tapisseries (21-05-78). Jusqu'au 15 octobre.

AMBERIEU-EN-BUGEY. Tapisserie art majeur. — Château des Allymes. Jusqu'au 20 août.

ANCY-LE-FRANC. Les chemins de la création. - Dessins d'écrivains : hommage à R. Queneau en soixante-dix dessins. - Estève, œuvres de 1919 à 1975. — Château. Jusqu'au 16 septembre.

ANGERS. Les travailleurs du chanvre. — Musée des beaux-arts (88-64-45). Jusqu'au 15 octobre.

De la gravure à la tapisserie. — Bibliothèque municipale (88-06-19). Jusque fin août.

ARLES. Alechinsky et Reinhoud. — Chapelle de la Charité (96-49-76). Jusqu'au 16 septembre.

Pol Bury : œuvres de 1963 à 1978. — Cloître Saint-Trophime. Jusqu'au 30 septembre.

AUXERRE. Roman Cieslewicz, photomontages. — Maison du Tourisme. Jusqu'au 30 septembre.

AVIGNON. Nicolas Mignard. — Palais des Papes. Jusqu'au 15 octobre.

AVRANCHES. Bois de char de l'Inde du Sud. Peintures sur Tapa des Indiens Tikuna. — Galerie Philippe-Rodier (58-05-81). Jusqu'au 20 août.

BEAUVAIS. Le sculpteur Max Blondat (1872-1925). — Musée départemental de l'Oise (445-13-60). Jusqu'au 20 août.

BILLOM (Puy-de-Dôme). L'art dans la vie. Autour de Georges Bataille, Jacques Herold et Michel Butor. — Salle Saint-Loup. Jusqu'au 24 août.

BRAUX-SAINTE-COHIERE. Martine Boileau, sculptures. — Château. Jusqu'au 15 septembre.

CALAIS. Takis : signaux, œuvres magnétiques et musicales. — Musée. Jusqu'au 23 octobre.

CARROUGES (Orne). Lucien Bouvier, une certaine écriture dans la peinture. — Château. Jusqu'au 31 août.

CAVAILLON. Jean-Baptiste Olive, peintures. — Chapelle du Grand-Couvent (78-10-01). Jusqu'au 7 septembre.

CERET. Tapisseries de l'atelier d'Yvette Cauquil-Prince. Peintures de Fernando Pelez. Sculptures de Patricia Rowland. — Musée d'art moderne.

CHATEAUROUX - Céramique française contemporaine. — Couvent des Cordeliers (755-71-40). Jusqu'au 30 août.

CLAMECY. Olivier Descamps, sculptures. — Musée municipal. Jusqu'au 30 août.

FONTEVRAULT. Les rois à Fontevrault. — Abbaye. Jusqu'au 31 octobre.

GINALS (Tarn-et-Garonne). Empreintes d'un territoire : aspects de l'art présent. Midi-Pyrénées-Languedoc. — Abbaye de Beaulieu (30-76-84). Jusqu'au 16 septembre.

GORDES. Au temps des Gaulois, la vie quotidienne dans le midi de la France. — Abbaye de Senanques. Jusqu'au 30 septembre.

HONFLEUR, Charles Pécrus : 1826-1907. — Musée Eugène-Boudin (89-17-47). Jusqu'au 31 août.

INGRANDES (Indre). P. Bares, J.-P. Bertrand, J. Dauriac, J. Delfau, J.-L. Parant... — Maison d'Henry de Monfreid (37-01-97). Jusqu'au samedi 4 août.

LA CAVALERIE (Aveyron). Mostra del Larzac. — Les Infruts (60-70-93). Jusqu'au 15 août.

LAON. Jeune Vitrail. — Maison des arts et loisirs. Jusqu'au 5 septembre.

LA ROCHELLE. Œuvres contemporaines des collections nationales. — Chapelle du lycée Fromentin. Jusqu'au 30 septembre.

LOUVIERS. Sculptures de l'Antiquité à nos jours. — Musée. Jusqu'au 30 septembre.

LYON. Bijoux et costumes populaires italiens. — Musée des beaux-arts. Jusqu'au 1er septembre.

MARCQ-EN-BARŒUL. Gromaire — Jusqu'au 30 septembre.

MARSEILLE. Daumier et ses amis républicains : l'exposition du centenaire. — Musée Cantini. Jusqu'au 31 août.

MENTON : Daumier et la sculpture. — Palais Carnolès, avenue de la Madone. Jusqu'au 23 septembre.

MONTAUBAN. Ipoustéguy : sculptures et dessins. — Musée Ingres. Jusqu'au 9 septembre.

NANTES. Affiches et dessins de F. Starowieyski. — Château des ducs de Bretagne (47-18-15). Jusqu'au 7 octobre.

NICE. L'art religieux à Venise : 1500-1600. — Musée national. Message biblique Marc Chagall (81-75-75). Jusqu'au 1er octobre. — Le monde de Marcel Proust. Musée des beaux-arts (88-53-18). Jusqu'au 30 septembre. — Chers maîtres et Cie, peintures françaises de 1818 à 1914. Galerie des Ponchettes (85-65-23). Jusqu'au 30 septembre. — De l'or au bronze, monnaies françaises et européennes. Musée Masséna (88-11-34). Jusqu'au 30 septembre. — Fluxus international. Galerie d'art contemporain des musées de Nice (85-65-23). Jusqu'au 23 septembre. — Donation Jean Matisse. Musée Matisse.

RAMATUELLE. Art précolombien du Pérou. Masques du Nigeria. — Galerie Bernard (79-21-57). Jusqu'au 1er octobre.

RATILLY (Yonne) : André du Bouchet-Pierre Tal-Coat. — Château. Jusqu'au 15 septembre.

RENNES. Caruelle d'Aligny et ses compagnons, peintures, dessins, gravures. — Musée des beaux-arts et d'archéologie (30-83-87). Jusqu'au 4 septembre.

LES SABLES-D'OLONNE : Le Tonde, de Monet à nos jours. Charles Simonds, évolution imaginaire d'un paysage ; Jean Champigné, photographies. — Musée de l'Abbaye-Sainte-Croix. Jusqu'au dimanche 30 septembre.

SAINT-GENGOUX (Saône-et-Loire). Scènes de vie d'animaux. — Foyer rural (08-01-11). Jusqu'au 15 août.

SAINT-PAUL (Alpes-Maritimes). Joan Miro. — Fondation Maeght. Jusqu'au 30 septembre.

SARLAT. Mouvement Cobra (Appel, Brands, Constant, Corneille, Lucebert, Rooskens, Wolvecamp). — Théâtre de Sarlat. Jusqu'au 12 août. Paris vu par Véronique Filozof. Ecole Jules-Ferry. Jusqu'au 15 août.

STRASBOURG. Vingt-cinq ans d'art en Bade-Wurtemberg. — Palais du Rhin.

TOULON. Le portrait dans les collections du musée de Toulon. — Musée (93-15-54). Jusqu'en avril. — Bob Rauschenberg. Travaux récents. — Musée. Jusqu'au 30 septembre.

TOURS. Recherches archéologiques sur le site du château de Tours. — Musée des beaux-arts.

VANNES. Centenaire Jean Frelaut. — Palais des arts. Jusqu'au 29 septembre.

VASCŒUIL (Eure). Fernand Léger, huiles, gouaches, dessins, tapisseries. — Château. Jusqu'au 30 septembre.

Théâtre

Les salles subventionnées et municipales

OPERA (073-57-50) : Relâche.

COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 25, 26, 28, 29 et 30, à 20 h. 30 ; le 29, à 14 h. 30 : Dom Juan ; le 27, à 20 h. 30 : le Misanthrope.

T.E.P. (797-96-06) : Relâche.

CHATELET (233-40-00) : Relâche.

THEATRE DE LA VILLE (274-11-24) : Relâche.

CARRE SILVIA-MONFORT (745-31-43), Jardin d'acclimatation : les 25, 28 et 29, à 15 h. et 18 h. 30 : Cirque Grüss à l'ancienne.

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) (D., L.) 20 h. 30 : la Voix humaine.

BOUFFES DU NORD (239-34-50) (D.), 21 h. la Coupe et les Lèvres.

CINQ DIAMANTS (272-20-06), les 25, 27, à 20 h. 15 et 22 h. 15 : le Plaisir de rompre, les Pavés de l'ours ; le 26 : Cedrats de Sicile, la Fleur à la bouche, l'Etau ; le 28 : On en parle pas ; Parle-moi comme la pluie.

COMEDIE CAUMARTIN (742-43-41) (J.), 21 h. 10, mat. dim. 15 h. 10 : Boeing-Boeing.

DAUNOU (261-69-14) (J., D. soir), 21 h., mat. dim., 15 h. : Remarie-moi.

ECOLE DE L'ACTEUR FLORENT (329-60-22) (D.), 18 h. 45 : Fin de jour ; 20 h. 30 : Palabres ; 22 h. : Pollufission 2000 (dernière le 28).

GAITE MONTPARNASSE (326-16-18) (D), 20 h. 30 : Oswald et Zenaïde.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 30 : la Leçon, la Cantatrice chauve.

IL TEATRINO (322-28-92) (D., L.), 21 h. : l'Epouse prudente (dernière le 29).

LUCERNAIRE (544-57-34) — I. (D.), 18 h. 30 : Une heure avec Baudelaire ; 20 h. 30 : Supplément au voyage de Cook ; 22 h. 15 : Roméo et Georgette. — II (D.), 20 h. 30 : Un cœur simple ; 22 h. 15 : Parle à mes oreilles, mes pieds sont en vacances.

MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h. 15, mat. dim., 15 h. 15 : Duos sur canapé.

NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir), 21 h., mat. dim., 17 h. : C'est à c't heure-ci que tu rentres ?

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. : Je veux voir Mioussov.

SALLE MONOD U.C.J.G. (254-86-09), 21 h. : le Tartuffe.

THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 21 h. : les Belges.

THEATRE MARIE-STUART (508-17-80) (D.), 22 h. 30 : la Forêt des âmes.

VARIETES (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : la Cage aux folles.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.) : la Prostitution chez la limace ; 22 h. 15 : Marie Bizet ; les mer., ven., sam., 22 h. 30 : Homo-portrait.

LES BLANCS-MANTEAUX (887-97-58) (D.), 20 h. 30 : Au niveau du chou (dern. le 28) ; 21 h. 30 : Joue-moi un air de tapioca ; 22 h. 30 : P.-A. Marchand.

COUPE-CHOU (272-01-73) (R.) : le Petit Prince ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours ; 23 h. : Raoul, je t'aime.

CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.), I, 20 h. 30 : Signé F. Blanche ; 22 h. : Deux Suisses... — II, 22 h. 30 : B. Garcin.

CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), 20 h. 30 : M. Sergent ; 22 h. 30 : le Bastringue.

CAMPAGNE-PREMIERE (322-75-93) (L.), 20 h. 30 : Ah ! l'amour (jours impairs).

COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. 30 : R. Magdane ; 21 h. 30 : Commissaire Nicole Bouton ; 22 h. 30 : Elle voit des nains partout.

L'ECUME (542-71-16), le 25, 21 h. 30 : P. Mons ; le 26, 22 h. : F. Calonge ; les 27, 28, 22 h. : M. Leho.

LUCERNAIRE (544-57-34), 20 h. 30 : Une heure avec L.-F. Céline (dernière le 27).

LA MIRANDIERE (033-66-59) (L.), 19 h. 30 : A la rencontre de M. Proust ; 20 h. 30 : Zéphir et Aquilon ; 22 h. 45 : l'Objet de mes hommages.

PETIT CASINO (278-36-50), 20 h. 45 : Douby ; 22 h. 15 : Belmont et Dodane (dernière le 29) ; à partir du 30, 20 h. 45 : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : l'Espion suisse.

LES PETITS PAVES (607-30-15) (Mar.), 21 h. 30 : Abel et Caïn et G. Verchère.

SELENITE (033-53-14) Mar.), 22 h. : Des chômeurs plein d'ambition.

SPLENDID (887-33-82) Dim., Lundi, 20 h. 45 : Bunny's Bar.

THEATRE DES 400 COUPS (329-39-69) (D.), 20 h. 30 : les Yeux plus gros que le ventre ; 21 h. 30 : R. Mirmont, M. Dalba : On vous écrira ; 22 h. 30 : Cause à mon c..., ma tête est malade.

Dans la région parisienne

MELUN, Semaines musicales (437-11-31). Eglise Notre-Dame, le 25, à 21 h. : N. Chakhovskaya, violoncelle (Grieg, Schumann, Prokofiev, Chostakovitch) : Centre culturel, le 27, à 21 h. : Orchestre de chambre de Budapest, dir. M. Viott, sol. V. Klimov, N. Chakhovskaya, Y. Malinin (Bach, Boccherini, Chostakovitch, Tchaïkovski) ; le 28, à 20 h. : Concert de clôture, avec l'Orchestre de chambre de Budapest.

SCEAUX, XIe Festival (660-07-79), Orangerie du Château, le 27, à 20 h. 45 : Duo J. Vandeville, D. N'Kaoua (Haendel, Telemann, Poulenc, Hindemith, Bach, Schumann, Brahms, Schubert) ; le 28, à 17 h. 30 : M. Géliot, harpe, M. Stilz, flûte à bec et violoncelle (Loeillet, Couperin, Byrd, Dowland, Rameau, Lemeland, Prokofiev, Harrison, Duport, Saint-Saëns) ; le 29, à 17 h. 30 : Duo Neil et Ivar Gotkowsky (Mozart, Brahms, Beethoven).

Concerts

Voir aussi les festivals

MERCREDI 25 JUILLET

LUCERNAIRE, 19 h. : Quintette Roger Yçal (Bartok, musique traditionnelle).

JEUDI 26 JUILLET

LUCERNAIRE, 19 h. (voir le 25).

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRES, 21 h. : Orchestre B. Thomas (Bach, Vivaldi).

SAINTE-CHAPELLE, 21 h. : Ensemble d'archets français, dir. D. Rammaer, sol. S. Codinas (Dvorak, Tchaïkovski, Haydn, Rossini, Gluck, Haendel, Vivaldi).

EGLISE SAINT-LOUIS-D'ANTIN, 12 h. : S. Soularue, orgue.

EGLISE SAINT-ETIENNE-DU-MONT, 21 h. : Orchestre de chambre de Heidelberg (Vivaldi).

VENDREDI 27 JUILLET

LUCERNAIRE, 19 h. (voir le 25) ;

SAMEDI 28 JUILLET

LUCERNAIRE, 19 h. (voir le 25) ; 21 h. : Katia Koleva.

DIMANCHE 29 JUILLET

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 30 : H. Bassler, orgue (Bossi, Sweelinck, Bach).

LUCERNAIRE, 19 h. (voir le 25) ; 21 h. (voir le 28).

SAINTE-CHAPELLE, 21 h. (voir le 26).

LUNDI 30 JUILLET

LUCERNAIRE, 19 h. (voir le 25).

MARDI 31 JUILLET

EGLISE SAINT-SEVERIN, 21 h. : Orchestre P. Kuentz, sol. J.-P. Dion, B. Schlick (Bach, Vivaldi, Scarlatti, Mouret).

Festival estival de Paris

(633-61-77)

EGLISE SAINT-MERRI, le 25, à 20 h. 30 : Brigitte Haudebourg, clavecin (Landowska, Dandrieu, Mozart, Rameau, Bach, Scarlatti) ; le 26, à 20 h. 30 : Nouvel orchestre philharmonique et chœurs de Radio-France, dir. B. Amaducci (Haendel, Cimarosa).

FACULTE DE DROIT, le 27 à 20 h. 30 : Orchestre de chambre de Stuttgart, dir. K. Münchinger, sol. B. Engerer (Bach, Mozart).

HOTEL INTERCONTINENTAL, le 28, à 18 h. 30 : Linda Nicholson (Haydn, Schubert, Beethoven).

CONCIERGERIE, le 20, à 18 h. 30 : Terence Waterhouse, luth, O. Wells, haute-contre (Musique italienne, anglaise et française du seizième siècle).

EGLISE SAINT-SEVERIN, le 30, à 20 h. 30 : Schola Cantorum J. Vanderzeuten. Chœur concinite de Louvain (Palestrina, Victoria).

SAINTE-CHAPELLE, le 31, à 18 h. 30 et 20 h. 30 : Séminaire européen de musique ancienne de Bruges, dir. B. Gagnepain (Le Motet du douzième au seizième siècle).

La danse

SALLE DE MUSIQUE (580-12-67), les 27, 29, à 20 h. 30 : Ema Haberli ; le 28, à 20 h. 30 : Loin et au Sud.

PALAIS DES GLACES (359-46-72) (D., L., Mer.), 21 h. 30 : Compagnie de danse populaire française (dernière le 28).

COUR DE LA MAIRIE DU IVe (278-60-56). V., S., D., à 21 h. : les Ballets historiques du Marais.

Variétés

Le music-hall

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D.), 22 h. : P. Font et Ph. Val.

OLYMPIA (742-25-49) (D. soir, L.), 21 h., mat. Dim., 15 h. : Annie Cordy.

THEATRE EN ROND (387-88-14) (D., L.), 21 h. : Sylvie Joly (dern. le 29).

ORSAY (548-38-53), 20 h. 30 : Ramon' Pipins Odeurs (jusqu'au 28).

PETIT ORSAY, 21 h. 30 : les 25, 26 : Marie Josée Vilar ; le 27 : Reca Barren-Sergio Ortega ; le 28 ; Jacques-Emile Deschamps.

Les comédies musicales

RENAISSANCE (208-18-50), V., S., D., à 20 h. 45, mat. Sam. et Dim., à 14 h. 30 : A la Jamaïque (dernière le 29).

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. Dim., 15 h. 30 : les Europophages.

Jazz, pop', folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 22 h. : Georges Colliers London All Stars.

CAMPAGNE PREMIERE (322-75-93) (L.), 20 h. : Johnmami Watter ; 22 h. : Nancy Heikin.

CHAPELLE DES LOMBARDS (236-65-11) (D.), 21 h. : Alceu Valença ; 22 h. 30 : Henri Guédon (salsa).

C.I.S.P. (343-19-01), le 26, à 20 h. 30 : North London College ; les 27 et 28, à 20 h. 30 : « Free Gwoka ».

GIBUS, 22 h., les 27 et 28 : Connection.

LUCERNAIRE (222-26-50), 22 h. 30 : Yan Ludovik, Philippe Lemer.

HOTEL MERIDIEN (758-12-30), 22 h. : Eddie « Lokjaw » Davies.

LE PATIO : Harry « Sweets » Edison.

LA PINTE (J., V., S.), 22 h. : Trio Albert Lévy.

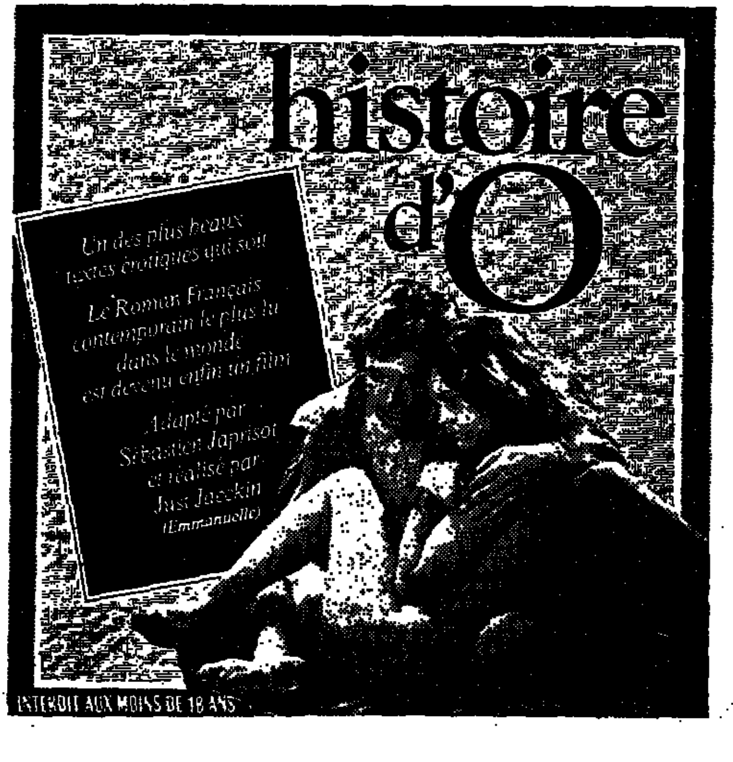
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h. 30, le 25 : Woody Shaw Quintet ; le 26 : Pharoah Sanders Quartet ; le 31 : Old et New Dreams ; Dewey Redman ; Charlie Haden, Don Cherry, Ed Blackwell.

PIANO-BAR (331-60-66) (S.), 17 h. 30 à 20 h. : Michel Prescatelli ; 20 h. à 23 h. : Olivier Huttman.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h. 30, le 25 : Jazz au carré ; le 26 : Dixie Rhythm Kings ; le 27 : Blue River Jazz Band ; le 28 : Swing At Six.

RIVER-BOP, 22 h. 30 : Philip Catherine Trio, G. Brown, John Lee (dern. le 26). A partir du 27 : Gordon Beck Trio, A. Romano et J.F. Jenny Clarke.

LE 28, RUE DUNOIS (327-17-26), le 25, à 18 h. : Astarté ; à 20 h. : Langelu Unit ; le 26, à 18 h. : Steve Mac Graven Groupe ; à 20 h. : Astarté ; les 27 et 28, à 18 h. : D. Gaumont Energy ; à 20 h. : Human Art Ensemble ; le 29, à 18 h. et 20 h. : Dou.





Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 25 JUILLET

15 h., Charlot dentiste ; Charlot et Fatty sur le ring ; Charlot brocanteur ; Charlot et le Masque de fer ; 18 h. : le Lutteur et le Clown ; 20 h., Zaza, de R. Gaveau ; 22 h., l'Ange bleu, de J. Von Sternberg.

JEUDI 26 JUILLET

16 h., Notre pain quotidien, de F. W. Murnau ; 18 h., Champagne Charlie, d'A. Cavalcanti ; 20 h., Un condamné à mort s'est échappé, de R. Bresson ; 22 h., l'Homme qui en savait trop, d'A. Hitchcock.

VENDREDI 27 JUILLET

16 h., Faust, de F. W. Murnau ; 18 h., la Sorcière, d'A. Michel ; 20 h., Sylvia Scarlett, de G. Cukor ; 22 h., Juliette des esprits, de F. Fellini.

SAMEDI 28 JUILLET

16 h., l'Atalante, de J. Vigo ; 18 h., C'étaient des hommes, de F. Zinnemann ; 20 h., Sur les quais, d'E. Kazan ; 22 h., Chiens enragés, d'A. Kurosawa.

DIMANCHE 29 JUILLET

15 h., les Rapaces, d'E. von Stroheim ; 18 h., la Rue rouge, de Fritz Lang ; 20 h., la Splendeur des Amberson, d'O. Welles ; 22 h., le Milliardaire, de G. Cukor.

LUNDI 30 JUILLET

Relâche.

MARDI 31 JUILLET

16 h., Tabou, de F. W. Murnau et R. Flaherty ; 18 h., Guérillas, de F. Lang ; 20 h., l'Etrange incident, de W. Wellman ; 22 h., Decision at Sundown, de B. Boetticher.

BEAUBOURG (704-24-24)

MERCREDI 25 JUILLET

15 h., Deux petits lapins ; le Canard désobéissant ; Tom Pouce sauveteur ; le Mariage de Tom Pouce ; Cocottes en papier ; Max apprend à patiner ; Charlot au restaurant ; Charlot et Joseph rivaux d'amour ; 17 h., Laurel et Hardy au Far-West, de J. W. Horne ; 19 h., Les femmes s'en balancent, de B. Borderie ; 21 h., Bande à part, de J.-L. Godard.

JEUDI 26 JUILLET

15 h. : Au-dessous de zéro ; La flotte est dans le lac ; Bons petits diables ; le Joyeux Pique-nique ; A bord du Miramar ; 17 h., Renoir, d'O. Peter Radl ; Rodin, de R. Lucot ; 19 h., l'Ile des angoisses, de W. A. Seiter ; 21 h., Ascenseur pour l'échafaud, de L. Malle.

VENDREDI 27 JUILLET

15 h., la Strada, de F. Fellini ; 17 h., Albrecht Durer, d'A. Ippel ; l'Enfer de Dante vu par Gustave Doré, d'A. Touboul ; Rembrandt, a self-portrait, de M. Roizman ; Goya, d'I. Block et B. Berg ; 19 h., Enigme policière, de M. Curtiz ; 21 h., *Alphaville, de J.-L. Godard.*

SAMEDI 28 JUILLET

15 h., Lola Montès, de M. Ophüls ; 17 h., Tapisseries de France, de J. Tedesco ; Haute lisse, de J. Grémillon ; Brancusi, d'E. Nussbau ; Sculpture, de P. Caille ; la Tour, de R. Clair ; 19 h., Opération Scotland Yard, de B. Dearden ; 21 h., les Amants, de L. Malle.

DIMANCHE 29 JUILLET

15 h., les Clowns, de F. Fellini ; 17 h., Trésors d'art du Moyen Age en Italie, d'E. Fulchignoni ; Paradis perdu, de L. Emer et E. Gras ; Picasso romancero picador, de J. Desvilles ; Guernica, d'A. Resnais ; Gauguin, l'A. Resnais ; 19 h., Maigret tend un piège, de J. Delannoy ; 21 h., Masculin féminin, de J.-L. Godard.

LUNDI 30 JUILLET

15 h., le Cirque fantastique, de J. M. Newman ; 17 h., André Masson et les quatre éléments, de J. Grémillon ; Henri Matisse, de F. Campaux ; Van Gogh, d'A. Resnais ; 19 h., Toi, le venin, de R. Hossein ; 21 h., Vent d'est, de J.-L. Godard.

MARDI 31 JUILLET

Relâche.

Les exclusivités

AMERICAN COLLEGE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
AMOUR DE PERDITION (Por., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33).

A *NOUS DEUX (Fr)* : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Calypso, 17e (754-10-68).
AU BOUT DU BOUT DU BANC (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32 ; Biarritz, 8e (723-69-23).
AVALANCHE EXPRESS (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LES BELLES MANIERES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
BOULEVARD NIGHTS (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Bretagne, 6e (222-57-97).
LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Ant., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
CEDDO (Sén., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
CES GARÇONS QUI VENAIENT DU BRESIL (A., v.f.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
CIAO, LES MECS (Fr.) : Madeleine, 8e (742-03-13).
CITE EN FEU (A., v.f.) (*) : Rex, 2e *(236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44).*
LA COLLINE A DES YEUX (A.) (**) (v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
COLLECTIONS PRIVEES (Fr.-Jap.) (**) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Secrétan, *19e (206-71-33).*
CORPS A CŒUR (Fr.) (*) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE COUP DE SIROCCO (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — (v.f.) : Saint-Lazare-*Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet* Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

Les films nouveaux

BUCK ROGERS AU XXVe SIECLE, film américain de Daniel Haller ; v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES SORCIERS DE L'ILE AUX SINGES, film italien de Duccio Tessari ; v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
UN COCKTAIL EXPLOSIF, film américain de Corey Allen ; v.o. : George-V, 8e (225-41-46). V.f. : ABC, 2e (236-55-54). Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (827-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambette, 20e (797-02-74).

LA DROLESSE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'EMPIRE DES SENS (**) (Jap., v.o.) : J.-Renoir, 9e (874-40-75) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18). H. sp.
ET LA TENDRESSE ?... BORDEL (Fr.) : Styx, 5e (633-08-40) ; Français, 9e (770-33-88) ; Calypso, 17e (754-10-68) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Capri, 2e (508-11-69).
EXHIBITION 79 (Fr.) (**) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Trois-Murats, 16e (651-99-75).
FELICITE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
FEMME ENTRE CHIEN ET LOUP (Belg., vers. flam.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98). H. sp.
FLIC OU VOYOU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Club, 9e (770-81-47).
GAMIN (Col., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
HAIR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Elysées, 8e (359-04-67). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
HAMBURGER FILM SANDWICH (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
HISTOIRES ABOMINABLES (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99).
L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
L'INCROYABLE HULK (A., v.f.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-*35-43) ; Clichy-Pathé, 18e (522-*37-41).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
LINA BRAAKE FAIT SAUTER LA BANQUE (All., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75).
MELODY IN LOVE (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Lord Byron, 8e (225-04-22) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Rivoli-Cinéma, 2e (272-63-32) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
MEURTRE PAR DECRET (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
MEURTRES SOUS CONTROLE (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
LES MOISSONS DU CIEL (A, v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64).
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
MON NOM EST BULLDOZER (It., v.f.) : Cin'Ac, 2e (742-72-19) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98). H. Sp.
MORT SUR LE NIL (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
NORMA RAE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
NOW VOYAGER (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
PARTITION INACHEVÉE POUR PIANO MECANIQUE (Sov., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
PERSONNALITÉ RÉDUITE DE TOUTES PARTS (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. Sp.
PHANTASM (A., v.o.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32).
PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Athéna, 12e (343-07-48).
QUATRE BASSETS POUR UN DANOIS (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).
QUINTET (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
SERIE NOIRE (Fr.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Balzac, 8e (561-10-60).
LES SŒURS BRONTE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Ternes, 17e (380-10-41).
TENDREMENT VACHE (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
THE KIDS ARE ALRIGHT (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
TOTO, MISERE ET NOBLESSE (It., v.o.) : Madeleine, 8e (742-03-13) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).
LE TRESOR DE LA MONTAGNE SACREE (A., v.o.) : Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
TROISIEME GENERATION (A., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
VIVRE EN TOKYOCHROME (Jap., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
ZOO ZERO (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98).

Les séances spéciales

L'ADOPTION (Hong., v.f.) : Tourelles, 20e (636-51-98), mar., 21 h.
ARAN (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 13 h.
BRANCALEONE S'EN VA-T-AUX CROISADES (It., v.f.) : les Tourelles, 20e (636-51-98), sam., 17 h.
LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : le Seine, 5e (325-95-99), 20 h. 15.
DEHORS DEDANS (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30 (sf D.).
FELLINI ROMA (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar., 21 h.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
HALLUCINATIONS (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99), 18 h. 45.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
IF (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 (sf D.).
LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S. et D.)
MESSIDOR (Suis.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47), 12 h.
LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) : le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 30.
MYRA BRECKINRIDGE (A., v.o.) (**) Daumesnil, 12e (343-52-97). Mar., 21 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S. et D.).
ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Ang., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), V., S., 24 h.
UTOPIA (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99), 17 h.
WEEK-END (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
WOMEN (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S. et D.).

Les festivals

BUNUEL - BERGMAN (v.o.), Studio Logos, 5e (033-26-42). Mer. : Los Olvidados, les Communiants ; J. : Un chien andalou, Simon du désert, le Village ; V. : Archibald de la Cruz, le Septième Sceau ; S. : la Mort en ce jardin, la Source ; D. : l'Ange exterminateur, le Silence ; L. : Viridiana, la Fontaine d'Aréthuse ; Mar. : Nazarin, Jeux d'été.
HOMMAGE A ALBERT LAMORISSE, Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04), en alternance : Crin Blanc, le Ballon rouge.
OZU (v.o.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), jours impairs : le Goût du saké ; jours pairs : Voyage à Tokyo.
NICHOLAS RAY (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.) (sf S., D.), L : les Amants de la nuit ; II : la Maison dans l'ombre.
CINE-ROCK FESTIVAL (v.o.), Vidéostone, 6e (325-60-34).
WIM WENDERS (v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : mer., ven., dim., Alice dans les villes ; jeu., lun., Au fil du temps ; sam., Faux mouvement ; mar., l'Angoisse du gardien de but au moment du penalty.
MIZOGUCHI (v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : mer., sam., les Contes de la lune vague après la pluie ; jeu., les Amants crucifiés ; ven., la Vie d'O. Haru, femme galante ; dim., mar., l'Impératrice Yang Kwei Fei ; lun., le Héros sacrilège.
TRESORS DU CINEMA SOVIETIQUE (v.o.), Marais, 4e (278-47-86) : mer., lun., Tchapaiev ; jeu., mar., Chtchors ; ven., le Poème de la mer ; sam., le Cheval qui pleure ; dim., Tempête sur l'Asie.
HITCHCOCK (v.o.), New-Yorker, 9e (770-63-40) : mer., Frenzy ; jeu., dim., Psychose ; ven., l'Etau ; sam., lun., la Mort aux trousses.
HOMMAGE A LAUREL ET HARDY, Noctambules, 5e (033-42-34), mer. : Tête de pioche ; jeu. : les As d'Oxford ; ven. : les Aventures de Laurel et Hardy ; sam. : les Chevaliers de la flemme ; dim. : Sous les verrous ; lun. : En croisière ; les Joies du mariage ; mar. : la Bohémienne.
COMEDIE AMERICAINE (v.o.) Acacias, 17e (754-97-83), 13 h., Woods and Music ; 15 h. : Ball Game ; 16 h. 30 : Dancing Lady ; 18 h. 30 : One.two, three ; 20 h. 30 : Banana Split ; 22 h. 30 : Show-boat.
COMEDIES MUSICALES AMERICAINES (v.o), Mac-Mahon, 17e (380-24-81), mer. : le Pirate ; jeu. : Un jour à New-York ; ven. : Chantons sous la pluie ; sam. : Gigi ; dim. : Beau fixe surr New-York ; lun. : les Girls ; mar. : Un Américain à Paris.
VISCONTI (v.o.), Ranelagh, 16e (288-64-44), en alternance : le Guépard ; les Damnés ; Sandra, Rocco et ses frères.
HOMMAGE A JOHN WAYNE (v.o.), Studio 28, 18e (606-36-07), mer. : Rio Bravo ; jeu. : la Prisonnière du désert ; ven. : les Cow-boys ; sam. : 1000 dollars pour un shérif ; dim. : les Voleurs de train ; lun. : Un silencieux au bout du canon ; mar. : les Cordes de la potence.
MANKIEWICZ-CUKOR (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), mer. : All about Eve ; jeu. : Justine ; ven. : Une étoile est née ; sam. : le Reptile ; dim. : Soudain l'été dernier ; lun. (v.f.) : Sylvia Scarlett ; mar. : le Bal des adieux.
HITCHCOCK (v. o.), Action-Lafayette, 9e (878-80-50), mer., jeudi : Une femme disparaît ; ven., sam. : les Trente-Neuf Marches ; dim., lundi, mar. : Jeune et Innocent.
MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07), mer., dim. : Chercheurs d'or ; jeudi : Une nuit à l'Opéra ; ven. : Monkey Business ; sam. : Les Marx au grand magasin ; Lundi : la Soupe au canard ; mar. : Plumes de cheval.
HUMPHREY BOGART (v.o.), Action-Christine, 6e (325-85-78), mer. : la Main gauche du Seigneur ; jeudi : l'Odyssée de l'African Queen ; ven. : les Anges aux figures sales ; sam. : La femme à abattre ; dim. : les Passagers de la nuit ; lundi : The Oklahoma Kid ; mar. : le Mystérieux docteur Clitterhouse.
HOMMAGE à LA R.K.O. (v.o.), Action-La-Fayette, 9e (878-50-50), mer. : Soupçons ; jeudi : Mr and *Mrs Smith* ; ven. : *Un si doux* visage ; sam. : le Garçon aux yeux verts ; dim., lundi : l'Impossible M. Bébé ; lundi : le Paradis des mauvais garçons ; mar. : Né pour tuer.
CINE-POLAR (v.o.), La Clef, 5e (337-9090), deux salles ; mer. : France-S.A. ; les Pirates du métro ; jeudi : Allo ! l'assassin vous parle ; le Casse de l'oncle Tom ; ven. : Shock Corridor ; Bonnie and Clyde ; sam. : l'Inspecteur Harry ; French Connection 1 ; dim. : les Quatre Malfrats ; Yakusa ; lundi : le Fauve ; les Poulets ; mar. : Journée de films inédits ; le Tunnel de la peur.
CHEFS-D'ŒUVRE ET NANARS DU CINEMA FRANÇAIS : Action-République, 11e (805-51-33). Mer. : Port d'attache, les Ailes blanches ; jeudi : Entre onze heures et minuit, Bourrachon ; vend. : Sortilèges, l'Abbé Constantin ; sam. : Sortilèges, Manon ; dim. et lundi : les Enfants du paradis ; mardi : Lola Montès.

Les grandes reprises

ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
AROUND THE STONES (A.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o.) (**) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Cluny Palace, 5e (033-07-76).
LE BAL DES MAUDITS (A., v.o.) : Boul-Mich., 5e (033-48-29) ; Paramount City, 8e (225-45-76).
2001 OLYSSEE DE L'ESPACE (A. v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
BAMBI (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

BLUE COLLAR (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND (It., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
BULLITT (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
LE CRI (It., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LA DERNIERE FOLIE DE MEL BROOKS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Nations, 12e (343-04-67).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; v.f. : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
FRANÇAIS SI VOUS SAVIEZ (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
FIDELIO (Fr.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.f.) : Maillot-Palace, 17e (574-10-40).
FREAKS (A., v.o.) (**) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13), mer., ven., dim., mar.
LA GRANDE BOUFFE (Fr.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78), jours impairs.
LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
L'INCORRIGIBLE (Fr.), Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Ermitage, 8e (359-15-71).
LACHE-MOI LES BASKETS (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
LE LAUREAT (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA MAISON DU DOCTEUR EDWARDES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Nations, 12e (343-04-67) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
LE MESSAGER (Ang., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97) (sf Mar.).
MON NOM EST PERSONNE (It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
MONTY PYTHON (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
ORANGE MECANIQUE (A. v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE PARRAIN (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-96) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumond-Sud, 14e (331-51-16) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
PERFORMANCE (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
PLAYTIME (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (544-46-85) ; Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62).
LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) (jours pairs).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) ; Luxembourg, 6e (633-97-77).
LES VALSEUSES (Fr., **) : Balzac, 8e (561-10-60) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
20 000 LIEUES SOUS LES MERS (A., v.f.) : Gaumont Sud, 14e (331-51-16).

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU, Louis-Jouvet (966-20-07) : la Tour infernale.
CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972-60-96) : l'Incroyable Hulk ; Attention, on va se fâcher ; la Fureur du dragon.
LE CHESNAY, Parly II (954-54-00) : Avalanche Express ; les Valseuses (**) ; Tendrement vache ; le Parrain (*) ; Phantasm (**).
LA CELLE-SAINT-CLOUD, Elysée II (969-69-65) : Histoire d'O (**) ; le Bal des Maudits.
LES MUREAUX (474-38-90) : les Professionnels ; Grease ; le Trésor de la montagne sacrée.
MANTES, Domino (082-04-05) : Hair ; Histoire d'O (**) ; les Sorciers de l'île aux singes. — Normandie (477-02-35) : Et la tendresse, bordel ; Dim., 21 h. : le Lauréat.
MAULE, Etoiles (478-85-74) : Voyage au bout de l'enfer ; Ashanti.
POISSY, U.G.C. (965-07-12) : Et la tendresse, bordel ; l'Exorciste (**) ; les Sorciers de l'île aux singes ; le Parrain (*).
SAINT-CYR-L'ECOLE (045-00-62) : le Coup de Sirocco.
SAINT - GERMAIN - EN - LAYE, C2L (451-04-08) : Histoire d'O (**) ; l'Incorrigible.
VELIZY, Centre Commercial (946-24-26) : Hair ; les Sorciers de l'île aux singes ; l'Exorciste (**) ; les Valseuses (**).
VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : Histoire d'O (**) ; les Sorciers de l'île aux singes ; Sex O'Clock U.S.A. (**) ; la Coccinelle à Monte-Carlo ; Buck Rogers au vingt-cinquième siècle ; l'Incorrigible ; V., S., 24 h. : Nosferatu, Fantôme de la nuit. — C2L (950-55-55) : l'Exorciste (**).

ESSONNE (91)

BOUSSY - SAINT - ANTOINE, Buxy (900-50-82) : Histoire d'O (**) ; Cité en feu ; Frankenstein Jr ; Mon nom est Bulldozer.
BURES-ORSAY, les Ulis (907-54-14) : Buck Rogers au vingt-cinquième siècle ; Lâche-moi les baskets ; Phantasm (**) ; Cocktail explosif.
CORBEIL, Arcel (088-06-44) : Cité en feu ; No 1, service secret ; Il était une fois la révolution.
EVRY, Gaumont (077-06-23) : Série noire ; Lâche-moi les baskets ; Bernard et Bianca ; la Dernière Folie de Mel Brooks ; l'Exorciste.
GIF, Central ciné (907-61-85) : Easy Rider ; Un sac de billes.
RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : Harold et Maude ; Orange mécanique.
SAINTE - GENEVIEVE - DES - BOIS, Perray (016-07-36) : Avalanche Express ; Il était une fois la Révolution ; le Parrain ; Un Grand Seigneur.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : l'Exorciste ; le Fantôme de Barbe-Noire ; Cocktail explosif.
BAGNEUX, Lux (664-02-43) : Quatre Bassets pour un danois.
BOULOGNE, Royal (605-06-47) : Meurtre par décret ; l'Incroyable Hulk.
GENNEVILLIERS, Maison pour tous

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Cinéma

(798-80-04) : Cause toujours, tu m'intéresses.
NEUILLY, Village (722-63-05) : le Bal des maudits.
RUEIL, Ariel (749-48-25) : Hair ; Phantasme (**) ; Studio (749-19-47) : Il était une fois la révolution ; le Jeu de la mort ; Collections privées.
SCEAUX, Trianon (661-20-52) : Quintet (v.o.).
VAUCRESSON, Normandie (741-28-60) : l'Argent de la banque ; Et la tendresse, bordel ! ; la Planète sauvage ; Little big man (v.o.).
SEINE-SAINT-DENIS
AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : Phantasm (**) ; les Sorciers de l'île aux singes ; Opération Dragon ; Un grand seigneur. — Prado : Attention, on va se fâcher ; Belfegor le magnifique.
BAGNOLET, Cin'Hoche (360-01-02) : le Cavaleur.
BOBIGNY, centre commercial (830-69-70) : Avalanche express ; Il était une fois la révolution ; la Fureur du Dragon.
LE BOURGET, Aviatic (284-17-85) : Lâche-moi les baskets ; l'Exorciste (**) ; Cocktail explosif.
MONTREUIL, Méliès (858-90-13) : Buck Rogers au XXVe siècle ; les Sorciers de l'île aux singes ; l'Incorrigible.
LE RAINCY, Casino (302-32-32) : Touche pas à mes tennis.
PANTIN, Carrefour (843-28-02) : l'Incorrigible ; Buck Rogers au XXVe siècle ; les Sorciers de l'île aux singes ; Histoire d'O ; Phantasm ; le Trésor de la montagne sacrée.
ROSNY, Artel (528-80-00) : la Honte de la jungle ; les Valseuses (**) ; Avalanche express ; Mon nom est Bulldozer ; Melody in love ; Phantasm.
VAL-DE-MARNE (94)
ARCUEIL, Centre J.-Vilar (657-11-24) : Piranhas.
CACHAN, Pléiade (665-13-58) : Meurtre par décret ; mar. : Messidor.
CHAMPIGNY, Pathé (880-52-97) : l'Exorciste ; Vingt mille lieues sous les mers ; Un grand seigneur ; Quatre bassets pour un danois ; les Professionnels ; Cocktail explosif.
CRETEIL, Artel (898-92-64) : l'Incroyable Hulk ; Buck Rogers au vingt-cinquième siècle ; Phantasm ; Tendrement vache ; Attention, on va se fâcher.
LE PERREUX, Palais du parc (324-17-04) : les Sorciers de l'île aux singes.
LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : Il était une fois la révolution ; le Bal des maudits ; Histoire d'O (**).
MAISONS-ALFORT, Club (378-71-70) : la Dernière Folie de Mel Brooks ; le Parrain ; le Gendarme se marie.
NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : Buck Rogers au vingt-cinquième siècle ; Histoire d'O (**) ; l'Incorrigible. — Port : Exhibition 79 (**).
ORLY, Paramount (726-21-69) : Histoire d'O (**) ; Pour une poignée de dollars.
THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : la Dernière Folie de Mel Brooks ; l'Exorciste ; Cocktail explosif ; Mary Poppins ; Quatre bassets pour un danois.
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, Artel (389-21-21) : l'Incorrigible ; les Sorciers de l'île aux singes ; Histoire d'O (**).
VAL-D'OISE (95)
ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : la Fièvre du samedi soir ; l'Incorrigible ; les Sorciers de l'île aux singes ; Sex O'Clock U.S.A. (**) ; Un grand seigneur ; Et la tendresse, bordel. — Gamma (981-00-03) : l'Exorciste (*) ; Lâche-moi les baskets ; Deux superflics ; Histoire d'O (**).
CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : Mon nom est Bulldozer ; l'Exorciste (**) ; Hair ; les Sorciers de l'île aux singes.
ENGHIEN, Français (417-00-44) : Buck Rogers au vingt-cinquième siècle ; Phantasm ; le Parrain (*) ; Melody in love (**) ; la Cité en feu ; Attention, on va se fâcher. — Marly : Hair.
SARCELLES, Flanades (990-14-33) : l'Incroyable Hulk ; l'Incorrigible ; Buck Rogers au vingt-cinquième siècle ; Histoire d'O (**) ; Exhibition 79 (**).

RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 25 JUILLET

CHAINE I : TF 1

18 h 5, Au-delà de l'horizon : Cook, le laboureur du Pacifique ; 18 h 55, Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 15, Jeune pratique : Echanges franco-allemands ; 19 h. 45, Caméra au poing : Et Dieu créa les baleines ; 19 h. 55, Tirage du loto ; 20 h., Journal.

20 h 35, L'histoire en jugement : Léon Blum, d'A. Brissaud, réal. P. Siegrist.

Le président du conseil du Front populaire au banc des accusés. Une présentation un peu tendancieuse.

22 h. 45, Les musiciens du soir : Les chœurs du Marais.

Le Lied des Bandiers, de H. Eisler ; Automne doré, de H. Masoner ; Voyage visuel, de J.-J. Lemêtre.

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h., Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras ; 20 h., Journal.

20 h 35, FILM (les chefs-d'œuvre du cinéma français) : JEUX INTERDITS, de R. Clément (1951), avec B. Fossey, G. Poujouly, L. Hubert, S. Courtal, J. Marin, L. Badie. (N. Rediffusion.)

Orpheline de l'exode de 1940, une petite fille joue au cimetière d'animaux avec le jeune fils des paysans qui l'ont recueillie.

L'enfance broyée par la guerre et le monde des adultes. L'un des plus grands films de René Clément. Une œuvre bouleversante et toujours actuelle.

22 h. 5, Des compagnons pour vos songes.

Comme l'année passée, Jacques Chancel et Frédéric Rossif proposent « des images pour rêver » : Paysages d'Indonésie, d'Inde et ailleurs, poèmes à écouter, Baudelaire, Aragon, Hugo, Rimbaud, Musset, Rilke, Apollinaire...

23 h. 15, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel.

20 h. 30, FILM (Un film, un auteur) : LE BAL DU COMTE D'ORGEL, de M. Allégret (1970), avec J.-C. Brialy, S. Fennec, B. Garcin, G. Lartigau, M. Presle, G. Leclerc, S. Pitoeff.

En 1920, la femme du comte d'Orgel, personnage en vue du Paris mondain, vit une passion brûlante, mais chaste, avec un jeune aristocrate, devenu l'ami du ménage.

Le roman de Raymond Radiguet (auteur du Diable au corps) réduit à une reconstitution pittoresque des « années folles ».

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « le Lys et le Basilic », d'après G. Eliot ; 19 h. 30, La science en marche ; 20 h., Festival d'Avignon : les Choéphores, d'après la tragédie d'Eschyle ; 22 h. 30, Nuits magnétiques (Avignon ultra-son).

FRANCE-MUSIQUE

16 h. 55, En direct de Bayreuth : « Lohengrin » (Wagner), par les chœurs et orchestre du Festival, direction E. de Waart. Avec P. Hofmann, baryton ; H. Sotin, basse ; K. Armstrong, soprano ; L. Roar, baryton ;

22 h. 45, Ouvert la nuit : le Transsibérien ; 0 h. 5, Le champ des chants ; 1 h., La flûte.

JEUDI 26 JUILLET

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Doris comédie ; 13 h., Journal ; 13 h. 30, Objectif santé : les piqûres d'abeilles et de guêpes ; 13 h. 40, Série : Chroniques de l'Ouest ; 14 h. 35, Vic le Viking ; 15 h. 5, Acilion et sa bande.

18 h. 5, Au-delà de l'horizon : le secret d'Ulysse ; 18 h. 55, Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 10, Jeune pratique : La santé pendant les vacances ; 19 h. 45, Tribune politique : L'opposition ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Série : Miss, de J. Oriano, réal. R. Pigault (1. Miss a peur), avec D. Darrieux, J. Morel, N. Adam.

Danielle Darrieux est Miss, veuve d'un commissaire de police prise sur le tard par le démon de l'enquête. Même les acteurs semblent paralysés par tant de convention...

21 h. 30, Série documentaire : Tigris... Le voyage Sumérien de Thor Heyerdahl (1. Le jardin d'Eden).

Trente ans après l'expédition du Kontiki, huit ans après celle de Ra, Thor Heyerdahl a entrepris une nouvelle traversée à bord du Tigris, un radeau en papyrus qui est l'exacte réplique d'un bateau sumérien construit selon une technique vieille de cinq mille ans. On assiste, dans la première émission, à la construction du Tigris.

22 h. 30, Caméra Je (émission de l'INA) : Les épaves du naufrage, de R. Franco (1978), avec F. Fernan Gomez, A. Molina, R. Franco, A. Mayo, F. Blanc, L. Giges.

Pour se retirer du monde, un jeune homme désabusé s'engage comme jardinier dans un asile de vieillards. L'un des pensionnaires, mythomane, l'entraîne dans un univers d'aventures imaginaires.

Fable poétique d'un jeune cinéaste espagnol (réalisateur de Pascal Duarte). Reflet d'une crise personnelle, dans un style très original.

23 h. 50, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h. 30, Quoi de neuf ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 25, Dessin animé ; 13 h. 35, Feuilleton : Les aventures de Tom Sawyer ; 14 h., Aujourd'hui, madame (Avez-vous des fantasmes ?) ; 15 h., Série : Kung Fu ; 15 h. 55, Série : C'est nous (La Russie, en direct de Leningrad) ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Variétés : Le grand échiquier en Yougoslavie (en direct de Dubrovnik).

Jacques Chancel a réalisé cette émission avec la collaboration de la télévision yougoslave. Treize caméras ont été placées dans différentes parties de l'extraordinaire ville de Dubrovnik. On y verra donc quelques-uns des merveilleux palais, monastères, places où se produiront près d'un millier d'artistes (dont l'orchestre philharmonique de Zagreb), le pianiste Vladimir Kapon, les solistes de Zagreb, le violoniste Sotan Kolundzija, des ensembles folkloriques dalmates, orientaux, croates, tziganes, des chanteurs, des équilibristes, le quintette-jazz de Basko Petrovic. L'émission qui a lieu en direct est retransmise, dans le même temps, sous-titrée, dans les six Républiques de Yougoslavie.

23 h. 20, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel.

20 h. 30, FILM (Un film, un auteur) : FAIS-MOI TRES MAL MAIS COUVRE-MOI DE BAISERS, de D. Risi (1968), avec N. Manfredi, U. Tognazzi, P. Tiffin, M. Orfei, L. Lorenzon.

Les amours compliquées, tourmentées, d'un garçon coiffeur et d'une jeune ouvrière qui se comportent comme des héros de roman-photo.

Satire poussée à l'humour noir et ravageur des comportements aberrants inspirés par la presse du cœur. Grande réussite de Dino Risi dans la « comédie italienne ».

22 h. 5, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Les mauvais coucheurs ; 7 h. 40, Mission Chine : un passager de l'Orient Rouge ; 8 h., Les chemins de la connaissance : enfance et civilisations ; 8 h. 32, Approche de la philosophie de l'Inde : le sentier de la parole ; 8 h. 50, Les noces de la sirène ; 9 h. 7, Les matinées de France-Culture : la littérature ; 10 h. 45, Questions en zigzag, avec Louis Nucera (Avenue des Diables bleus) ; 11 h. 2 (et 17 h. 32), Musique roumaine contemporaine ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h., Un livre, des voix : Gérard Mourgue (« la Passion en Sicile ») ; 14 h. 42, Départementale : le phare d'Eckmühl ; 16 h. 45, Bureau de contact ; 16 h. 50, Libre appel ;

18 h. 30, Feuilleton : « le Lys et le Basilic », d'après G. Eliot ; 19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : orientations nouvelles en alimentation du nourrisson ;

20 h., « Les Effets surprenants de la sympathie », de M. Ruyssen, d'après Marivaux ; 21 h. 17, « L'Auberge de la poste », de C. Goldoni ; 22 h. 30, Nuits magnétiques (Avignon ultra-son).

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Roy Eldridge ;

13 h., Les anniversaires du jour : Wagner ; 14 h., Musique en plume : Dondeyne, Souris ; 14 h. 15, L'école russe : Prokofiev ; 14 h. 35, « Oratorio » (Schutz, Schein) ; 16 h. 30, Musiques rares : Tor Aulin ; 17 h., Les chants de la terre ;

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Echanges internationaux : Festival de Bayreuth ; à 18 h. 55, En direct de Bayreuth : « le Vaisseau fantôme » (Wagner), par les chœurs et orchestre du Festival, direction D. Russel Davies. Avec M. Salminen, basse ; L. Balslev, soprano ; R. Schunk, ténor ; A. Schlemm, mezzo ; F. Araiza, ténor ; S. Estes, baryton ;

22 h., Ouvert la nuit : douces musiques ; 0 h. 5, Musique pour les nuits d'été ; 1 h., La flûte.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 25 JUILLET

— *M. Jacques Barrot*, ministre de la santé et de la sécurité sociale, donne son point de vue sur la réforme de la Sécurité sociale, sur France-Inter, en compagnie de *Jean Farge*, secrétaire d'État à la sécurité sociale, à 19 h. 20, sur TF 1, à 20 heures, et sur A 2 au cours du journal de 20 heures. *M. François Mitterrand*, premier secrétaire du P.S., est également l'invité de ce journal.

JEUDI 26 JUILLET

— *M. Meir Rosenne*, nouvel ambassadeur d'Israël à Paris, participe au journal d'A 2 à 12 h. 45.

Au cours de ce même journal, *M. André Bergeron* (F.O.) et un représentant de la C.F.D.T. s'expriment sur la réforme de la Sécurité sociale.

— *MM. Jean de Santis* (C.G.C.) et *Gérard Biès* (Confédération des syndicats médicaux de France) donnent leur point de vue sur la réforme de la Sécurité sociale, au cours du journal d'A 2, à 20 heures.

FIN DE LA GRÈVE A L'INA

La grève lancée mardi matin 24 juillet à l'Institut national de l'audiovisuel par le SURT-C.F.D.T. (*le Monde* du 21 juillet), auquel s'était joint le S.N.R.T.-C.G.T., a pris fin mardi soir. Les syndicats ont obtenu la suspension des sanctions touchant des membres du personnel de l'INA jusqu'à une prochaine entrevue, jeudi 26 juillet, avec M. Gabriel de Broglie, président-directeur général. Selon le SURT-C.F.D.T., le mouvement a été suivi par 60 % du personnel.

RELIGION

● *Début du Ramadan.* — Le recteur de la mosquée de Paris vient de préciser que le mois de Ramadan débute cette année le mercredi 25 juillet. Dans le calendrier musulman, l'année en cours est la 1 399e après le début de l'Hégire : 16 juillet 622. L'année musulmane suit un cycle lunaire et elle ne compte que 354 ou 355 jours. La commission culturelle de l'institut musulman de la mosquée de Paris souhaite aux fidèles « *un heureux jeûne, espérant que leur pénitence sera un témoignage de ferveur pour la piété, progrès et tolérance* ».

DOSSIER

La culture et l'État

III. — La révolution des villes

par THOMAS FERENCZI

Le gouvernement paraît décidé à limiter la participation de l'État à l'action culturelle. Les grands axes autour desquels s'organisait, selon les périodes, l'effort de la puissance publique, semblent abandonnés. Une place plus grande est désormais laissée au secteur privé qui, à travers les « industries culturelles », tend à envahir le marché (« le Monde » des 24 et 25 juillet). Un deuxième partenaire a son rôle à jouer, et le joue de plus en plus, même s'il n'en a pas toujours les moyens : les collectivités locales.

A la puissance des « machines culturelles », les municipalités n'ont pas beaucoup plus à opposer que leur bonne volonté, qui est réelle, et leur réseau d'associations, qui est souvent important. Cela ne suffit pas. Or, tout indique que le gouvernement souhaite leur voir jouer un rôle prépondérant dans l'action culturelle.

L'effort des communes — appuyé par les départements et les régions — en faveur de la culture, s'est accru dans des proportions notables au cours des dernières années. Selon une étude de la Fédération nationale des centres culturels communaux, leur contribution a doublé, en francs constants, entre 1963 et 1974. Elle représentait en 1963 une dépense par personne allant, selon le chiffre de la population, de 2,62 F (pour les villes de cinq à dix mille habitants), à 16,70 F (pour les villes de plus de cent mille habitants). En 1974, le montant s'échelonnait, en francs constants, entre 3,17 F et 35,92 F. Depuis cette date, d'après une estimation de la Fédération, la part du budget consacré à la culture par les communes, est passée en moyenne de 3 % à 6 %. Encore ces taux ne tiennent-ils compte ni du secteur socio-culturel, qui relève de l'action sociale, ni de l'architecture, qui dépend de l'équipement.

De fortes inégalités subsistent entre les villes : l'étude de la F.N.C.C.C. soulignait que 17 % d'entre elles (les plus grandes en général) avaient atteint la limite supérieure de leurs possibilités, que 37 % pouvait faire mieux et que 46 % étaient nettement au-dessous de la moyenne. Pendant les cinq dernières années, il semble que les villes petites et moyennes, qui étaient assez en retard par rapport aux autres, aient progressé plus vite.

L'aspiration à la culture, en tout cas, même si elle ne se traduit pas toujours avec la même ampleur, est présente à travers toute la France. Elle figure par exemple — ce qui est nouveau — au premier plan des demandes formulées par les villes moyennes qui bénéficient de contacts avec la DATAR. L'hebdomadaire *Vie publique*, qui s'adresse aux élus et administrateurs locaux, commandait il y a un an un sondage à l'IFOP, et, au vu des réalités, consacrait un dossier à « l'action culturelle, nouvelle priorité » : « *Le temps des maires grands bâtisseurs s'achève*, écrivait cette publication. *Autrefois, les priorités s'appelaient : assainissement, voirie, équipement scolaire. Aujourd'hui, l'action culturelle est devenue une pierre fondamentale dans l'édifice communal.* » Signe des temps : un guide intitulé *l'Action culturelle dans la commune* et réalisé par le service des études et de la recherche du ministère vient d'être publié dans la série Bibliothèque des communes, éditée par *Vie publique*.

Les sociologues Joffre Dumazedier et Nicole Samuel ont montré, sur l'exemple de la ville d'Annecy, comment s'est constitué peu à peu, entre 1956 et 1974, ce qu'ils appellent un « pouvoir culturel », incarné dans l'association Annecy-Action culturelle, « super-association » née du rassemblement de plusieurs organismes (Annecy-Jazz-Action, Ciné-Club, Conservatoire, M.J.C., Peuple et Culture, etc.), qui n'est « *ni maison de la culture, ni comité de défense des intérêts communs, ni commission d'aide, ni simple regroupement à des fins pratiques* », mais organisation collective « *qui s'est affirmée dans une relation de coopération et de tension avec le pouvoir politique et le pouvoir économique* » (*Société éducative et pouvoir culturel*, Le Seuil, 1976).

A Annecy comme ailleurs, l'action des municipalités a donc été une réponse à des besoins qui se sont exprimés avec force, notamment depuis mai 1968. Il est vrai qu'elle a été également facilitée par la politique des « chartes culturelles » que M. Michel Guy a mise en place lors de son passage rue de Valois. Sans accroître les dépenses de l'Etat, ces chartes ont permis aux communes de concevoir et d'appliquer une politique plus cohérente. Elles ont, sans aucun doute, contribué à une décentralisation effective, mais en même temps, elles ont probablement marqué les premières tentatives de désengagement de l'Etat en cette matière.

Des groupes de pression

Que peuvent faire les villes pour la culture ? Prenons l'exemple de Mulhouse, qui a bénéficié pour certains de ses équipements (école de musique, centre chorégraphique, théâtre lyrique, bibliothèque) de la charte culturelle de la région Alsace et qui consacra en 1979, à ses dépenses culturelles 10,45 % de son budget de fonctionnement, 11,80 % de son budget d'investissement.

La ville de Mulhouse a dépensé pour la culture, en 1977, 267,38 francs par habitant, dont 225,96 francs à la charge du contribuable, 61,98 francs pour le théâtre et l'action culturelle, 49,80 francs pour les bibliothèques, 33,56 francs pour l'orchestre régional, 33,44 francs pour l'école de musique, etc. Sans compter, bien entendu, les équipements ne relevant pas de la division des affaires culturelles : mille clubs et M.J.C. (jeunesse et sports), centres socio-culturels (affaires sociales), parc zoologique et botanique (environnement et santé publique), architecture et monuments historiques (services techniques), fêtes et carnaval (affaires économiques).

L'Etat finance pour moitié le ballet (qui fait partie de l'Opéra du Rhin, partagé entre Strasbourg, Mulhouse et Colmar) et pour un tiers l'Orchestre régional et le CAC (Centre d'animation culturelle). Il a contribué, pour une part qui varie entre un quart et un tiers, aux investissements du Théâtre municipal, des bibliothèques, du conservatoire. Il participe d'une manière infime au fonctionnement du conservatoire et de l'école des beaux-arts.

A Mulhouse comme à Annecy ou à Grenoble, le mouvement a été lancé par des associations qui se sont constituées en groupe de pression. La « révolution culturelle » à Mulhouse s'est faite à travers l'A.M.C. (Association pour la maison de la culture, devenue Association mulhousienne pour la culture, puis Centre d'animation culturelle), fondée en 1968, après l'installation d'une usine Peugeot dont les cadres aspiraient à une vie culturelle plus active. A Annecy, on a vu le rôle d'Annecy action culturelle. A Grenoble, l'ACTA (Action culturelle pour le théâtre et les arts), puis l'A.M.C. (Association pour une maison de la culture) ont donné l'élan décisif au développement de la ville. Dans tous les cas, les municipalités ont suivi.

Ailleurs, la volonté politique de la mairie a joué le rôle moteur. C'est le cas à Saint-Denis, où l'effort est important, comme dans la plupart des municipalités communistes de la région parisienne. Cinq pour cent du budget consacré à la culture (maisons de jeunes et centres de loisirs non compris), un Festival de musique prestigieux, un théâtre de haute qualité (le Théâtre Gérard-Philipe), qui est une antenne de la Maison de la culture « éclatée » de Seine-Saint-Denis et qui abrite aussi un Centre dramatique pour l'enfance et la jeunesse et un ciné-club (il n'y a pas un seul cinéma à Saint-Ouen...), un musée d'art et d'histoire, une bibliothèque, un conservatoire, une école d'arts plastiques. La participation de l'Etat est faible ou nulle. Cela n'empêche pas la ville d'agir, mais cela limite considérablement ses possibilités. On le voit notamment pour les conservatoires et écoles de musique, qui ne parviennent plus à répondre à la demande et qui sont fort peu aidés. La tentation est grande de favoriser des animations peu coûteuses et « populaires », ou, s'il faut investir, de construire des salles polyvalentes qui, servant à tout, ne sont pas bien adaptées à chacune des activités qu'elles abritent.

Le cas de Paris

A Paris, c'est également l'impulsion de la mairie qui, depuis l'élection de M. Jacques Chirac, a permis un certain décollage. Pour que le président du R.P.R. décide de faire de la culture l'une des trois priorités de sa gestion municipale, il a fallu qu'il perçoive l'intérêt politique d'un tel choix. La publicité même qu'il a donnée à son geste — bien au-delà de la portée réelle des mesures envisagées — montre le bénéfice qu'il entendait en tirer auprès de la population. Il est remarquable que ses projets les plus ambitieux — un « Opéra de la Ville » au Châtelet et un théâtre par arrondissement — ont échoué, faute de moyens. A l'inverse, les ateliers d'expression et de voisinage, principale innovation de la municipalité, représentent une forme d'animation assez limitée. Telle est la pente naturelle sur laquelle sont entraînées les communes. Le dialogue entre le maire de Villeneuve-d'Ascq et le directeur du CAC de cette ville, publié dans le dernier numéro d'*ATAC-Informations* (juin-juillet-août 1979), est révélateur de cette distorsion entre les activités de loisirs réclamées par la population et l'action culturelle conçue par les professionnels. Comment arbitrer entre ces deux revendications lorsqu'elles ne peuvent être satisfaites l'une et l'autre ?

La situation peut certes varier d'une ville à l'autre. Ce qui ne varie pas, c'est la faiblesse des crédits dont chacune dispose, quels que soient ses efforts. La présence de l'Etat est donc indispensable. Ce n'est pas ainsi, semble-t-il, que M. Jean-Philippe Lecat conçoit le rôle du ministère : la toute nouvelle « mission de développement culturel » aura surtout une fonction d'incitation et de coordination, plutôt que d'aide et d'intervention. La désignation à la tête de cette mission d'un directeur régional des affaires culturelles (*le Monde* daté 17-18 juin) de préférence à un fonctionnaire de l'administration centrale, traduit ce dessein.

« *Quand on regarde les budgets depuis vingt ans*, explique M. Jean-Philippe Lecat dans sa déclaration à *Culture et communication*, *on s'aperçoit que les collectivités locales n'ont jamais hésité à consacrer des sommes considérables à l'équipement routier, par exemple, et que le prix de 100 mètres de bordure de trottoir et le prix d'une action culturelle devraient être plus souvent mis en parallèle.* » Ce qui est vrai pour les communes ne l'est-il pas pour l'Etat ?

FIN

Libres opinions

La pénurie et la recherche des racines

par JEAN-PIERRE VINCENT (*)

DEPUIS bien des années, les ministres (ou secrétaires d'Etat) de la culture (et de...) s'étaient abstenus de toute déclaration publique pouvant donner à croire qu'ils auraient une quelconque idée concernant la politique culturelle. M. Jean-Pierre Lecat n'a pas manqué à cette règle jusqu'au dernier numéro de la revue éditée par son ministère : *Culture et Communication*. Conscient de s'avancer en terrain découvert, le ministre s'y dissimule sous les traits innocents et démocratiques de l' « élu de Bourgogne ». Mais n'oublions pas qu'il fut, entre autres, porte-parole de l'Elysée et rapporteur *culturel* de la commission trilatérale, fort peu décentralisée ! Cela donne un certain poids à ses affirmations qui, pour être innocentes, n'en seront pas moins meurtrières, puisqu'il a en main une grosse part du destin de la création vivante en France pour les prochains mois.

M. Lecat est convaincu que « *la décentralisation culturelle est une idée dépassée* », que « *la centralisation de la vie culturelle est un phénomène tout à fait particulier auquel on ne peut pas répondre par la décentralisation* » et que « *les vies culturelles régionales (doivent être) fondées sur la recherche de leurs racines* ». Les autres aspects de son interview découlent de ce théorème de base.

M. Lecat a l'habileté (innocente ?) de choisir un faux adversaire : la « décentralisation culturelle » est, en effet, un concept historiquement dépassé — dans la plupart des régions. Cette étape de la vie culturelle française a permis (depuis la Libération) d'animer la vie artistique de régions qui ne jouissaient, jusqu'alors, que de rares tournées privées venant de Paris. Mais une fois cette implantation culturelle réalisée (et elle ne fut pas toujours le *fait de Parisiens !*), ce qui est *désormais en* travail et en jeu, c'est la création artistique vivante « hors-Paris », et puis assez parlé de Paris : une vie culturelle nationale où le sang circule. Cette vie artistique existe bel et bien, mais elle crève et va continuer de crever si rien n'est fait pour éviter la catastrophe. Et l'on crève *aussi* bien à Paris qu'à Perpignan. M. Lecat ne ranime ce fantôme de la « décentralisation culturelle » que pour mieux assassiner ce qui aujourd'hui existe.

∴

La « centralisation de la vie culturelle » est considérée par lui comme un fait de nature, inéluctable. Si je lis bien ce qu'il énonce, les grands instruments culturels parisiens doivent fournir une *référence* à la vie culturelle générale. Le relais étant assuré par quelques outils « de référence » régionaux, la vie culturelle courante, elle, est appelée à s'occuper de ses *racines*, c'est-à-dire à digérer lentement un patrimoine sauvé de justesse, une culture du *passé*. Cette culture hiérarchisée et digestive contredit non seulement tout ce qu'a été la décentralisation, mais aussi ce qu'est aujourd'hui l'activité des artistes et des professionnels de l'Action *culturelle qui luttent partout, à leur manière, pour une culture* agissante, reliant la situation quotidienne des individus et le destin de la planète. L'art n'a pas pour but de faire admirer le passé, mais de faire comprendre et sentir le présent (au besoin par l'appropriation d'œuvres passées).

La création théâtrale et l'action culturelle (comprise comme un relais actif entre art et société) ont besoin du soutien des finances publiques ; elles ont d'abord besoin que la collectivité ressente l'urgence de leur existence. Mais si le théâtre a besoin d'argent, il *suppose aussi un minimum d'intérêt et de compréhension qu'il ne ren*contre plus depuis des années dans les instances officielles.

Quand cette compréhension prend la forme, comme chez M. Lecat, d'un appel à la « radio-télévision » et à l'éducation nationale, on peut frémir. Ces deux organismes, centralisés ou non, n'ont pas récemment fait preuve d'un épanouissement culturel qui donne confiance en l'avenir.

∴

Qu'il me suffise aujourd'hui de dire que cette politique sera vigoureusement analysée par nous d'ici la rentrée prochaine, que cette rentrée sera probablement le moment d'un intense combat pour l'avenir de notre travail artistique et culturel. Les subventions qu'on nous annonce officieusement pour l'an prochain constituent, dans la plupart des cas, un assassinat en règle. Et que l'on allègue pas ici l'omniprésente « crise », dans ce pays où la redistribution des richesses est une des plus inégales. Ce qui est en jeu, c'est l'avenir de pratiques artistiques adultes dans ce pays, de nos idées : le visage que nous présenterons à l'avenir.

Sera-ce celui d'une barbarie ?

Car il ne faut pas s'y tromper, notre combat est strictement analogue à celui qu'ont entrepris les philosophes. Ceux mêmes qui n'ont jamais mis les pieds dans un théâtre, ni pratiqué la philosophie, savent (consciemment ou non) que philosophie et théâtre existent dans le pays où ils vivent, que ces activités disposent encore d'une capacité critique et qu'elles travaillent à leur propre élargissement (vers eux). Des activités qui ont quelque chose de très précis à voir avec la liberté (« les libertés », comme on dit aujourd'hui...). Qu'ils imaginent un instant ce que sera le pays où ces activités *humaines seront* devenues de simples survivances, des « racines »...

(*) Metteur en scène, président du Syndeac (Syndicat national des directeurs d'entreprises d'action culturelle), directeur du Théâtre national de Strasbourg.

LETTRES

HOMMAGES A JOSEPH KESSEL

Les obsèques de Joseph Kessel ont lieu le 25 juillet, à 14 h. 30, au cimetière du Montparnasse.

De nombreuses personnalités, hommes politiques, écrivains, ont tenu à rendre hommage au grand reporter et au romancier.

● *M. Jean-Philippe Lecat*, ministre de la culture et de la communication, fait remarquer qu'il a symbolisé, pour plusieurs générations, une « *extrême générosité* », et que ce « *grand seigneur du reportage* » était « *un témoin fasciné par son temps* ».

● *M. Alain Peyrefitte*, ministre de la justice, membre de l'Académie française, a tracé ce portrait : « *Homme d'action, homme d'aventures, homme de volonté, Joseph Kessel imposait par l'étendue et la variété de son registre. Mais le rencontrer et l'entendre dissipait ce que sa légende de baroudeur, voué à la création, mettait de mystérieux autour de sa personne. Car l'homme était un charmeur. Ce qui le définissait le mieux, c'est peut-être le mot « présence ». Un homme intensément présent au monde, tel fut Joseph Kessel.* »

● *M. Maurice Druon*, neveu de l'écrivain disparu — et, comme lui, membre de l'Académie française (1), — a déclaré : « *C'est un vide énorme pour tous ceux qui ont éprouvé la force d'amitié qu'il dégageait, cette qualité de fraternité avec les hommes, je dirai avec tous les hommes* ».

● *M. Georges Marchais*, secrétaire général du P.C., a voulu « *saluer avec une émotion particulière le patriote ardent, celui qui écrivit pour le* Chant des partisans *les paroles qui immortalisent la Résistance* ».

● *M. Michel de Saint-Pierre* considère Joseph Kessel comme un « *Jack London français* ».

(1) C'est avec Maurice Druon que Joseph Kessel écrivit les paroles du *Chant des partisans*, dans la banlieue de Londres en janvier 1943, et non pas en France, comme nous l'avons indiqué par erreur dans notre article retraçant la vie de l'écrivain (*le Monde* du 25 juillet).

PRESSE

A propos du licenciement d'Edouard Bailby

M. JEAN-FRANÇOIS REVEL PRÉCISE LA POSITION DE LA DIRECTION DE « L'EXPRESS »

M. Jean-François Revel, directeur de *l'Express*, s'élève dans un communiqué contre la présentation de faits donnée par la C.G.T. et la C.F.D.T., à propos du licenciement d'Edouard Bailby, grand reporter à l'hebdomadaire.

« *Le lundi 9 juillet*, indique-t-il, *lorsque j'ai reçu la délégation C.G.T.-C.F.D.T., j'ai renouvelé la proposition qui avait déjà été faite à Edouard Bailby d'une séparation à l'amiable dans un délai assez long et en fonction des possibilités que ce journaliste trouverait par ailleurs. Cette proposition a été refusée par deux fois publiquement, double refus qui a fait l'objet de communiqués dans la presse. Ce n'est qu'après le deuxième refus public de solution amiable que la procédure normale de licenciement a été engagée.* »

M. Jean-François Revel précise : « *Je n'attaque nullement les syndicats et je ne conteste nullement leur rôle. Mais je me borne à rappeler que celui-ci ne consiste ni à juger de la qualité professionnelle des rédacteurs, ni à décider de la composition de la rédaction, ni à se substituer à la direction.* »

UNE ÉDITION DU « TIMES » UN PEU SPÉCIALE...

Un journal, *Not yet the Times* (pas encore le *Times*), est sorti mardi 24 juillet à Londres. A la une de cette version parodique du quotidien, dont la parution est suspendue depuis le 30 novembre dernier (*le Monde* du 2 décembre), figurent la vente de la Banque d'Angleterre aux enchères, la transformation du Grand Canal de Venise en autoroute, etc. Financé par M. Bill Cosegrave, homme d'affaires londonien, et rédigé par une équipe de journalistes *free lance* ou appartenant au *Sunday Times* et au *Financial Times*, le *Not yet the Times* — 16 pages, vendu 60 pence — n'aura vécu... que le temps d'un jour... « *Parodie bienveillante, car nous aimons tous le* Times », a précisé M. Cosegrave.

VENTES

LE MANUSCRIT DU JOURNAL DE NIJINSKY VENDU A LONDRES

Le manuscrit du journal de Nijinsky, intitulé *Message à l'humanité*, écrit pendant l'hiver 1918-1919, avant que le danseur ne sombre dans la folie (il devait mourir en 1950), a été vendu mardi 24 juillet chez Sotheby's, à Londres, pour 45 000 livres (*430 000 francs*). *L'acheteur*, un négociant d'art d'Oxford, M. Colin Franklin, a devancé l'ancien danseur et chorégraphe Anton Dolin, qui avait annoncé son intention d'acheter le document pour le détruire afin d'éviter la publication de passages compromettants, notamment ceux qui concernent la liaison de Nijinsky avec Diaghilev, le directeur des Ballets russes.

LÉGION D'HONNEUR

DÉFENSE

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Emile Courvoisier, Emilius Creveau, René Crochemaux, René Croisé, Jules Croiseaux, Armand Dagon, Pierre Dalmard, Gilbert Darson, Alfred Dartiguelongue, Jean Daugareil, Raphaël Davoz, Joseph Déal, Gustave Decroocq, Emile Dégusseau, Louis Dehez, Gaston Delierre, Albert Delivet, Barthélemy Delonca, Alphonse Delor, Germain Delpech, Vincent Denjean, Pierre Desvergnes, Edouard Devors, Stanislas Dezaire, Kléber Dobin, Maurice Doignon, Louis Donadieu, Sadi Dubois, François Ducom, Prosper Dulac, François Dumez, Pierre Dupré, Bernard Durdeyte, Philippe Durieux, Clovis Eyraud, Louis Farges, *Joseph Faure, Louis Faure*, Lucien Fehr, Léon Ferracci, Emile Feutry, Pierre Flobert, Georges Floury, Alphonse Fontanel, Raymond Fosse, François Fougeras, Lucien Foussard, Marcel François, Louis Fraquet, Paul Fromenté, Jean Fugier, Albert Fuoc, Louis Gaboriau, Raymond Gagneux, Eugène Gall, Georges Gallois, Victor Galveaux, Adrien Garcin, Frédéric Gaspard, Alphonse Gastoud, Georges Gauchez, Jean Gaudry, Jacques Gavignaud, Baptiste Gentil, Emile Gentils, Jean-Baptiste Genty, Edmond Gérouville, Armand Gète, Ferdinand Giroux, Joseph Giudicelli, André Gotteri, Michel Gouard, Maxime Gouly, André Gouny, Louis Goupil, Henri Gramain, Pierre-Antoine Grange, Pierre-Joseph Grange, Pierre Graziani, Sylvain Grivault, Pierre Gruter, Fernand Guénin, Maurice Guérin, Georges Guillemin, Auguste Guimin, René Guyard.

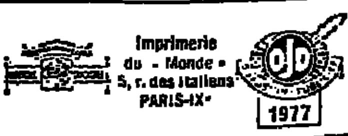
MM. Roland Habert, Fernand Handrot, Julien Harrburger, Paul Haybrard, Clovis Hermenier, Pierre Hurez, Pierre Izard, Paul Jaudon, Léonce Jousseaume, Ernest Jullé, Maurice Jumeau, Louis Lacroix, Isidore Laffont, François Lagoueyte, Pierre Lambert, Simon Landrivon, Julien Langlebert, Jules Larrère, Pierre Laruelle, Georges Laurent, Jules Lebreton, Armand Leclerc, Henri Le Corps, Clément Legrand, Alfred Lellmousin, Paul Lemaire, Emmanuel Lemaître, Joseph Lemercier, Henri Lenoir, Louis Le Roux, Francis Lescarmeur, Gaston Lestienne, Victor Letranchant, Maurice Liénard, Joseph Liense, Olivier Loras, Camille Lorillard, Emile Louis, Félix Madebos, Jacques Maestrali, Marcel Maissant, Victor Malaure, Albert Mallet.

MM. Joseph Maner, Louis Mansuy, Fernand Marausse, Jean Marinot, Robert Marmier, Maurice Martin, Emile Martinez-Ramos, Joseph Marty, Alfred Masson, Louis Mattei, Pierre Maugard, Jean Mazoyer, Gustave Mennetrau, Maurice Méry, Claudius Mestrallet, Emile Michel, François Mollaret, Pierre Mondine, Louis Montveneur, Jean Morange, Joseph Henri Moreau, Pierre Moreau, Eugène Mouillé, Arsène Moutenet, Alfred Mouton, Adolphe Mulette, Victor Muzeau, *Gaston Nolent, Paul Nurdin*, René Olivier, Pierre Ousset, André Pacaud, Jules Paccard, Maurice Palfroy, Avit Pannard, Maurice Paris, René Perrier, Jean Petit, Louis Peyran, Pierre Peyran-Couloume, Vincent Pichard, Firmin Piécourt, Emile Pignet.

MM. Louis Pinaud, Gilbert Pitre, Jean Pias, René Pohu, Albert Poisson, Edouard Poirier, Edmond Poncelet, Marcel Poncelet, Jean Pouillot, Eugène Preschoux, Maurice Prévost, Albert Prost, Frédéric Puech, Guillaume Quéron, Louis Quevillier, Yvon Quillien, Antoine Richaud, Auguste Rivière, Maurice Robin, Firmin Roger, René Rosa, Marius Roudier, Gabriel Rousseau, Pierre Rousseau, Gustave Rousseaux, Jean-Marie Roux, Jules Rubillet, Pierre Rullier, Jean Sabut, Raymond Sallé, René Salles, Jean Salotti, Antoine Samard, Albert Sassus.

Jean Seguela, Fernand Sergent, Pierre Seynat, Joseph Soler, Léon Suchet, Armand Syrven, Henri Taquin, François Tarpau, Bernard Taupin, Maurice Théveny, Guy Thiébeauld de La Crouée, Louis Thiesson, Modeste Thoison, Célestin Thugnot, Jean Tillier, Jean-Pierre Tisseur, Marcel Tonacini, Edmond Traineau, Eugène Turin, Raymond Vadez, Clovis Vanhoutte, Jean-Marie Varange, Arthur Veeckman, Charles Verdon, Roger Verry, Julien Viala, Emile Vieizeuf, Eugène Viennot, Jules Villain, Jean-Claude Villard, Don Vincensini, Lucien Vinot, Pierre Voiret, Edouard Vromet, René Wouaquet.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

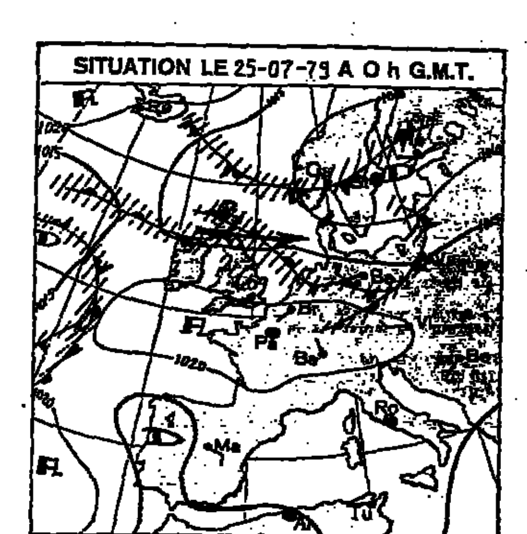


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]

هكذا من الأصل

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 26 JUILLET A 6 HEURES (G.M.T.)

ATLANTIQUE — MER MÉDITERRANÉE

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 25 juillet à 0 heure et le jeudi 26 juillet à 24 heures :

La perturbation orageuse qui se formait mardi au large du Portugal se dirige vers le nord-est ; elle affectera une grande partie de la France.

Jeudi 26 juillet, le temps sera chaud et orageux des Pyrénées à la Loire, au Jura, aux Alpes et aux régions méditerranéennes. Les orages, parfois forts, tendront à se localiser au cours de la journée de la Méditerranée à l'est du Massif Central aux Alpes et au Jura, tandis qu'ils deviendront plus rares en Aquitaine et en Vendée, où de larges éclaircies se développeront. Sur le reste de la France, la matinée sera localement brumeuse mais le temps sera le plus souvent bien ensoleillé avec seulement quelques nuages passagers. Les vents seront faibles en général mais des rafales accompagneront les orages.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 25 juillet à 8 heures, de 1 019,9 millibars, soit 765 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 24 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 24 au 25) : Ajaccio, 27 et 16 degrés ; Biarritz, 22 et 16 ; Bordeaux, 27 et 15 ; Brest, 19 et 13 ; Caen, 22 et 13 ; Cherbourg, 19 et 12 ; Clermont-Ferrand, 24 et 11 ; Dijon 24 et 12 ; Grenoble, 26 (max.) ; Lille, 20 et 13 ; Lyon, 25 et 11 ; Marseille, 30 et 16 ; Nancy, 21 et 9 ; Nantes, 24 et 14 ; Nice, 26 et 19 ; Paris - Le Bourget, 22 et 11 ; Pau, 26 et 13 ; Perpignan, 31 et 16 ; Rennes, 23 et 13 ; Strasbourg, 21 et 9 ; Tours, 23 et 11 ; Toulouse, 27 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Agadir, 24 et 16 degrés ; Alger, 28 et 17 ; Amsterdam, 19 et 14 ; Athènes, 33 et 24 ; Barcelone, 27 et 18 ; Berlin, 17 et 11 ; Bonn, 20 et 10 ; Brindisi, 27 et 21 ; Bruxelles, 21 et 13 ; Le Caire, 26 et 23 ; îles Canaries, 25 et 19 ; Casablanca, 25 et 21 ; Copenhague, 17 et 9 ; Djerba, 29 et 24 ; Genève, 24 et 9 ; Istanbul, 29 et 19 ; Jérusalem, 33 et 18 ; Lisbonne, 29 et 17 ; Londres, 21 et 13 ; Madrid, 33 et 22 ; Milan, 27 et 16 ; Moscou, 21 et 12 ; Nairobi, 26 et 10 ; Naples, 30 et 18 ; New-York, 31 et 20 ; Nicosie, 30 et 24 ; Palerme, 27 et 25 ; Palma-de-Majorque, 30 et 17 ; Rome, 30 et 18 ; Rhodes, 31 et 23 ; Stockholm, 19 et 11 ; Tirana, 29 et 16 ; Tunis, 32 et 18 ; Valence, 29 et 20 ; Zagreb, 23 et 13.

Logement

● *Un deuxième centre d'information sur le logement* vient d'être ouvert à Paris, avec l'agrément de l'ANIL (Association nationale pour l'information sur le logement). Il est situé 204, rue Lecourbe (15e). Le premier centre parisien de ce type, situé 47, avenue Mathurin-Moreau (19e), a reçu trente mille personnes en 1978.

● *L'union parisienne des étudiants locataires* recherche de toute urgence des chambres, studios, appartements susceptibles d'être loués à des étudiants.

S'adresser à l'UPEL, 120, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris, tél. : 633-30-78.

Stages

LANGUE BRETONNE

Après sa session de début juillet, « Skol ar Merher » prépare ses quatrième et cinquième stages de l'année pour début septembre. Le quatrième se déroulera, comme la vingtaine qui l'ont précédé, à Brest, à l'école Sanquer, du lundi 3 au vendredi 8 septembre. Il comportera quatre niveaux différents (débutants, moyens, perfectionnement, enseignement). Le cinquième, qui aura lieu à Lorient, est destiné aux Vannetais. Le programme de chacune des deux sessions et tous renseignements seront donnés par A. Keravel, 6, rue Neptune, 29200 Brest.

Après ses deux stages de jeunes à Hanvec, en juillet, le Bleun-Brug met en route la préparation de deux sessions pédagogiques de deux jours pour l'enseignement du breton, les 6 et 7 septembre et les 27 et 28 du même mois. Pour renseignements et inscriptions, on s'adressera : Secrétariat du Bleun-Brug, 5, rue Francis-Jammes, 29200 Brest.

Documentation

GUIDE DES MARCHÉS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

Un guide pratique des marchés internationaux vient d'être édité par la direction générale des télécommunications (D.G.T.), annonce le secrétariat d'Etat aux postes et télécommunications dans un communiqué.

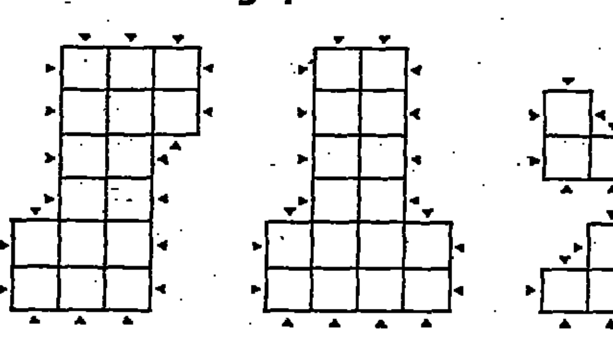
Cet ouvrage indique les procédures à suivre et les personnes à contacter pour les marchés d'étude de fourniture et les marchés de travaux. Il devrait permettre d'améliorer les relations entre les entreprises et l'administration des télécommunications.

★ Direction des affaires industrielles et internationales, « Guide pratique des marchés », direction générale des télécommunications, 38-40, rue du Général-Leclerc, 92131 Issy-les-Moulineaux.

UN COIN POUR JOUER

Solution du problème nº 7

La logique des tables



Voici trois manières de disposer seize tables carrées pour recevoir exactement vingt convives sans laisser une place libre (*le Monde* du 24 juillet).

PIERRE BERLOQUIN.

MOTS CROISÉS

PROBLEME Nº 2 445

HORIZONTALEMENT

I. Haut personnage qui passa rapidement sur un pont (trois mots). — II. Alexandrin de la poésie hermétique ; Récipients à pâtés. — III. Est complet en deux livres ; Il en est un qui donne le bourdon. — IV. Prénom féminin ; Aime beaucoup le gratin ; Son ardeur nuit au travail. — V. Sont abattues dans le milieu ; N'attendent le facteur qu'une fois l'an. — VI. Points ; Il se rase dans une ville, mais jamais en mer ; Note ; Préfixe. — VII. Bel ensemble pour une veuve ; S'applique toujours au boulot. — VIII. Chef de bande ; Possessif ; Fit un travail de pâtissier ou de relieur ; Synovie. — IX. Plantes des prairies ; Rhapsode ; Un des noms du tarin. — X. Couche en tôle ; S'accrochent à des trapèzes. — XI. Daube ou fruits ; Peuplaient un royaume chez les Grecs. — XII. Pronom ; Interjection ; Qui se multiplient facilement. — XIII. Assure la stabilité d'un navire ; Allez ! ; Préfixe. — XIV. Article ; Fournissent le bois qui sert à faire de jolies cases ; La fouine peut y tuer le loup. — XV. Vit ; Bassin d'Arcachon ; On y pend après avoir tué.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I													■		■
II										■					
III					■		■								■
IV				■								■			
V							■								
VI			■					■			■			■	
VII		■								■					
VIII	■			■				■					■		
IX							■					■			
X						■									
XI								■							■
XII			■		■			■						■	
XIII								■				■			
XIV			■												
XV				■							■				

VERTICALEMENT

1. N'obéit qu'à ceux qui lui donnent la pièce ; Petit crochet pour hameçon. — 2. Qui a pris une culotte ; Ont été reçues au bac. — 3. Prénom ; Personnes qu'on laisse tomber. — 4. Cap d'Espagne ; Bâton d'exercices ; Est attendue par une personne étendue. — 5. Symbole chimique ; Etait bonne à tout faire dans une grande maison ; Donnent de nombreuses teintures. — 6. Petites bêtes à cornes ; Arrête une débâcle. — 7. Le cœur dans le « ventre » ; Un, c'est beaucoup ; Est, dit-il, née coiffée. — 8. Il y a des lignes et des filets ; Préfixe ; Suivit Childéric puis Chilpéric. — 9. Victime au bras d'un accident mortel (trois mots). — 10. Petite galette romaine ; Indicateur de vitesse peu précis. — 11. Boîte à ouvrage ; Peupliers. — 12. Montre sa gorge dans un simple appareil ; Sa période fut un âge d'or au Japon ; Pouvait être soulevée avec des piques. — 13. Evite de faire des nœuds à son mouchoir ; Fugitives, elles s'arrêtent après quelques mètres. — 14. Se recueille dans une église ; Encore chauds quand ils sont très frais ; La terre y tremble. — 15. Les bananiers et les bettes n'en font point partie ; Peut provoquer un accident en chassant.

Solution du problème nº 2 444

Horizontalement

I. Cavalerie. — II. Amèrement. — III. Rogatons. — IV. Nue ; Titan. — V. Art ; Ana. — VI. Acerbes. — VII. Site ; Aï. — VIII. Irisé ; Lue. — IX. Vulpin. — X. Ruer ; Asie. — XI. En ; Lest.

Verticalement

1. Carnassière. — 2. Amour ; Ir ; Un. — 3. Végétative. — 4. Ara ; Césure. — 5. Lettre ; El. — 6. Emoi ; Ra ; Pal. — 7. Rentabilisé. — 8. Insane ; Unis. — 9. ET ; Nasse ; et.

GUY BROUTY.

CARNET

Mariages

— Mme Eugène DELACHENAL fait part du mariage de sa fille,

Claire

avec

Jean-Jacques LE BOSSÉ,

qui sera célébré dans l'intimité le samedi 28 juillet 1979, en la chapelle de Tanya à Laroque-des-Albères.

9 bis, rue Georges-Berger, 75017 Paris.

Décès

— L'Union des sociétés juives de France fait part du décès, survenu le lundi 23 juillet à Cannes, de son grand ami et militant dévoué,

Julian BARSZCZEWSKI,

dit Ydi Korman,

ancien résistant, ancien déporté.

Les obsèques auront lieu le vendredi 27 juillet, à 10 h. 45, au cimetière parisien de Bagneux.

— Mme V. Brediot, son épouse,
Mme J. Brédiot, sa fille,
Mme B. Dervin, sa belle-sœur,
Mme H. Legris, sa nièce,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice BREDIOT,

survenu le 20 juillet 1979, dans sa quatre-vingt-sixième année.

L'inhumation a eu lieu dans la sépulture familiale à Créteil (Val-de-Marne), le 24 juillet 1979, dans l'intimité.

3, rue Jacquemont, 75017 Paris.

— Chevilly-Larue.
M. et Mme Lucien Brun, ses parents,
Rodolph, son fils,
Hélène Oziel, sa sœur,
Et toute sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès accidentel de

M. Jacques BRUN,

survenu le lundi 9 juillet.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale en l'église de Chevilly-Larue (94).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Le président de la société Paul Claudel,
Le président de l'Association des amis du château de Brangues,
Leurs conseils d'administration,
ont la douleur de faire part de la disparition de

M. Pierre CLAUDEL,

chevalier de la Légion d'honneur, survenue à Villeneuve-sur-Fère-en-Tardenois, le 23 juillet 1979.

Les obsèques seront célébrées en l'église de Brangues (Isère), le jeudi 26 juillet, à 16 heures.

Le Monde du 25 juillet.

— M. Gérard Chanut,
M. Eric Chanut,
Mme Colette Tomi,
Mme Thérèse Filippi-Tomi,
Mme Marie Filippi,
M. et Mme Pascal Tomi,
M. et Mme André Chanut,
Tous les parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Gérard CHANUT,
née Marie-Madeleine Tomi,

Les obsèques seront célébrées le jeudi 26 juillet 1979, à 16 h. 15, en l'église du Christ-Roi, à Cannes, où l'on se réunira.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Lycée Carnot,
Boulevard Carnot, 06400 Cannes.

— Montpellier.
M. André-Fulbert Dubois et ses enfants, Christine, Emmanuel, Michel et France,
Le docteur et Mme Merle,
Le lieutenant-colonel et Mme Dominique Merle et leurs enfants,
M. et Mme François Merle et leurs enfants,
Mme Marie-Eve Merle-Van Der Goes et ses enfants,
M. et Mme Philippe Merle,
Mlle Blanche Rouquette,
Les familles Dubois, Cointat, Sartre, Bories, Merle, Voulet, Rouvière, Porte,
font part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme André DUBOIS,
née Hélène Merle,
docteur en médecine
et en économie de la santé,
assistante des hôpitaux,
chargée de cours à la faculté de médecine
et à l'université Paul-Valéry.

Les obsèques ont été célébrées le lundi 2 juillet 1979, à Montpellier.

L'inhumation a eu lieu dans le cimetière de Tresques (Gard).

9, rue Bonnard, Montpellier.

— Mme Jean Luciani,
M. et Mme Jean-Claude Luciani,
Mlle Annie Delarue,
ont la douleur de faire part du décès de

Joseph FREDIANI,
magistrat,
premier juge au tribunal de Nanterre (92000),
chevalier de l'ordre du Mérite,

survenu le 21 juillet 1979, à l'âge de soixante-deux ans.

Le service religieux sera célébré le vendredi 27 juillet 1979, à 15 h. 30, en l'église Notre-Dame de Boulogne (rue de l'Eglise).

9 bis, boulevard Jean-Jaurès, 92100 Boulogne.

— Les familles Frigara, Casalonga, Mathieu, Sallenave, Alzieu, Jean, ont la douleur de faire part du décès de

M. Antoine FRIGARA,
ancien avoué
auprès de la Cour d'appel de Tunis,
ancien délégué
au Grand Conseil de la Tunisie,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'instruction publique,
croix de guerre 1914-1918,

survenu le 12 juillet, à Saint-Raphaël, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu le 16 juillet 1979.

12, rue Monte-Cristo, Marseille.

— Nous apprenons le décès, mardi 24 juillet, de :

M. Marcel HOFFER,
ancien député R.P.R. des Vosges.

[Né le 13 juillet 1916 à Thaon-les-Vosges (Vosges), technicien en bâtiment de 1949 à 1962, M. Hoffer fut élu député (U.N.R.) de la 1re circonscription des Vosges en novembre 1962, fut réélu en mars 1967, en juin 1968 et en mars 1973. Il ne se représenta pas en mars 1978. Président du district de la moyenne Moselle depuis février 1966, élu conseiller général du canton d'Epinal en mars 1973, il était membre du conseil régional de la région Lorraine depuis 1973. De décembre 1974 à juin 1975, il fut nommé parlementaire en mission auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé d'animer les comités d'usagers. Il n'avait pas été réélu aux élections cantonales de 1976. M. Hoffer avait été membre du comité central du R.P.R. de juin 1977 à juin 1978.]

— M. et Mme Gérard Missistrano et leurs enfants,
M. et Mme André Missistrano et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Lucien MISSISTRANO,

survenu le 22 juillet 1979, à Paris-12e.

La levée du corps aura lieu le jeudi 26 juillet 1979, à 15 h. 30 précises, à l'hôpital des Diaconesses, 18, rue du Sergent-Bauchat, Paris-12e, suivie de l'inhumation au cimetière de Villecresnes (94) dans le caveau de famille.

Ni fleurs ni couronnes.

5, rue Saint-Saëns, 75015 Paris.
38, rue de la Fédération, 75015 Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Cécile Rumani,
Le docteur J.-Y. Rumani,
M. et Mme Bernard Bokobza,
M. et Mme Gilbert Gormezano,
Les familles Petit et Rumani,
ont la douleur de faire part du décès de leur cher et regretté époux et père,

Albert RUMANI,
avocat à la Cour de cassation de Tunis.

7, rue de Sparte, Tunis (Tunisie).
158, rue de Vaugirard, 75015 Paris.

— Mme René Seingry, née Seiler, son épouse,
M. Georges-Francis Seingry,
Mlle Florence Seingry,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René SEINGRY,
directeur de cabinet
du secrétaire général
du conseil
des Communautés européennes,
colonel de réserve
du service d'état-major,
chevalier
de l'ordre national du Mérite,
titulaire de nombreuses distinctions honorifiques
françaises et étrangères,

survenu soudainement à Bruxelles (Belgique), le 23 juillet 1979, à l'âge de cinquante-six ans.

Les obsèques seront célébrées le vendredi 27 juillet 1979, à 14 heures, en l'église de Puttelange-aux-Lacs (Moselle), suivies de l'inhumation dans le caveau de famille.

Un service solennel aura lieu le jeudi 26 juillet 1979, à 11 heures, en l'église Sainte-Croix, place Eugène-Flagey à Bruxelles.

4, square de Biarritz,
B-1050 Bruxelles.

[René Seingry avait été nommé en 1949 chargé de mission et conseiller technique pour les affaires européennes auprès de la mission diplomatique française en Sarre. Entré en 1954 au secrétariat général du conseil spécial des ministres de la CECA, il avait participé à divers comités et conférences, notamment aux travaux de la conférence de Messine, et présidé le groupe de travail « transports » pendant les négociations des traités de Rome. Il était devenu chef de cabinet du secrétaire général du conseil des Communautés européennes en 1958.]

— Le secrétaire général et le personnel du secrétariat général du conseil des Communautés européennes ont la profonde tristesse de faire part du décès inopiné de

M. René SEINGRY,
directeur de cabinet
du secrétaire général
du conseil
des Communautés européennes,

survenu à Bruxelles le 23 juillet 1979, dans sa cinquante-septième année.

Un service religieux sera célébré le jeudi 26 juillet 1979, à 11 heures, en l'église Sainte-Croix, place Eugène-Flagey à Bruxelles.

Les obsèques auront lieu le vendredi 27 juillet 1979, à 14 heures, en l'église de Puttelange-aux-Lacs (Moselle), suivies de l'inhumation dans le caveau de famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Secrétariat général du conseil des Communautés européennes,
Rue de la Loi, 170,
1048 Bruxelles (Belgique).

— Nous apprenons le décès de

M. Jacques TOURNIER,
inspecteur général des finances honoraire,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 21 juillet à Longjumeau.

[Né le 13 décembre 1900, Jacques Tournier était licencié en droit et diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques. Inspecteur des finances en 1928, il est commissaire du gouvernement des Compagnies de navigation subventionnées en 1934, puis directeur de l'économie générale en 1943. Inspecteur général des finances en 1955, Jacques Tournier est nommé en 1956 vice-président de la Compagnie des messageries maritimes, puis en 1964 chef de la Mission de contrôle d'E.D.F.-G.D.F.]

— M. et Mme Jacques Vimont et leurs enfants,
M. et Mme Claude Vimont et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme André VIMONT,
née Madeleine Deleval,

survenu le 20 juillet 1979 à Annecy, dans sa quatre-vingt-onzième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu à Annecy et l'inhumation a eu lieu le mercredi 25 juillet, dans le caveau de famille, au Havre, dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

82, avenue Gambetta, 74000 Annecy.
67, rue de Monceau, 75008 Paris.

Visites et conférences

JEUDI 26 JUILLET

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — 12 h. 30, Grand Palais, entrée de l'exposition, Mme Bachelier : « Exposition Art en France sous le Second Empire » (entrées limitées).

13 h. 30, grille des Tuileries, place de la Concorde, Mme Meyniel : « Le château de la Motte-Tilly ».

15 h., 12, rue du Centre à Neuilly : « Palais Arturo Lopez et les automates » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., devant le portail central : « La basilique de Saint-Denis » (Arcus).

15 h., 14, rue Antoine-Bourdelle : « Au musée Bourdelle » (L'art pour tous).

15 h., métro Arts-et-Métiers : « Chez un tourneur d'étain » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., 12, rue Charles-V : « L'hôtel de Brinvilliers » (Histoire et Archéologie).

15 h., 25, boulevard des Capucines : « Trésors d'art au XVIIIe siècle » (M. de La Roche).

15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (M. Teurnier).

15 h., 42, avenue des Gobelins : « Les Gobelins » (Tourisme culturel).

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 25 juillet 1979 :

UN ARRETE

● Modifiant l'arrêté du 3 juillet 1979 fixant le prix de l'émission des emprunts « Villes de France 10 % et 10,80 % octobre 1978 » et le taux d'intérêt de référence des emprunts des collectivités locales.

DES LISTES

● D'admission à l'école d'enseignement technique de l'armée de l'air de Saintes ;

● D'admission à l'école nationale technique des sous-officiers d'active d'Issoire-Tulle.

Libres opinions

La pénurie et la recherche des

ONNEUR

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

SOPEXA

LA SOCIETE POUR L'EXPANSION DES VENTES DES PRODUITS AGRICOLES ET ALIMENTAIRES

propose un poste de

CHARGÉ DE BUDGETS

Ce poste consiste à mettre en œuvre des actions publicitaires et promotionnelles collectives en faveur des produits laitiers, d'en assurer la gestion technique et financière et d'en contrôler les résultats.

Ces responsabilités s'exerceront dans le cadre d'un contrat de 15 mois, susceptible d'être renouvelé :

— une expérience acquise chez l'annonceur ou de préférence en agence de publicité est requise ;
— la position d'assistant au Chef de Publicité ou celle de Chef de Publicité pendant au moins 2 ans est une référence nécessaire ;
— la connaissance du secteur alimentaire sera appréciée ;
— le goût pour les contacts, l'esprit d'équipe, la rigueur dans la gestion des budgets, l'aisance dans les réunions sont des conditions nécessaires pour réussir dans la fonction.

Le poste est disponible dès à présent

DISCRETION ASSUREE

Adresser candidature avec curric. vitae, prétentions, salaire à : M. LHOMME, SOPEXA, 43, rue de Naples. — 75008 PARIS.

BANQUE PARIS (8ᵉ)

recherche

ADJOINT AU CHEF CAMBISTE

Env. C.V. et salaire souhaité à nᵒ T. 14754 M., Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2ᵉ).



emplois régionaux

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE D'IMPLANTATION NATIONALE

recrute

EXPERTS-COMPTABLES DIPLOMÉS ET FINALISTES.

— Fonctions proposées :
- *Chef de bureau.*
- *Chef de groupe.*
- *Inspecteur interne.*

— Postes à pourvoir à GRENOBLE - DIGNE ARLES - MARSEILLE - TOULOUSE

Adresser curriculum vitae, photo, prétentions et *délais de disponibilité sous le nᵒ 8.331 à :* « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE (Région Midi) recherche pour poste de

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

CADRE SUPERIEUR - Dix ans d'expérience Parfaite connaissance administration et affaires Personnalité affirmée

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous nᵒ 814.464 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

GROUPE PAPETIER recherche pour son *usine de* LORRAINE

CHEF SERVICE ENTRETIEN ET TRAVAUX NEUFS

(Ingénieur *A.M. ou similaire*). Adr. C.V. à nᵒ 20.449 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01.

INTERNAT.

INGÉNIEUR CONTROLE OUVRAGES D'ART

Une société française d'ingénieurs-conseils exerçant à l'étranger recherche pour une prochaine intervention *de longue durée en Afrique* noire francophone, un ingénieur diplômé d'une grande école ayant au moins 10 ans d'expérience professionnelle en études et travaux de ponts (béton armé et métalliques). Une bonne connaissance du travail sur le terrain, en Afrique, est souhaitable. Merci de nous écrire (joindre C.V. et indiquer votre dernière rémunération) en rappelant sur l'envelop. la réf. 7.402 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui tr.

SPÉCIALISTE ORGANISATION-DIRECTION

Une société à vocation internationale recherche, dans le cadre d'une assistance technique à un pays africain, un responsable de l'organisation et de la conduite d'entreprises ayant, au cours d'une carrière polyvalente, développée essentiellement à l'étranger, assuré pendant plusieurs années la DIRECTION D'UNE ENTREPRISE AFRICAINE (secteur agricole de préfér.). Vous voudrez bien adr. C.V. détaillé accompagné d'une courte lettre manuscrite faisant état de votre dernière rémunération, ss/réf. 1.484, à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui trans.

Société recherche **TECHNICO-COMMERCIAL** *40 ans environ* longue expérience serrurerie, menuiserie métall., aluminium. Niveau Bac.

Ecrire ou se présenter MAIER, 20, bd Turgot, 13012 MARSEILLE. T. (91) 66-11-15.

CABINET DE CONSEILS implanté en CHAMPAGNE et ALSACE-LORRAINE recherche

- **FISCALISTE**
- **JURISTE EN DROIT DES SOCIÉTÉS**

Sérieuse expérience professionnelle indispensable. Ecr. s/réf. 8513 à P. LICHAU S.A. *B.P. 220, 75063 PARIS.* Cedex 02 qui transmettra.

Usine fabrication matériels pour industries pétrolières. Forages et têtes de puits, implantée Sud France, rech. pour fonction Commerciale Sédentaire :

TECHNICIEN ou TECHNICO-COMMERCIAL

Pratique de la langue anglaise parlée obligatoire. Connaissance de ces matériels appréciée. Discrétion assurée. Adresser C.V. et prétentions à HAVAS NEUILLY nᵒ 83.056.

DOLE (JURA), 30.000 habitants, association loi 1901, socio-éducatif et cultur., 2 ans d'existence, crée un poste de directeur-animateur (gestion fonctionnement, animation et diffusion en milieu associatif/C.E./Foyers ruraux). Demandons une grande expér. des domaines animation socio-culturelle. Rel. prof. Poste à pourvoir à compter du 1-10-79. Env. C.V.+projet socio-culturel. Centre d'animation culturelle de Dole et de sa région, 24, pl. Nationale, 39100 DOLE.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

---

sema informatique

Société de Conseil, d'étude et d'ingénierie, recherche pour son département Formation et Méthodes,

3 ingénieurs informaticiens

pour organiser et animer des séminaires d'informatique, en clientèle ou au sein de SEMA, et pour participer à l'innovation en matière de méthodes. Les candidats devront avoir 3 à 5 ans d'expérience dans la conception et la réalisation de systèmes (gestion, télétraitement, base de données, langages classiques). Mobilité nécessaire, anglais très souhaitable, rémunération attrayante. Premier poste disponible en août. Les ingénieurs retenus pourront ultérieurement participer à des actions au sein des équipes de consultants. (Réf. 10224M)

Adresser votre CV, avec une courte lettre manuscrite, à J. Hajage, Sema-Sélection :

92126 MONTROUGE - Centre Metra, 16-18, rue Barbès.

sema selection Montrouge - Lille Lyon - Marseille

La Direction des Services Généraux de la Société

HEWLETT PACKARD

(12 bureaux de vente en France, 1 usine à Grenoble).

recherche

dans le cadre de sa rapide expansion

Un Responsable de l'Entretien des Bâtiments

De formation Ingénieur des T.P. ou d'une grande école scientifique, il possedera une *première expérience pratique* de l'expertise en ce domaine (minimum 2 à 3 ans) ainsi que de bonnes connaissances théoriques en électricité, climatisation et thermodynamique.

Il sera chargé, dans un premier temps, du suivi des travaux d'entretien des bâtiments et sera impliqué dans l'achat ou la construction de nouveaux bâtiments tant dans la région parisienne qu'en Province.

En fonction des résultats obtenus, il pourra se voir confier des responsabilités plus larges à brève échéance.

La connaissance de la langue anglaise est nécessaire dans l'évolution du poste.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions à H.P.F. - Direction du Personnel Z.A. de Courtaboeuf BP 6 91401 ORSAY

HEWLETT PACKARD

---

cnet

à

ISSY LES MOULINEAUX

recrute

pour son centre PARIS A

INGENIEURS GRANDES ECOLES ou UNIVERSITES

débutants et confirmés

destinés aux recherches et études en commutation électronique et réseaux.

Adresser les candidatures avec C.V. détaillé, références, photo, téléphone, prétentions à

CENTRE NATIONAL D'ETUDES DES TELECOMMUNICATIONS

Groupement RCC

38-40, rue du général Leclerc

92131 ISSY LES MOULINEAUX

CHEF DE PRODUITS

Diplômé (e) d'une école de commerce ou équivalent avec expérience professionnelle de 3 années minim.

Produits de grande consommation

— **IL (ELLE) PARTICIPERA** à l'action organisée d'une équipe performante de l'industrie alimentaire de l'Ouest.

— **IL (ELLE) DEVRA** *faire preuve d'un* esprit de MARKETING dans le sens de GERER, ANIMER, ENTRAINER, NEGOCIER, CONVAINCRE pour développer et commercialiser une ligne de produits existants ou lancer un produit nouveau.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous le nᵒ 7.526 à : ANNONCES SERVICE, 45, rue Carnot, 78000 VERSAILLES.

A.T. 2 - A.T. 3

PREPARATION - FABRICAT.

ENSEMBLES ÉLECTRONIQ. TRAVAIL ORSAY

P.M.I. Vocation océanographiq.

Envoyer C.V. à NEREIDES, 66, bd Mondétour, 91400 ORSAY

MAGASIN PRODUITS DE LUXE 8ᵉ ARRONDISSEMENT

recherche

EMPLOYÉE ADMINISTRATIVE

pour le lundi et le samedi

Ce poste conviendrait à une ETUDIANTE parlant anglais. Contrat à durée indéterminée. Restaurant d'entreprise.

Tél. 265-21-66.

PARIS-12ᵉ cherche pour s'occup. enft 20 mois DAME ou J. Fille. LOGEE, NOURRIE. T. (16) 1-340-12-75 ou écr. *Mme Nadaud,* 4-6, rue du Congo, 75012 Paris.

INFOREX

Saisie Multiclaviers

Gestion de Fichiers

Informatique Répartie

recherche

ANALYSTES-PROGRAMMEURS SYSTEME

– maîtrisant parfaitement le langage assembleur

– connaissant les systèmes d'exploitation orientés multitaches sur mini

– anglais technique lu et écrit

Toutes candidatures (même débutants) seront examinées avec soin.

Envoyer CV et prétentions à INFOREX FRANCE Département du Personnel 10, rue Jean-Jaurès 92807 PUTEAUX

INFOREX

FILIALE IMPORTANT GROUPE FRANCAIS

proximité Versailles, recherche

INGÉNIEURS

Grandes Ecoles ou 3ᵉ cycle

Débutants ou quelques années d'expérience

Env. C.V, prétentions ss le nᵒ 20.276 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1ᵉʳ), qui transm.

COLLABORATEUR très grand standing pour contacts haut niveau, Ecrire M. DELBARD, 149, r. St-Honoré, 75001 Paris.

Cherche gestionnaire animateur pr monum. historique Provence. Ecr. nᵒ 1.204 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

Important groupe d'usines Produits *modernes* d'étanchéité pour le bâtiment recherche (résidence R.P.)

CHEF DE VENTE

zone Nord

niveau BTS bâtiment

5 à 10 ans d'expérience technique de l'étanchéité (études ou chantiers) et de vente sont nécessaires.

Mission :

Animation de la force de vente sur 25 départements du Nord et de l'Ouest.

Assistance aux clients, professionnels de l'étanchéité (problèmes d'études, de devis, d'application, etc.).

Adresser C.V. détaillé à S E L E T E C Conseil en Recrutement 67009 STRASBOURG CEDEX sous *référence* 850.

Importante Société de PRODUCTION et de DISTRIBUTION PHONOGRAPHIQUE *recherche*

DIRECTEUR DES VENTES

Il faut impérativement
— Avoir 30 ans environ.
— Avoir une formation commerciale supérieure.
— Avoir une expérience réussie de 5 ans minimum dans la grande distribution.
— Etre dynamique, accrocheur et disponible rapidement.

Nous offrons
— Un salaire attractif (intéressement aux résultats).
— Un *métier passionnant* dans un milieu jeune.
— Frais remboursés + voiture de fonctions.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous nᵒ 15.010 à GEM Publicité, 142, rue Montmartre, *PARIS-2ᵉ, qui transmettra.*

INSTITUT CURIE

Section médicale et hospitalière 26, rue d'Ulm, 75231 PARIS CEDEX 05. cherche

LABORANTIN (E)

diplômé pour son laboratoire d'analyse médicale. Expérience plusieurs années nécessaire. Connaissance appareil technicon obligatoire. Poste disponible en septembre. Ecrire avec C.V.

Société exportation automobiles Paris 18ᵉ, recherche

UNE COMPTABLE

avec expérience. Libre de suite. Bonne présentat. et permis V.L. si possible - Tél. : 258-81-40.

Société PARIS-14ᵉ disposant d'un ORDINATEUR ICL recherche

PUPITREUR

libre à partir du 3 septembre. Horaire 2 × 8 du lundi au vendredi. 13ᵉ mois, 5ᵉ semaine, congés, prime de vacances, avantages sociaux divers. Envoyer C.V., photo et prét. sous la référence ET 237 O.P.L.E.C., 2, rue Séguier, 75006 PARIS, qui transmettra.

BANQUE INTERNAT.

recherche pr son départ. commerce extér. UNE ou UN

GESTIONNAIRE DE CRÉDITS ACHETEURS (classe III)

— 4 à 5 ans expérience minim.
— Bnes connaiss. des procéd. *de mobilisat.* et de la *comptabilis.* des crédits acheteurs.

Env. C.V., photo nᵒ *T 14.763 M* REGIE PRESSE, *85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.*

SOCIÉTÉ DE SERVICES IMPLANTATION NATIONALE recherche

RESPONSABLE DE SECTEURS

Région parisienne niveau études sup., exp. cciale et administrative exigée

Env. C.V. + photo + prétent. Ecr. nᵒ T 14732 M. Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2ᵉ

Société de Prestations de Services domaine transports et environnement

recherche

JEUNES DIPLOMÉS

Les postes à dominante commerciale sont à pourvoir dans de grandes villes de Province.

Ils requièrent une grande disponibilité, une large ouverture d'esprit et le goût de l'effort.

Une période de formation de plusieurs mois au sein des équipes en place nécessitera de fréquents déplacements en Province.

Les possibilités de carrière seront à la mesure de l'ambition des candidats.

Envoyer curric. vitae et photo ss le nᵒ 71.676 M à : BLEU PUBLICITE, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

secrétaires

CABINET COMPTABLE métro Luxembourg, recherche

SECRÉTAIRE

titulaire B.T.S. ou bac G 1 débutante ou non. Tél. : 354-36-78.

Important Groupe de Presse, *proximité gare du Nord* recherche

1ᵒ 1 SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO confirmée pour la rédaction d'un journal d'adolescents.

2ᵒ 1 EMPLOYÉE DE BUR. STÉNODACTYLO *pour le même service. Travail en équipe dans une ambiance jeune et dynamique.* Ecrire avec C.V. et prétentions à S.A.P., nᵒ 2.029, 43, rue de Dunkerque, 75010 Paris, qui tr.

proposit. com. capitaux

Société de gardiennage en pleine expansion rech. ASSOCIE non salarié disposant de 300.000 F. Pour tous renseignements : Ecrire ou référence 2.392 à INTER PA BP 508, 75066 Paris Cedex 02 qui transmettra.

travaux à façon

Demande

ENTREPRISE. Sérieuses références effectue *rapidement travaux de peinture, décoration et* coordination tous corps d'état. Dev. grat. T. 368-47-84/893-30-07.

Dessinateur indépendant fait à domicile tous dessins : mécanique — électricité — bâtiment. Ap.-midi et soirées, sauf lundi. *GRYNBERG* 5, rue Alexandre-Parodi, 75010 PARIS.

ENTREPRISE PEINTURE DISPONIBLE EN AOUT pour bureaux, apparts, etc. Devis gratuit - 885-14-38.

information divers

CENTRE D'ESTHETIQUE

Tous soins du corps visage

RELAXATION

296 69 87

Le nouveau Nᵒ de téléph. du centre Gurdjieff-Ouspensky est le 436-61-68 (ou 69).

demandes d'emploi

RESPONSABLE SUR SYSTÈME IBM 3. CADRE MOYEN

recherche situation stable Paris ou proche banlieue 8 ans d'expérience exploitation informatique IBM 3

Très bonne expérience travaux administratifs et *comptabilités stocks clients et fournisseurs acquise* dans Société Holding multinationale.
- Dynamique, bon chef d'équipe.
- Disponible délai rapproché.

Possibilité prendre contact immédiatement en écrivant à nᵒ 18403, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris, qui transmettra.

Chef de Projet Architecture Intérieure, 35 ans ARTS DECO BAC PHILO Impt. Program. de Prestiges Stands Recherches graphiques Animation d'une cellule de Créativité dans le B.E. d'une Sté Internation. d'engineering en Restaurat. Dossier intéressant. Ch. Responsab. dérivées vivantes et variées hs B.E.. Bernard Pousson 21 A r. St-Médard, Paris-5ᵉ.

HOMME AIDE-COMPTABLE

16 a. expér. cabinet assur. serv. PRODUCTION ET SINISTRE *ch. emploi simil. Paris banl. est.* Ecr. à T 14.427 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris ou tél. 020-58-16.

H., 49 a., connaiss. comptabilité cherche place Chef Magasinier. Tél. : 962-07-00.

Homme, 49 ans, cherche place Aide-Comptable a suivi stage 18 mois pr format. Ecr. à 6.073 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09.

Se retrouvant seule, Fme, 50 a., *bne présentat., ch. place stable* Grands Magasins ou autre à partir septembre. Ecr. à 6.074, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09

Hme. cinquant., tr. b. vendeur, aimant contacts clientèle, ayt *tenu salon coiff., rech. emploi.* 889-26-85.

J. F. expérimentée, ch. emploi responsabilité dans DOMAINE CULTUREL ou SOCIAL. Libre à partir septembre. GONNET, 66, r. Cherche-Midi, 75006 Paris.

Licencié sciences natur., spécialisé en bactériologie des eaux, cherche poste laboratoire ou *enseignem.,* France ou étranger. Ecr. nᵒ 8.326 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

JEUNE FEMME, 29 ANS

MAITRISE PSYCHOLOG.

ch. emploi tps plein ou partiel PARIS - BANLIEUE Ecr. à T 14683 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

gérances appointées

Jeune homme, 25 ans, av. réfer. cherche place stable jour pour GERANCE - RESTAURANT APPOINTEE Tél. soir après 20 h. au 665-06-63

travail à domicile

Demande

Secrétaire, 20 ans d'expérience, ferait tous travaux dactyl. (même en août) travail soigné. Tél. : 821-60-00, poste 678.

traductions

Demande

TRADUCTEUR diplômé H.E.C. disponible mi-temps, langues : germaniques, slaves et latines. Travail rapide. Téléph. : 950-78-11 et 926-48-94.

occasions

SUPER SOLDES moquettes laine et synthétique gros stock belle qualité. - 757-19-19

PAIE COMPT TOUS BIJOUX *or, brillants, argent.,* 136, rue Legendre. Métro Brochant, 17ᵉ.

PIANOS Dandé Achète pianos. Tél. : 924-34-17.

CLAUDE DAMIEN recherche meubles, tableaux, horlogerie et tous objets ancien de qualité. 31, boulevard Raspail (7ᵉ). TEL. : 222-24-04.

automobiles

5 à 7 C.V.

104 PEUG. 5 CV 76, 39.000 km 4 ptes, gris métal, coffre arrière, av. banq. abatt. Révision juin 79. Px Argus. TEL. 548-15-42

+ de 16 C.V.

BMW 733 I, 6.500 km, bleu métal. A vdre pr cse dép., fév. 79. Tél. 233-61-71 de 9 h. à 19 h. Tél. 723-47-82 à partir de 19 h.

divers

R.5 - R.18 - R.20

Ex-TT 79, peu roulé, garanties. Auto Paris-XV. Tél. : 533-69-95 63, rue Desnouettes, Paris-15ᵉ.

Garabédian-Boursault Porte de Saint-Cloud

La nouvelle JAGUAR 4,2 L série 3 est arrivée Essai immédiat

77, Av. Pierre Grenier 92100 BOULOGNE 609-15-32

مكذا من الأصل

Le Monde

équipement

ENVIRONNEMENT

LE MAIRE DE TOURS REÇU PAR LE PREMIER MINISTRE

Aménager la Loire c'est rééquilibrer une partie du territoire français

nous déclare M. Jean Royer

Homme des causes difficiles, le député (non-inscrit)-maire de Tours, M. Jean Royer, plaide pour un nouveau dossier : l'aménagement de la Loire. Mobilisant les élus de Nantes à Roanne, M. Royer vient de créer une association « Liger » (nom antique de la Loire) et d'être porté à la présidence de l'Institution interdépartementale pour la protection des vals de Loire contre les inondations, organisme maître d'ouvrage du barrage de Villerest (Loire) en cours de construction. Il a été reçu sur ce sujet le mardi 24 juillet par le premier ministre et nous a expliqué ses projets.

« Le plus long fleuve de France est celui qui est le moins domestiqué. » En période de crise économique et énergétique, que peut-on faire de la Loire, quelle est la Loire du possible ?

— L'aménagement hydraulique du fleuve et de son bassin conduit à plusieurs Loire « possibles » : une Loire pour les populations, enfin débarrassées des risques d'inondations ; une Loire facteur de retombées économiques, en tirant parti du refroidissement des centrales nucléaires qui s'échelonnent le long du fleuve, en utilisant plus largement l'irrigation pour l'agriculture, en réactualisant les projets de barrages en vue d'une production d'électricité.

» A cela s'ajouteraient un certain nombre d'aménagements « intégrés », comme l'établissement de transversales routières, l'électrification de la ligne ferroviaire Nantes-Lyon. Il faudrait aussi rendre la Loire navigable sur une partie de son cours, entre Nantes et Angers (1), travaux qui pourraient se prolonger dans les décennies à venir jusque vers la vallée du Rhône par un système de canaux.

» En effet, il y a une Loire possible dans l'aménagement du territoire français. L'orientation majeure après guerre en France a été d'établir des régions fortes à proximité des grandes régions européennes : ainsi s'expliquent les efforts pour rendre au Rhin, au Rhône, à la Seine, une sorte de priorité. Aujourd'hui, réétudier les possibilités d'aménagement de la Loire, c'est créer une autre dimension dans l'aménagement du territoire.

» Il y a des problèmes urgents : le rétablissement des étiages, la lutte contre les inondations, le refroidissement des centrales. Les efforts jusqu'ici ont été dispersés et disparates, les dossiers n'ont pas été suffisamment pris au sérieux. L'aménagement de la Loire ne peut pas passer par une politique des petits pas.

» Il y a en tout cas de ma part une volonté de sortir les dossiers, de faire prendre conscience de leur importance aux pouvoirs publics à la veille de l'élaboration définitive du VIII° Plan, et d'informer les populations, qui ne l'ont pas été suffisamment. Celles-ci ne peuvent se sentir solidaires si elles ne sont pas informées de leurs intérêts communs.

— Aménager coûte cher. La Loire ne peut être aussi « rentable » que le Rhône. Et les élus, s'ils ont une volonté politique, ont peu de moyens. Qu'attendez-vous de l'Etat ?

— Effectivement, si nous avions un seul organisme d'aménagement de la Loire, nous aurions beaucoup à dépenser et pas grand-chose à vendre. C'est ce qui nous distingue du Rhin et du Rhône. Mais nous pouvons modifier nos plans de telle façon que certains barrages prévus seulement pour régulariser le cours produisent aussi de l'énergie électrique. La navigation l'irrigation des terres, peuvent également apporter des ressources non négligeables.

» Nous demandons à l'Etat : de prendre conscience de l'importance de cet aménagement ; d'y participer financièrement pour les grands ouvrages de fond dans une proportion équivalente à celle qu'il a déjà respectée (l'Etat, en effet, a pris à sa charge 70 % de la dépense des barrages de Naussac et de Villerest) ; de bien vouloir intégrer dans ses Plans une programmation méthodique de la réalisation de l'aménagement ; d'être notre avocat auprès de la DATAR et du premier ministre pour obtenir une aide européenne. Une aide européenne indirecte nous est déjà fournie : en octobre, je vais signer à Luxembourg auprès de la Banque d'investissement européen un contrat de 35 millions de francs pour le barrage de Villerest.

» Je crois que tout cela est raisonnable. Pour notre part, nous, riverains, avons prouvé notre solidarité politique, puisque nous allons acquitter une redevance contre les crues dont le montant — 7 millions de francs par an — va être réparti entre les dix départements « inondables ».

— Le comité de bassin et son agence financière, l'Institution interdépartementale, sont-ils des outils d'aménagement suffisants ? Faut-il créer une société d'économie mixte, une compagnie nationale de la Loire, par exemple ?

— Il faut utiliser à fond les instruments de travail existants; ensuite, faire de LIGER un outil de large concertation. Il est évident qu'à l'avenir il faudra resserrer les concertations et les coordinations, et alors peut-être envisager un instrument unique de travail. Mais, pour l'instant, cela me paraît prématuré.

» Dans l'immédiat, une bonne coordination entre le comité de bassin, son agence financière, l'Institution et l'Etat est nécessaire. A ma demande, au mois d'octobre prochain, une réunion extraordinaire de ces organismes va se tenir avec des représentants des services centraux de l'Etat, afin que nous puissions ajuster nos propositions aux possibilités. En somme, nous ressemblerons ce jour-là à ce que pourrait être une société d'économie mixte.

» Actuellement, l'agence de bassin réalise un troisième plan de lutte contre la pollution des eaux, qui s'étend de 1977 à 1981. Mais le poids financier de la construction des barrages (2) se surajoute, créant un déséquilibre. C'est la raison pour laquelle j'ai voulu que les délégués du Plan soient présents à cette réunion, afin de voir comment planifier et harmoniser nos efforts avec le VIII° Plan, qui, lui, va s'étendre de 1981 à 1986.

— Vous entretenez de bons rapports avec le maire de Roanne, qui est socialiste : les positions de M. Royer et celles du P.S. sont-elles communes ?

— Dans ce dossier de la Loire, il s'agit de régime hydraulique et non de régime politique. Une telle tâche est au-dessus de nos divisions traditionnelles. Le bureau provisoire de LIGER, où toutes les tendances politiques se retrouvent, traduit notre volonté de synthèse. Se présenter devant l'Etat en « traînant » avec nous des divisions politiques, qui nous affaiblissent et nous discréditent en quelque sorte, serait une très mauvaise tactique. La meilleure façon de s'entendre, c'est d'agir ensemble. Agir ensemble dans le réel pour progresser : c'est un de mes thèmes politiques depuis de longues années. »

Propos recueillis par **RÉGIS GUYOTAT.**

(1) N.D.L.R. : la navigabilité actuelle entre les deux villes, médiocre, ne permet qu'un très faible trafic (200 000 t./an). Au-delà d'Angers, toute navigation cesse.

(2) N.D.L.R. : l'agence de bassin Loire-Bretagne qui perçoit des redevances des utilisateurs de l'eau (collectivités, industries et agriculture) doit en principe payer les 30 % restants de la facture de Villerest.

Dans le Finistère

UNE BERGERIE SUR LE SITE DE LA FUTURE CENTRALE DE PLOGOFF ?

De notre correspondant

Brets. — « *Nous sommes dans le noir le plus complet en attendant que cela nous tombe sur la tête. On n'a pas le moindre renseignement, la moindre information officielle ou officieuse* », déplore M. Jean-Marie Kerloch, le maire, P.S., de Plogoff (Finistère), qui a pris la tête du large mouvement d'opposition au projet de construction d'une centrale nucléaire sur le territoire de la commune.

Pour traduire leur hostilité dans les faits, les propriétaires des terrains visés par l'E.D.F. ont constitué un groupement foncier agricole (G.F.A.) qui s'étend sur environ 150 hectares. Cette lande, qui s'étire en bordure de mer dans un site grandiose, est désormais interdite à quiconque. Propriétaires et volontaires l'ont clôturée avec des pieux et un grillage de 1 m. 50.

Le comité de défense, que préside M. Jean-Marie Kerloch, siège tous les mois. Sa prochaine réunion a lieu ce mercredi 25 juillet. Il doit décider, sur le terrain clôturé, la construction d'une bergerie. « *Nous ferons encore appel aux volontaires*, dit M. Kerloch. *Nous n'avons pas beaucoup de moyens. L'importance du troupeau de brebis que nous constituerons sera fonction de nos moyens.* » — J.-L. R.

● *Le Club Méditerranée au Brésil.* — Le Club Méditerranée ouvrira prochainement, au Brésil, son premier village d'Amérique du Sud, a indiqué le 24 juillet, à Sao-Paulo, un représentant du groupe français.

Le village sera construit sur l'île d'Itaparica, au large de Salvador-de-Bahia. Son ouverture est prévue pour la fin du mois d'octobre 1979.

CIRCULATION

LE PÉAGE ENTRE LE CONTINENT ET L'ILE D'OLÉRON SERA RÉTABLI LE 26 JUILLET

(De notre correspondant)

La Rochelle. — Par 37 voix contre 4, le conseil général de la Charente-Maritime, réuni le 24 juillet en session extraordinaire à La Rochelle, a voté le rétablissement de la redevance sur le pont de l'île d'Oléron (Charente-Maritime). Le péage sera de nouveau perçu le 26 juillet. « *Il fallait faire vite* », nous a déclaré un conseiller général, « *car, en l'espace de six mois, par suite de la décision du Conseil d'Etat, nous avions eu une perte de recettes de 5,5 millions de francs et nous commencions à être à bout de souffle.* »

Le Conseil d'Etat avait pris un arrêt en date du 16 février 1979 annulant l'arrêté préfectoral du 31 décembre 1974 et supprimant de ce fait, pour la Charente-Maritime, la possibilité de percevoir la redevance, instituée par une délibération du conseil général du 28 avril 1966, pour l'usage du pont d'Oléron. Cette décision entraîna de graves conséquences tant sur la situation financière de la régie départementale des passages d'eau, en déficit, que sur les projets d'équipement que pouvait envisager le département. Le Conseil constitutionnel, saisi, a estimé que « *si la liberté d'aller et venir est un principe de valeur constitutionnelle, ce principe ne saurait faire obstacle à ce que l'utilisation de certains ouvrages donne lieu au versement d'une redevance.* »

H. P.

TRANSPORTS

UNE NOUVELLE GARE POUR AÉROGLISSEURS A BOULOGNE-SUR-MER

De notre correspondant

Lille. — La nouvelle gare d'aéroglisseurs de Boulogne-sur-Mer a été inaugurée, le mardi 24 juillet, par M. Maurice Charretier, ministre du commerce et de l'artisanat.

Depuis juillet 1968, date de l'inauguration par la princesse Margaret de la première liaison trans-Manche par aéroglisseur, de très nombreux progrès ont été accomplis.

On en est maintenant aux aéroglisseurs géants capables de transporter quatre cents passagers et cinq cents voitures. C'est ce qui a nécessité les nouvelles constructions de Boulogne-sur-Mer, qui pourront accueillir, en période de pointe, 10 000 passagers par jour. L'évolution du trafic trans-Manche par aéroglisseurs est d'ailleurs considérable : 120 000 passagers en 1969, 440 000 en 1976, 800 000 sans doute en 1979.

Le coût de la nouvelle gare est de 3 millions de francs, couverts par des emprunts de la chambre de commerce de Boulogne-sur-mer et, pour 8 millions de francs, par le concours de l'Etat et de l'établissement public régional. — G. S.

L'immobilier

Le Monde

économie

LE REDRESSEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Libres opinions

QUAND ON VEUT TUER SON CHIEN...

par ALAIN BUSNEL (*)

LA Sécurité sociale aurait-elle la rage ? Alors que la plupart des Français ont l'esprit en vacances, le pouvoir déchaîne les médias. Le trou n'est plus dans les Halles, il serait passé dans les comptes de la Sécurité sociale. C'est à qui traquera le plus hautement le « gaspi » qui creuse le gouffre financier : 5 milliards, peut-être 10 ! Nos bons apôtres interrogent : qui va payer ?

Pas le patronat, dont le retard de cotisations représente 8 milliards en 1978. M. Ceyrac a déjà averti que la pression des cotisations était devenue « intolérable ». Elle reste cependant (salaires directs et différés) très en-dessous de la plupart des pays de la C.E.E.

Pas le gouvernement, qui transfert pourtant à la Sécurité sociale des charges qui doivent revenir normalement au budget de l'Etat. Qu'il s'agisse, par exemple, du financement de l'enseignement en milieu hospitalier ou de l'allocation spéciale aux handicapés adultes, ces charges indues représentent la coquette somme de 5 milliards officiels (15 à 20 en réalité).

Pas les entreprises à forte intensité capitalistique, qui remplacent les hommes par des machines. Elles augmentent le chômage mais économisent des cotisations patronales, déséquilibrant ainsi doublement le système de protection sociale. Le gouvernement a refusé de reformer l'assiette des cotisations en y incluant la partie non salariale des éléments d'exploitation (amortissements et provisions, par exemple).

Pas les trusts pharmaceutiques, qui continuent, en toute liberté, leur racket en fixant leurs prix et leurs conditionnements.

Pas les plus favorisés, le pouvoir bloque la réforme fiscale qui permettrait la connaissance des revenus non salariaux, et refuse l'impôt de solidarité sur les grosses fortunes.

Alors qui ? Vous avez déjà compris. C'est vous.

∴

Ceux qui vont déjà payer la facture pétrolière en réduisant leur niveau de vie. Ceux qui doivent travailler un treizième mois, soi-disant pour l'exportation, en fait pour les profits du patron.

Ceux qui ont déjà subi l'augmentation des cotisations au début de l'année. Ceux qui vivent leur santé au-dessus de leurs moyens en y consacrant 8,6 % du produit intérieur brut (la moyenne de la C.E.E. est de 9,9 %).

Puisqu'on vous dit qu'elle a la rage, il faut bien l'étouffer. Commençons donc par réduire les prestations de l'hospitalisation publique dénoncées comme le gaspi en chef. Officiellement, il s'agit de diminuer les dépenses. En fait cela permet d'avancer en douceur vers un système à l'américaine : hôpital public, soins minimums, remboursés pour tous ; cliniques privées, soins complets, remboursés par une assurance privée, qui sera réservée en fait à ceux qui pourront se la payer.

Et en avant vers le libéralisme sauvage, avec un nouveau tour de garrot pour cette enragée de Sécurité sociale.

(*) Membre du secrétariat national du P.S.

« La Lettre de la Nation » : l'ardoise de Simone Veil

Dans *la Lettre de la Nation*, organe du R.P.R., du 25 juillet, Pierre Charpy écrit :

« Une fois, je me suis dévoré les pattes sans m'en apercevoir. » *C'est ce que Gustave Flaubert faisait dire à l'absurde « Catoblépas », animal mythologique de son invention. Cette citation a été très justement appliquée à la Sécurité sociale par la commission parlementaire que présidait Bernard Pons. De fait, c'est bien ce qui se passera si le budget social de la nation continue sa progression à son rythme actuel, tirant à la hausse perpétuelle les prélèvements tant sur les revenus des particuliers que sur les ressources des entreprises.*

» Malgré tout, la question fondamentale est claire : quelle part de leur revenu les Français sont-ils prêts à dépenser pour leur santé, leurs enfants, leurs retraites ? Comment peut être organisé et distribué ce prélèvement ?

» Contrairement à ce que dit le parti socialiste, le gouvernement, en se décidant enfin à poser vraiment cette question, ne se livre pas à une « dramatisation soudaine pour faire accepter aux Français des mesures partielles et injustes ». *La situation de la Sécurité sociale n'est que trop dramatique en elle-même.* »

Après avoir décrit *« l'ardoise laissée par Simone Veil à son successeur »*, l'auteur ajoute :

« Il est à craindre que la consommation des ménages, dont le ralentissement entraîne celui de l'activité économique, soit encore touchée. Dans la mesure où il serait encore plus dangereux de surcharger encore les entreprises, il faut bien s'y résigner, en souhaitant que la répartition des sacrifices réponde à un minimum de justice et de solidarité. »

Les dernières statistiques du ministère de la santé et de la sécurité sociale

LA CONSOMMATION MÉDICALE A ATTEINT 151 MILLIARDS DE FRANCS EN 1978

L'Annuaire des statistiques sanitaires et sociales de 1979 vient d'être publié par le ministère de la santé et de la sécurité sociale. Entre autres données, il indique que la mortalité générale *française est de 10,6 pour mille* habitants, ce qui place la France après les Pays-Bas, les Etats-Unis et l'U.R.S.S., mais avant la République fédérale d'Allemagne et le Royaume-Uni, où la mortalité reste supérieure. En revanche, la mortalité infantile est de loin supérieure aux Etats-Unis et en U.R.S.S. au taux que l'on enregistre en France (13,6 pour mille). L'espérance de vie était en France en 1977 de 69,1 ans pour les hommes et de 77,2 pour les femmes.

Au cours de l'année 1978 ont été enregistrés 732 200 naissances, 547 600 décès, 354 000 mariages et 730 000 divorces, ce qui marque une baisse de la nuptialité et une augmentation du nombre des divorces.

Le total des interruptions de grossesse déclarées en 1978 (148 800) a été légèrement inférieur à celui de 1977 (151 300). 97 000 de ces avortements ont été pratiqués dans des établissements du secteur public.

On constate d'autre part que les principales causes de mortalité restent dans l'ordre : les maladies de l'appareil circulatoire suivies par les tumeurs et cancers, puis par les accidents, empoisonnements et traumatismes.

Les statistiques fournies par le ministère de la santé témoignent de la très forte hausse — récente — du nombre des médecins. Elles montrent aussi que le parc hospitalier français a continué de s'accroître dans les années récentes (12 800 lits de plus entre 1974 et 1976, soit 551 000 lits au total, dont 175 000 privés), de même que les effectifs du personnel hospitalier, qui étaient de 560 000 personnes en 1976 (dont 145 000 dans le secteur privé).

Au chapitre « comptes de la santé », on retiendra notamment que la consommation médicale finale a atteint 151 milliards de francs en 1978, soit plus de 11 % de la consommation des ménages. Les soins hospitaliers ont absorbé à eux seuls cette même année 48 % de la consommation médicale, les soins ambulatoires 30 %, la pharmacie un peu plus de 19 % et la lunetterie-orthopédie moins de 2 %. La Sécurité sociale a financé 71,1 % de cet ensemble, les ménages 21,9 %, les mutuelles 3,7 %, l'Etat 1,8 % et les collectivités locales 1,3 %.

Les mesures attendues

(Suite de la première page.)

En effet, les pouvoirs publics ont décidé d'arrêter une enveloppe globale d'augmentation à l'intérieur de laquelle elles devront évoluer. On fixera, dans l'immédiat, un rythme maximum d'augmentation du budget des hôpitaux. Des consignes en ce sens pourraient être données aux préfets. Cela en attendant que les pouvoirs publics mettent en œuvre des mécanismes structurels de limitation des dépenses hospitalières, qui pourraient consister, à plus long terme, en une généralisation du « budget global » (*le Monde* du 25 juillet).

● LES HONORAIRES MEDICAUX.

Les médecins ne sont pas oubliés dans le train de mesures annoncées ce mercredi. Les dépenses imputables aux honoraires médicaux ont, elles aussi, repris à un rythme rapide : elles devraient atteindre, pour toute l'année 1979, 24 milliards de francs, soit une progression de 18,9 %, auxquels s'ajoutent 14 milliards pour la pharmacie, 3,7 pour l'optique-orthopédie, près de 3 pour la biologie et 11 pour les indemnités journalières.

Certes, des mécanismes conventionnels existent, afin de permettre une négociation contractuelle des honoraires médicaux. Les dernières discussions entre les caisses d'assurance-maladie et les centrales syndicales de médecins avaient abouti à une majoration de 2,50 % en février et de 5 % en juin. Pour l'année 1979, l'augmentation totale « en niveau » des honoraires médicaux aurait dû atteindre 8,44 %. La prochaine augmentation tarifaire (environ 1 % de majoration) devait avoir lieu en octobre prochain.

Or le gouvernement a décidé, au cours du conseil des ministres, de supprimer cette augmentation d'octobre. D'autre part, la convention nationale qui régit l'ensemble du système contractuel entre les médecins et les caisses d'assurance-maladie doit expirer en mai 1980. Le gouvernement souhaite avancer cette échéance (avant la fin de 1979 vraisemblablement) et modifier ce système conventionnel en y introduisant de nouveaux mécanismes *de régulation* des dépenses.

● *L'expérience de travail à temps partiel* mise en place au centre de tri postal de Bobigny (Seine-Saint-Denis) contribue à *« accentuer la précarité de certains emplois »*, déclarent dans un communiqué la C.F.D.T. et sa fédération des P.T.T., qui dénoncent l'embauche d'une vingtaine d'auxiliaires pour assurer des vacations de 17 heures à 21 heures *« à un salaire horaire inférieur à celui des titulaires »*. Pour écouler dans de meilleures conditions la pointe de trafic postal dans la plage horaire 17-31 heures, il faut *« des effectifs titulaires en nombre suffisant et que s'engage une discussion avec les organisations syndicales et le personnel sur la durée et l'aménagement du temps de travail »*, conclut le communiqué cédétiste.

SIGNÉE PAR TOUS LES SYNDICATS SAUF LA C.G.T.

La convention sociale de la sidérurgie règle le sort de 21000 salariés

Au terme de plus de cinq mois de discussions *et d'une ultime négociation* qui a duré quatorze heures, mardi 24 juillet, au siège parisien de l'Union des industries métallurgiques et minières, l'un des dossiers sociaux les plus ardus de ces dernières années vient de se refermer. Seule, la C.G.T., opposée aux *mutations de personnel*, a refusé de signer la nouvelle convention sociale proposée aux syndicats par les patrons de l'acier pour régler le sort de vingt et un mille travailleurs obligés de quitter leur usine.

Les autres fédérations de la métallurgie : C.F.D.T., F.O., C.F.T.C., C.G.C., n'ont donné leur accord qu'à minuit. La nouvelle convention rencontre toutefois l'hostilité des sidérurgistes de Longwy, qui envisagent l'occupation des hauts fourneaux de la Chiers, début août.

Toute la soirée, les fédérations C.F.D.T., F.O., C.F.T.C., C.G.C. avaient lutté pied à pied aux côtés des représentants cégétistes *afin d'assurer de meilleures garanties* aux salariés concernés. Elles y ont réussi en partie en obtenant notamment la levée de toutes les sanctions qui avaient été prises entre le 12 décembre 1978, lors de l'annonce de la nouvelle restructuration, et, le 23 mars 1979, date du début des discussions sur la convention sociale.

En *outre*, le minimum garanti des ressources accordées aux salariés pénalisés a été porté à 2 590 F dès le 1er octobre prochain. La réduction d'une heure du temps de travail sera effective avant le 1er mars 1980. Le groupe de travail se réunira d'ici à septembre pour définir les modalités des compensations salariales. Une réunion est prévue à la fin de l'été pour revaloriser les rémunérations.

L'élément inédit de cette discussion aura été l'incitation financière de 50 000 F proposée aux *partants « volontaires »* et versée en plus des indemnités habituelles de licenciement. Quelque quatre mille cinq cents sidérurgistes ont accepté cette formule, déjà avancée, avec des taux variables, chez Renault-Véhicules industriels et dans la construction navale.

Le problème des mutations a fait l'objet des plus âpres discussions lors de la dernière phase de la négociation. La C.G.T. a refusé de cautionner ces dernières estimant qu'elles pouvaient *« aboutir à terme à des congédiements »*. De leur côté, les sidérurgistes de Longwy, C.G.T. aussi bien que C.F.D.T., étaient hostiles à toute ratification globale d'une *convention qu'ils considèrent* comme en retrait sur les revendications du camp syndical et qui se traduit par une diminution importante des effectifs de la sidérurgie. Ceux-ci, qui atteignaient cent cinquante sept mille cinq cents personnes en 1974 et cent trente et un mille en 1978, ne s'élèveront plus dans deux ans qu'à cent dix mille, et à moins encore si l'embauche est ralentie, tandis que la production d'acier brut de 22,8 millions de tonnes en 1978 (27 millions de tonnes en 1974) est appelée à diminuer.

Les organisations signataires se sont, quant à elles, félicitées du *« travail unitaire »* qui a eu lieu mardi et qui a *« permis de faire reculer le patronat »* sur certains points. La C.F.D.T. souligne *« des acquis importants pour les travailleurs qui ont quitté la sidérurgie ou qui vont y rester »*. La C.G.C. déclare qu'un tel accord a pour but de *« protéger les salariés contre l'arbitraire patronal »*. Quant à F.O., elle estime que la négociation de mardi *« a permis une avancée importante »*. Pour sa part, M. André Sainjon, *secrétaire général* de la Fédération de la métallurgie C.G.T., a indiqué que le patronat *« a refusé que la C.G.T. appose sa signature sur des mesures qu'elle jugeait positive »*, ajoutant : *« Nous ne pouvions accepter les mutations, car il s'agit d'un piège; mais nous étions d'accord pour accepter les mesures positives concernant les préretraites. »* — J. B.

Les termes de l'accord

● PRE-RETRAITES :

7 000 à 8 000 salariés âgés de cinquante à cinquante-cinq ans seront *mis en « dispense d'activité volontaire »* : les handicapés et ceux qui travaillent aux postes les plus pénibles, avec 79 % du salaire antérieur jusqu'à cinquante-cinq ans. Après cinquante-cinq ans, 4 500 salariés seront mis en « cessation anticipée d'activité » avec 70 % du salaire antérieur et des compléments éventuels. Au total, le nombre des bénéficiaires de ces deux formules de préretraite atteindra 12 000 à 12 500. Un minimum mensuel de 2 400 F est prévu. Sur ce point les syndicats subissent une demi-défaite, car ils réclamaient 2 500 F minimum.

● MUTATIONS :

Environ 4 000 ouvriers sont concernés. Deux offres de réemploi simultanées seront faites, puis une troisième en cas de refus de l'intéressé. S'il y a blocage, une commission paritaire, dans l'entreprise même, tentera de trouver une solution pour éviter le licenciement. Si le travailleur accepte d'être muté, des compensations financières sont prévues, allant de 60 à 80 % de la différence *avec le salaire antérieur si sa* nouvelle rémunération est plus faible. S'il quitte sa société d'origine, il pourra percevoir des indemnités de licenciement avec une prime supplémentaire de 10 000 F s'il se dirige vers une nouvelle activité se traduisant par un déclassement salarial *de plus de 15 %. C'est là* un des nouveaux avantages acquis par les syndicats au cours de l'ultime négociation.

● DUREE DU TRAVAIL :

Il est prévu de réduire d'une heure la durée du travail hebdomadaire, pour les travailleurs en « discontinu », leur horaire passant de quarante-deux heures trente par semaine à quarante et une heure trente. Cette réduction serait « éventuellement » compensée au 1er mars 1980. Sur ce point, la C.F.D.T. notamment, qui réclamait l'alignement sur les horaires pratiqués en Allemagne fédérale et en Belgique (trente-huit heures par semaine) marque une fois de plus un retrait par rapport à son slogan sur *« les trente-cinq heures et la cinquième équipe »*.

● INCITATION FINANCIERE :

Hors convention, il a été accordé 50 000 F de prime de départ aux volontaires, en plus des indemnités de licenciement ; à quoi viennent s'ajouter, pour les travailleurs immigrés, les 10 000 F d' « aide au retour » prévus par les mesures Stoléru. Environ quatre mille huit cents sidérurgistes ont demandé à bénéficier de cette formule.

Des ouvriers de Longwy annoncent l'occupation des hauts fourneaux de la Chiers

Alors même que leur fédération s'apprêtait à signer la nouvelle convention, les militants C.F.D.T. de Longwy (Meurthe-et-Moselle), venus à Paris, ont réaffirmé le mardi *24 juillet leur volonté de « continuer* la lutte avec les sidérurgistes, mais aussi avec tous les travailleurs et l'ensemble de la population du pays haut-lorrain ».

Selon M. Giovanardi, secrétaire de la section interprofessionnelle C.F.D.T. de Longwy, la nouvelle convention se soldera par « la suppression de milliers d'emplois, de licenciement des travailleurs qui *n'accepteront pas les mutations proposées*, et seulement une heure de travail en moins sur les quarante-deux heures et demie hebdomadaires prévues dans l'année, alors que les métallurgistes allemands et belges en sont à trente-huit heures avec salaires compensés depuis le 10 juillet dernier ». En 1967, a-t-il rappelé, il y avait eu 15 000 suppressions d'emplois ; en 1971, 12 000 avec le plan Derse ; de 1976 à 1978, 21 000 ; en 1979-1980, 50 000 suppressions sont *prévues avec les emplois induits*, au total 150 000 suppressions d'emplois. Selon lui, la convention sociale « ne règle rien, d'autant que la restructuration est loin d'être terminée ».

Commentant la prise de position *de la fédération C.F.D.T.*, M. Giovanardi a ajouté : « Notre centrale fonctionne démocratiquement. Libre à la fédération d'adopter une stratégie au plan national. Nous, à Longwy, nous nous battons pour la survie d'une région, avec nos propres moyens. »

Une action est d'ores et déjà envisagée « comme première mesure de rétorsion » : l'occupation de l'usine de la Chiers, qui doit fermer le 4 août — et « *la mise en veilleuse des hauts fourneaux pour empêcher* l'abandon de l'outil ».

LA FIN DE LA GRÈVE DES DOCKERS

L'activité devrait reprendre à la fin de la semaine dans les ports

L'activité dans les ports français devrait reprendre normalement à la fin de cette semaine ou au début de la semaine prochaine. En effet, un accord réglant la majeure partie du contentieux opposant la fédération des dockers C.G.T. à l'UNIM (Union nationale des industries de manutention) a été signé, le mardi 24 juillet, par les deux parties réunies en commission paritaire.

Ainsi se termine un conflit qui aura traversé des crises plus ou moins aiguës depuis près de sept mois, et qui devait voir s'affronter l'Union nationale des industries de la manutention et la Fédération nationale des ports et docks (C.G.T.), qui regroupe la quasi-totalité des quinze mille dockers français.

De source patronale, on indique que le document conclu en commission paritaire concerne non seulement les salaires, mais aussi un certain nombre de revendications qui avaient motivé plus de vingt-cinq arrêts de travail depuis le début de l'année. Selon l'UNIM, il a été *convenu, notamment, de majorer de* 39 % le paiement des jours fériés, proportion intermédiaire entre les 42 % demandés par la C.G.T. et les 35 % proposés par les employeurs. En outre, les rémunérations de la profession doivent, notamment, être majorées de 5,76 % pour le salaire de base, 3 % pour la prime de rendement, rétroactivement à partir du 1er mai. Ces nouvelles dispositions s'ajoutent aux 95,76 F par jour, qui étaient le nouveau taux de l'indemnité de garantie décidé récemment par le gouvernement.

M. Gaston Henry, qui conduisait la délégation syndicale lors de la négociation, a souligné que l'accord *comportait également une clause jugée* importante par les syndicats, selon laquelle l'UNIM s'était engagée à recommander la création de caisses des œuvres sociales dans les ports où elles n'existaient pas, et qui seraient alimentées par des cotisations des salariés et des employeurs.

Deux autres revendications restent encore en suspens ; la prise en compte des jours chômés pour les points de retraite et l'aménagement *d'une échelle de jours de congés* supplémentaires en fonction de l'ancienneté.

Cependant, si en métropole la situation redevient normale, aucune solution n'est en vue dans le conflit des dockers qui paralyse le port de Fort-de-France depuis jeudi dernier. Une délégation des petits commerçants a rencontré le président du conseil général et souhaite que soit trouvée une solution rapide à la grève pour éviter que l'économie du département n'en soit gravement affectée.

Notons que les experts avaient pu évaluer à environ 50 millions de francs par mois les pertes enregistrées par le commerce extérieur à la suite des mouvements de grève portuaires.

● *Vers une conférence syndicale internationale sur les problèmes de développement.* — Les représentants des syndicats algériens, français (C.G.T. et C.F.D.T.), italiens et yougoslaves se sont réunis à la mi-juillet, à Belgrade, pour la seconde fois, afin de préparer une conférence internationale sur les problèmes de développement. Celle-ci pourrait se tenir en Yougoslavie en 1980.

M. Séguy, secrétaire général de la C.G.T., s'est, d'autre part, félicité de la normalisation des rapports de sa centrale avec les syndicats yougoslaves.

● *Meuse : la grève continue.* — Les agents de navigation intérieure C.G.T., C.F.D.T. et F.O. ont décidé le mardi 24 juillet de reconduire *pour vingt-quatre heures* le mouvement de grève lancé lundi sur la Meuse entre la frontière belge et Sedan dans les Ardennes. Selon les syndicats, la grève est suivie à près de 100 % et paralyse complètement le trafic fluvial entre Givet, à la frontière franco-belge et Sedan.

● *L'usine Citroën de Mulhouse* fermera ses portes dans un délai de trois ans, a annoncé la direction de l'établissement. Les mille cinquante salariés de cette unité, qui fabrique des transmissions, seront reclassés (en conservant leurs droits d'ancienneté), à l'usine Peugeot de Mulhouse. *Face à l'accroissement des besoins* du groupe P.S.A.-Peugeot-Citroën, notamment depuis le rachat de Chrysler-Europe, devenue Talbot, la direction de P.S.A. estime que l'usine Citroën de Mulhouse, très ancienne, ne peut permettre un accroissement suffisant de la production. Son activité sera donc transférée dans une autre unité du groupe.

● *Une loi-cadre sur la durée du travail ?* — M. Raymond Barre « n'exclut pas » le dépôt d'un projet de loi-cadre, à la session d'automne du Parlement, sur la durée du travail : c'est ce qu'il a indiqué, lundi 23 juillet, aux membres du bureau de la commission parlementaire d'enquête sur la situation de l'emploi et le chômage, présidée par M. André Rossinot, député U.D.F. de Meurthe-et-Moselle. Il n'a pas été question, lors de ces entretiens à l'hôtel Matignon, du rapport établi, sur le même sujet, par M. Robert Fabre, ancien président du Mouvement des radicaux de gauche.

مكبرا من الأصل

S SYNDICATS SAUF LA C.G.T.

ciale de la sidérurg

le 21 000 salariés

Les termes de l'accord

AFFAIRES

Le groupe lorrain Sacilor prend le contrôle des Aciéries de Pompey

Le groupe sidérurgique lorrain Sacilor va prendre le contrôle des Aciéries de Pompey, comme le principe en était déjà acquis (*le Monde* daté 8-9 juillet) en rachetant l'intégralité du capital, d'un côté à la Financière de Pompey, qui en détient 47 %, et, d'autre part, à la Société d'investissement et de participation (53 %). Cette holding regroupe les créanciers signataires d'un concordat en 1968 et actionnaires de Pompey : Chiers-Châtillon (19 %), Ugine-Aciers, du groupe PUK (14 %), Creusot-Loire (8,5 %), le groupe sarrois Roechling-Burbach (6,5 %) et Sideco, filiale du G.I.S. (5 %).

Le paiement de cette acquisition ne sera que symbolique, Sacilor rachetant essentiellement des dettes (*500 millions de francs*), contractées pour une grosse part auprès du Groupement de l'industrie sidérurgique (G.I.S.) des banques et, pour un plus faible montant, du Fonds de développement économique et social (F.D.E.S.). A l'inverse du plan de sauvetage de la profession en septembre 1978, l'allégement indispensable de ces dettes s'effectuera de manière classique, par étalement d'échéance et report d'intérêts. Sur ce dernier point, les négociations ont été longues et dures, le groupe financier Paribas, qui est à la fois banquier et actionnaire des Aciéries de Pompey par le biais de sa filiale Chiers-Châtillon, ayant manifesté des exigences.

L'entrée des Aciéries de Pompey dans le groupe sidérurgique Sacilor va d'abord permettre à ce dernier d'élargir sa gamme vers les aciers spéciaux, comme l'ont déjà fait depuis longtemps les allemands Thyssen et Krupp. Elle va ensuite introduire une concurrence supplémentaire sur le marché des aciers spéciaux, où se battent déjà Creusot-Loire, Ugine-Aciers et... Chiers-Châtillon, indirectement au travers de l'ensemble Usinor - Châtillon - Neuves - Maisons (usine d'Isbergues et de Blache) et directement par ses filiales Aciers spéciaux de la Chiers et Commentryenne des aciers fins.

L'opération faite par Sacilor, qui a reçu l'approbation — obligatoire — des pouvoirs publics, n'est donc pas faite pour réjouir Creusot-Loire ni Chiers-Châtillon, ni Usinor, qui s'était porté candidat. Elle se traduira par une harmonisation des fabrications, sans fermeture d'atelier, entre Sacilor et les Aciéries de Pompey, qui vont pouvoir reprendre leur programme d'investissements (*300 millions de francs*) pour achever la modernisation de leurs trois hauts fourneaux et de leurs aciérie.

Les Aciéries (quatre mille ouvriers), dont 45 % d'un chiffre d'affaires de 980 millions de francs sont réalisées dans les fournitures à l'automobile, est le grand spécialiste français (et mondial) du fil d'acier au carbone (*steel cord*) pour les carcasses radiales de pneumatiques, et assure 20 % de la production française d'acier au manganèse, aux côtés des Aciéries de Paris et d'Outreau. Ce sont les Aciéries de Pompey qui fournirent le fer pour la construction de la tour Eiffel en 1887-1889, et qui se rendirent célèbres en 1954 en mettant au point le fameux acier 10 M 4 au chrome, aluminium et molybdène, qui permit d'exploiter le gaz de Lacq : ce dernier, très chargé en soufre, on le sait, rongeait en huit jours les tubes revêtus de plastique qu'utilisaient les Américains, ceci en raison de sa température de 120 °C. Il fallut donc élaborer un acier spécial, toujours utilisé à l'heure actuelle.

FRANÇOIS RENARD.

Néerlandais et Allemands retardent la surveillance du marché pétrolier de Rotterdam

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les ministres des affaires étrangères des Neuf ont débattu, le 24 juillet, la mise en œuvre des décisions prises au conseil européen de Strasbourg, puis au sommet de Tokyo, en vue d'assurer une meilleure surveillance du marché pétrolier libre. Certains Etats membres, surtout les Pays-Bas, ont estimé prématuré d'adopter les règlements techniques qui décriront comment doit s'opérer l'enregistrement, dans chacun des pays membres, des transactions effectuées sur les marchés libres. Ils veulent attendre la réunion de l'Agence internationale de l'énergie, afin de savoir comment les Etats-Unis, qui, à Tokyo, à l'invitation de la Communauté, ont souscrit à cette idée d'enregistrement obligatoire des transactions, ont l'intention de procéder. Les Français ont regretté cette attitude attentiste. A leur demande, toujours en vue d'une meilleure surveillance du marché et afin de mieux contrôler les marges prélevées par les intermédiaires, la Commission étudiera d'ici à l'automne dans quelle mesure on pourrait mettre en place un système de certification des prix du pétrole brut par les pays producteurs. Il a enfin été décidé que la Commission étudierait d'ici à octobre quelle quantité de pétrole chacun des Etats membres pourra importer au cours des années à venir, de telle sorte que l'engagement de plafonner à 470 millions de tonnes par an le montant total des importations de la C.E.E. puisse être respecté.

D'autre part, en matière nucléaire, M. Bernard Raymond a présenté le mémorandum français visant à modifier le chapitre 6 du traité d'Euratom, en supprimant le monopole de transactions qui y est reconnu à l'Agence d'approvisionnement (*le Monde* du 25 juillet). Le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, après avoir souligné que l'industrie nucléaire européenne « *ne pouvait s'accommoder d'un corset réglementaire trop étroit* », a insisté pour que le conseil se prononce rapidement sur les demandes françaises. Il a été entendu qu'un débat d'orientation aurait lieu sur ce thème dès la rentrée.

Enfin, en ce qui concerne les négociations commerciales multilatérales (N.C.M.), la Commission et huit Etats membres estiment que la manière dont s'effectue aux Etats-Unis la transcription dans la législation nationale des engagements pris à Genève est satisfaisante. Les Français sont plus réservés. La Commission soumettra en septembre un rapport complet aux Neuf, de telle sorte qu'ils puissent définitivement approuver les conclusions des N.C.M. à leur session d'octobre. La Commission fera également un rapport sur le développement des pourparlers concernant un éventuel aménagement des règles du GATT sur les clauses de sauvegarde. Les négociations, qui se poursuivent à Genève sur ce problème avec les pays en voie de développement, se trouvent pour l'instant dans une impasse. — Ph. L.

ÉNERGIE

Une conférence extraordinaire de l'OPEP n'est pas exclue si le dollar continue de baisser

La baisse du dollar permet de s'interroger sur la convocation d'une éventuelle conférence extraordinaire de l'OPEP du mois de septembre. Le communiqué final de la réunion de Genève précisait en effet son inquiétude devant « *le mouvement du dollar vis-à-vis des principales monnaies en vue de réduire le prix réel du pétrole* » et prévenait que « *si un tel mouvement indiquait une érosion supplémentaire de la valeur réelle des revenus de l'OPEP, une conférence extraordinaire pourrait être convoquée pour décider de la fixation du prix du pétrole en fonction d'un panier de devises.* »

Cheikh Yamani avait même ajouté qu'une telle réunion serait inévitable si le glissement du dollar atteignait 5 %. Depuis le 17 juin la devise américaine a perdu 4,3 % vis-à-vis du deutschemark, 4,2 % vis-à-vis du franc suisse, 3,5 % à l'égard du franc et 3,42 % vis-à-vis du yen.

Celle-ci pourrait aussi avoir à discuter des ventes sur le marché libre. Alors que l'OPEP avait décidé de limiter ce type de transactions, le Qatar (*le Monde* 21 juillet) mais aussi l'Iran vendaient des quantités non négligeables de leur brut sur le marché libre à des prix avoisinant 35 dollars le baril.

D'autre part, le gouvernement de Lagos vient d'annoncer son intention d'augmenter sa part du capital des sociétés opérant au Nigéria de 55 à 60 %. La nouvelle réglementation, qui devrait être négociée à la fin du mois d'août et sera rétroactive au 1er juillet, réduira notamment les quotas de pétrole auxquels ont droit B.P., Shell, Gulf, Mobil, Agip, ELF, Texaco-Chevron et Pan-Ocean, qui travaillent en accord avec la Société nationale nigériane des pétroles. — (*A.F.P.*)

● *Hausse de près de 30 % des bénéfices d'Exxon.* — Exxon Corporation, la plus importante des sociétés pétrolières, a annoncé le 23 juillet un bénéfice de 1,79 milliard de dollars pour les six premiers mois de l'année, soit une progression de près de 30 % par rapport au premier semestre de 1978. Les profits du second trimestre sont passés de 690 millions de dollars en 1978 à 830 millions en 1979. Exxon précise que sur 1,79 milliard de dollars, 570 millions parviennent d'un accroissement des bénéfices dans la prospection et la production à l'étranger. — (*Reuter.*)

La C.F.D.T. s'inquiète du développement de l'informatique dans les activités bancaires

De notre correspondante

Bourg-en-Bresse. — Le syndicat C.F.D.T. de la banque vient de tenir à Bourg-en-Bresse (Ain), une conférence de presse sur l'utilisation de l'informatique dans le secteur bancaire et ses conséquences pour le personnel. « Il ne faut pas, disent les responsables cédétistes, que la banque devienne la sidérurgie de demain. »

Bourg n'a pas été choisi par hasard. Depuis l'automne 1978, la BRA (Banque régionale de l'Ain), filiale du groupe C.I.C., a mis en place un système informatique unique en Europe qui préfigure ce que sera la banque de demain : MOA (multi-opératrice automatique), qui fait le travail des guichetiers. MOA est complétée par la mise en place chez une cinquantaine de commerçants de la ville de T.P.V. (terminaux points de vente). Avec ces appareils, les achats sont imputés directement sur le compte du client, après vérification du solde existant et sans intervention de la banque.

C'est là que le bât blesse, pour la C.F.D.T., qui redoute compressions de personnel et suppressions de postes consécutifs à la généralisation de l'informatique bancaire. Les terminaux mis en place aux guichets réalisent le maximum de traitements et de comptabilisations. « *Cette intrusion de l'ordinateur dans les chaînes de travail est faite sans formation préalable,* estime la C.F.D.T. *Le personnel est ballotté, bousculé.* » De plus, et ce n'est pas la moindre conséquence pour la C.F.D.T., « *les conditions de travail se dégradent, le personnel n'a plus d'initiatives à prendre, il est guidé et contrôlé de façon permanente par la machine. En fait, le phénomène des O.S. de la banque se généralise. Avec la mise en place de systèmes comme MOA, le phénomène s'aggrave, et il s'accompagne inévitablemnet à terme de suppressions de postes.* » Déjà, on en a enregistré au Crédit lyonnais, à la Société générale et au Crédit du Nord. Alors, la banque connaîtra-t-elle des licenciements collectifs ? « *C'est possible,* répond la C.F.D.T., *mais il n'est pas trop tard pour réagir si l'on veut éviter que les « cols blancs » ne subissent le même sort que les « cols bleus » de la métallurgie.*

» *La BRA, qui a environ soixante mille clients et emploie une soixantaine de personnes, voudrait faire croire qu'elle est seule responsable de MOA. Pour la C.F.D.T., il n'en est rien : la BRA fait partie du groupe C. .C. et, par ricochet, du groupe Indo-Suez. Elle a été choisie parce que son personnel n'avait aucun moyen de défense, l'esprit BRA, familial et paternel, régnant. Ce n'est qu'aujourd'hui qu'une partie du personnel a compris les menaces qui pèsent sur son avenir.* » — D. M.

L'Australie et la Grande-Bretagne signent un accord de garantie en matière nucléaire

L'Australie et la Grande-Bretagne ont conclu, le 24 juillet, un accord sur les garanties en matière d'exportation d'uranium. Signé à Londres entre le ministre australien des affaires étrangères, M. Peacock, et le secrétaire au Foreign Office, lors Carrington, ce texte prévoit que l'uranium australien exporté vers la Grande-Bretagne, à partir de 1982, ne pourra pas être réexporté vers des pays autres que ceux de l'Euratom, sans l'accord de l'Australie, et qu'il ne poura pas être utilisé à des fins militaires ou explosives. Il réserve d'autre part les droits de l'Australie en matière de retraitement de combustibles irradiés.

Cet accord ouvre la voie au contrat commercial en vertu duquel la Grande-Bretagne compte acheter dans les années 80 entre 1 000 et 1 300 tonnes d'uranium australien par an.

Un texte identique avait été signé il y a un an, mais n'avait pas reçu l'approbation de la C.E.E. Un tel aval était nécessaire en vertu du chapitre VI du traité d'Euratom qui confie le monopole des transactions sur les combustibles nucléaires à l'agence d'approvisionnement d'Euratom. Cette condition est jugée exorbitante par la France qui en demande l'aménagement (*le Monde* du 25 juillet). La commission ne mettant plus son opposition à l'accord australo-britannique, on peut se demander si cela ne va pas constituer un précédent autorisant d'autres pays membres d'Euratom à signer avec l'Australie bilatéralement. La Grande-Bretagne et l'Australie sont cependant convenus de reconsidérer le traité en 1982 si aucun accord n'est alors intervenu entre Euratom et Canberra.

Les exportations australiennes d'uranium avaient été interrompues en 1977 en attendant la signature de ce traité sur les garanties.

● *Economies d'énergie dans les postes.* — Dans le cadre de la politique d'économies d'énergie, le secrétariat d'Etat aux P.T.T. a fait procéder récemment à des essais sur un véhicule de type Renault R 4, du régulateur de consommation Airlex. Les essais effectués n'ont pas été concluants et ont été abandonnés.

D'autre part, les P.T.T. ont expérimenté depuis septembre 1978, à Grenoble, la carburation aux gaz de pétrole liquéfié (G.P.L.) sur huit véhicules de la poste en service réel. Les résultats positifs enregistrés aussi bien au point de vue technique utilisation et pollution que sur le plan de la consommation conduisent l'administration à étendre progressivement l'emploi du G.P.L. dans les localités où les sociétés créeront un réseau de distribution.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou Dép —		DEUX MOIS Rep. + ou Dép —		SIX MOIS Rep. + ou Dép —	
$ E.-U. ...	4,2155	4,2175	— 30	— 0	— 45	— 15	— 80	— 20
$ can. ...	3,6205	3,6235	— 45	— 10	— 75	— 30	— 90	— 30
Yen (100).	1,9625	1,9655	+ 75	+ 100	+ 145	+ 180	+ 425	+ 470
DM	2,3280	2,3305	+ 65	+ 90	+ 145	+ 175	+ 420	+ 470
Florin ...	2,1205	2,1230	— 5	+ 10	0	+ 25	+ 95	+ 135
F.B. (100).	14,5865	14,6010	— 290	— 120	— 425	— 240	— 565	— 185
F.S. (100).	2,5770	2,5800	+ 175	+ 205	+ 385	+ 420	+1085	+1140
L. (1 000).	5,1755	5,1795	— 310	— 245	— 575	— 485	—1410	—1250
£	9,7945	9,8035	— 380	— 295	— 655	— 530	—1245	—1085

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	6	6 1/4	6 1/8	6 3/8	6 1/8	6 1/2	6 7/8	7 7/8
$ E.-U. ..	31 7/16	31 13/16	10 3/16	10 9/16	10 5/8	11	11	11 5/16
Florin ...	7 7/8	8 5/8	8 5/8	9 1/8	8 7/8	9 5/16	9 5/8	10
F.B. (100).	10	11	11 7/8	12 1/8	11 7/8	12 1/8	11 3/8	11 7/8
F.S.	5/8	3/4	7/8	1 1/8	7/8	1 1/4	1 7/8	2 1/2
L. (1 000).	28	30	15 9/16	16 11/16	15 15/16	16 13/16	15 13/16	16 11/16
£	15 1/8	15 7/8	13 7/8	14 1/2	14	14 1/2	13 3/16	13 11/16
Fr. franç..	9 7/8	10 3/8	10 7/8	11 1/8	11 1/16	11 9/16	11 5/8	12 1/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉTRANGER

En Yougoslavie

LES PRIX DU PAIN, DE LA FARINE ET DES CIGARETTES SONT AUGMENTÉS DE 10 A 30 %

Belgrade (*Reuter*). — Après les importantes mesures de hausse prises le week-end dernier en Hongrie et en Tchécoslovaquie (*le Monde* du 24 juillet), la Yougoslavie vient à son tour de relever les prix de plusieurs produits de consommation courante. A compter de ce mercredi 25 juillet, la farine augmente de 20 %, le pain de 10 % et les cigarettes de 20 à 30 % suivant les marques. Ce sont les rentrées supplémentaires dégagées par la hausse sur les cigarettes qui permettront de ne pas répercuter totalement celle de la farine sur le prix du pain.

Les prix de détail ont augmenté de 11,9 % au cours du premier semestre en Yougoslavie, compte non tenu du relèvement des tarifs de l'essence (+ 30 %) décidé au début du mois de juillet.

MONNAIES

RAFFERMISSEMENT GÉNÉRAL DU DOLLAR

Le dollar s'est raffermi sur l'ensemble des places financières mercredi 25 juillet 1979. A Francfort, il valait, en fin de matinée, plus de 1,8150 DM contre 1,8080 DM ; il est passé à Zurich de 1,63 FS à 1,64 FS ; à Paris, de 4,2060 F à plus de 4,2250 F, et à Tokyo, de 213,95 yens à 214,65 yens. Ce raffermissement est attribué, dans les milieux financiers internationaux, aux rachats de la spéculation en prévision de l'échéance de fin de mois, et, plus modestement, aux interventions des banques centrales. Les déclarations faites récemment dans le monde n'étaient pas, pourtant, de nature à le conforter.

Lundi 23 juillet, M. William Miller, successeur désigné de M. Michael Blumenhtal comme secrétaire au Trésor des Etats-Unis et toujours président en exercice du Federal Reserve Board (FED), a réaffirmé la continuité de la politique monétaire américaine et estimé que le relèvement de 0,50 % du taux d'escompte des réserves fédérales était « suffisant ».

Avis financiers des sociétés

CARNAUD S.A.

CRÉATION DE CARNAUD EMBALLAGE

Sur proposition du directoire, le conseil de surveillance de Carnaud S.A., réuni le 23 juillet 1979, a approuvé le projet d'apport à une société Carnaud emballage de l'ensemble des activités directes et des filiales et participations européennes de Carnaud S.A. dans le domaine de l'emballage métallique.

L'ensemble ainsi constitué continuera d'exercer dans ce domaine les activités du groupe Carnaud S.A., qui tient actuellement la première place dans ce secteur en France et en Espagne, dispose d'une filiale en Belgique et d'intérêts en Italie. Les apports, correspondant à un actif net évalué à 335 millions de francs, prendront effet rétroactivement au 1er janvier 1979 et correspondront, sur la base de 1978, à un chiffre d'affaires consolidé de 2,7 milliards de francs.

Les assemblées générales extraordinaires des obligataires et des actionnaires seront convoquées à l'automne pour se prononcer sur ces apports.

ASSOCIATION CARNAUD S.A./METAL BOX LIMITED

Dans cette même séance, le conseil de surveillance a également approuvé un accord entre Carnaud S.A. et Metal Box Ltd, relatif à leurs intérêts respectifs dans l'emballage métallique en France, Espagne, Bénélux, Grèce, Italie et Portugal.

Metal Box, principal fabricant d'emballages du Royaume-Uni et disposant de nombreuses implantations à l'étranger, regroupera ses intérêts en Grèce, en Italie et au Portugal, dans une société, Metal Box Europe, dont l'actif net sera voisin de 95 millions de francs et dont le chiffre d'affaires atteindra 575 millions de francs. Il est prévu que le groupe Metal Box, par un apport à Carnaud emballage de 40 % des titres de Metal Box Europe ainsi créés, complété par une somme d'environ 44 millions de francs, prendra un intérêt de 20 % dans le capital de Carnaud emballage.

L'accord prévoit également une collaboration étroite dans les activités de recherche et de développement des deux groupes en vue de mettre sur le marché les produits les plus modernes dans l'emballage métallique pour conserves et boissons.

Dans un premier temps, deux lignes de boîtes deux pièces pour boissons seront installées dans deux filiales de Carnaud emballage : l'une chez Envases Carnaud en Espagne, qui construit à cet effet une usine à proximité de Logrono ; l'autre chez Eurocan, en Belgique, qui construit à Malines une nouvelle usine pour remplacer l'unité sinistrée en octobre 1978. Les deux lignes de production utiliseront le matériel et la technologie de Metal Box et auront chacune une capacité annuelle de 250 millions de boîtes. Ces installations représentent un premier investissement pour répondre aux besoins croissants du marché européen des boîtes deux pièces.

∴

L'ensemble de ces opérations constitue une profonde réorganisation du groupe Carnaud S.A. et a pour but, en l'associant à un autre groupe européen d'implantation mondiale, de favoriser un nouveau développement de sa branche « emballage » en accélérant la mise au point et la fourniture en Europe des produits les plus performants en emballage métallique.

Carnaud S.A. et Metal Box espèrent que ces accords, qui seront soumis aux autorités compétentes, pourront être mis en œuvre avant la fin de l'année.

COMPAGNIE FINANCIÈRE DELMAS-VIELJEUX

Le conseil d'administration de la compagnie financière Delmas-Vieljeux (société holding du groupe Delmas-Vieljeux), réuni le 19 juillet 1979 sous la présidence de M. Tristan Vieljeux, a arrêté les comptes de l'exercice 1978-1979 qui, commencé le 1er juillet 1978, s'est terminé le 30 juin 1979.

Le compte d'exploitation fait apparaître un bénéfice de 15 millions 112 658,54 F contre 12 019 975,04 F l'an dernier. Aux comptes de pertes et profits, les plus-values hors exploitation ressortent à 98 857,37 F contre 4 122 063,04 F et le bénéfice net s'établit de ce fait à 12 millions 569 496,66 F contre 12 millions 896 707,11 F.

Le conseil proposera à l'assemblée générale, qui se tiendra en septembre 1979, de fixer le dividende de l'exercice à 16 F par action, assorti d'un avoir fiscal (impôt déjà payé au Trésor) de 8 F, donnant un total de 24 F par action contre 20,25 F (dont 6,75 F d'avoir fiscal) au cours de l'exercice précédent.

La réévaluation des immobilisations amortissables et non amortissables a pour conséquence la constitution au passif du bilan d'un poste « écart de réévaluation » d'un montant total de 195 141 109,59 F.

Par ailleurs, il sera proposé à cette même assemblée d'approuver l'absorption de sa filiale à 100 %, la société commerciale Delmas-Vieljeux. Cette fusion ne donnera lieu à aucune augmentation de capital chez la compagnie financière Delmas-Vieljeux et entraînera la constitution d'une « prime de fusion » dans le bilan de celle-ci, d'un montant d'environ 11 millions de francs.

CRÉDIT MUTUEL SICAV ÉPARGNE INDUSTRIE (1)

	23-11-78 (2)	30-06-79
Nombre d'actions	100 000	407 512
Actif net (en millions de F)	24,16	104,44
Valeur liquidative (en F)....	241,66	256,29

(1) Placée sous le régime de la loi du 13 juillet 1978 relative à l'orientation de l'épargne vers le financement des entreprises.

(2) Début de l'émission des actions dans le public.

Moulinex

Ventes du premier semestre 1979 (en millions de francs)

Les ventes hors taxes de la société mère se sont élevées à 888,1 contre 746,5 pour la même période en 1978, soit une augmentation de 18,7 %.

Les ventes à l'exportation comprises dans ces chiffres sont de 556,8 contre (en 18978) 439,4.

Les ventes consolidées ont atteint 957,6 à comparer à 868,6 pour l'année précédente, soit une augmentation de 10,25 %.

CONSTITUTION DE L'ASSOCIATION NATIONALE DU CAUTIONNEMENT MUTUEL

Le 20 juillet 1979 s'est tenue à la Bourse de commerce de Paris l'assemblée constitutive de l'Association nationale du cautionnement mutuel.

Cette association a pour objet, en prenant en compte la nécessité d'en maintenir le pluralisme et le pragmatisme :

— De favoriser l'expression, la coordination et la promotion des intérêts collectifs des organismes exerçant, à titre principal ou non, l'activité de caution mutuelle ;

— De participer à la sauvegarde des spécificités liées aux courants mutualistes ou coopératifs auxquels appartient par essence le Cautionnement mutuel ;

— Et, d'une manière plus générale, de mener ou de s'associer à toute action de nature à permettre le développement du Cautionnement mutuel au service de la vie économique et sociale.

MM. Marcel Berault, Max Dupont, Antoine Galizzi, Roland Robiet, représentants d'organismes de Cautionnement mutuel ont été nommés administrateurs.

M. Rolland Robiet, agissant ès qualités, a été nommé président.

Le siège de l'Association est situé au 239, Bourse de Commerce - 75040 Paris Cédex 01.

AGRICULTURE

LE DERNIER TROUPEAU DE « ROUGE DU ROUSSILLON » VA-T-IL DISPARAITRE ?

Des personnalités scientifiques lancent un appel pour la création d'un conservatoire des espèces végétales et animales

Les derniers survivants d'une race de moutons français « Rouge du Roussillon », seront-ils abattus, jeudi 26 juillet ? Le troupeau de cent soixante-dix femelles, soixante-dix jeunes et quatre boucs, appartient à un éleveur de Saint-Hippolyte (Pyrénées-Orientales), qui cesse son activité parce qu'il est exproprié. M. Singer, président du Comité européen scientifique et technique de la protection animale, souhaite organiser une collecte pour conserver cette part du patrimoine national. Cette affaire illustre l'urgence de la création d'un conservatoire des espèces végétales et animales souhaitée par plusieurs personnalités scientifiques.

« *Même si une race locale pure ne paraît pas satisfaire aux indications économiques du moment, il est du devoir des pouvoirs publics d'assurer la conservation d'un nombre suffisant d'individus de cette race pour reconstituer celle-ci dès que les circonstances viendront à se modifier. Il s'agit là de la sauvegarde d'un héritage dont chaque génération est comptable à l'égard de celle qui lui succède* », écrivait en 1929 un inspecteur général de l'agriculture. Un demi-siècle plus tard, cette recommandation reste d'actualité. Un groupe de députés du C.D.S. a déposé, en juin 1978, une proposition de loi pour que soit créé un conservatoire des espèces végétales et des races animales pour l'agriculture. Elle n'est pas encore venue en discussion.

L'hebdomadaire *Rustica* vient de réémettre cette idée dans son numéro du 4 juillet, en lançant une campagne de sauvetage des races animales et des espèces végétales, campagne à laquelle se sont associées diverses personnalités scientifiques, dont M. Bertrand Vissac, chef du département de génétique animale de l'INRA. L'objectif immédiat de cette campagne serait que la proposition de loi soit inscrite à l'ordre du jour de la session parlementaire d'automne. Il s'agit de collecter l'ensemble des informations concernant les élevages entretenant des animaux de races menacées, ainsi que les variétés d'arbres et de plantes cultivées en voie de disparition.

Qui connaît encore la poire « Madame Bonnefond » créée en 1867, ou la pomme « Framboise d'Oberland » ? Que sont devenues les variétés de pêche jaune, comme la « Cardinal », et les variétés blanches ? Les races locales de porcs et de volailles ont toutes disparu (sauf le porc corse), la chèvre débroussailleuse également, les races chevalines de trait sont de moins en moins exploitées. La concentration de l'élevage bovin vers la production laitière risque d'aboutir à un monopole mondial de la souche « pie noire ». Pour les céréales également, la F.A.O. a préconisé les mesures de conservation.

Dans l'exposé des motifs de leur proposition de loi, les députés écrivent que l'intensification, la standardisation des productions, la spécialisation enfin, ont poussé à la monoculture et à l'élevage industriel, qu'il s'agissait plus de répondre aux exigences de la conservation et du transport à grande distance qu'aux goûts du consommateur et qu'enfin les espèces et les races ainsi employées s'avèrent plus fragiles et donc plus coûteuses en pertes et traitements variés. « *Ces conséquences finissent souvent par absorber le surplus de rentabilité escompté du choix de la variété productive.* »

Un droit de préemption

« *Il ne s'agit pas*, écrivent-ils encore, *de conserver des animaux, des plantes et des arbres fruitiers dans des parcs protégés et isolés de l'activité économique du pays. (...) C'est en réalité toute la terre de France qui constituera le conservatoire.* » Celui-ci aurait pour mission d'« *assurer sous forme d'une assistance morale, technique et financière la coordination des initiatives dispersées d'origines très variées, dépassant très largement le cadre des ministères actuels de l'agriculture et de l'environnement* ». Il disposerait, en outre, d'un droit de préemption pour pouvoir sauver animaux et végétaux d'une espèce ou d'une race en péril. Pour financer ce conservatoire, les députés du C.D.S. ont imaginé de majorer à due concurrence des charges occasionnées par cette loi, les droits perçus sur les alcools importés de pays autres que ceux de la C.E.E.

Pour M. Méhaignerie, la France fait déjà beaucoup dans ce domaine, et plus que les autres pays au monde. Le ministère de l'agriculture, membre du C.D.S. pourtant, souhaite que soient examinés les moyens de parvenir aux objectifs des élus de son parti, sans que le Parlement soit amené à légiférer. En fait, il semble que les services du ministère soient partagés sur l'utilité d'un tel conservatoire, les « animaliers » étant plutôt pour, les « végétaliens » plutôt contre. De plus, il n'est pas sûr que la France soit à la pointe de l'effort dans ce domaine : dans les pays de l'Est, en Hongrie notamment, certaines fermes d'État assument ce rôle de conservatoire. Dans les pays capitalistes, ce sont des organismes à capitaux privés, comme en Grande-Bretagne, qui remplissent cette fonction. La solution à la française d'initiatives privées soutenues par un financement public paraissait un compromis acceptable. Surtout si l'on sait que, pour le présent, le financement consacré à ces actions de conservation ne représente que 0,4 % du budget de l'élevage.

Au-delà de la simple notion de conservation des espèces, les scientifiques signataires de l'appel insistent sur le fait que ce matériel génétique, témoin d'un rapport ancien entre la société et le monde rural, peut en réalité devenir, du fait des mutations que la crise énergétique actuelle ne fait qu'entrevoir, l'élément de base d'agro-systèmes utilisables dans les très prochaines années.

J. G.

● *Le Fonds monétaire international* a octroyé au Pérou un crédit de 285 millions de D.T.S. (Droits de tirage spéciaux). Ce crédit, valable jusqu'en décembre 1980, est destiné à soutenir le programme d'assainissement économique et financier du gouvernement péruvien, a annoncé le F.M.I. le 24 juillet.

LES M...
PARIS
24 JUILLET
L'or au plus haut
Marché mieux orienté

BOURSE DE PARI...

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
24 JUILLET

L'or au plus haut
Marché mieux orienté

L'or a de nouveau tenu la vedette, mardi, à la Bourse de Paris, et, sur les indications venues des grandes places internationales, a atteint derechef des sommets inviolés. Le lingot s'est ainsi élevé à 43 970 F (+ 420 F), marquant, en l'espace de vingt-quatre heures, une avance de 9,6 %. A ce prix, le métal jaune a valu, sur notre place, l'équivalent de 325,13 dollars l'once contre 320,98 dollars la veille. Le napoléon, pour sa part, a battu son propre record, égalé lundi, en s'inscrivant à 385,80 F (+ 5,90 F). Il a entraîné la rente 4 1/2 1973 dans son sillage, qui s'est traitée non loin de ses meilleurs niveaux.

Une fois encore, cette envolée de l'or n'a pas impressionné le marché des actions. Et, malgré les nombreux dégagements effectués par les opérateurs sur le point de suivre la transhumance annuelle du mois d'août et soucieux, de ce fait, de ne pas conserver une trop forte position durant leur mois de vacances, la tendance est apparue mieux orientée.

Si les grandes vedettes de ces derniers jours ont généralement marqué le pas (Rhône-Poulenc) ou un peu rétrogradé (Dassault) — à l'exception toutefois de Mérieux (+ 3,4 %) et d'Elf Aquitaine (+ 2,1 %) — un nombre important d'autres titres ont progressé. Deux se sont même détachés après avoir été initialement incotables : Talcs de Luzenac (+ 6,9 %) et St-Louis (+ 6,8 %). Bref, l'indicateur instantané a monté de 0,5 %.

Paris serait-il plus optimiste que les autres marchés ? A vrai dire, les organismes de placement collectif sont discrètement rentrés dans l'arène, et, avec leurs achats de soutien, le phénomène d'entraînement a joué.

Le taux des reports a été fixé à 9 1/8 % contre 7 5/8 % à fin juin. Cette tension, indiquait-on, résulterait à la fois du renchérissement général du loyer de l'argent et de la pénurie de liquidités.

LONDRES

Le marché s'oriente à la baisse et, peu avant midi, l'indice des industrielles accusait une perte de deux points à 465. Légère hausse des pétroles, mais effritement des fonds d'Etat. Les mines d'or se replient.

Or (ouverture) (dollars) 383 .. contre 385 25

VALEURS	CLÔTURE 24 7	COURS 25-7
Beecham	532	531
British Petroleum (1)	12 1/4	12 13/64
Courtaulds	85	85
*De Beers	7 4	7 37
Imperial Chemical	327 ...	324
Rio Tinto Zinc Cor.	264 ..	262 ...
Shell	334 ..	334 ...
Vickers	163 ...	164
War Loan 3 1/2 %	35 ...	34 3/4
*West Driefontein	48 ...	47 1/4
*Western Holdings	38 7/8	35 1/2

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE FINANCIERE DELMAS-VIELJEUX. — Bénéfice net pour l'exercice clos le 30 juin dernier : 12,57 millions de francs contre 12,89 millions de francs. Ces chiffres comprennent respectivement 98 857 francs et 4,12 millions de francs de plus-values hors exploitation. Dividende global : 24 francs contre 20,25 francs.

CERTAIN TEED CORP. — Cette société américaine, filiale à 55 % du groupe Saint-Gobain, annonce pour le premier semestre une forte baisse de ses bénéfices, qui reviennent de 29,2 millions de dollars au 30 juin 1978 à 6,5 millions de dollars. Cette dégradation des résultats provient à la fois de la faiblesse du marché des produits isolants, de l'alourdissement des coûts afférents à l'important programme d'expansion de la société, des conditions climatiques (hiver rigoureux, inondations), enfin de la grève des camionneurs en juin.

INTEROBLIG. — Création sous cette appellation par la Société générale d'une nouvelle SICAV au capital de 50 millions de francs.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	23 juil.	24 juill.
Valeurs françaises ..	105,6	105,6
Valeurs étrangères ..	123,7	123,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	95,5	95,3

NEW-YORK

Reprise technique

Une reprise technique s'est produite mardi à Wall Street dans un marché modérément actif et, en clôture, l'indice des industrielles enregistrait un gain de 4,26 points à 829,77.

Les échanges ont porté sur 29,69 millions de titres contre 26,86 millions la veille.

Sur 1 892 valeurs traitées, 822 ont monté, 593 ont baissé et 477 n'ont pas varié.

Les opérateurs ont concentré leur intérêt sur les actions de quelques grandes sociétés à la suite d'informations parvenues de ces dernières sur la marche satisfaisante de leurs affaires. Xerox, par exemple, a été très recherchée après que les dirigeants du groupe eurent annoncé une augmentation de 16 % des revenus pour 1978. Cet intérêt pour certaines vedettes a eu un effet amplificateur sur le mouvement de reprise. Autour du Big Board, cependant, l'atmosphère était toujours assez lourde, en liaison avec la faiblesse persistante du dollar et ses éventuelles retombées, mais aussi avec la baisse de 1,1 % des commandes de biens durables en juin, qui confirme le ralentissement de l'expansion.

VALEURS	COURS 23 7	COURS 24 7
Alcoa	52 ...	51 3/4
A.T.T.	57 1/4	57 ...
Boeing	39 3/4	40 1/2
Chase Manhattan Bank	39 1/2	39 5/8
Du Pont de Nemours	39 3/4	39 7/8
Eastman Kodak	53 5/8	58 1/2
Exxon	52 ...	52 3/4
Ford	42 3/8	42 1/4
General Electric	50 ...	50 1/2
General Foods	31 1/2	31 1/2
General Motors	56 1/4	58 7/8
Goodyear	15 1/4	15 5/8
I.B.M.	69 ...	69 ...
I.T.T.	28 ...	28 ...
Kennecott	23 1/4	23 3/8
Mobil Oil	38 1/2	39 1/4
Pfizer	31 1/4	31 1/4
Schlumberger	79 1/8	80 ...
Texaco	27 3/4	28 ...
U.A.L. Inc.	24 ...	23 3/4
Union Carbide	39 1/2	39 1/2
U.S. Steel	22 1/4	22 1/2
Westinghouse	19 7/8	20 ...
Xerox	60 1/4	60 3/4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	24/7	25/7
1 dollar (en yens) ..	213 95	214 75

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 9 7/8 %

BOURSE DE PARIS - 24 JUILLET - COMPTANT

[illegible]

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

SICAV

[illegible]

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24 7	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 219	4 206	4 100	4 310
Allemagne (100 DM)	233 290	232 930	226	240
Belgique (100 F)	14 595	14 588	13 500	14 200
Pays-Bas (100 fl.)	212 350	212 900	205	216
Danemark (100 krd)	81 240	83 070	78	83
Norvège (100 k)	84 080	83 960	82 500	87 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 817	9 783	9 450	9 950
Italie (1 000 lires)	5 177	5 175	5	5 400
Suisse (100 fr.)	258 750	258 120	252	265
Suède (100 krs)	100 570	100 580	97 ...	102 500
Autriche (100 sch.)	31 770	31 700	30 950	32 450
Espagne (100 pes.)	6 377	6 340	6 200	6 600
Portugal (100 esc.)	8 730	8 720	8 300	9 700
Canada ($ can. 1)	3 632	3 610	3 520	3 760
Japon (100 yens)	1 964	1 963	1 870	1 970

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24 7
Or fin (kilo en barre)	43100	43550
Or fin (en lingot)	43550	43970
Pièce française (20 fr.)	379 90	385 80
Pièce française (10 fr.)	237 ..	258
Pièce suisse (20 fr.)	342 50	342 50
Union latine (20 fr.)	328 50	322
Souverain	443 ..	450 ..
Pièce de 20 dollars	1800 .	1798 60
Pièce de 10 dollars	886	890 55
Pièce de 5 dollars	612 50	612 50
Pièce de 50 pesos	1710 .	1730
Pièce de 10 florins	327 ..	343 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Air France dément avoir pris la décision d'abandonner l'exploitation de Concorde

La publication, ce mercredi 25 juillet, par le quotidien les Echos *d'une information suivant laquelle* « l'arrêt des vols de Concorde serait envisagé pour économiser l'énergie », *a suscité deux démentis officieux. L'un du ministère des transports, où l'on déclarait que ce dossier n'était pas étudié par le ministre et que le prochain budget prévoyait de continuer l'exploitation de Concorde ; l'autre de la direction d'Air France qui déclarait* « n'être au courant d'aucune décision concernant l'arrêt des vols de l'appareil ».

Les dirigeants de la compagnie nationale ajoutaient toutefois : « Il est clair que la récente et brutale augmentation du prix du pétrole amène les responsables d'Air France à reconsidérer les conditions d'exploitation de l'appareil, comme l'avait déclaré à plusieurs reprises M. Pierre Giraudet, président de la compagnie nationale. »

Air France exploite quatre Concorde, la British Airways, cinq. La compagnie nationale française a transporté en 1978 76 900 passagers sur ses lignes supersoniques ; elle en avait acheminé 43 117 en 1977 et ses résultats se sont nettement améliorés pendant les six premiers mois de 1979 où les coefficients moyens de *remplissage de ses appareils ont* été de 72,3 % sur Paris-New-York, 70,1 % sur Paris-Rio-de-Janeiro, de 45,4 % sur Paris-Washington, de 43,4 % sur Paris-Caracas.

Sur le plan financier, l'exploitation de Concorde s'est soldée, en 1978, pour Air France par un déficit de 99 millions de francs dont 70 % sont pris en charge par l'Etat.

Il est certain que l'augmentation du prix du pétrole ne pourra qu'alourdir encore ce bilan et conduira à s'interroger avec encore plus d'acuité que précédemment — le débat est ancien — sur l'utilité de maintenir en exploitation le supersonique.

Mais les positions, sur cette question, du gouvernement et de la compagnie nationale ne sont pas toujours concordantes. M. Le Theule avait, le 9 février 1979, précisé son point de vue dans nos colonnes. « *La question de fond,* disait-il, *est de savoir si les lignes supersoniques peuvent être exploitées d'une manière rentable. Il est difficile d'amortir le coût des machines ; il restera à la charge des Etats et ce sont eux qui, dès lors, décideront de l'utilisation qui en sera faite. Reste le problème de la couverture des dépenses directes d'exploitation, y compris du support technique qui reste important. Les signes actuels sont encourageants mais j'ai pu noter des différences entre les résultats de la compagnie britannique et ceux d'Air France. Peut-être s'agit-il de présentations comptables différentes, c'est une question que je fais regarder.* »

La question a été regardée et il semble que les meilleurs résultats des Concorde britanniques tiennent essentiellement à leur meilleur remplissage, compte tenu de l'important trafic existant entre Londres et New-York et non aux conditions d'exploitation : les pilotes britanniques sont moins chers que les Français mais nos frais d'entretien sont moins élevés.

On fait surtout remarquer dans les milieux gouvernementaux que l'arrêt d'exploitation de Concorde ne supprimerait guère plus du dixième des frais que l'amortissement de la construction de l'appareil, la couverture des frais financiers et le maintien de certaines charges d'exploitation (la formation des pilotes, par exemple) coûtent à la collectivité.

Du côté de la compagnie nationale on s'est, surtout depuis ces dernières années, montré, c'est exact, très réservé vis-à-vis de Concorde. Les commentaires officieux tournent aujourd'hui autour de cette idée : « *Si le gouvernement nous demande d'abandonner l'appareil, nous l'abandonnerons.* »

Cette attitude tient d'abord aux calculs financiers rappelés plus haut, mais aussi à une réflexion plus générale sur l'évolution de la politique de la compagnie. Air France a joué sur le prestige du supersonique, de la supervitesse et du superluxe, et en a bénéficié. Aujourd'hui, elle oriente plutôt son image de marque vers celle d'un transporteur de masse, visant à acheminer le maximum de personnes au meilleur prix et, s'il le faut, au moindre service. Concorde dans cette perspective l'encombrerait plutôt.

Un calcul plus immédiat conduit Air France à abonder dans ce sens. Un contrat lie la compagnie *nationale à l'Etat pour l'exploitation* du supersonique depuis *1976* et jusqu'en *1981*. Sa discussion annuelle donne lieu, chaque fois, à des négociations très dures, et le secret objectif d'Air France est d'obtenir une couverture à *100 % des frais d'exploitation* de l'appareil par l'Etat. Il est toujours prévu, d'autre part, d'obtenir de la compagnie nationale qu'elle accepte de mettre en *exploitation* les deux Concorde (sur les seize construits) qui dorment dans les ateliers de Toulouse. Autant de raisons pour les dirigeants d'Air France de ne pas négliger le parti qu'ils peuvent tirer des rumeurs toujours renaissantes de l'abandon de cet appareil admiré et controversé depuis son origine.

J.-F. SIMON.

P.S.A. - PEUGEOT - CITROËN NÉGOCIE AVEC LA R.D.A. POUR LA CONSTRUCTION D'UNE USINE DE CAMIONS

Le groupe P.S.A. Peugeot-Citroën négocie avec les autorités est-allemandes un important contrat en vue de la construction en R.D.A. d'usines de moteurs et de montage de camions. Ce contrat, qui a été évoqué lors de la récente visite du ministre des affaires étrangères en R.D.A. (« le Monde » du 25 juillet) pourrait atteindre un montant de plusieurs milliards de francs. Les négociations n'en sont, pour l'heure, qu'à leur début, précise-t-on chez Citroën, qui mène les pourparlers, et la firme française n'est pas seule sur les rangs — le groupe suédois Volvo a été également sollicité.

Citroën bénéficie d'une bonne réputation en Allemagne de l'Est, où elle construit actuellement une usine de fabrication de joints de transmission. Ce contrat, signé en juin 1978, portait sur une somme de 1,6 milliard de francs et prévoyait le rachat à terme par la firme du quai de Javel d'une partie de la production de l'usine. Citroën ne fabrique certes plus de véhicules utilitaires depuis longtemps, mais le groupe P.S.A. possède, depuis le rachat de Chrysler-Europe, deux unités de production de camions (Dodge) en Grande-Bretagne et en Espagne.

« Le Quotidien du peuple » fait son « autocritique »

Pékin (A.F.P.). — *L'organe du P.C. chinois, le* Quotidien du peuple, *a fait, mardi 24 juillet, sa première* « autocritique », *pour avoir publié de* « fausses nouvelles ». *Il en a tiré comme conclusion que la principale différence entre la presse bourgeoise et la presse socialiste est que cette dernière reconnaît ses* « erreurs ».

Dans un commentaire de première page, l'organe du P.C. écrit notamment : « Nous admettons que nous publions de fausses nouvelles, qui ne s'accordent pas avec les faits, et nous dénonçons ouvertement et sans réserve un aussi mauvais style de travail au sein de notre journal. C'est là notre sens du devoir envers le peuple et notre principale différence avec le journalisme bourgeois. »

Selon un article publié en décembre 1978 sur les derniers moments de la vie d'un héros de la Longue Marche, Wei Baqun, celui-ci aurait donné un bouton de sa chemise à sa femme en guise de cotisation pour le parti, juste avant d'être exécuté par l'ennemi. En réalité, « il fut tué d'un coup de revolver par un traître, alors qu'il était malade », *révèle le* Quotidien du peuple, *qui s'élève contre de tels* « enjolivements ».

Une autre sorte d'erreurs consiste à généraliser des phénomènes locaux ou partiels. C'est ainsi que 90 % équivaut à 100 % et que « lorsqu'il y a des augmentations et des diminutions, il n'est fait état que des diminutions ».

D'après le Quotidien du peuple, *une dernière catégorie d'erreurs consiste à ne faire état que des informations agréables et à dissimuler les autres.*

Le journal écrit que ces faits provoquent le « mécontentement des masses et des lecteurs ».

Ancien dirigeant de l'opposition au régime Thieu

emprisonné à Hanoï

LE PÈRE TRAN HUU THANH APPROUVE L'ACTION DU P.C. VIETNAMIEN

Le Père Tran Huu Thanh, qui fut le chef de file des catholiques conservateurs opposés au régime Thieu et présida un mouvement dénonçant sa corruption, a été interviewé récemment dans une prison d'Hanoï par un journaliste de R.T.L., Patrice Barrat. Il a déclaré qu'il avait été arrêté, le 15 février 1976, à Ho-Chi-Minh-Ville et conduit un an plus tard à Hanoï. Il a le droit de lire des livres, le journal du P.C. et d'écouter la radio. Interrogé sur les faits qui lui sont reprochés le Père Tran Huu Thanh a déclaré :

« *Je n'ai jamais reconnu avoir commis des crimes, mais j'ai fait des erreurs, puisque moi j'aime franchement mon pays, j'aime mon peuple, et je veux servir mon peuple, mais, dans le temps, je croyais d'après mes lectures et mes réflexions personnelles que le parti communiste ne serait pas capable de réaliser ce qu'il propose. Et c'est pour cela que j'ai été contre le régime communiste à cause de mon patriotisme, à cause de mon amour pour le peuple.*

» *Maintenant, je vois bien que le communisme n'est pas utopique, n'est pas une pure idéologie, mais est réalisable et non seulement réalisable, mais a réalisé de très grands progrès pour le bien du peuple. C'est pour cela que j'ai senti en moi une conversion plutôt dans l'esprit. J'ai commis des erreurs, des erreurs de jugement, qui ont certainement occasionné des erreurs d'action, mais ce sont des erreurs et non pas des crimes. Il y a eu un changement en moi. Je n'étais pas anticommuniste, mais je ne voulais pas que le communisme soit le parti unique et le parti dirigeant du pays... J'aurais accepté facilement la collaboration avec le parti communiste comme un parti minoritaire, et je crois que cela aurait été un très grand bien comme cela se voit dans bien des pays.*

» *Non seulement j'ai changé d'idées, j'ai changé de jugement au point de vue de la capacité du communisme, mais je suis convaincu que le parti saura amener notre peuple à un état de vie meilleur et donnera à tout le monde la joie de vivre dans la légalité et la justice.* »

Invité à dire s'il avait fait l'objet d'« *un lavage de cerveau* », le Père Tran Huu Thanh a déclaré : « *Il n'y a rien du tout de ce qu'on appelle un lavage de cerveau. On m'a fait réfléchir, on m'a mis devant les faits. Le journal nous apporte des faits, des changements dans le pays... Je crois que mon temps de détention est plutôt une retraite ; ça me fait revenir sur bien des choses de ma vie passée, pour reconnaître les erreurs non seulement commises contre le régime, mais les erreurs commises contre ma religion, contre ma congrégation, contre mes confrères. C'est pour cela que je suis sûr que je serai un autre homme une fois la liberté retrouvée. Je sais bien qu'un jour ou l'autre je serai libéré. Et ce que je voudrais faire, c'est de continuer mon travail de prêtre.* »

Le directeur de la prison a déclaré au journaliste que « *le Père Tran Huu Thanh a déjà reconnu ses crimes. Il sortira dans un an, après approbation des autorités. La décision sera soumise à la population de Ho-Chi-Minh-Ville à travers les comités populaires* ».

Grève des chauffeurs de camions-citernes

PÉNURIE D'ESSENCE EN HAUTE-CORSE

En grève depuis le lundi 23 juillet, les chauffeurs de camions-citernes (C.G.T.) de la Haute-Corse provoquent une situation délicate pour l'approvisionnement de l'île en carburant.

Dans ce département, en effet, certains pompistes, en rupture de stock, se voient obligés de rationner l'essence. Une certaine inquiétude se fait jour, car on ne sait encore si le conflit, qui porte sur une augmentation de salaire, doit continuer longtemps.

La Corse du Sud, elle, est normalement approvisionnée, mais les camionneurs en grève envisagent de faire s'étendre le mouvement à cette partie de l'île.

Chef de l'organisation palestinienne pro-syrienne Al Saïka

M. Zouheir Mohsen est gravement blessé dans un attentat à Cannes

M. Zouheir Mohsen, chef de l'organisation palestinienne pro-syrienne Al Saïka, a été grièvement blessé mercredi 25 juillet à *Cannes, au cours d'un attentat.*

M. Mohsen, qui était arrivé en France vendredi dernier, en provenance de Monrovia, a été atteint à la tête d'une seule balle de pistolet tirée à courte distance par un tueur qui le guettait dans les couloirs de l'hôtel Gray d'Albion, sur La Croisette, où il était descendu avec son épouse. *Transporté d'urgence à l'hôpital* Saint-Roch de Nice, où il a été admis à 1 h. 30 du matin dans les services de chirurgie, les médecins se refusent à tout *pronostic.*

[Né en 1936 à Tulkarem en Cisjordanie, M. Zouheir Moshen avait adhéré dès son jeune âge au parti Baas. Il avait rejoint en 1968 les rangs de la Saïka, organisation palestinienne de résistance formée en 1967 par le Baas syrien. Après le coup de force du général Hafez Assad, qui évince du pouvoir en novembre 1970 l'équipe du général Salay Jedid, il met sur pied une nouvelle direction de la Saïka, totalement inféodé au régime baasiste, dont il devient d'ailleurs l'un des dirigeants. Membre du comité exécutif de l'O.L.P. et chef de son département militaire, M. Mohsen, en tant que président de l'organisation Saïka, s'est totalement identifié avec la politique de Damas. Lors de la grande offensive militaire syrienne de juin 1976 contre la résistance palestienne au Liban, il a pris fait et cause pour Damas, et les unités de la Saïka qui participaient à l'offensive ont été chassées du Liban par les autres mouvements palestiniens. M. Mohsen, lui-même, a été suspendu de ses fonctions au sein du comité exécutif de l'O.L.P. Le retour de la Saïka et de M. Mohsen à l'O.L.P. a été décidé au sommet arabe de Ryad, qui devait, en octobre 1976, mettre fin à la guerre civile libanaise.]

DANS LA DROME

Des incidents opposent des Gitans aux forces de l'ordre

Des affrontements ont opposé, dans la nuit du 22 au 23 juillet, des gitans aux forces de l'ordre, lors de la fête annuelle de Livron (Drôme), faisant quatre blessés. Trois jours plus tôt, déjà, des incidents avaient eu lieu en ville entre les nomades et des habitants de la localité.

La famille Lafleur est une famille de Gitans qui ont abandonné le « voyage » depuis une dizaine d'années. Propriétaires d'un terrain sur lequel ils ont construit une petite maison, ils se sont relativement bien intégrés, aidés par l'association des Amis des roulottes de la Drôme, que préside le maire de Livron, M. Lucien Rivat.

En septembre dernier, l'un des enfants de la famille, Georges Lafleur, seize ans, est grièvement blessé en tentant de forcer un barrage de police à bord d'une voiture volée. Paralysé, dans le coma depuis plus d'un mois, les médecins de l'hôpital de Lyon n'accordent actuellement plus à l'adolescent que quelques jours à vivre. La semaine dernière, venus à bord d'une vingtaine de roulottes, de nombreux Gitans de la famille sont arrivés à Livron, au chevet de Georges Lafleur. Ils se sont installés dans un campement, aux Petits-Robins, à la périphérie de la localité.

Vendredi 20 juillet, quatre d'entre eux se rendent à la piscine où ils se prennent de querelle avec des baigneurs. Chassés par les gendarmes, ils reviennent en force. A une vingtaine, ils mettent à sac la piscine et blessent le gérant. Le soir, des renforts de gendarmerie arrivent de Valence. Dimanche, alors que la fête de Livron bat son plein, les affrontements reprennent. Quatre personnes, dont deux gendarmes, sont légèrement blessées. L'un des Gitans, M. Albert Debord, est arrêté ; deux autres font l'objet de mandat d'arrêt.

Aujourd'hui, les roulottes ont quitté le campement de Livron et M. Rivat va démissionner de la présidence de l'association des Amis des roulottes : en tant que maire, il a dû déposer plainte pour les dégâts causés à la piscine par les nomades.

UN MILITANT D'EXTRÊME DROITE DISPARAIT DANS LE SUD-OUEST

(De notre correspondant régional.)

Toulouse. — Les gendarmes de la brigade de Léguevin (Haute-Garonne) viennent de retrouver dans la forêt de la Bouconne, à l'ouest de Toulouse, la voiture appartenant à M. Jean Estèbe, quarante-quatre ans, commerçant en électroménager à Pau (Pyrénées-Atlantiques), qui avait disparu de son domicile depuis le 17 juillet dernier.

M. Estèbe est connu à Pau pour ses opinions d'extrême droite. Candidat à plusieurs élections, il avait créé le Parti de la droite nationale, dont il est le président. Au cours d'une vie militante mouvementée, M. Estèbe s'est fait de nombreux ennemis.

Dans la voiture abandonnée à 200 kilomètres de son domicile, les gendarmes de Toulouse-Le Mirail ont découvert des traces de sang. Selon des témoins, la voiture se serait embourbée dans les mares d'eau de la forêt et, dans l'impossibilité de la dégager, les deux hommes qui se trouvaient à bord ont pris la fuite. — L. P.

● *Le débit du puits Ixtoc One aurait diminué.* — Selon le directeur général de la société nationale mexicaine Pemex, le débit ne serait plus que de 1 500 tonnes de pétrole par jour, alors que, depuis le début de l'éruption (le 3 juin), il était de 4 500 tonnes par jour. Dans un communiqué, la Pemex aurait reconnu implicitement que la marée noire risquait d'atteindre, d'ici à une quinzaine de jours, les côtes des Etats-Unis.

Le numéro du « Monde » daté 25 juillet 1979 a été tiré à 529 327 exemplaires.

A B C D E F G